

COURS
D'INSTRUCTIONS
FAMILIÈRES.

TOME QUATRIÈME.

COURS D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES.

SECONDE DOMINICALE.

INSTRUCTIONS POUR LES DIMANCHES ET LES FÊTES, ET AUTRES JOURS REMARQUABLES DE L'ANNÉE.

Depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent.

HUITIÈME ÉDITION,
CORRIGÉE, AUGMENTÉE ET MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE.

Veni non in sublimitate sermonis.
I. Cor. 2.

DEUXIÈME ANNÉE.

Dogme et Morale.

TOME QUATRIÈME.

A LYON,
CHEZ RUSAND, LIBRAIRE, IMPRIM. DU CLERGÉ.
1824.

COURS D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES.

SECONDE DOMINICALE.

INSTRUCTIONS POUR LES DIMANCHES ET FÊTES DE L'ANNÉE.

AVIS A DONNER LE DIMANCHE DE LA PENTECÔTE.

MERCREDI, vendredi et samedi prochains, est le jeûne des Quatre-Temps. L'Eglise l'a établi pour consacrer à Dieu, par la pénitence, etc. (*Voyez l'avis pour les Quatre-Temps de l'Avent.*) Dimanche prochain est la fête de la très-sainte Trinité. Quoique tous les Dimanches de l'année soient destinés à honorer la très-sainte Trinité, c'est-à-dire, un seul Dieu en trois personnes, l'Eglise y consacre néanmoins plus particulièrement ce jour, afin d'engager les fidèles à se renouveler dans la Foi de ce mystère, qui est le premier de notre Religion. Rappe-

lons-nous ce que l'Eglise nous enseigne : qu'il n'y a qu'un Dieu qui demande tous nos respects et nos adorations ; qu'il y a en lui trois personnes distinctes, le Père, le Fils, le Saint-Esprit ; que ces trois personnes sont égales entr'elles, parce qu'elles n'ont qu'une même nature, et ne forment qu'un même Dieu. Ce que nous ne comprenons pas maintenant, nous le verrons clairement dans le ciel, si nous le croyons d'une Foi vive, et si nous tâchons ici-bas de servir et d'aimer de tout notre cœur ces trois adorables personnes, au nom desquelles nous avons été baptisés. Les qualités qu'elles prennent, à notre égard, doivent animer notre confiance : le Père est notre Créateur, il aime son ouvrage ; le Fils est notre Rédempteur, il ne veut pas perdre ceux qu'il a rachetés ; le Saint-Esprit est notre Sanctificateur, il ne désire que de nous rendre saints et heureux durant l'éternité. Louons et bénissons sans cesse cette adorable Trinité qui nous comble de biens, et qui ne demande qu'à nous en faire encore davantage.

POUR LE S. JOUR DE LA PENTECOTE.

L'Instruction sera la même que celle qui se trouve au Tome II. de l'Histoire, pag. 266.

LE LUNDI DE LA PENTECOTE.

Sur les dons et les fruits du Saint-Esprit.

Nisi quis renatus fuerit ex Spiritu Sancto, non potest introire in regnum Dei. Si un homme ne renaît du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

Telle est pour une ame la nécessité d'être animée du Saint-Esprit, que sans cela, elle ne peut être amie de Dieu, ni entrer dans son Royaume. Oh ! que celui-là est donc malheureux, qui est privé du Saint-Esprit ! mais qu'heureux est celui qui le possède ! Il est enrichi de ses dons précieux ; et rien désormais ne lui est difficile.

Considérez les Apôtres : à peine eurent-ils reçu ce divin Esprit, qu'ils furent subitement éclairés de cette lumière admirable, qui s'est répandue, par leur ministère, dans toutes les parties de l'univers ; qu'ils furent revêtus de cette puissance surnaturelle qui a résisté aux puissances de l'enfer, et soumis les nations au joug adorable de l'Evangile ;

qu'ils furent embrasés de ce feu sacré que J. C. avoit apporté sur la terre, et que le souffle de son Esprit devoit allumer dans le cœur des Fidèles.

C'est cet Esprit de vie dont nous recevons nous-mêmes les prémices dans le Baptême; qui nous donne un accroissement de grâce dans la Confirmation; qui crée en nous un cœur nouveau dans la Pénitence; qui se communique sous des symboles différens, dans tous les Sacremens de l'Eglise. C'est lui qui, par la variété de ses dons, enrichit notre ame des trésors spirituels dont il est la source inépuisable.

Esprit de science et de sagesse, Esprit de courage et de force, Esprit de douceur et de consolation, éclairez mon entendement, enflammez mon cœur, purifiez mes lèvres, et mettez dans ma bouche des paroles de feu, qui, jointes à l'onction de votre grâce, inspirent à mes Paroissiens le désir de vous recevoir, en leur faisant connoître les effets merveilleux que vous produisez dans ceux qui vous reçoivent. Et vous, M. F., honorez-moi, etc.

Esprit de science et de sagesse : dès l'instant que les Apôtres en sont remplis, ces hommes grossiers, sans lettres, sans éducation; ces hommes qui ne comprenoient rien aux discours les plus simples de J. C., deviennent tout à coup les plus éclairés, les plus sages de tous les hommes. Ils entendent,

ils parlent toutes les langues, et ils parlent avec une sagesse qui confond les Docteurs de la loi, ferme la bouche des Philosophes, dissipe les ténèbres du paganisme, éclaire les nations, ouvre les yeux à l'univers, et le force, pour ainsi dire, de chercher et de reconnoître dans la Croix de J. C., les trésors de la vraie science et de la véritable sagesse.

Esprit de vérité, qui avez apporté sur la terre un rayon de cette lumière éternelle dont vous êtes le principe, heureux celui que vous instruisez et qui vous écoute! Vous seul pouvez dissiper nos doutes, fixer nos incertitudes, détruire nos erreurs; et vous répandez en un instant plus de lumière dans nos ames, que nous ne pourrions en acquérir par un temps infini d'étude, de travail et de recherches. Avec vous, tout se dévoile aux yeux de l'ame chrétienne, qui s'abaisse humblement sous le joug de cette Foi simple, qui est le plus précieux de vos dons, et la racine de tous les autres.

En effet, M. F., lorsque nous sommes remplis de cet esprit de discernement et d'intelligence, nous distinguons, sans crainte de nous tromper, le bien d'avec le mal, la vérité d'avec le mensonge. L'homme fidèle, éclairé par cette lumière divine, ne se laisse point aveugler par les préjugés, ni conduire par les passions, ni entraîner par la coutume. Regardant toutes choses avec les yeux de la Foi, jugeant de tout suivant les principes de la Foi, il découvre en Dieu l'abîme

infini de toutes les perfections; il sent que c'est une folie de vouloir comprendre ce qui est infiniment au-delà de toutes les pensées humaines; il sent que la Religion ne seroit pas divine, si elle n'avoit pas des mystères qui fussent au-dessus de notre raison; et que l'homme seroit égal à Dieu, s'il ne trouvoit rien en Dieu d'incompréhensible.

Intimement convaincu de cette vérité, le vrai Fidèle s'abaisse profondément à la vue de cette Majesté infinie. Il adore les nuages respectables qui voilent à ses yeux le soleil de justice : il se borne à croire ce qu'il a plu à Dieu de nous révéler, sans avoir la hardiesse de demander pourquoi il ne lui a pas plu de nous en révéler davantage.

De là, toujours conduits par la lumière du Saint-Esprit, nous descendons dans notre propre cœur pour considérer ce profond abîme d'aveuglement, de corruption et de misères, ce réceptacle de toutes les passions, cette pépinière de tous les vices, cette source féconde de toutes les foiblesses qui humilient et avilissent notre misérable humanité. Nous levons alors les yeux vers J. C., cherchant dans sa Croix et dans son Evangile un remède efficace et universel, qui ne se trouve point hors de lui.

Tels sont, M. C. F., les premiers fruits du Saint-Esprit, et les premiers pas qu'il nous fait faire dans le chemin de la véritable sagesse : Connoître Dieu, et nous connoître nous-mêmes, connoître la distance infinie

qu'il y a de lui à ses créatures, l'entière dépendance où nous sommes à l'égard de cet Etre Suprême, sans lequel nous ne savons rien, nous ne pouvons rien, nous ne sommes rien.

De là tous les sentimens d'humilité et d'abnégation que l'Esprit-Saint imprime dans l'ame d'un Chrétien, lorsqu'il y habite : se défier de soi-même, et n'avoir de confiance qu'en Dieu par J. C.; se détacher de soi-même, et ne s'attacher qu'à Dieu par J. C.; renoncer à ses propres pensées, ne voulant rien connoître de Dieu et de sa Religion que par J. C.; faire profession de ne rien savoir, de ne rien croire qu'en J. C. et par la Croix de J. C. Esprit d'humilité, il n'y a que vous qui puissiez poser dans notre ame ce fondement de toutes les vertus, qui rendent les vrais Chrétiens si aimables.

Et qu'y a-t-il de plus aimable que cette douceur, cette affabilité, cette patience qui marchent toujours à la suite de l'humilité chrétienne ? Douceur, bonté, charité, qui embrassent tous les hommes, méchans et bons, ennemis et amis, dans le cœur d'un Dieu fait homme; douceur, bonté, charité que les Païens même ne purent s'empêcher d'admirer dans les Fidèles des premiers siècles. C'est là qu'ils reconnurent le doigt du Saint-Esprit, et une vertu surnaturelle. Ils comprirent que les lumières de la raison et toute la sagesse humaine n'étoient point capables, ni d'atteindre à des vérités si sublimes, ni d'inspirer des sentimens si

relevés, ni de soutenir une conduite si admirable.

O vous qui résistez avec tant d'opiniâtreté à cet Esprit dont la lumière vous environne, qui prétendez vous donner du relief et passer pour philosophes, en traitant la Religion de J. C. de superstition, et qui tombez dans un amas d'absurdités et de contradictions, ouvrez enfin les yeux! Et quelle science, quelle sagesse que la vôtre! Est-on bien éclairé, lorsqu'à force de raisonner, on ne sait plus ni d'où l'on vient, ni où l'on va, ni ce qu'on doit devenir? Est-on bien sage, lorsqu'à force d'étouffer les lumières et les remords de sa conscience, on s'est enfin déterminé à vivre à tout hasard, comme s'il n'y avoit rien après la mort?

Venez, Esprit-Saint, vous qui êtes la vraie source de la science et de la sagesse; venez répandre dans nos ames une lumière pure, qui, en les éclairant, les remplisse de courage et de force, pour mettre en pratique les vérités que vous nous avez enseignées, pour surmonter tous les obstacles que le démon, le monde et la chair opposent à notre salut.... Seconde réflexion.

JAMAIS on ne vit rien de semblable au changement que le Saint-Esprit opéra dans le cœur des Apôtres. Ces hommes foibles et si timides, deviennent tout à coup des prodiges inouis de courage et de force. Ces mêmes Disciples, qui avoient abandonné

leur Maître au temps de sa Passion, lui rendent aujourd'hui témoignage, le prêchent avec une hardiesse et une intrépidité qui étonnent la Synagogue, et bravent tous ses efforts. Ce même Pierre, qui avoit tremblé devant une servante, porte publiquement la parole au nom de tous les Apôtres, préside à leurs assemblées, convertit les Juifs par milliers, passe de Jérusalem à Antioche, y établit son siége, le transporte à Rome, prêche la Foi jusque dans le palais de l'Empereur, et convertit ses officiers; élève la Croix sur les débris des idoles, et place dans le centre même de toutes les erreurs, le centre de la vérité dont il est le premier Apôtre.

Douze hommes de la lie du peuple, sans autre science que J. C., sans autre livre que la Croix, sans autre talent que la patience, sans autres armes que la vertu du Saint-Esprit, et la parole qu'il a mise dans leur bouche, poussés, emportés par le souffle impétueux de cet Esprit tout-puissant, parcourent la terre, ruinent les temples des idoles, font taire leurs oracles, détruisent les erreurs, abolissent l'iniquité, font régner la vérité, la justice et toutes les vertus. L'Esprit-Saint qui les anime, donne à leur parole une force, un attrait, une vertu toute divine qui change les cœurs, crée des hommes nouveaux et renouvelle la face de la terre. Quelle force, grand Dieu! qui ayant à combattre le monde, les passions, les démons eux-mêmes, ne s'étonne de rien,

résiste à tout, surmonte tous les obstacles, triomphe de toutes les puissances, et de tout l'enfer réuni contre le Seigneur et contre son Christ !

Ce courage, cette force animent également les premiers Chrétiens. Dès qu'une fois ils ont reçu le Saint-Esprit, la sévérité de l'Evangile ne les effraie point; les exercices de la pénitence ne les rebutent point; les tentations ne les ébranlent point; la fureur des tyrans, la rage des bourreaux, la cruauté des supplices, ne font que ranimer leur courage, et leur inspirent une nouvelle fermeté.

Alors le sang des Martyrs, dont la terre fut si long-temps arrosée, rendit un témoignage éclatant à cet Esprit de force, qui leur faisoit braver les horreurs de tous les supplices ensemble. Débris respectables de ces victimes innocentes, de ces corps qui avoient été les temples du Saint-Esprit; Reliques saintes et vénérables, qui paroissez sur nos Autels à côté de l'Agneau sans tache, qui fut immolé pour vous, et à la gloire duquel vous fûtes immolées à votre tour; vous dont la vue réveille notre Foi et ranime notre piété; monumens augustes de la force invincible dont le Saint-Esprit avoit revêtu vos ames, vous lui rendez témoignage encore aujourd'hui; vous montrez encore à l'univers ce que peuvent les hommes, lorsqu'ils sont animés de cet Esprit, et comment ce qu'il y a de plus foible, devient par sa vertu, ce qu'il y a de plus fort et de plus héroïque.

Hélas ! vous êtes passés, jours de triomphe et de gloire pour l'Eglise de J. C. ! Siècles heureux, vous êtes passés ! et il semble que l'Esprit-Saint se soit retiré de dessus la terre.

Non, M. F., non, il ne s'est point retiré. Quoique ses effets ne soient pas si communs à cause de notre peu de Foi, ni si éclatans, parce que la Religion, une fois établie, n'a plus besoin d'autres miracles que de celui par lequel elle se soutient ; le Saint-Esprit n'opère pas moins au milieu de nous des merveilles, dont lui seul peut être le principe ; je veux dire, le changement des cœurs et la conversion des ames. Interrogez les Pasteurs, les Directeurs, les Missionnaires ; il n'y en a guère qui n'aient vu de leurs propres yeux quelques changemens de cette nature ; qui n'aient eu la consolation de voir régner la vertu dans des cœurs qui, auparavant, étoient dominés par le vice.

Quel est le principe de l'heureux changement qui se fait ainsi dans l'ame d'un pécheur ? Comment est-ce que cet impudique est devenu chaste ? cet orgueilleux, humble et modeste ? cet homme emporté, violent, colère, si patient, si doux, si pacifique ? S'il s'est ainsi changé de lui-même ; si par les seules forces de la nature, il a vaincu tous les penchans de la nature, d'où vient que ses penchans se réveillent et reprennent le dessus, aussitôt qu'il compte sur ses propres forces, et qu'il cesse de demander à Dieu la persévérance, en s'écriant avec

David : *Seigneur, ne m'abandonnez point, ne me rejetez pas loin de votre face, et que votre Esprit-Saint ne se retire point de moi.*

Il peut arriver qu'une passion soit surmontée par une autre. Mais les vaincre toutes, changer de volonté, subjuguer le cœur et se rendre maître de tous ses mouvemens ; un tel miracle n'appartient qu'à vous, ô Esprit tout-puissant! qui, dès la naissance de l'Eglise, avez changé les loups en brebis, et les persécuteurs en apôtres. Eh! quel autre que vous pourroit donner à un homme foible le courage avec lequel il embrasse les austérités de la pénitence? la force avec laquelle il brise la longue chaîne de ses anciennes habitudes? la piété avec laquelle il passe des heures entières aux pieds de Jésus-Christ; lui, à qui une Messe de demi-heure paroissoit insoutenable?

Ah! divin Esprit, que vos effets sont admirables! que vos impressions sont puissantes; et qu'elles sont douces! Le feu sacré qui éclaire nos ames, qui leur donne la force de tout entreprendre et de tout souffrir pour votre service, nous y fait trouver en même temps la douceur et la consolation..... Troisième réflexion.

Qu'elle est abondante, s'écrie le Prophète, *la douceur des consolations secrètes que vous répandez, ô mon Dieu! dans une ame qui marche avec crainte dans la voie de*

vos commandemens ! C'est une joie céleste qui la dilate, une paix intérieure qui la ravit, et qui est au-dessus de tout sentiment et de toute expression.

Dans ces heureux momens, les passions se calment, les goûts de la chair se dissipent, les affections terrestres s'évanouissent sous les impressions de la grâce. Ce que le monde a de plus flatteur, ce que les plaisirs ont de plus séduisant, devient insipide, et paroît méprisable à celui qui peut goûter le vin mystérieux de ces divines consolations. Il trouve ses richesses dans la pauvreté, sa joie dans les afflictions, sa gloire dans les humiliations. La retraite, la prière, la mortification, les gémissemens, les larmes, sont ses délices et son bonheur.

M. C. P., rendez hommage à cet Esprit de douceur et de consolation. Il n'est pas possible que vous n'ayez goûté, au moins quelquefois, combien le Seigneur est doux, et que vous n'ayez senti quelques mouvemens de cette joie spirituelle. Lorsque vous avez déposé aux pieds de Jésus-Christ et dans le sein de vos Pasteurs, le fardeau de votre conscience, n'avez-vous pas éprouvé au-dedans de vous-mêmes une certaine satisfaction, bien plus agréable et plus douce que le faux plaisir et la satisfaction misérable dont vous aviez joui en contentant votre passion ? Lorsqu'après vous être purifiés par la pénitence, désirant de vous unir à Jésus-Christ, vos vous êtes approchés de la sainte Table, n'avez-vous pas trouvé, ce jour-là,

dans vos prières, dans les saints Offices, dans la parole de Dieu, dans vos lectures de piété, un certain goût, un certain sentiment de dévotion, qui vous a quelquefois attendris jusqu'à faire couler vos larmes? et lorsqu'ayant été assaillis par quelque tentation violente, vous avez eu le bonheur de la surmonter avec le secours de la grâce, et que l'esprit tentateur a laissé votre ame tranquille, n'avez-vous pas goûté au-dedans de vous une douceur indicible? Au lieu des remords qui vous auroient déchirés, si vous eussiez succombé à la tentation, n'avez-vous pas senti une joie pure qui a augmenté votre amour pour Jésus-Christ?

Dépositaires sacrés des foiblesses et des vertus, des peines et des consolations, et de tous les sentimens d'une ame fidèle, qui, vous ayant donné sa confiance, vous découvre tous les mouvemens de son cœur; Ministres de Jésus-Christ, combien de fois n'avez-vous pas été les témoins des opérations ineffables de l'Esprit-Saint, qui change en douceur et en joie ce que la pénitence a de plus amer, ce que la Religion a de plus pénible?

Tels sont, M. C. P., les dons et les fruits précieux du Saint-Esprit, qui est la lumière, la force, la douceur et la consolation des ames qui le reçoivent. Sans cette lumière, nous ne savons rien; sans cette force, nous ne pouvons rien. Privés de ces divines consolations, nous avons beau faire, l'inquiétude, l'affliction, les remords, l'amertume

viendront nécessairement, au milieu même de nos plaisirs, troubler le repos de notre vie.

Puissent ces réflexions vous faire désirer, par-dessus tout, les richesses abondantes de ce divin Esprit! Mais souvenez-vous qu'il ne se commuuique point aux ames superbes, ni à celles qui cherchent leur satisfaction, et prétendent trouver le bonheur dans les créatures. Puissiez-vous donc, M. C. P., l'attirer et le faire descendre en vous par la vivacité de vos désirs, par la ferveur et la persévérance de vos prières, par un détachement absolu de tout ce qui est mal!

Envoyez-nous votre Esprit, grand Dieu! renouvelez encore une fois la face de la terre, et que nous devenions des hommes nouveaux: que nous ayons de nouveaux désirs, de nouvelles affections, de nouveaux sentimens, un cœur nouveau, une vie nouvelle.

Venez donc, Esprit-Saint, ah! venez éclairer mon esprit, réchauffer mon cœur, fortifier ma volonté, soutenir ma foiblesse, combler mon ame de vos dons, l'enrichir de vos fruits, et la remplir de vos célestes consolations: *Veni, Sancte Spiritus.* Hélas! j'ai souillé par le péché la robe d'innocence que vous m'aviez donnée au jour de mon baptême. Venez, ah! venez la laver, et lui rendre sa première blancheur: *Lava quod est sordidum.* Mon misérable cœur est semblable à une terre sèche et aride. Hélas! point de ferveur dans mes prières, point de goût pour votre parole; pas un soupir,

pas une larme pour tant de péchés. *Venez*, ah! venez l'arroser de votre grâce, et y faire revivre les fruits de votre divin amour : *Riga quod est aridum.*

Le péché a fait mille plaies à mon ame. Venez, ah! venez les panser et les guérir : *Sana quod est saucium.* Ma volonté, toujours rebelle, ne cesse de vous résister et de se roidir contre vos divines inspirations. Venez la fléchir, la rendre docile, la faire plier sous le joug aimable de mon Sauveur : *Flecte quod est rigidum.*

Dès qu'il s'agit d'entreprendre ou de souffrir quelque chose pour votre gloire, je ne sens aucun zèle, aucune ardeur ; je n'ai que de l'indifférence, presque toujours du dégoût pour votre service ; je suis froid comme la glace. Venez la fondre cette glace, et rallumer en moi le feu de votre amour : *Fove quod est frigidum.* Enfin, mes inclinations vicieuses m'entraînent continuellement vers le mal, elles m'aveuglent ; je m'égare ; je m'éloigne de vous : venez, ah! venez ramener dans le bercail cette brebis imprudente et égarée : *Rege quod est devium.* Faites que je revienne de mes égaremens ; que je cherche le bien, que je l'aime, que je le pratique, que j'y persévère jusqu'au dernier soupir, et qu'à l'heure de ma mort, je puisse vous présenter, dans mes bonnes œuvres, les fruits des dons de votre divin Esprit, ô mon Dieu! pour recevoir la couronne éternelle qui doit en être la récompense.

Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

LE DIMANCHE AVANT LA FÊTE-DIEU.

Dimanche prochain, nous solenniserons la Fête du très-saint Sacrement. L'Eglise l'a établie pour honorer J. C. dans l'Eucharistie, et pour lui rendre de publiques actions de grâces de l'avoir instituée. En ce jour, on porte le S. Sacrement comme en triomphe, et on fait la procession par les rues, pour célébrer la victoire que Jésus-Christ a donnée à son Eglise sur les ennemis de ce Sacrement, et pour donner occasion aux fidèles de faire paroître leur Foi, leur respect et leur amour envers Jésus-Christ dans cet auguste Sacrement.

Assistez-y, M. F., non pas avec dissipation et curiosité, mais avec religion et modestie, afin de glorifier ce Dieu caché, et de réparer, autant qu'il est en vous, les outrages qu'il reçoit par les profanations qu'on fait de ce mystère. Empressez-vous à orner les rues par où il passera, et à faire tout ce qui dépendra de vous pour augmenter l'éclat de son triomphe.

Pendant l'octave Jésus-Christ est exposé sur les Autels, pour y recevoir nos adorations. Je vous exhorte à le visiter souvent, et à passer chaque jour quelques temps en sa présence, pour lui faire amende honorable;

pour examiner et réformer ce qui pourroit être défectueux, soit dans vos communions, soit dans votre manière d'entendre la Messe, soit dans votre façon de vous conduire en sa présence, et quand on le porte aux malades.

Enfin, j'invite les Confrères à renouveler leur Foi et leur amour pour Jésus-Christ dans ce divin Sacrement, et à remplir fidèlement les pratiques de cette sainte Confrérie.

LA FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ.

PREMIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur le Mystère.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *S. Matth.* 28.

Un seul Dieu en trois personnes : voilà, M. F., le fondement de tous les mystères, le premier de tous les dogmes de notre sainte Religion. C'est pour nous rappeler ce mystère ineffable, que l'Eglise a institué la Fête que nous célébrons aujourd'hui ; mais remarquez que, quoiqu'elle soit la plus grande et la plus auguste, elle n'est pas cependant celle que l'on célèbre avec le plus de solennité : pourquoi ? L'Eglise veut, par cette conduite, nous faire comprendre que le mystère de la très-sainte Trinité, est infiniment au-dessus de tout culte extérieur,

et que c'est plutôt par des adorations intérieures qu'il faut l'honorer, que par des cérémonies sensibles. D'ailleurs, tous les Dimanches, et même tous les jours de l'année sont autant de fêtes de la sainte Trinité; puisqu'ils sont tous consacrés à adorer, à louer et à bénir un Dieu en trois personnes.

Pour vous faire entrer dans l'esprit de cette grande Fête, je vous exposerai, premièrement, ce que c'est que le mystère de la très-sainte Trinité; 2.° quels sont les rapports que nous avons avec la sainte Trinité; 3.° enfin, ce que nous lui devons.

Auguste Trinité! c'est de vos dons ineffables que j'entreprends de parler: mais en pourrois-je parler dignement sans votre grâce toute-puissante? Parlez-donc vous-même par ma bouche, afin que je puisse vous faire connoître, aimer et servir de tous ceux qui m'écoutent.

La sainte Trinité est un Dieu subsistant en trois personnes; le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi, en Dieu, il n'y a qu'une nature en trois personnes. C'est au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, que J. C. a ordonné à ses Apôtres de baptiser. Remarquez qu'il n'y a qu'un nom, qu'une nature; mais il y a trois personnes, et ces trois personnes ne sont pas plusieurs Dieux, mais un seul et même Dieu. *Il y en a trois*, dit saint Jean, *qui rendent témoignage dans le ciel; le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit, et ces*

trois personnes sont une même chose. Ces trois personnes sont égales en perfection ; l'une n'est ni plus ancienne, ni plus puissante, ni plus grande que les deux autres, parce qu'elles ont une même nature, une même divinité.

Quoiqu'elles n'aient toutes trois qu'une même nature, elles sont très-distinguées l'une de l'autre. Le Père n'est ni le Fils, ni le Saint-Esprit ; le Fils est distingué du Père et du Saint-Esprit ; le Saint-Esprit est distingué du Père et du Fils. Ce qui distingue entr'elles ces divines personnes, c'est que le Père est le principe des deux autres, sans avoir de principe ; le Fils est engendré du Père seul ; le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, comme d'un seul principe.

Voici l'idée la plus nette et la plus simple que nous puissions nous former de la sainte Trinité :

L'occupation de Dieu, pendant l'éternité et avant tous les siècles, est de contempler ses grandeurs. En se contemplant, il engendre, par la fécondité de son entendement, son image, son Verbe, son Fils. Le Fils aime son principe, que nous appelons Père ; le Père aime également son image, son Fils, et de cet amour mutuel procède une troisième personne, qui est le Saint-Esprit. Ainsi, la sainte Trinité n'est autre chose que Dieu même, occupé à se contempler, à se connoître et à s'aimer.

La création et les œuvres de la puissance, sont appropriées au Père, parce qu'il est

l'origine et la source de tout être. La rédemption et les œuvres de la sagesse, sont appropriées au Fils, parce qu'il est le Verbe, c'est-à-dire, la sagesse éternelle du Père. La sanctification et les œuvres de la charité, sont appropriées au Saint-Esprit, parce qu'il est l'amour du Père et du Fils. Cependant ces œuvres divines sont communes aux trois personnes de la sainte Trinité, puisqu'elles ont toutes une même puissance, une même sagesse, une même charité.

Tout cela, M. F., est au-dessus de notre esprit, et c'est pour cela qu'on l'appelle mystère. Aussi Dieu ne nous ordonne pas de le comprendre, mais seulement de le savoir et de le croire. O profondeur des merveilles de Dieu ! Est-il étonnant que nous ne vous comprenions pas, Seigneur, puisque nous ne pouvons pas même comprendre le moindre de vos ouvrages ? Que ferons-nous à la vue de votre Majesté suprême ? nous nous anéantirons, nous vous adorerons en silence.

Oui, M. F., anéantissons-nous devant ce Dieu incompréhensible, adorons-le, et croyons : c'est le premier hommage qu'il exige de nous. C'est lui qui nous a révélé ce grand mystère : il ne peut se tromper, ni nous tromper. Soumettons-nous à son autorité, et disons avec une Foi vive, pleine d'amour et de respect :

Je crois un Dieu en trois personnes ; j'adore le Père, j'adore le Fils, j'adore le Saint-Esprit. En adorant ces trois personnes, je n'adore qu'un seul et même Dieu. Je ne

comprends pas ce mystère, mais je sais, ô mon Dieu! que vous l'avez révélé : cela me suffit. Eh! qu'est-ce que l'homme, pour que vous ayez daigné lui découvrir ces secrets de votre Etre? Je vous en rends mille actions de grâces, et je me livre à la douce espérance de voir et de contempler un jour dans le ciel, ce que je crois maintenant sans le comprendre.

Voilà, M. F., ce que c'est que le mystère de la sainte Trinité, lequel nous sommes obligés de savoir et de croire, pour être sauvés. Voyons maintenant quels sont les rapports que nous avons avec la sainte Trinité. Rien n'est plus propre à nous faire connoître Dieu, et à nous le faire aimer.

Nous avons trois rapports avec la sainte Trinité. 1.° Nous avons été créés à son image; 2.° cette image divine ayant été défigurée en nous par le péché, la sainte Trinité l'a réformée par la rédemption; 3.° dans le ciel, cette divine image recevra sa dernière perfection.

Premièrement, nous avons été créés à l'image de Dieu. Quelle ressemblance avons-nous avec lui? Comme dans la sainte Trinité il y a trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, et que ces trois personnes ne font qu'un seul Dieu; dans notre ame, il y a trois puissances, la mémoire, l'entendement et la volonté, et ces trois puissances ne font qu'une seule ame. Comme dans la

Trinité, le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est ni le Père ni le Saint-Esprit, le Saint-Esprit est distingué du Père et du Fils; de même, dans notre ame, la mémoire n'est pas l'entendement, l'entendement n'est ni la mémoire, ni la volonté; la volonté est bien distinguée de la mémoire et de l'entendement. Comme dans la sainte Trinité, le Père n'est autre chose que Dieu, en tant que, se connoissant, il produit son image ou son Fils; le Fils n'est autre chose que Dieu, en tant qu'il est l'image ou la ressemblance du Père; le Saint-Esprit n'est autre chose que Dieu, en tant qu'il est l'amour du Père et du Fils: de même, dans nous, l'entendement n'est autre chose que l'ame, en tant qu'elle conçoit; la mémoire n'est autre chose que l'ame, en tant qu'elle se souvient; la volonté n'est autre chose que l'ame, en tant qu'elle aime et qu'elle est libre dans ses actions. Ou bien, pour parler plus intelligiblement encore, l'homme est créé à l'image de Dieu, en ce que, comme Dieu, il a un esprit pour connoître, une mémoire pour se souvenir, et une volonté pour aimer et agir librement. Car voilà à quoi se réduisent les admirables rapports qui sont entre Dieu et nous.

Je dis admirables.... Car, quel sujet d'admiration, de voir un Dieu si grand, prendre plaisir à se peindre dans sa créature! Ah! Seigneur, que votre Prophète, en considérant combien par là vous avez élevé l'homme, avoit bien raison de dire, que vous l'avez mis presque de pair avec les Anges! Dieu

nous a créés à son image : oh ! M. F., quelle dignité ! Mais, hélas ! cette divine image, nous l'avons défigurée par le péché. Quel crime ! et ne méritions-nous pas que Dieu, ainsi outragé, nous eût traités sans miséricorde, comme les Anges rebelles ? Mais la sainte Trinité a eu pitié de nous, et par un bienfait plus grand encore que celui de la Création, elle a réformé son image par la Rédemption.

Oui, M. F., cette image ainsi défigurée, c'est la sainte Trinité qui l'a réformée par le Baptême, puisque nous y avons été régénérés au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Par ce Sacrement, nous avons été élevés à la dignité d'enfans de Dieu le Père, de frères bien-aimés de Dieu le Fils, et de temples vivans du Saint-Esprit. C'est encore au nom de la sainte Trinité que nous recevons toutes les autres grâces et tous les autres Sacremens; parce qu'il n'y a point de grâce, point de justification, point de salut, que par la Foi en la sainte Trinité. C'est en son nom que nous serons encouragés à la mort. *Sortez, ame chrétienne*, nous dira-t-on alors, *sortez au nom du Père qui vous a créée, au nom du Fils qui vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée.* C'est la Foi en la sainte Trinité, qui sera, en ce moment redoutable, notre plus grande espérance. *Souvenez-vous, Seigneur*, dira l'Eglise, en lui présentant notre ame, *que, quoiqu'elle ait péché, elle a cru néanmoins au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.*

Quel bonheur est-ce donc pour nous, M. F., de

de croire en la sainte Trinité! Cette Foi nous procure ici-bas les plus grands biens ; mais dans le ciel, elle nous en procurera de plus grands encore.

L'homme est, sans contredit, le chef-d'œuvre parmi les créatures, puisqu'il est fait à l'image de Dieu. Cependant cette image n'est qu'ébauchée ici-bas ; mais dans le ciel, elle recevra sa dernière perfection. *Car alors*, dit saint Jean, *nous verrons Dieu tel qu'il est ; et, en le voyant*, dit saint Paul, *nous serons transformés en la même image*. Comme le cristal exposé au soleil paroît être un autre soleil, de même l'homme exposé à la présence de Dieu, en deviendra si brillant, qu'il participera à la gloire de la Divinité. « *C'est Dieu* même qui remplira l'ame dans » le ciel, dit saint Bernard ; l'entendement y » recevra une plénitude de lumière ; la vo- » lonté, une abondance de paix et de cha- » rité ; et la mémoire ne sera occupée que » du souvenir de l'éternité bienheureuse : » car Dieu est vérité, charité, éternité. »

O vérité ! ô éternité ! ô charité, quand sera-ce que nous vous verrons ! C'est dans cette aimable vue, M. F., que consiste le bonheur des Saints. « Car c'est la Foi du mys- » tère de la Trinité qui nous fait Chrétiens, » dit saint Augustin, et ce sera la claire » vue de ce mystère qui nous rendra éter- » nellement heureux. » En effet, ici-bas, nous ne découvrons cet ineffable mystère qu'à travers les ombres de la Foi ; mais, dans le ciel, nous le verrons face à face et sans

voile. Nous dirons alors, avec le saint roi David : *Ce que nous avons entendu dire sur la terre de ces trois adorables Personnes, nous le voyons maintenant dans la cité de Dieu.* Nous voyons le Père éternel, en se connoissant, engendrer un Fils qui lui est égal en toutes choses. Nous voyons le Père et le Fils, en s'aimant, produire en unité de principe, un Saint-Esprit, égal en tout au Père et au Fils. Nous voyons le Saint-Esprit, en respirant l'amour du Père envers le Fils, et du Fils envers le Père, former, par cet amour mutuel, le cercle adorable de la sainte Trinité. Nous voyons le Père étaler les merveilles de sa puissance; le Fils, découvrir les trésors de sa sagesse; le Saint-Esprit, manifester les sources de sa bonté. Nous voyons, en un mot, la sainte Trinité se communiquer à nous par un admirable épanchement, et nous la verrons pendant toute l'éternité. O bonheur immense! incompréhensible! quand l'aurons-nous! Le moyen de l'avoir, M. F., c'est de répondre fidèlement aux desseins que l'adorable Trinité a eus en retraçant en nous son image...... Achevons de nous instruire.

Puisqu'un Dieu en trois personnes nous a créés à son image, nous devons conserver soigneusement en nous cette divine image, et consacrer à la sainte Trinité les trois facultés de notre ame; notre mémoire, notre entendement, notre volonté. Mes F., est-ce

là l'usage que nous en avons fait jusqu'ici? Hélas! ne les avons-nous pas au contraire *profanées*, en les faisant servir au monde et *à nos passions*? Cette ame honorée d'une si noble ressemblance, ne l'avons-nous pas, par le péché, rendue semblable aux animaux sans raison? Quelle indigne profanation! et quels châtimens ne mérite-t-elle pas! Je vous le demande, M. F., quelle punition assez grande pourroit-on infliger à un enfant qui, ayant le portrait de son père, non-seulement le défigureroit indignement, mais porteroit l'insolence jusqu'à le couvrir de boue? Quel supplice ne mérite donc pas un pécheur qui dégrade, dans sa personne, l'image d'un Dieu, jusqu'à se mettre au-dessous des animaux irraisonnables? Eh! n'est-ce pas là ce que fait un ivrogne, un impudique?

Pécheurs, hâtez-vous de purifier votre ame de ces horribles taches qui la défigurent; consacrez-la toute entière à la sainte Trinité, et dites-lui, avec saint Ignace: « Auguste » Trinité, c'est de vous que j'ai reçu mon » entendement, ma mémoire et ma vo- » lonté: je vous les consacre irrévocable- » ment. Daignez agréer mon offrande: oui, » acceptez mon entendement, et faites qu'il » ne s'applique plus qu'à contempler vos » infinies perfections, et à méditer votre » loi; acceptez ma mémoire, et faites qu'elle » ne s'occupe plus que du souvenir de vos » bienfaits, pour vous en remercier; de » vos commandemens, pour les pratiquer;

» des biens immenses que vous nous pro-
» mettez, pour les désirer. Acceptez ma vo-
» lonté, et faites qu'elle ne soit plus éprise
» que de votre divin amour, du désir de vous
» plaire et de faire votre volonté très-
» sainte. »

Voilà ce que nous devons à la sainte Trinité, pour le bienfait de notre création. Mais que ne lui devons-nous pas pour le bienfait de notre rédemption! « Seigneur,
» si je me dois tout entier à vous pour
» m'avoir créé, disoit saint Bernard, que
» ne vous dois-je pas pour m'avoir racheté,
» et pour l'avoir fait d'une manière si excel-
» lente! » Par la création, nous sommes, à la vérité, les ouvrages, les créatures de Dieu; mais par la rédemption, nous sommes devenus ses enfans, ses frères; nous participons à la nature divine, suivant l'expression de saint Pierre. O chrétiens! reconnoissez à quelle dignité vous élève votre Baptême; mais n'oubliez pas qu'elle vous impose l'obligation de vivre en vrais Chrétiens, c'est-à-dire, ennemis du monde, détachés des biens de la terre, pleins d'amour pour Dieu, de charité pour le prochain, de vigilance sur vous-mêmes, d'horreur du péché et d'amour pour la vertu. Ah! prenez garde, qu'après avoir été faits participans de la nature divine par le Baptême, vous ne vous mettiez, par une conduite criminelle, au rang des démons. Comme enfans de Dieu le Père, vous avez droit à son héritage céleste; comme frères de Jésus-Christ, vous devez

imiter ses vertus; comme temples vivans du Saint-Esprit, vous devez vivre dans la sainteté, et ne travailler que pour le ciel, où vous deviendrez une image parfaite de la très-sainte Trinité.

Si nous ne soupirons pas après ce bonheur M. F., si nous ne travaillons pas de toutes nos forces à l'acquérir, il faut que nous ayons perdu la Foi, ou du moins que cette Foi soit bien languissante en nous. Car si nous avions une Foi vive des grands biens que Dieu nous promet dans le ciel, nous serions tout de feu pour les obtenir. Ranimons donc notre Foi, et désirons ardemment de voir la très sainte Trinité, ce grand Dieu, tel qu'il est en lui-même; parce qu'en le voyant, nous lui deviendrons semblables. Est-il rien de plus désirable qu'une telle ressemblance? et cependant on n'y pense pas!

O Trinité sainte! nous ne voulons plus nous occuper que de ce bonheur; et pour nous en rendre dignes, mêlant nos voix à celles des Anges, nous vous rendrons, par avance ici-bas, tous les hommages que nous espérons vous rendre avec eux dans le ciel.

Ces esprits bienheureux qui environnent le trône de la divine Majesté, s'anéantissent continuellement en sa présence; et, le visage couvert de leurs ailes, pour n'être pas éblouis par l'éclat de la Divinité, ils s'écrient sans cesse l'un à l'autre, avec des transports ineffables d'amour et de joie: *Saint, Saint, Saint est le Dieu des armées, la terre est remplie de sa gloire.* L'Eglise, mes C. F.,

nous met les mêmes paroles à la bouche, pendant la sainte Messe : disons-les donc avec amour. On ne peut guères, en moins de mots, rendre un plus grand hommage à la sainte Trinité.

Une autre louange qui lui est encore très-agréable, est celle par laquelle l'Eglise termine tous ses psaumes : *Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.* Nous répétons souvent ces paroles ; mais les disons-nous avec tout le respect qui leur est dû? Comme toutes les louanges que nous pouvons donner à la sainte Trinité, ne sont rien auprès de ce qu'elle mérite, unissons-les avec celles qui lui ont été rendues jusqu'ici, que lui rendent continuellement, et que lui rendront jusqu'à la fin du monde, tant de milliers de justes sur la terre, tant de Saints et d'Anges dans le ciel, avec leur auguste Reine, et, surtout l'Homme-Dieu, Jésus-Christ ; et après avoir dit : Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, ajoutons avec l'Eglise : *Comme elle étoit au commencement, comme elle est maintenant et comme elle sera dans tous les siècles.*

Ne nous en tenons pas seulement à des louanges ; joignons-y les œuvres ; imitons la sainte Trinité : car l'essentiel de la religion, est d'imiter ce que nous honorons. Jésus-Christ nous ordonne *d'être parfaits, comme notre Père céleste est parfait.* La vie du Chrétien doit être une imitation de la sainte Trinité. Ainsi, comme en Dieu, il y a unité de nature et fécondité de personnes ; de même

dans notre conduite, il doit y avoir unité de vue, et fécondité de bonnes œuvres. Oui, M. F., *nous* ne devons avoir, dans toutes nos actions, *qu'une seule vue*, la gloire de Dieu; mais notre vie doit être remplie de toutes sortes de bonnes œuvres.

Pour cela, faisons désormais toutes nos actions, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. C'étoit la pratique des premiers Chrétiens : ils n'y manquoient jamais, en quelque occasion qu'ils se trouvassent. A leur exemple, commencez et finissez vos repas et toutes vos actions, au moins les principales, au nom de la Sainte Trinité. C'est pour vous y exhorter d'exemple autant que de paroles, que je termine cette Instruction comme je l'ai commencée, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, à qui soient tout honneur et toute gloire, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE-DIEU.

Sur la Procession du Saint-Sacrement.

Exulta et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tui sanctus Israel. Ville de Sion, tressaille de joie, et loue le Seigneur, parce que le Dieu d'Israel est au milieu de toi. *Isaie*, 12.

Les sentimens que le prophète Isaïe vouloit inspirer aux Israélites, qui de nous, M. F., ne les éprouve pas en ce moment?

qui de nous ne se sent pas rempli d'une sainte alégresse en cette auguste solennité, où notre Dieu, marchant au milieu de nous, daigne visiter nos places, nos rues et nos maisons? Hélas! il y a tant d'années que nous étions privés de ce bonheur! Mais, mon Dieu! vous vous êtes réconcilié avec nous; vous nous rendez vos faveurs. Ville de Sion, livre-toi donc aux transports de la joie; loue le Seigneur de toutes tes forces, car le Dieu que tu adores est au milieu de toi: *In medio tui sanctus Israel.*

O mon Sauveur! que ce jour est glorieux pour vous! qu'il est consolant pour le Chrétien qui est pénétré des vérités de sa religion! Ah! s'il est permis de goûter quelque plaisir ici-bas, c'est maintenant que je puis oublier les ennuis de mon exil. Cette terre d'esclavage va devenir l'image de la Jérusalem céleste; les fêtes du ciel vont descendre sur la terre; toutes les langues vont se délier pour publier vos bienfaits, tout genou va fléchir pour vous rendre hommage; tous vont s'empresser à rendre votre triomphe éclatant.

Il n'y a sans doute personne parmi vous dont le cœur démente ce que je dis ici. Mais n'oublions pas, M. F., que le culte extérieur sans le cœur, n'est rien; et que tout ce que nous ferons pour rendre la procession du Saint-Sacrement belle et magnifique, ne plaira à J. C., qu'autant que nous l'accompagnerons avec des dispositions saintes. Je les réduis à trois: une Foi vive, un respect

profond, et un amour tendre. Ce sujet mérite votre attention.

L'AMOUR infini de J. C. pour les hommes, éclate singulièrement dans la divine Eucharistie. Sa présence réelle dans cet auguste Sacrement, est une de ces vérités qui font nécessairement aimer notre sainte Religion. Quoi de plus doux, en effet, quoi de plus consolant, que de croire et d'adorer le Sauveur du monde, dans un Sacrement qui, le mettant sous nos yeux et entre nos mains, nous le rend presque aussi sensible qu'il l'étoit pendant sa vie mortelle? Oui, mon Sauveur, c'est votre présence réelle dans le très-saint Sacrement, qui rend nos églises si saintes et si respectables; nos cérémonies si augustes et si touchantes. C'est elle qui donne au culte extérieur des Chrétiens, cette pompeuse magnificence qui, en rappelant tour à tour vos divins mystères, annonce votre grandeur, votre gloire, vos miséricordes. Caché sous les espèces du pain et du vin, devenu l'objet sensible de nos adorations et de notre amour, vous êtes à la portée de notre foiblesse. En fixant nos regards, vous excitez notre affection. Ce pain sacré rend nos hommages plus purs, notre respect plus profond, notre piété plus tendre.

Oh! quel bonheur! quelle gloire pour les Chrétiens, de posséder la personne même de leur divin Maître, de le voir exposé sur

les Autels, venir dans leurs maisons, marcher au milieu d'eux! Quel bonheur surtout de se nourrir de sa propre chair, et de devenir une même chose avec lui! Eglise catholique! que vous êtes riche! que vos enfans sont heureux! Eh! que ferez-vous pour témoigner à Jésus-Christ votre reconnoissance?

Ce qu'elle fait, M. F.? c'est de donner à la solennité du Corps et du Sang de Jésus-Christ, tout l'éclat possible; c'est de préparer à ce Dieu Sauveur, le triomphe le plus glorieux. Nous la voyons, en ce grand jour, environnée de toute sa gloire, marcher avec pompe, et porter solennellement l'Arche de son alliance autour du camp d'Israel. O divin Jésus! vous paroissez en cette Procession, comme un Roi au milieu de ses sujets; comme un père au milieu de ses enfans; comme un Pasteur qui visite son troupeau. Les peuples vous suivant en foule, nous rappellent les jours de votre vie mortelle, lorsque vous parcouriez les villes et les campagnes, faisant du bien à tout le monde. O jour heureux pour tous ceux qui vous accompagneront avec une Foi vive! ils sont assurés d'obtenir les mêmes grâces que vous accordiez alors à ceux que la Foi conduisoit à vos pieds.

Deux aveugles entendant passer J. C. sur le chemin de Jéricho, s'écrièrent: *Jésus, fils de David, ayez pitié de nous:* Jésus-Christ s'approcha d'eux, et leur rendit la vue. Un grand pécheur, nommé *Zachée*, désirant

de voir ce divin Sauveur, et ne le pouvant à cause de sa petite taille et de la foule qui entouroit J. C., monta sur un arbre pour satisfaire son désir. Jésus-Christ l'aperçut, et pour récompenser sa Foi, il lui dit : *Zachée, hâtez-vous de descendre, parce que je veux loger aujourd'hui chez vous.* Un autre jour que cet aimable Sauveur passoit dans une rue, suivi d'une grande multitude, une femme affligée depuis douze ans d'une perte de sang, que tous les remèdes n'avoient pu arrêter, se mêle dans la foule, disant en elle-même : *Si je puis seulement toucher le bord de sa robe, je serai guérie.* Dans cette pensée, pleine de confiance, elle s'approche de J. C., elle touche avec respect la frange qui étoit au bas de sa robe, et à l'instant elle fut guérie.

Mes Frères, si nous avions la même Foi, n'en doutons pas, nous obtiendrions les mêmes miracles : car c'est ici le même Dieu, le même Jésus; son cœur est toujours animé de la même charité. *Levez-vous donc, Seigneur, vous et l'Arche que vous avez sanctifiée*, c'est-à-dire, votre Corps sacré; sortez des ténèbres où vous êtes renfermé dans vos Tabernacles; montrez-vous, et venez au milieu de votre peuple. Ah! que de malades à guérir! que de grâces à répandre! Et vous, malades, pécheurs, accourez tous. Filles de Sion, venez au-devant de l'Epoux céleste. Nation chérie entre toutes les nations, Catholiques zélés, réunissez-vous, et de concert, venez auprès de votre Dieu,

de votre charitable Sauveur ; venez voir, non le roi Salomon ceint du diadème, mais le Roi des rois, le Dieu de l'univers, couronné de splendeur et de gloire. Que depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; que depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, tous accourent, tous s'empressent à former la cour du Roi suprême ; qu'à l'aspect de sa divinité présente, tous se raniment, tous demandent avec une Foi vive, les grâces qui leur sont nécessaires.

Ici tout concourt à la rendre vive cette Foi. Le Prophète disoit : *J'ai vu le Seigneur, il étoit sur un trône élevé. Des Séraphins étoient autour du trône, et se couvroient de leurs ailes. Ils répétoient sans cesse : Saint, Saint, Saint est le Seigneur, Dieu des armées ; toute la terre est remplie de sa majesté.*

De même, M. F., les Prêtres de J. C., comme les Anges qui, dans le ciel, assistent autour du trône et devant la Majesté du Très-Haut, environnent le très-saint Sacrement. Les rues sont jonchées de fleurs, les maisons sont parées et ornées, des Autels sont dressés sur la route, d'espace en espace, pour recevoir le Seigneur, et pour lui servir, en quelque manière, de lieu de repos. Il est sous le dais, comme Souverain du ciel et de la terre ; on lui offre de l'encens, et il le reçoit comme Fils de Dieu, et Dieu lui-même. Le bruit des armes se fait entendre, et l'honore comme vainqueur du monde. Que de voix s'élèvent pour célébrer son nom ! que de cantiques de louanges !

que de bénédictions ! que d'adorations ! tout s'humilie, tout se prosterne. *Il a établi sa demeure dans le soleil, et il y paroît avec la même grâce qu'un époux qui sort de sa couche nuptiale. Il a pris son essor comme un géant pour fournir sa course, et sur son passage, il répand le feu de tous côtés, et les rayons de sa lumière.*

Oui, divin Jésus, c'est avec cet éclat, c'est avec cette majesté, que vous allez paroître au milieu de nous dans cette Procession ; mais paroissez-y avec cette bonté, avec cette miséricorde qui vous animoit dans les jours de votre vie mortelle. Charitable médecin, vous allez vous voir dans ce jour de votre triomphe, environné d'une multitude de malades que vous seul pouvez guérir. Hélas ! combien d'aveugles, je veux dire, de ces hommes qui, pleins d'intelligence pour les affaires de ce monde, ont les yeux fermés pour les choses du ciel, et pour l'affaire de leur salut ! combien de sourds, je veux dire, de ces ames insensibles, sur lesquelles les vérités les plus frappantes, mille et mille fois répétées, ne font pas plus d'impression que si elles ne les avoient jamais entendues ! combien de paralytiques, je veux dire, de ces Chrétiens lâches, mous, indifférens, qui depuis qu'ils sont sur la terre, n'ont pas encore fait un pas vers le ciel, qui vivent dans un assoupissement mortel, et ne sentent presque plus, ni le bien, ni le mal de leur ame ! Bon Jésus ! ils vont s'approcher de vous,

environner le trône de votre miséricorde ; mais auront-ils assez de Foi, pour percer les voiles respectables sous lesquels vous vous cachez, et pour vous conjurer de les guérir de leurs infirmités spirituelles ? M. F., si vous voulez attirer sur vous les regards et les bénédictions de Jésus-Christ, allez au-devant de lui avec la Foi la plus ardente, et vous ne manquerez pas d'obtenir tout ce que vous demanderez. Première disposition qu'il exige de vous dans cette auguste cérémonie, une Foi vive.... Seconde disposition, un respect profond.

Tapisser les rues, faire des reposoirs, jeter des fleurs sur le passage de J. C., ce sont des hommages dus à sa majesté divine ; mais ce n'est pas assez. Les Bethsamites, lorsque l'Arche passa sur leurs terres, ne montrèrent ni moins de zèle, ni moins d'empressement. Dès qu'ils l'aperçurent, ils sortirent de leurs maisons, ils accoururent au-devant d'elle, ils s'empressèrent de couper du bois pour les sacrifices ; et cependant, cinquante mille d'entr'eux furent frappés de mort, seulement pour l'avoir regardée avec trop de curiosité.

Ah ! Chrétiens, si Dieu exigeoit tant de respect pour l'Arche de son ancienne alliance, où il ne faisoit que rendre ses oracles, quel respect ne doit-il pas exiger pour l'Arche de l'alliance nouvelle, qui n'est rien moins que son corps et son sang, et qui renferme toute

la plénitude de la Divinité ! S'il punit si sévèrement ceux qui commirent une si légère irrévérence envers la première Arche, quels châtimens n'infligera-t-il pas à ceux qui profaneroient la seconde par la dissipation et la légèreté, et qui oseroient la regarder sans piété ni recueillement ! Que seroit-ce surtout, si l'on osoit marcher à sa suite, l'ame souillée par le péché, le cœur attaché au péché, sans douleur d'avoir offensé Dieu, sans désir de se réconcilier avec lui ? Hélas ! cependant, combien qui assistent à cette auguste cérémonie dans cette malheureuse disposition ! Aveugles, que faites-vous ? vous insultez à la sainteté de J. C. ! Quoi ! tandis que votre Dieu est porté entre les mains de ses Ministres, vous portez le péché dans votre cœur ! tandis qu'il voile sa majesté, pour se rapprocher de vous, et vous combler de ses bienfaits, vous, sous l'apparence d'un enfant de Dieu, vous êtes réellement l'esclave du démon, et dans cet état, vous osez marcher à côté de J. C. ! Ah ! vous aurez beau fléchir le genou, et courber la tête pendant qu'il s'élèvera pour bénir son peuple, ses regards pénétrans perceront jusqu'au fond de votre cœur, il en découvrira toute la corruption. Je vous le demande, de quel œil pourroit-il vous regarder ? Au lieu de ses bénédictions, ne vous chargera-t-il pas de tout le poids de ses anathèmes ? Purifiez donc votre cœur de tout ce qui peut le souiller ; renoncez sincèrement à toute affection au péché ; ne paroissez à la Pro-

cession du Roi des Justes, qu'avec les sentimens d'un pénitent qui, connoissant son malheur, et désirant véritablement d'en être délivré, s'écrie, comme le lépreux de l'Evangile : *Seigneur, si vous voulez, il ne tient qu'à vous de me guérir ; Jésus, mon Sauveur, ayez pitié de moi.*

Charitable Sauveur ! en passant auprès de ces pécheurs, faites-leur entendre votre voix, et reprochez-leur l'aveuglement de leur esprit, la corruption de leur cœur, le déréglement de leur vie. Lorsque vous passerez auprès de cet impudique, reprochez-lui ces excès honteux, qu'il a soin de cacher aux yeux des hommes, et qu'il ne rougit pas de commettre en la présence de Dieu. Lorsque vous passerez à côté de cette langue médisante, reprochez-lui tous les désordres qu'elle a causés. Lorsque vous serez à côté de cet ivrogne, faites-lui sentir combien il vous offense, et montrez-lui les maux que son intempérance produit dans sa famille. Parlez encore à ces prétendus Chrétiens qui viennent à la Messe, et ne font point de Pâques ; qui disent chaque jour dans leur prière, qu'ils se confesseront au plus tôt, et qui ne se confessent jamais. Ah ! je vous en conjure, jetez un regard de miséricorde sur tous ces pécheurs ; touchez, changez leur cœur, et qu'ils ne marchent à votre suite, qu'avec le respect et la piété due à votre infinie Majesté. Faites aussi qu'ils vous suivent, comme des enfans suivent leur père, c'est-à-dire, avec l'amour le plus

tendre et le plus durable. C'est la troisième disposition qu'on doit apporter à l'auguste cérémonie de la Procession du corps et du sang de Jésus-Christ.

Représentez-vous, M. F., un grand Roi qui, sortant de son palais où il veille continuellement aux besoins et au bonheur de ses sujets, se montre publiquement, pour goûter la satisfaction de recevoir des marques solennelles de cette tendresse qui unit les cœurs des sujets et du Monarque, qui fait la gloire du Monarque, et la félicité des sujets. Les acclamations de joie d'une part, les libéralités et la magnificence de l'autre, ont alors je ne sais quoi de plus vif et de plus touchant qui réveille, dans le cœur du peuple, l'amour qu'il doit à son Prince, et dans le cœur du Prince, l'amour dont il est rempli pour son peuple.

O bon Jésus! vous nous aimez dans tous les temps, et vous êtes dans tous les temps le meilleur et le plus tendre des pères, comme aussi vos fidèles enfans sont toujours embrasés du feu de votre amour; mais il semble que ce feu divin prenne de nouvelles forces et jette des flammes plus ardentes, lorsque vous paroissez dans nos Processions avec cet appareil majestueux, porté sur le trône de votre gloire. Tel autrefois Salomon paroissoit sur un trône d'ivoire, au milieu de son peuple dont il faisoit l'admiration et les délices. Eh! mes Frères, ne vous sem-

ble-t-il pas que, dans cette circonstance, ce Dieu de bonté élève la voix, et crie à tous les mortels : *Mes délices sont d'habiter avec les enfans des hommes : voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles !* Comment pourrions-nous entendre un langage si aimable, voir des marques si sensibles de l'amour de Dieu pour nous, sans nous sentir embrasés d'amour pour lui ?

Deux Disciples de Jésus-Christ, l'ayant rencontré sur le chemin d'Emmaüs, après sa résurrection, marchoient et s'entretenoient avec lui sans le connoître ; leurs yeux s'étant ouverts ensuite, pendant qu'il mangeoit avec eux, ils le reconnurent ; mais le Sauveur ayant aussitôt disparu : *Comment*, se dirent-ils l'un à l'autre, *comment avons-nous pu le méconnoître ? Notre cœur n'étoit-il pas embrasé lorsqu'il nous parloit dans le chemin, et qu'il nous expliquoit les Ecritures ?*

Mes Frères, nous allons marcher à la suite de J. C., comme les Disciples d'Emmaüs ; il ne tiendra qu'à nous de converser avec lui, et d'entendre ses divines paroles. Ah ! que son langage est doux ! que sa conversation a de charmes ! écoutons-le avec attention ; soyons fidèles à ses ordres : répondons à ses salutaires impressions : car, mes Frères, pensons-y, un jour viendra où ce Dieu puissant paroîtra au milieu de nous, non plus dans cet état d'anéantissement où son amour le retient caché entre les mains de ses Prêtres ; mais assis sur une nuée éclatante, revêtu de toute sa puissance, de toute sa majesté. Il pa-

roîtra alors, non plus pour offrir aux pécheurs les richesses de sa miséricorde, mais pour leur faire sentir les rigueurs de sa justice, pour se venger de leurs mépris, de tant d'irrévérences et d'infâmes impiétés qu'il souffre aujourd'hui avec une patience aussi admirable, que son amour est incompréhensible.

Pour vous, ames fidèles, cette solennité, cette cérémonie, ne seront point inutiles à votre égard; vous y serez conduites par une Foi vive; vous y assisterez avec une décence, une gravité, une modestie, un recueillement, une piété capables de toucher les cœurs endurcis, et d'inspirer à tous vos frères la crainte et l'amour qu'ils doivent à leur Dieu. Vous éprouverez alors une joie pareille à celle dont le Prophète-Roi fut transporté, à la vue de l'Arche d'Alliance; ah! ses transports ne furent si vifs, que parce qu'il voyoit en esprit, celui dont l'Arche n'étoit que la figure. Eclairé d'une lumière surnaturelle, il apercevoit à travers ces ombres, le jour et le triomphe du Fils de l'Eternel; il le voyoit, et ses entrailles étoient émues, son cœur s'enflammoit, il tressailloit de joie. Vous ne vous en tiendrez pas là; en suivant J. C., vous aurez soin de lui faire réparation de tous les péchés qui ont été commis dans les lieux où il sera porté en triomphe; vous le dédommagerez par votre ferveur, de l'indifférence des mauvais Chrétiens, et vous confondrez par vos louanges, les blasphèmes de l'impie.

Profitez de toutes les grâces que l'Eglise va vous prodiguer pendant cette Octave. As-

sistez chaque jour à la sainte Messe ; recevez matin et soir la bénédiction de Notre-Seigneur ; consacrez une partie de la journée à vous entretenir avec lui, aux pieds de son auguste Sacrement. Ne manquez pas surtout, de faire pendant cette Octave, une communion si fervente, qu'elle puisse réparer toutes celles que vous avez mal faites jusqu'à présent. Si vous êtes fidèles à ces pratiques, cette fête attirera sur vous les plus abondantes bénédictions, et procurera à Jésus-Christ beaucoup d'honneur et de gloire.

Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

LE DIMANCHE AVANT LA FÊTE DU SACRÉ COEUR.

Nous célébrerons, Dimanche prochain, la fête du sacré Cœur de Jésus. L'Eglise l'a établie pour nous rappeler l'amour immense de J. C. envers nous : amour qu'il nous a témoigné, surtout en nous laissant son divin Cœur dans le très-saint Sacrement ; et pour nous engager à réparer, autant qu'il est en nous, les outrages que les hommes lui font par leur ingratitude, et par leurs sacriléges.

Afin d'entrer dans l'esprit de cette fête, nous tâcherons, M. F., de nous exciter à un amour ardent et sincère envers Jésus-Christ, qui nous a tant aimés. Nous emploirons ce saint jour à lui faire réparation et amende

honorable de tous les outrages que lui font la plupart des hommes, par leur froideur pour lui, par les irrévérences qu'ils commettent en sa sainte maison ; par leur négligence à s'approcher du Sacrement de son amour, et par les profanations qu'on en fait. Nous nous efforcerons de l'en dédommager par une communion fervente, que je vous exhorte à faire en ce saint jour ; nous renouvellerons la consécration que nous lui avons faite de nos personnes, et nous nous appliquerons à imiter les vertus de ce divin cœur, spécialement sa douceur et son humilité. Je vous exhorte tous à vous dévouer à ce cœur sacré, en entrant dans sa Confrérie.

OUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

POUR LA FÊTE DU SACRÉ CŒUR.

Sur le Mystère.

Erit cor meum ibi cunctis diebus. Mon cœur sera toujours là. *III. Rois*, 9.

Lorsque les grands de la terre viennent à mourir, et qu'ils marquent leur dernière volonté, ils lèguent leur cœur à ceux qui leur ont été les plus chers. Par là, il arrive que la mort même n'est pas capable de les séparer de ceux qu'ils ont tendrement

aimés. Voilà, M. F., ce que J. C. a fait pour nous. Il nous avoit aimés durant sa vie ; il veut nous aimer jusqu'à la fin, en nous léguant son cœur. Au moment de sa mort, il nous dit : Mes chers enfans, il faut que je retourne à mon Père, mais je ne vous quitterai pas pour cela ; je vous laisse mon cœur ; il sera avec vous sur la terre, jusqu'à la consommation des siècles : *Erit cor, etc.* Quel gage plus cher et plus précieux pourrois-je vous donner de mon amour et de ma tendresse ?

Non, mes Frères : J. C. ne pouvoit nous donner un gage plus grand de son amour, que de nous laisser son cœur. Car on ne peut porter l'amour plus loin, que de se donner soi-même à ceux que l'on aime ; c'est là l'excès de l'amour. Mais, après un amour si excessif de sa part, ce Dieu Sauveur n'a-t-il pas droit d'attendre, de la nôtre, un amour réciproque ? Cependant, il n'en reçoit que des ingratitudes. Oh ! quels cœurs sont donc les nôtres !

Appliquons-nous aujourd'hui, M. F., à connoître J. C. et à nous connoître nous-mêmes. Considérons quel est l'amour de son cœur pour nous, et quelle est notre ingratitude envers lui. Rien de plus propre que cette considération, à nous inspirer une véritable dévotion envers ce divin Cœur ; dévotion qui consiste en un esprit d'amour et de réparation.

Divin Jésus, animez toutes mes paroles du feu de votre amour, et embrasez-en

tous les cœurs, afin que nous soyons tous les dignes enfans de votre cœur.

« Si un grand Roi, dit S. Bernard, pour témoigner son amour à un pauvre berger, venoit habiter sa misérable cabane, afin que ce pauvre berger pût s'entretenir familièrement avec lui, et lui exposer tous ses besoins, oh! quel amour! vous écrieriez-vous. Mais que seroit-ce, si ce Roi, non content de s'abaisser jusque-là, vouloit, pour s'unir plus étroitement à ce berger, devenir sa propre nourriture? ne seroit-ce pas le comble de la tendresse, et ce que l'on ne verra jamais parmi les hommes? » Voilà néanmoins ce que l'amour du cœur de Jésus pour nous, lui a fait faire. Cet amour le porte à rester toujours dans le Saint-Sacrement, afin d'être toujours avec nous. Il le porte jusqu'à devenir notre nourriture dans la sainte Communion. Quel amour! quelle tendresse!

Oui, Chrétiens, vous le savez, J. C. est véritablement présent dans le Saint-Sacrement. Il y demeure sans cesse, afin que nous puissions, à toute heure, approcher de lui, converser avec lui, lui exposer nos besoins, recevoir ses grâces et ses bienfaits. Du fond de ce tabernacle, où il réside, il ne cesse de nous dire : *Venez à moi*, mes chers enfans, venez, et ne craignez rien. Le trône où je suis assis, n'est pas comme celui des rois de la terre, entouré de gardes qui vous en interdisent l'accès. Les Anges

qui m'environnent, au lieu de vous en éloigner, se feront un plaisir de vous y conduire. Venez donc avec confiance ; je suis votre maître, je vous instruirai ; je suis votre père, je vous nourrirai ; je suis votre Dieu, je vous comblerai de toutes sortes de grâces. Venez tous, qui que vous soyez ; venez, malades, je vous guérirai ; venez, affligés, je vous consolerai ; venez, pauvres, je vous enrichirai ; pécheurs, venez, je vous pardonnerai : *Venite ad me, omnes.*

Quelles tendres, quelles pressantes invitations, M. F.! Mais pourquoi tant d'instances, pourquoi tant d'ardeur de la part de J. C., pour nous appeler auprès de lui ? Ah! c'est pour nous combler de ses biens. Touché de notre indigence et de nos misères, il veut, ce Roi du ciel, habiter parmi nous, afin de nous enrichir de ses trésors ; il nous ouvre son cœur, afin que nous y puisions toutes les grâces dont nous avons besoin. Oh ! quel amour ! en peut-il être de plus grand?

Il n'est pas permis à tout le monde de parler aux Rois de la terre ; ce qu'on peut tout au plus espérer, c'est de leur faire parler par quelqu'un de leurs favoris. O Roi du ciel ! on n'a pas besoin de ce secours pour aller à vous. Vous êtes toujours prêt à donner audience à tous sans distinction, dans le Sacrement où vous résidez. Quiconque veut vous parler, vous y trouve toujours, et peut s'entretenir seul à seul avec vous. Les Rois ne donnent audience qu'à certains jours ; pour

pour vous, ô Roi des rois, vous la donnez jour et nuit, toutes les fois que nous vous la demandons. Vous faites plus, Seigneur, vous vous donnez vous-même en nourriture à ceux qui vous aiment.

Jésus-Christ sur la terre cacha sa divinité, sous l'ombre de la nature humaine, pour qu'on ne craignît point d'en approcher. Dans le très-saint Sacrement, ce divin Soleil s'éclipse, pour ainsi dire, de peur d'éblouir nos yeux mortels par l'éclat de sa gloire. Il y cache non-seulement sa divinité, mais encore son humanité, sous les apparences du pain, pour qu'on ne craigne pas de s'en nourrir. *N*'est-ce pas là porter l'amour jusqu'à l'excès? l'esprit de l'homme pouvoit-il désirer, imaginer même un si grand prodige? auroit-il osé demander à J. C. de nous permettre de nous nourrir de sa chair et de son sang, pour nous unir plus étroitement à lui? Eh bien! M. F., ce que nous n'aurions pas osé demander, ce que nous n'aurions pas osé souhaiter, ce que nous n'aurions pas même osé penser, l'aimable Cœur de Jésus l'a fait dans la divine Eucharistie. Oh! quel excès d'amour! ô prodige infiniment au-dessus de toutes nos admirations! *Un vil esclave a le bonheur de se nourrir de la chair de son Seigneur et de son Dieu!* Autrefois Dieu nourrit les Israélites d'une manne miraculeuse : aujourd'hui, il fait bien davantage pour nous, il nous donne sa chair et son sang pour nourriture, il s'unit substantiellement à nous; union ineffable, qui nous

transforme en J. C., qui nous fait participer à la nature divine, et qui nous rend, pour ainsi dire, des dieux : *Vos dii estis !* Voilà jusqu'où va l'amour de J. C. pour nous. Il nous a donc aimés jusqu'à l'excès. Hélas ! cependant nous ne payons cet amour excessif, que par un excès d'ingratitude. Vous allez en convenir.

SAINTE Catherine de Sienne, étonnée du prodigieux amour que Dieu a pour les hommes, et du peu de reconnoissance que les hommes ont pour Dieu, s'écrioit un jour : Hélas ! l'amour n'est pas aimé : *amor non amatur*. M. F., à la vue de l'ingratitude de la plupart des hommes envers le cœur de Jésus au Saint-Sacrement, ne devons-nous pas nous écrier comme cette Sainte : L'amour n'est pas aimé? Nous devons aller plus loin, et dire : L'amour est négligé, méprisé, outragé. Car non-seulement on ne rend pas au Cœur de Jésus amour pour amour dans l'Eucharistie ; mais on n'y répond que par la plus noire ingratitude ; ingratitude envers le Cœur de Jésus, résidant sur nos Autels ; ingratitude envers le Cœur de Jésus, se donnant à nous dans la communion.... Suivez-moi.

Si c'est être ingrat que d'oublier les bienfaits, que doit-on penser de ceux qui, après les avoir reçus, non contens de ne pas s'en souvenir, vont jusqu'à nier absolument qu'ils les aient reçus ? C'est là sans doute le comble de l'ingratitude. Voilà néanmoins ce qu'ont

fait les hérétiques du seizième siècle, et les apostats du nôtre. J. C. a dit du pain consacré : *Ceci est mon corps ;* et les malheureux ont dit que ce n'étoit pas son corps ; et, en conséquence de cette incrédulité, ils ont profané ce corps adorable, égorgé ses Prêtres, renversé ses Autels. Quelle horreur ! quel attentat !

A la vérité, les Catholiques ne se portent pas à ces excès. Convaincus de la présence réelle de J. C. dans le Saint-Sacrement, ils ont horreur des blasphèmes que les hérétiques et les apostats ont vomis contre cette vérité si consolante. Mais, mon Dieu ! cette Foi dont ils font profession publique, est-elle assez vive pour leur inspirer tout le respect et l'amour qui sont dus à ce mystère ?

Je ne sais, M. C. F., si la froideur et le mépris dont nous usons à son égard, ne sont pas, en quelque sorte, plus criminels, que la profanation qu'en ont faite les hérétiques. Car enfin, s'ils eussent cru J. C. présent dans l'Eucharistie, ils n'eussent pas commis toutes les indignités que nous leur reprochons. En voyant notre indifférence pour cet auguste Sacrement, ne pourroient-ils pas nous dire à leur tour : Si nous étions persuadés que J. C. fût dans nos temples, à peine pourrions-nous en sortir, et tout le temps que nous y serions, nous l'emploîrions à lui rendre nos plus profonds hommages ; au lieu que vous, vous ne semblez croire qu'il est dans vos églises, que pour le mé-

priser, en le laissant seul, ou pour l'insulter par vos immodesties en sa présence.

Aimable Sauveur! après tant de miracles opérés pour rester avec nous, deviez-vous vous attendre à une si grande indifférence? Ah! l'amour n'est pas aimé : *Amor non amatur.* Hommes ingrats! est-il possible qu'un Dieu soit au milieu de vous, qu'il vous appelle à lui avec tant d'instance, avec tant de tendresse, et que vous refusiez de venir le visiter? Quoi! vous demeurez près de lui; vous n'avez que quelque pas à faire pour venir dans sa sainte maison; et vous passez des jours, des semaines entières, sans le visiter! vous avez tant de momens dont vous pouvez disposer, et vous n'en profitez pas pour venir dans la compagnie des Anges adorer avec eux le Dieu du ciel et de la terre!

On y vient, il est vrai, les Dimanches et les Fêtes : mais alors, comment se tient-on en sa présence? que lui dit-on? que fait-on, pour lui rendre le respect, l'amour et l'adoration qui lui sont dus? Hélás! dans la plupart, quelle légèreté, quelle dissipation! que d'immodesties! que d'irrévérences! On tourne la tête de côté et d'autre; on ne songe presque point qu'on est en présence de celui devant qui les Anges même tremblent. N'y en a-t-il pas alors qui s'occupent à fixer les objets criminels de leurs passions, à entretenir leur esprit de mauvaises pensées? Telle est la conduite d'un grand nombre de chrétiens, lorsqu'ils sont devant le Saint-

Sacrement. Quelle impiété! quelle ingratitude!

Et cette ingratitude, ne l'a-t-on pas encore envers le Cœur de Jésus se donnant à nous dans la sainte Communion? J. C. s'en plaint lui-même dans l'Evangile. Il s'y représente sous la figure d'un homme qui, ayant préparé un grand repas, eut le chagrin de voir que ceux qu'il avoit invités, alléguoient différens prétextes pour ne pas s'y rendre. Cet homme, dit l'Evangile, fut contraint d'envoyer ses serviteurs dans les places publiques, chercher les pauvres et les infirmes, pour remplir la salle du festin. Encore parmi ceux-ci y en eut-il plusieurs qu'il fallut obliger comme par force à y entrer. Sainte Epouse du Fils de Dieu, à quoi vous a réduite l'insensibilité de vos enfans! Autrefois vous aviez la consolation de les voir tous les jours à votre Table, s'empresser d'y recevoir le pain du ciel. Maintenant ils s'en éloignent pendant des années entières: en vain les invitez-vous à s'en approcher souvent; insensibles à vos invitations, et sourds même à vos menaces, il en est qui aiment mieux encourir votre indignation, que de se résoudre à manger cette divine nourriture. O tendre mère! n'avez-vous pas raison de vous écrier: Hélas! l'amour de Jésus dans ce mystère n'est pas aimé.

Il est vrai qu'aux grandes solennités, on voit encore plusieurs chrétiens s'approcher de la sainte Table, et que parmi ceux qui communient, il se trouve des ames justes

dont la ferveur dédommage, en quelque façon, le Cœur de Jésus, de l'indifférence et du mépris des lâches serviteurs. Mais aussi, combien y en a-t-il dont les communions sont de nouveaux outrages pour ce divin Sauveur!

Ah! M. F., c'est ici qu'il me faudroit des paroles toutes de feu, pour exprimer une partie des indignités qui se commettent tous les jours envers le sacré Cœur de Jésus, dans la sainte Communion; ou plutôt, c'est ici que je devrois garder un profond silence, et ne m'exprimer que par des pleurs. Oui, divin Sauveur, nous devrions pleurer avec des larmes de sang les profanations qui se sont faites, et qui se font tous les jours, de votre corps adorable. Judas le profana au moment même où vous instituâtes cet ineffable mystère de votre amour. Mais, combien n'a-t-il pas eu depuis, et combien n'a-t-il pas encore d'imitateurs. Combien qui osent approcher de la sainte Table, la conscience souillée de péchés qu'ils ont cachés en confession! combien qui en approchent sans les dispositions requises! combien d'impudiques qui placent le Saint des saints dans un cœur corrompu! combien d'autres....... Mais n'en disons pas davantage: voilà bien assez d'ingratitudes dévoilées envers le Cœur de Jésus dans la sainte Communion, pour dire, en gémissant, que l'amour qu'il nous y témoigne, non-seulement n'est pas aimé, mais qu'il est horriblement outragé.

Vous les voyez, Esprits bienheureux, ces

outrages, et vous n'en tirez pas vengeance! Ah! qu'il paroît bien que vous êtes les ministres du Dieu d'amour! les gardes d'un roi de la terre écraseroient ceux qui oseroient commettre à son égard la moindre des insultes qu'on commet tous les jours envers le Cœur de Jésus: mais vous, au lieu de punir les crimes dont vous êtes témoins, vous vous contentez de les réparer par de continuelles adorations. Souffrez que nous nous unissions à vous, pour réparer les outrages que l'on fait à ce divin Cœur.

C'est notre devoir, M. C. F.; nous le devons en qualité de Chrétiens, et plus spécialement encore à cause de notre consécration au Cœur de Jésus. Mais quelle réparation pourrons-nous lui faire?

Premièrement, il faut lui rendre de fréquentes visites et des adorations respectueuses, pour dédommager ce divin Cœur de l'abandon où la plupart des Chrétiens le laissent dans son auguste Sacrement: il faut l'y visiter souvent, et pour réparer les irrévérences qu'on commet en sa présence, il faut nous tenir devant lui, dans le plus profond respect. Ah! Seigneur! devons-nous lui dire avec une sainte confusion, que je suis affligé de voir qu'on vous laisse seul, en tant d'églises du monde, et que je souhaiterois, pour réparer ce délaissement, pouvoir me trouver tout à la fois en tous les lieux où l'on vous abandonne! Mais ce que je ne puis faire par moi-même, ô mon Dieu! souffrez que je le fasse par autrui; souffrez

que je m'unisse aux adorations qui vous y sont rendues par les Anges. Car, M. F., il y a, devant toutes les hosties consacrées, une multitude d'Esprits bienheureux occupés sans cesse à y rendre à J. C. les plus parfaits hommages, et à y chanter ses louanges.

Secondement, pour réparer l'indifférence que tant de Chrétiens ont pour la sainte communion, et les profanations de ceux qui communient en mauvais état, il faut communier souvent, et communier toujours dans de saintes dispositions. Par la communion fréquente, nous dédommagerons le Cœur de Jésus du dégoût que tant de personnes semblent avoir pour cette sainte nourriture: et par la ferveur de nos communions, nous le dédommagerons des outrages que lui font ceux qui reçoivent ce pain céleste, dans un cœur souillé par le péché. C'est pour cette fin que l'Eglise a institué la fête du Sacré Cœur, et tel est l'objet de cette dévotion. Employons donc ce grand jour à faire au Cœur de Jésus réparation et amende honorable de tous les outrages qu'on lui fait; embrassons cette dévotion qui lui est si agréable; mais, surtout, soyons fidèles à en observer les obligations, dont la principale est de travailler à réformer nos cœurs, et à les rendre semblables au divin Cœur de Jésus.

Aimable Sauveur, accordez-nous cette grâce; nous vous en supplions, rendez nos cœurs semblables au vôtre. Nous nous étions déjà consacrés à vous: aujourd'hui nous re-

renouvelons notre consécration avec le plus vif empressement. Oui, tout ce que nous avons, nous vous le donnons sans réserve. Nous vous offrons cette église, préservez-la de toute profanation, restez-y jusqu'à la consommation des siècles. Nous vous offrons cette paroisse; soyez-en à jamais le Pasteur. Nous vous offrons toutes nos familles, soyez-en vous-même le père; nous vous consacrons nos personnes, qu'elles soient à vous irrévocablement. Daignez agréer notre offrande, et comblez-nous de vos bienfaits. Convertissez les pécheurs, faites persévérer les justes, consolez les affligés, soulagez les infirmes, assistez les mourans. Faites, ô divin Cœur! qu'en vous aimant sincèrement, qu'en vous servant fidèlement sur la terre, nous ayons tous le bonheur de vous être réunis dans le ciel. Ainsi soit-il.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'obligation d'assister à la Messe paroissiale.

Docebat de naviculâ turbas. Jésus-Christ enseignoit le peuple de dessus la barque. *S. Luc*, 5.

La barque de S. Pierre, d'où J. C. enseignoit le peuple, étoit la figure de l'Eglise Catholique, d'où ce divin Sauveur enseigne

toutes les nations, par le ministère des Pasteurs qu'il a établis, et dont le successeur de S. Pierre est le chef visible. Ces paroles, que nous appliquons à l'Eglise universelle, hors de laquelle il n'y a ni vérité, ni salut, peuvent s'appliquer dans le même sens à toutes les églises particulières, et à chacun des Pasteurs qui les gouvernent. De sorte qu'on peut dire de chaque Evêque uni au Pape, dans son Diocèse, de chaque Curé uni à son Evêque, dans sa paroisse, ce que l'Evangile dit aujourd'hui de J. C., qu'il enseignoit le peuple de dessus la barque.

Il suit de là, M. F., que comme chaque Pasteur est indispensablement obligé de paître et de conduire la portion du troupeau confiée à ses soins; de même, chaque fidèle doit s'attacher à son église, et suivre le Pasteur qui est chargé de la gouverner; ou, si vous voulez que je parle plus clairement, de même que tout Curé doit veiller sur ses Paroissiens, les instruire, leur administrer les Sacremens; ainsi, tout paroissien doit se rendre assidu à son église paroissiale, comme une brebis à son bercail, et ne pas aller, sans une cause légitime, dans des églises étrangères, aux jours et à l'heure de l'Office paroissial, parce qu'il n'a rien de commun avec ces églises, et qu'il ne peut y être regardé que comme un étranger. Voilà, M. F., ce que j'ai à vous dire aujourd'hui. Je vais vous apprendre à connoître et à aimer votre paroisse, vous montrer l'obligation où vous êtes d'assister aux exercices qui s'y font,

et nommément à la Messe paroissiale ; su
important, sur lequel le relâchement et
abus ne sont que trop communs. Daign
m'écouter avec attention.

Il y a une grande différence, M. F., ent
votre église paroissiale et les autres églisе
quoique dans celle-ci on serve le mêı
Dieu, on y offre le même sacrifice, on y fai
les mêmes prières. Car c'est dans cette égl
que vous êtes nés en J. C., que vous av
sucé le lait de la divine doctrine. C'est da
cette église que vos Pasteurs vous rompe
le pain de la parole de Dieu, et que vo
devez manger l'Agneau pascal. C'est à ce
église que vous demanderez les derniers S
cremens, et que votre corps doit être pı
senté avant d'être mis dans le tombea
L'église paroissiale est donc la vraie mais
des Fidèles, en qualité de paroissiens, et
ont un droit acquis sur tous les biens spi
tuels dont elle est remplie : droit aux Sacı
mens qu'on y administre ; droit aux instru
tions qu'on y entend ; droit aux prières qu'
y fait ; droit à toutes les grâces qu'on y di
tribue. Et vous sentez, M. F., que tout ce
ne doit point s'appliquer aux autres église
où l'on ne vous doit rien, et où vous n'av
aucun droit à prétendre.

Ne croyez donc pas, M. C. P., que
soit pour vous une chose indifférente, d'a
sister les jours de Dimanches et de Fêtes
la sainte Messe en cette église ou da

d'autres. C'est un abus intolérable, que d'aller ces jours-là, sous de légers prétextes d'intérêt temporel ou de divertissement, à la sainte Messe dans d'autres paroisses. L'Eglise vous fait une loi étroite d'assister à celle qui se célèbre dans la vôtre, je veux dire, à la Messe solennelle. Cette loi est aussi ancienne que l'Eglise : elle a toujours été en vigueur; et il n'y a que la nécessité qui puisse vous en dispenser.

Nous lisons dans les Actes des Apôtres, que le premier jour de la semaine, qui est le Dimanche, les Fidèles s'assembloient pour la fraction du pain, c'est-à-dire, pour offrir la divine Victime et y participer. Tous les Ouvrages qui nous restent des premiers siècles, nous parlent des saints Mystères célébrés le Dimanche. Et quels étoient ces Mystères? c'étoit la Messe solennelle célébrée par le Pasteur : il n'y en avoit point d'autre. Dans la suite, on a permis les Messes privées pour procurer aux Fidèles qui n'avoient pu assister à la Messe solennelle, la consolation d'entendre du moins une Messe basse. Mais dès lors, l'Eglise n'a cessé de rappeler aux Fidèles qu'ils *étoient tenus* d'assister à la Messe paroissiale; et voyant la négligence de plusieurs à remplir ce devoir, elle a menacé d'excommunication ceux qui s'en absenteroient trois Dimanches consécutifs, sans une raison légitime. Il faut donc que l'Eglise regarde ce devoir comme grave et important, puisqu'elle menace des peines les plus sévères, ceux qui le négligent.

Toutes sortes de raisons nous prouvent la sagesse de cette loi. Chaque paroisse est une famille, dont le Pasteur est le Chef et le Père : n'est-il pas dans l'ordre que tous ceux qui la composent, se réunissent avec leur Chef, les jours que le Seigneur s'est consacrés, pour lui rendre le tribut d'adoration et de sacrifice qu'ils lui doivent? D'un autre côté : « Quoi de plus puissant pour porter Dieu » à exaucer nos prières, dit S. Athanase, » que la réunion de tout un peuple animé » d'un même esprit? Car si, selon la pro- » messe du Sauveur, deux personnes unies » ensemble obtiennent de Dieu tout ce » qu'elles demandent, que sera-ce lorsque » d'un peuple nombreux, assemblé avec le » Pasteur que la Providence a chargé de » leur conduite, il se forme une seule voix, » qui réponde *Amen* aux prières du Prê- » tre! »

Une autre raison, c'est l'édification et l'utilité que les fidèles reçoivent de la Messe paroissiale ; car c'est à cette Messe que le Prêtre, après avoir purifié l'eau par les prières et les exorcismes de l'Eglise, en fait l'aspersion sur le peuple, pour le disposer à recevoir le fruit du sang de J. C., qui va couler pendant le saint Sacrifice pour l'expiation des péchés. C'est à cette Messe que l'on distribue le pain bénit aux fidèles pour leur rappeler qu'ils sont tous les enfans d'un même Père, invités à la même table, nourris du même pain céleste, dont le pain bénit n'est que la figure, et que ne faisant tous

qu'un même corps, ils sont les membres les uns des autres, et ne doivent faire par conséquent qu'un cœur et qu'une ame. C'est à la Messe paroissiale que le Pasteur entouré de ses ouailles, leur fait entendre sa voix : il leur parle comme un père à ses enfans ; il entre dans le détail de leurs besoins et de leurs foiblesses, parce qu'il les connoît ; et Dieu attache à ses paroles une vertu particulière. C'est à la Messe paroissiale qu'on annonce les Vigiles, les Jeûnes, les Fêtes de la semaine et toutes les autres ordonnances de l'Eglise : ce qui est nécessaire à une infinité de gens, qui sans cela, seroient exposés à commettre des péchés que leur ignorance ne peut excuser. Enfin, il n'y a personne qui ne convienne, que celui qui désire d'assister à la Messe dans l'esprit de l'Eglise, c'est-à-dire, de se nourrir de la parole de Dieu qu'on y prêche, d'entrer dans l'esprit des saints cantiques qu'on y chante, et des prières que le Prêtre prononce au nom des assistans et de toute l'Eglise, ne trouve plus de facilité pour cela à la Grand'Messe, qu'à la Messe basse, parce que beaucoup de choses y sont chantées ou lues à haute voix.

D'où vient donc cependant que beaucoup de gens préfèrent la Messe basse ? C'est par indévotion, et afin d'être plutôt débarrassés d'un devoir de religion qu'ils n'aiment pas, et dont ils ne s'acquittent que par coutume ou par respect humain ; c'est par esprit d'intérêt ou de libertinage, afin d'avoir plus de

temps à donner à leurs affaires temporelles ou à leurs plaisirs. Ah! mon C. P., vous qui, par quelqu'un de ces motifs, négligez de venir à la Messe paroissiale, pensez-vous combien vous vous rendez coupable? Vous manquez à Dieu qui vous ordonne d'y assister; à votre Pasteur qui vous y appelle; à vos frères qui se scandalisent de ne pas vous y voir; et à vous-même, en vous privant des bénédictions que Dieu se plaît à répandre sur une paroisse, lorsque tous ceux qui la composent, réunissent leurs voix et leurs prières, pour implorer sa miséricorde et apaiser sa justice. Vous manquez donc tout à la fois à Dieu, à son Eglise, à ses Ministres, à votre prochain et à vous-même.

Mais, pour vous faire sentir davantage la grièveté de votre péché, je fais une supposition : si, au lieu de vous exhorter, comme je le fais, à remplir les devoirs d'un bon et fidèle paroissien, en venant assidûment à tous les exercices que nous faisons ici, les saints jours de Dimanches et de Fêtes, je vous disois, au contraire, que rien ne vous y oblige; que vous pouvez vous en absenter en toute sûreté de conscience; qu'il est parfaitement égal que vous assistiez à la Messe paroissiale ou à une Messe basse; si, changeant tout à coup de langage, je vous disois : Ne vous gênez point; quand même vous ne viendriez que quelquefois à la Messe de paroisse, cela ne doit point vous inquiéter; il est permis à chacun de chercher ses commodités, et vous faites bien de chercher les

vôtres. Cette Messe paroissiale est trop longue ; elle se dit d'ailleurs à une heure trop incommode ; laissez donc dire tous ceux qui voudroient vous donner des scrupules sur cet article. Il est vrai que les Conciles ordonnent d'assister à la Messe paroissiale ; que plusieurs même ont menacé d'excommunication, quiconque s'en absenteroit trois Dimanches consécutifs ; que tous les Rituels et les Statuts de tous les Diocèses, ne recommandent rien tant aux Curés, que de bien inculquer cette obligation dans l'esprit de leurs paroissiens ; qu'en conséquence, les Casuistes décident que c'est pécher mortellement que d'y manquer trois Dimanches de suite sans une raison légitime ; que beaucoup de Théologiens croient que l'on doit, sous peine de péché, au moins véniel, y assister tous les Dimanches, autant qu'on le peut : tout cela est vrai ; mais tous les Casuistes, tous les Rituels, tous les Conciles ont poussé les choses trop loin, et on peut se dispenser de les suivre. Vous pouvez donc choisir une Messe basse ; ce sera l'affaire d'une demi-heure, et par-là vous aurez satisfait au précepte.

Eh bien ! mon C. P., que penseriez-vous, si je vous tenois un pareil langage ? Vous rougiriez pour moi, et vous auriez raison. Mais si ce que je suppose, est précisément ce que vous faites, vous convenez donc que vous faites mal, et que pour satisfaire au précepte de l'Eglise, il faut assister habituellement à la Messe paroissiale. Je ne vous

citerai donc ni les Conciles, ni les Docteurs, ni les Statuts des Evêques ; j'en appelle à votre conscience ; et que ne vous dira-t-elle pas, si vous voulez l'écouter !

Le troupeau dont je suis une brebis, est à présent rassemblé avec mon Pasteur dans la maison de Dieu ; ils offrent tous ensemble le sacrifice du Corps et du Sang de J. C., pour le remercier des grâces qu'il a répandues sur nous pendant la semaine, et lui demander, pour la semaine suivante, de nouvelles bénédictions. Ce Sacrifice est offert aujourd'hui pour les paroissiens spécialement, pour tous et au nom de tous en général, pour chacun et au nom de chacun en particulier. C'est donc pour moi-même qu'il est offert ; et pendant que mon Pasteur et mes frères sont assemblés et prient pour moi, au lieu de me réunir et de prier avec eux, je me sépare et m'éloigne de leur assemblée. Mon Pasteur y déploie son zèle pour retirer ses brebis du vice et les mettre dans le chemin du ciel ; et pendant qu'il s'épuise pour nous, je néglige d'aller l'entendre, et de profiter des paroles du salut que Dieu met dans sa bouche ! Examinez donc, et voyez vous-même, si votre conduite est bien réglée devant Dieu et devant les hommes. Ah ! M. F., les premiers Chrétiens, malgré la défense des tyrans, alloient, au risque de leur propre vie, se joindre à leurs Pasteurs dans des lieux souterrains, où ils étoient obligés de se cacher pour la célébration des saints mystères ; et vous,

mon C. P., vous que rien ne gêne, sans autre raison que votre tiédeur, votre négligence, votre mollesse, vous manquez hardiment à un devoir si sacré! Dans les premiers siècles, la Messe solennelle duroit une partie de la nuit, et se prolongeoit bien avant dans le jour, et les Fidèles, bien loin d'en prendre prétexte de n'y aller que rarement, trouvoient ce saint exercice trop court; il falloit que le Diacre les avertît, après la Messe, qu'il étoit temps de se retirer; et vous, vous trouvez trop longue la nôtre, qui ne dure pas une heure et demie. Etes-vous Chrétiens?

A Dieu ne plaise cependant, M. F., que je veuille rien outrer en cette matière, ni en quelqu'autre que ce soit: je sais qu'il y a des raisons légitimes, pour lesquelles on peut quelquefois se dispenser d'assister à la Messe paroissiale. Les infirmités de la vieillesse, la distance considérable des lieux, jointe à la difficulté des chemins, et d'autres raisons particulières, qui, étant examinées devant Dieu et de bonne foi par quelqu'un qui ne cherche point à se flatter, paroissent justes et légitimes, peuvent le dispenser dans certains cas, de la loi commune. Je le sais; mais je dis qu'un vrai Chrétien ne s'en dispense jamais que pour des raisons de cette espèce; qu'il est habituellement assidu à la Messe paroissiale; qu'il a soin que tous les gens de sa maison s'y rendent exactement, et que ceux qui sont forcés de garder, y viennent à leur tour; car c'est là le devoir

essentiel d'un paroissien. Vous devez maintenant en être convaincus. Voyons encore, en peu de mots, comment on doit remplir ce devoir.

Pour satisfaire au précepte que fait l'Eglise, d'assister à la Messe les jours de Dimanches et de Fêtes, il faut l'entendre toute entière ; on ne le rempliroit certainement pas, si l'on n'arrivoit que lorsque la Messe est déjà avancée, ou si l'on en omettoit une partie considérable. C'est cependant ce que font beaucoup de gens ; en vérité, l'on diroit, à les voir, que c'est un supplice pour eux d'assister aux saints Offices. Ils s'y rendent avec une lenteur, qui montre combien ils sont tièdes pour Dieu et indifférens pour leur salut ; ils attendent, pour entrer dans l'Eglise, que l'Office soit commencé ; et à peine le Prêtre a-t-il donné la bénédiction, le dernier Evangile n'est pas achevé, qu'ils sont dehors ; il y en a même qui n'entrent pas dans l'Eglise. O désordre ! ô scandale ! O mon Dieu ! est-il possible qu'on ait tant de mépris et d'insensibilité pour le mystère par excellence de votre amour pour les hommes ! car n'est-ce pas en sacrifiant votre propre Fils pour leur salut, que vous témoignez que vous les aimez jusqu'à l'excès?

2.° Pour satisfaire au commandement de l'Eglise, il faut entendre la sainte Messe avec piété, avec attention, avec respect. Il

ne suffit pas d'y être présent de corps seulement; on doit s'unir au Prêtre qui parle à Dieu au nom de tous les assistans, et s'offrir soi-même avec J. C. et avec toute l'Eglise. S'y distraire volontairement, y promener ses regards de tous côtés, y causer; ce n'est pas entendre la Messe, ni remplir le précepte de l'Eglise : c'est outrager J. C., c'est renouveler les opprobres du Calvaire, c'est déshonorer la Religion. Et cependant, quoi de plus commun? Que voit-on, pendant la sainte Messe, dans la plupart? une dissipation, une indévotion, un air d'ennui, qui révoltent. Combien qui sortent de ce redoutable Sacrifice, sans y avoir fait un seul acte de Religion! Je vous le demande, mon C. F., est-ce là entendre la sainte Messe, et croyez-vous avoir satisfait au commandement que l'Eglise vous fait de l'entendre, par le plus grand outrage que vous puissiez faire à J. C.? Pour éviter ce désordre, suivez les avis que je vais vous donner.

Bien convaincu que la Messe est l'action la plus sainte de la Religion, et celle qui rend à Dieu l'honneur le plus parfait, (puisque c'est là qu'un Dieu s'offre à un Dieu, répand son sang pour effacer nos péchés et pour nous délivrer de la damnation éternelle,) regardez le bonheur d'y assister, comme le plus grand que vous puissiez avoir sur la terre, venez-y donc avec un saint empressement, entrez à l'église avant qu'elle commence, afin que vous puissiez vous disposer à l'entendre saintement.

Depuis le commencement de la Messe jusqu'au Prône, humiliez-vous devant Dieu dans un profond respect. Rappelez-vous les péchés que vous avez commis pendant la semaine, et à l'exemple du Prêtre qui fait un aveu public de ses péchés, en récitant le *Confiteor*, dites avec lui : Seigneur, je confesse mes fautes et j'implore votre miséricorde, parce que j'ai beaucoup péché, par mes pensées, par mes paroles et par mes actions. Ecoutez l'instruction avec l'attention la plus sérieuse, et avec un vrai désir d'en profiter.

Depuis le Prône jusqu'à l'élévation de la sainte Hostie, entrez dans des sentimens de foi pour adorer la suprême Majesté du Très-Haut. A ces paroles de la Préface : *Sursùm corda*, élevez votre esprit et votre cœur jusqu'au trône de Dieu, pour adorer ses grandeurs par J. C., avec les Anges et les Dominations qui l'adorent sans cesse et qui tremblent en sa présence : *Adorant Dominationes, tremunt Potestates.*

Depuis l'Elévation jusqu'à la Communion, après vous être unis à J. C. par la foi la plus vive et par l'amour le plus ardent, demandez-lui, par son Sang qu'il offre sur l'Autel, les grâces dont vous avez besoin. Priez-le avec ferveur pour vos parens, pour vos amis, pour vos ennemis, pour les défunts, pour les besoins de l'Eglise et de l'Etat; offrez-lui vos peines, vos actions, votre cœur; demandez-lui, surtout pendant le *Pater*, un esprit de charité pour tout le monde, la délivrance de vos péchés, et la force pour ne pas succomber aux tentations.

A la Communion du Prêtre, faites la communion spirituelle, désirant ardemment de vous unir à J. C. O mon Sauveur et mon Dieu! qu'ils sont heureux ceux qui communient aujourd'hui! Quand aurai-je le même bonheur! Disposez mon cœur à vous recevoir au plus tôt; et, en attendant, visitez-le par votre grâce et remplissez-le de votre amour.

Employez le reste de la Messe à remercier Dieu de ses bienfaits; prenez de bonnes résolutions; promettez à J. C. de veiller sur vous le reste du jour, et de faire vos efforts pour vous corriger de certaines habitudes. N'oubliez pas, en recevant la bénédiction du Prêtre, de demander à J. C. la sienne, avec la grâce de lui être fidèle pendant la journée.

La Messe étant finie, ne vous hâtez point de sortir. Restez quelque temps pour demander pardon à Dieu de vos irrévérences et de vos distractions. Enfin, mettez-vous sous la protection de la Sainte Vierge et des Saints. Ah! M. C. F., que de grâces ne recevriez-vous pas, si vous entendiez la Messe dans ces dispositions! Mon Dieu, mettez-les vous-même, ces dispositions, dans les cœurs de tous mes paroissiens; inspirez-leur un tendre attachement pour cette Eglise leur véritable mère; qu'ils assistent avec assiduité et piété aux Offices qui s'y célèbrent; qu'ils écoutent avec attention les instructions qu'on y fait; et qu'ils en profitent. »

Faites, Seigneur, qu'ils soient plus fidèles à assister à la Messe de Paroisse, et à y assister avec l'attention, le respect et l

frayeur que demande un si redoutable mystère; qu'unis d'esprit et de cœur à leur Pasteur et à toute l'Eglise, ils trouvent dans cet auguste Sacrifice toutes les grâces qui leur sont nécessaires pour vivre et mourir saintement, et pour arriver à la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la colère et les juremens.

Ego autem dico vobis quia omnis qui irascitur fratri suo, reus erit concilio; qui autem dixerit fatue, reus erit gehennæ ignis. Pour moi, je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement; et que celui qui lui dira, vous êtes un fou, méritera d'être condamné au feu de l'enfer. *Matth.* 5.

Que la loi de Jésus-Christ, M. F., est supérieure à celle de Moïse! Celle-ci paroissoit ne défendre que l'homicide : Vous ne tuerez point, y étoit-il dit : *Non occides.* Mais celle de J. C. défend toute parole injurieuse : elle ne veut pas même que nous ayons le désir, que nous nous arrêtions à la pensée d'injurier le prochain. Non, nous dit ce Dieu Sauveur, il ne suffit pas d'épargner le sang de votre frère; je vous déclare qu'un seul mouvement de colère sera soumis au jugement; qu'une seule indiscrétion de la langue

sera punie ; et que pour une parole diffamante, on sera condamné à des feux éternels : *Reus erit gehennæ ignis.*

Je ne sais, M. F., si ces pécheurs qui se laissent aller si facilement à la colère et aux juremens, ont fait attention à ces paroles de J. C. Je les prie de les méditer aujourd'hui attentivement ; voici le sujet de cette Instruction. La colère et les juremens sont des péchés griefs. Quels sont les remèdes à ces vices si opposés à la loi de Dieu, et cependant, hélas ! si communs ? Donnez-moi votre attention.

Il y a une sainte colère, excitée par le zèle, qui nous porte à reprendre avec fermeté ceux que la douceur n'a pu corriger. Telle est la colère d'un père ou d'un maître, à la vue des désordres qu'il est obligé d'empêcher. Notre-Seigneur lui-même a été ému de cette sainte colère, lorsqu'il chassa du Temple ces profanateurs qui en violoient la sainteté.

La colère, qui est un des péchés capitaux, est bien différente. C'est un mouvement impétueux de notre ame, qui nous porte à repousser avec violence ce qui nous déplaît ; cette colère n'est, ni selon Dieu, ni selon la droite raison ; aussi porte-t-elle le trouble dans l'ame, et produit-elle au-dehors les plus funestes effets : les injures, les médisances, les calomnies, les juremens, les malédictions, les blasphèmes, quelquefois les

les dernières violences. Mon Dieu ! quelle passion !

Si ce mouvement est involontaire, et réprimé aussitôt, il n'est pas criminel. Mais pour peu qu'il soit réfléchi, quelles qu'en soient les bornes, quelque courte qu'en soit la durée, il nous rend coupables devant Dieu, parce qu'il est contraire à cet esprit de douceur et de paix, que J. C. recommande à ses disciples.

Cependant, M. F., vous comptez pour rien ces légères émotions qu'excitent dans votre cœur un mépris, une raillerie, une réponse piquante, parce que, dans votre aigreur, vous n'avez attaqué personne. Vous croyez qu'on peut, sans offenser Dieu, avoir un peu d'humeur et de ressentiment. Mais, l'Evangile est formel sur cet article ; n'en affoiblissons pas la rigueur. J'avoue qu'un seul mouvement de colère, court et de peu de conséquence, n'est qu'un péché véniel, et qu'il ne sera pas puni d'une flamme éternelle ; mais au moins faudra-t-il toujours l'expier dans cette vie ou dans l'autre, par des peines rigoureuses. Que si la colère est considérable, si aux mouvemens déréglés de l'ame, on ajoute des propos injurieux, des juremens ou des malédictions, l'oracle est prononcé ; c'en est assez pour être condamné au feu de l'enfer. Et ne nous en étonnons pas, M. F. ; car rien n'est plus injurieux à Dieu et au prochain, que ces emportemens et ces mauvais propos ; d'ail-

leurs, ils causent à celui qui s'y livre, les plus grands dommages.

Je dis, premièrement, que celui qui se livre à la colère et aux juremens, fait à Dieu la plus grande injure. En effet, que fait un homme emporté, un jureur? Il donne tout au démon; il ose même s'en prendre à Dieu, et blâmer sa providence. Au lieu de reconnoître que tout est réglé par sa sagesse, au lieu de s'y soumettre et de bénir son saint Nom, dans les accidens qui lui arrivent, il s'échappe en imprécations, jusqu'à dire que Dieu n'est pas un bon père, qu'il n'est pas juste: quels blasphèmes horribles! Irrité contre son prochain, il lui souhaitera la mort, il désirera que Dieu le punisse; que le démon l'emporte. O fureur! ô impiété! peut-on traiter Dieu plus indignement? peut-on faire à sa Majesté suprême une injure plus odieuse? Après cela, M. F., vous vous plaignez que vos affaires dépérissent, que rien ne vous réussit, qu'il ne vous arrive que des malheurs. Faut-il s'en étonner? Le Saint-Esprit l'a prédit: *Celui qui jure souvent, verra sa maison remplie de toutes sortes de maux.*

Non-seulement Dieu est grièvement offensé par ces mouvemens de colère et par ces juremens, mais le prochain en éprouve les plus grands dommages. C'est le Sage qui l'assure. *Dieu*, dit-il, *permet quelquefois que celui qui, dans l'amertume de son ame, maudit le prochain, soit exaucé.*

Ainsi, mon C. F., vous souhaitez la mort à votre femme, à vos enfans : Dieu, pour punir vos imprécations, vous les enlèvera dans le temps où ils vous seront le plus utiles. Vous maudissez votre bétail, votre ouvrage, tout ce que vous avez sous la main : eh bien ! Dieu répandra sa malédiction sur votre bétail, sur votre ouvrage, sur tout ce qui vous appartient. Vous donnez votre enfant au démon, et le démon à qui vous l'avez donné, le rendra désobéissant, revêche, vicieux comme lui. Hélas ! M. F., que d'exemples l'histoire ne nous fournit-elle pas de ce que j'avance! Saint Augustin rapporte que de son temps, une femme ayant souhaité la malédiction de Caïn à ses enfans, ils devinrent tous vagabonds sur la terre, et sujets à d'horribles convulsions. Pères et mères, apprenez de cet exemple, à ne jamais maudire vos enfans : si vous les maudissez, ils pourront devenir les tristes victimes de vos malédictions.

Mais quand, par un effet de la miséricorde de Dieu, les malédictions ne retomberoient pas sur ceux contre qui on les fait, il est certain qu'elles retombent toujours sur ceux qui les font. Le Saint-Esprit le dit formellement : *Cet homme a aimé la malédiction, la malédiction sera son partage ; il n'a point voulu de la bénédiction, la bénédiction s'éloignera de lui.* Retenez bien ces paroles, M. C. F.; souvenez-vous encore de celles-ci : *L'héritage du Seigneur sera pour ceux qui le bénissent ; mais ceux qui pro-*

noncent des malédictions, périront sans ressource. Quelle terrible sentence, M. F., et combien de fois ne l'avez-vous pas méritée !

Direz-vous, pour vous excuser, que c'est la colère qui vous fait jurer ; que vous ne vous emporteriez pas de la sorte, si l'on ne vous en donnoit pas le sujet ? Cette raison, bien loin de vous justifier, tourne à votre condamnation. Car Jésus-Christ condamne la colère ; il veut que vous en réprimiez les saillies, et que vous en arrêtiez les suites.

Prétendez-vous du moins vous disculper, en disant que vous jurez sans y penser ; que ce n'est que par coutume, par habitude ? Mais, dites-moi, le mal que l'on fait par habitude, excuse-t-il de péché ? Une mauvaise habitude, au contraire, nous rend plus coupables ; car c'est un plus grand mal de commettre souvent le péché, que de le commettre rarement. Aussi, saint Augustin appelle-t-il l'habitude de jurer, *très-mauvaise et mortelle ;* aussi le Sage nous recommande-t-il de nous tenir en garde contre cette habitude : *Que votre bouche ne s'accoutume point au jurement ; car en jurant, on tombe en mille fautes.*

Quand je parle ici des juremens dont l'habitude est si mauvaise, j'y comprends certains mots qu'une infinité de gens profèrent à tout moment et sans scrupule. On auroit horreur de jurer, à tout propos, le nom de Dieu. Que fait-on ? on cherche à assaisonner ses discours de ces mauvaises ex-

pressions. On sent néanmoins qu'il y a là de l'indécence, puisqu'on a grand soin de les éviter, quand on parle devant une personne à qui l'on doit le respect : et l'on ne craint pas *cette oreille jalouse qui écoute tout*, comme parle l'Ecriture, et à qui rien de ce qu'on dit ne peut échapper ! Mon Dieu ! quel aveuglement ! il semble que tout devienne permis, quand il n'y a que vous qui nous voyez, qui nous entendez. Que nous avons peu de Foi ! que nous sommes peu touchés de cette menace qui devroit nous glacer d'effroi : *En vérité, je vous dis qu'il faudra rendre compte d'une parole inutile !* Que sera-ce donc des paroles injurieuses ? Quel en sera le châtiment ? Le feu de l'Enfer : *Reus erit gehennæ ignis*. La colère, les injures, les juremens sont donc de grands péchés. Vous devez en être convaincus à présent, M. F. ; voyez encore quels sont les moyens de ne pas tomber dans ces défauts, et de vous en corriger, si vous y êtes sujets.

Saint Paul exhortant les Ephésiens à bien vivre avec le prochain, leur recommande la douceur et la patience : *Cum mansuetudine et patientiâ supportantes invicem*. Voilà les remèdes à la colère et à ses suites funestes, les injures et les juremens.

Premier remède, la douceur. La douceur est une vertu qui nous fait réprimer toutes les saillies de notre humeur. C'est la vertu

chérie du Cœur de Jésus. Elle nous est absolument nécessaire, si nous voulons être en paix avec Dieu, avec le prochain et avec nous-mêmes. Nous devons donc faire tous nos efforts pour l'acquérir. Pour cela, mes Frères, il faut nous accoutumer de bonne heure à maîtriser notre cœur. Dès que nous sentons les premières atteintes de la colère, étouffons-la dans le silence. Ne parlons pas, tant que notre cœur est ému. Tout ce que nous dirions alors, ne feroit que l'allumer davantage. Quelques bonnes raisons que nous ayons à donner, il faut les taire dans ces momens, surtout si nous voyons que le prochain ne soit pas disposé à les recevoir. Il en est de la colère comme du feu; si vous y mettez du bois, il s'allumera plus fort. De même, répondre à quelqu'un dans la colère, c'est l'irriter, ou du moins, si l'on répond, ce doit être avec douceur. Voyez un vase qui bouillonne auprès du feu; si vous y mettez un peu d'eau froide, elle en rabbat aussitôt les bouillons, elle les empêche de se soulever. De même, quand quelqu'un est en colère, il n'y a que le silence, *ou une réponse douce qui puisse l'apaiser*, dit le Sage. L'histoire de saint François de Sales nous en fournit mille traits: je n'en citerai qu'un.

Un jeune homme que la passion avoit mis hors de lui, vint un jour aborder S. François. Dans la fureur qui le transportoit, il vomit contre le saint Evêque tout ce que la colère, la violence, l'emportement et la haine peuvent inspirer: menaces, injures, impréca-

tions, mépris, tout fut employé. Que fit saint François pendant ce temps-là ? Il ne dit pas un mot, il conserva sa tranquillité ordinaire. Le jeune furieux s'étant retiré tout déconcerté d'une telle douceur, on demanda au Saint comment il avoit pu se taire dans une semblable occasion. Il répondit : « Nous » avons fait un pacte inviolable, ma langue » et moi, et nous sommes convenus que, » pendant que mon cœur seroit ému, ma » langue ne diroit pas un mot. Et, quel autre » moyen, ajouta-t-il, d'apaiser ce pauvre » malheureux ? » En effet, ce jeune homme ne tarda pas à reconnoître ses torts; il vint se jeter aux pieds du saint Evêque, et lui demanda pardon.

O merveilleux empire de la douceur! il est impossible de ne pas céder à ses charmes. *Heureux*, dit le Sauveur, *heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre*, c'est-à-dire, tous les cœurs! Faites-en l'expérience, vous, M. C. F., qui avez à vivre avec des caractères difficiles et violens : femmes, qui avez des maris emportés, lorsque vous les voyez dans la violence de leur passion, cédez, gardez le silence, et vous viendrez à bout de les calmer. C'est ainsi qu'en agit sainte Monique envers son époux. C'étoit un homme extrêmement violent et emporté; Monique qui connoissoit son humeur, quelque mauvais traitement qu'elle en reçût, ne se plaignoit jamais. Quand elle le voyoit en colère, elle ne résistoit point, elle veilloit sur sa langue, de peur qu'il ne lui échappât quel-

que parole d'aigreur. Aussi le gagna-t-elle enfin à J. C., et d'un Païen fougueux qu'il étoit, elle réussit à en faire un bon Chrétien. Tel est le succès de la douceur : premier remède à la colère et aux juremens.

Le second, c'est la patience. Votre prochain est-il opiniâtre? se laisse-t-il aller à des injures, à de mauvais traitemens? *Armez-vous de patience*, dit l'Apôtre, *supportez ses défauts avec charité, excusez ses foiblesses, pardonnez-lui volontiers :* n'écoutez pas l'amour-propre; car il grossit toujours les défauts d'autrui. Ce voisin vous menace-t-il qu'il fera, qu'il dira, qu'il va vous intenter un procès? priez Dieu qu'il lui change le cœur, et qu'il lui inspire des pensées de paix. Est-ce votre enfant qui vous désobéit? au lieu de le maudire, corrigez-le. Est-ce votre travail qui ne va pas bien? au lieu de le donner au démon, offrez-le à Dieu; offrez-lui votre peine, en expiation de vos péchés. Est-ce une perte, un accident qui vous arrive? au lieu de murmurer, d'éclater en plaintes, en malédictions, dites avec Job: *Mon Dieu! que votre saint Nom soit béni!* que votre volonté soit faite! C'est ainsi que vous arrêterez les mouvemens de votre ame, et que vous vous sanctifierez. Et dès qu'il vous échappera quelque parole de colère, ou quelque jurement, humiliez-vous sur-le-champ devant Dieu, demandez-lui pardon, et imposez-vous quelque pénitence, par exemple, de faire telle prière, de donner telle somme aux pauvres. Voilà un moyen sûr de vous corriger.

Enfin, M. C. F., dans ces occasions, jetons les yeux sur notre divin Sauveur; réglons notre patience sur la sienne. Ah! quelle patience! on lui disoit des injures, on l'outrageoit, on le crucifioit, et il n'ouvroit pas la bouche pour se plaindre. Jamais on ne l'entendit faire aucun reproche, aucune menace : attaché à la croix, il prioit pour ses bourreaux. Voilà notre modèle, efforçons-nous de l'imiter. Méditons souvent ces paroles qu'il nous adresse à tous : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*, et vous aurez la paix dans votre ame. Retenons bien encore celles-ci : *Je vous dis de ne point jurer du tout; lorsqu'on vous presse, contentez-vous de répondre : oui ou non, cela est, ou cela n'est pas; tout ce que vous diriez de plus seroit un mal.*

Ah! M. F., qui de nous n'a pas à se reprocher d'avoir violé ce précepte de J. C.? Car nous ne devons pas en douter, c'est le violer, que de prononcer le saint nom de Dieu sans respect, par légèreté, sans sentiment de religion; c'est le violer, que de prendre en vain ce saint Nom, ou de jurer par quelqu'une de ses créatures; c'est le violer, que d'attester quelque chose par notre Foi, qui est un des dons les plus précieux que Dieu nous ait faits. Oh! que de péchés auxquels nous faisions peut-être peu d'attention!

Pardon, Seigneur, pardon de toutes nos colères, de tous nos juremens! Jusqu'ici,

nous n'avions pas connu la grandeur du mal que nous commettions : aujourd'hui, que nous avons le bonheur d'être instruits, nous vous demandons la grâce de détester ce mal, de l'expier par une sincère pénitence, de travailler sans relâche à nous en corriger; et pour y réussir, nous vous promettons de veiller sur nos paroles, et de nous exercer chaque jour à la douceur et à la patience. Adorable Jésus, Dieu de douceur et de patience, vous seul pouvez nous apprendre ces vertus par votre exemple, et nous en faciliter la pratique par votre grâce. Daignez nous l'accorder cette grâce, ô mon Dieu! afin que nous méritions cette heureuse éternité que vous avez promise à ceux qui seront doux et pacifiques. Ainsi soit-il.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Providence.

Undè illos quis poterit hic saturare panibus in solitudine? Où trouver assez de pain dans un désert comme celui-ci pour nourrir tout ce peuple? *S. Marc.* 8.

VOILA, M. F., le langage de ceux qui ne connoissent point les ressources de la Providence, ou qui se défient de sa bonté. Où trouver, disent quelques-uns, pour fournir à l'entretien de cette famille? comment réparer cette perte? quel moyen de

sortir de cet embarras ? Mais pourquoi, disent quelques autres, se donner tant de peine, et tant travailler? Dieu est un bon père; la Providence aura bien soin de nous. Enfin plusieurs, et c'est le plus grand nombre, jouissent des biens de la Providence, sans penser à elle, sans reconnoître la main qui les leur donne. Ainsi donc, défiance dans les premiers, confiance mal entendue dans les seconds, aveuglement insensible dans les derniers. Pour nous, M. F., ayons des sentimens plus raisonnables et plus chrétiens : ayons une entière confiance en Dieu, ce bon Père qui veille sans cesse sur nous, et qui pourvoit aux besoins de toutes ses créatures. Mais, conservons en même temps un esprit de sagesse et d'économie dans les biens qu'il nous donne, et témoignons-lui toujours une vive reconnoissance de tous ses bienfaits.

Seigneur, éclairez, touchez, par l'onction de votre grâce, les cœurs de ceux qui m'écoutent, pendant que je vais les entretenir sur un sujet si digne de leur attention.

Il faut avouer, M. F., qu'il y a, dans la vie, des circonstances bien tristes, des événemens bien fâcheux, où l'on a besoin, pour se soutenir, de toute la confiance que peut inspirer la pensée d'un Dieu tout-puissant qui veille à tout, et qui ne permet rien que pour notre plus grand avantage. Ici, c'est une pauvre veuve, chargée d'enfans, et qui n'a que le travail de ses bras

pour les nourrir. Là, c'est une maison ruinée par de longues maladies, ou par d'autres accidens qui l'ont réduite jusqu'à manquer du nécessaire. Souvent ce sont des états de détresse où l'argent, les amis, le crédit manquent tout à la fois, et où il ne reste point d'autre ressource que la Providence.

Mais qu'elle est consolante, cette ressource, pour un Chrétien! C'est alors, qu'après avoir cherché inutilement, auprès des hommes, les secours dont il a besoin, ou dans son esprit, des moyens pour sortir de l'embarras où il se trouve, il lève enfin les yeux au ciel, et s'écrie: O mon Dieu! vous connoissez mes malheurs, vous voyez ma situation; il n'y a que vous qui puissiez me secourir. Je mets en vous toute ma confiance; et n'ai-je pas raison? N'est-ce pas vous, ô divine Providence! qui nourrissez les oiseaux du ciel, qui pourvoyez aux besoins de tous les animaux, et qui avez préparé aux plus petits insectes de quoi subsister? Tous attendent de votre bonté libérale leur nourriture. Aussi ouvrez-vous sans cesse votre main bienfaisante, et remplissez-vous de vos bénédictions tout ce qui respire. Comment pourriez-vous donc abandonner la plus chère de vos créatures, que vous avez faite à votre image, et pour laquelle vous avez formé toutes les autres créatures? Vous êtes mon Père, ô mon Dieu! un père abandonne-t-il son enfant? Quand il y en auroit d'assez durs pour cela, ce ne seroit pas vous, ô le meilleur et le plus tendre des Pères!

Voilà de beaux sentimens, direz-vous ; mais dans la situation où je me trouve, il faudroit des miracles, et Dieu n'en fait plus aujourd'hui. Homme de peu de Foi, osez-vous le penser? Ah! si vous n'en recevez pas des secours aussi prompts que vous le désirez, c'est qu'au lieu de mettre votre confiance en sa providence, vous attendez tout des hommes, ou de vos propres efforts. Si vous aviez un peu de cette Foi qui transporte les montagnes, vous verriez bientôt vos peines finir. Si vous jetiez vos chagrins et vos embarras dans le sein paternel de Dieu, il se hâteroit de venir à votre secours, il feroit pour vous des miracles.

Je ne dis pas cependant que, lorsque vous manquerez de pain, Dieu fera pleuvoir la manne pour vous, comme autrefois il le fit pour les Israélites ; ou qu'il vous fera apporter du pain par des corbeaux, comme au prophète Elie. Ah! il a bien d'autres ressources dans les trésors de sa providence. Quels miracles fera-t-il en votre faveur? Il attendrira le cœur de ce voisin qui connoît votre misère ; il inspirera des sentimens de paix à ce plaideur qui vous ruine. Il fera naître quelque circonstance qui, changeant votre situation, vous présentera d'heureuses ressources. Combien de fois n'a-t-il pas assisté de la sorte ses fidèles serviteurs, dans le temps où tout paroissoit perdu pour eux, et cela par des moyens que ceux-ci n'auroient jamais imaginés, ou par la main des personnes sur qui ils comptoient le moins!

C'est ainsi, ô mon Dieu! que vous récompensez la confiance de ceux qui espèrent en vous: et si quelquefois, pour des raisons secrètes, et par des vues de miséricorde que nous ne connoissons pas, vous ne jugez pas à propos d'exaucer leurs vœux, du moins les remplissez-vous d'une résignation, d'une tranquillité qui les console au milieu de leurs embarras et de leur détresse.

Nous devons donc avoir confiance dans la Providence, en tout temps: et si c'est lui faire injure que de se défier d'elle, lorsqu'elle semble nous avoir oubliés, que sera-ce de s'en défier lorsque nous ne manquons de rien; de nous inquiéter de l'avenir, et sur des choses qui n'arriveront peut-être jamais? Ah! M. F., pourquoi vous plaignez-vous? quelles raisons avez-vous de vous défier de la Providence? vous a-t-elle manqué jusqu'ici? ne vous a-t-elle pas toujours donné de quoi vous vêtir et vous nourrir? Pourquoi donc tant de soucis, tant d'inquiétudes pour l'avenir?

Prenez garde, je dis inquiétude, et non pas prévoyance. Car, à Dieu ne plaise que je veuille blâmer les précautions que tout homme sage doit prendre pour l'avenir! Notre-Seigneur ne dit pas qu'il ne faut point penser au lendemain, mais qu'il ne faut pas s'en inquiéter. Cette inquiétude, en effet, est très-injurieuse à sa providence; elle est même très-préjudiciable à notre salut et à notre prochain, parce que c'est elle qui engendre cet esprit d'intérêt qui cause tant de désordres dans le monde.

Maudit intérêt! qui pourroit dénombrer tous les maux que tu fais? C'est toi qui portes la division dans les familles: c'est toi qui as inventé les procès, les fraudes, les usures, les vols, et presque toutes les injustices que les hommes commettent les uns envers les autres; c'est toi qui arraches les bornes, envahis les héritages, endurcis le riche envers le pauvre; c'est toi qui aveugles les hommes, en leur faisant une fausse conscience; qui les détournes des devoirs les plus sacrés de la religion, qui leur fais violer les saints jours de Dimanches par un travail défendu, et qui les éloignes des Sacremens.

Voilà, M. F., une partie des maux qu'occasionne l'esprit d'intérêt. Et cet esprit d'intérêt, encore une fois, d'où vient-il? n'est-ce pas de ce que les hommes mettent leur confiance dans les biens de ce monde, craignant toujours d'en manquer; et de ce qu'ils se défient de la Providence? Défiance, le dirai-je, qui va jusqu'à porter dans le mariage les excès les plus affreux, en s'opposant à la fin pour laquelle il a été institué. Mon Dieu! éloignez de notre esprit l'image d'un crime si détestable. Hélas! faut-il que la crainte d'avoir une famille trop nombreuse, porte des Chrétiens à de telles abominations?

Mes Frères, reposons-nous sur la Providence; ayons en elle une ferme confiance; mais il faut que cette confiance soit raisonnable. C'est ma seconde réflexion.

C'est en vain que nous cultiverions la terre, si Dieu n'envoyoit dans le temps les pluies et les chaleurs nécessaires pour faire germer les fruits et les amener à une parfaite maturité. Mais aussi les pluies et les chaleurs seront inutiles sans nos travaux. Tel est l'ordre établi par la Providence ; elle veut que nous travaillions conjointement avec elle, pour avoir ce qui nous est nécessaire.

Je n'insisterai pas ici, M. F., sur la nécessité de ce travail imposé à tous les états sans exception, et tellement indispensable que, suivant saint Paul : *Quiconque ne travaille pas, ne doit pas manger ;* je me contenterai de vous rappeler ce proverbe si connu et si raisonnable : *Aide-toi, je t'aiderai.* Et vous sentez vous-mêmes, que celui qui tente la Providence, est aussi coupable que celui qui s'en défie.

J'appelle tenter la Providence, vouloir qu'elle fasse tout, tandis que nous ne ferons rien : ce qui est absolument contraire à ses vues et aux règles de son éternelle sagesse. Si donc, lorsque vous vous trouvez dans certaines circonstances où Dieu veut vous éprouver, vous vous contentez de dire : Mon Dieu ! mon Dieu ! vous laissant abattre par le chagrin, sans vous donner aucun mouvement, sans prendre aucune mesure pour vous tirer de l'embarras où vous êtes ; si votre orgueil vous empêche de faire des

démarches auprès de certaines personnes qui pourroient vous aider ; si vous voulez, en un mot, que la Providence agisse toute seule, sans que vous y mettiez rien du vôtre ; vous voulez ce que Dieu ne veut pas, vous tentez la Providence.

Si, n'ayant que vos bras ou votre industrie, pour fournir à votre subsistance et à celle de votre famille, vous ne travaillez pas assidûment, vous n'amassez pas dans la belle saison de quoi passer la mauvaise ; si vous dépensez le Dimanche la moitié de ce que vous avez gagné pendant la semaine ; ou si vous mangez en deux heures, au jeu ou au cabaret, ce qui nourriroit pendant deux jours votre famille (votre famille qui manque peut-être de pain, malheureux que vous êtes ! tandis que vous vous remplissez de vin, ou que vous vous divertissez);.... Ah ! ne parlez pas de la Providence ; vous êtes indigne de ses bienfaits.

Et vous, Chrétiens, qui avez un certain revenu, qui n'êtes point obligés de gagner votre vie comme les mercenaires ; si vous ne faites pas valoir votre bien ; si vous vivez dans l'oisiveté ; si vous n'avez ni ordre dans vos affaires, ni économie dans votre ménage ; si vous dépensez en habits, en bonne chère ou en d'autres superfluités, au-delà de ce que vos facultés permettent, vous auriez grand tort de compter sur la Providence ; vous finirez par être à la misère. On trouve partout, sur cet article, des exemples qui font trembler, et qui, pour un homme sage,

valent mieux que tout ce que je pourrois dire. Après tout, M. F., il faudroit être bien insensé pour imaginer que la Providence fera des miracles pour entretenir dans l'oisiveté, des hommes qu'elle a condamnés au travail, et qu'elle veillera à la conservation des biens de ceux qui les dissipent. La Providence voudroit-elle donc favoriser nos passions, et n'aurions-nous de confiance en elle, que pour mener une vie oisive ou déréglée ? Non, mon Dieu, non : vous avez fait le soleil, il est vrai, pour éclairer ; mais il n'éclaire pas ceux qui veulent fermer les yeux. Vous avez donné la fécondité à la terre ; mais elle ne produira rien, si nous ne la cultivons pas. Nous ne pouvons rien sans la Providence, mais la Providence ne fera rien sans nous. Oh ! qu'elle est admirable cette divine Providence ! elle est si sensible, que nous sommes, pour ainsi dire, forcés de la voir et de la toucher, en travaillant avec elle. Et cependant, M. F., il y a des hommes qui ne la voient pas, et qui jouissent de ses bienfaits sans reconnoissance. Troisième réflexion.

O aveuglement ! ô insensibilité du cœur humain ! on sème, on moissonne, on vend, on achète, on boit, on mange, chacun fait servir à son usage et à sa volonté, le ciel, la mer, la terre, tout ce qu'ils renferment, tout ce qu'ils produisent ; on jouit, on dispose de tout, sans lever les yeux vers celui qui a tout fait, par qui tout existe, sans

lequel nous ne pouvons rien, comme si les biens dont nous jouissons nous étoient dus ; comme s'ils n'étoient que l'ouvrage de nos mains, ou les fruits de nos travaux.

Mais est-ce vous, foible et ingrate créature, est-ce vous qui avez tracé au soleil la route qu'il tient depuis six mille ans, pour éclairer et échauffer tour à tour les différentes parties du monde ? est-ce vous qui avez donné la fécondité à la terre qui vous porte, l'instinct aux animaux qui vous servent, le suc aux arbres, aux plantes et aux fruits qui vous nourrissent ? est-ce vous qui avez formé les nuées, et qui les pressez dans votre main, pour exprimer ces pluies bienfaisantes, qui rafraîchissent et fertilisent nos campagnes ? Vous semez le grain dans votre champ ; mais est-ce vous qui lui faites pousser cette quantité prodigieuse d'épis qui vous enrichissent ? Vous plantez un arbre dans votre fonds ; mais est-ce vous qui le parez de ces feuilles, de ces fleurs, de ces fruits qui vous réjouissent ? Vous avez une adresse, une force admirable ; mais de qui la tenez-vous ? Est-ce vous, en un mot, qui êtes l'auteur de tant de merveilles ?

Mes Frères, nous désirons quelquefois de voir des miracles ; et qu'est-ce donc que nous voyons chaque jour ? Dites-moi : arrêter le soleil dans sa course, comme fit autrefois Josué, est-ce un miracle plus grand que de conserver à cet astre sa lumière, sa chaleur, son mouvement, sans que cette lumière s'obscurcisse, sans que cette chaleur dimi-

nue, sans que ce mouvement se dérange d'une seule ligne? Nourrir cinq mille hommes avec cinq pains, comme fit J. C., selon l'Evangile de ce jour, est-ce un plus grand miracle, que de tirer chaque année, d'une terre stérile par elle-même, de quoi nourrir tant de millions d'hommes et d'animaux qui l'habitent? changer l'eau en vin, comme fit Notre-Seigneur aux noces de Cana, est-ce un plus grand miracle que d'attacher sur les ceps de nos vignes ces belles grappes qui nous donnent le vin? Aveugles que nous sommes! ces merveilles sont sans cesse sous nos yeux, dans nos mains, dans notre bouche; nous les convertissons à tous nos usages, et nous n'y voyons rien qui réveille notre attention! Et dans tous ces miracles de votre providence, ô mon Dieu! l'homme n'admire ordinairement que son ouvrage! Il visite ses fonds; il considère ses biens avec une secrète complaisance, et il ne pense pas à lever ses regards vers le Seigneur du ciel qui les lui donne! il ne songe pas à remercier la main paternelle de qui il les tient! il ne découvre pas dans tout cela cette Providence, qui seule couvre la terre de tant de richesses, qui seule donne à l'esprit de l'homme l'industrie; à ses doigts, l'adresse; à son corps, le mouvement et la force!

Je me trompe, M. F., il y en a qui la connoissent; mais c'est pour s'en plaindre, lorsque tout ne va pas à leur gré. Celui dont le travail, dont le commerce et les terres rapportent beaucoup, ne pense guère que

c'est à la Providence qu'il doit tout cela; il ne la remercie jamais. Et lorsque ses affaires ne réussissent pas, s'il lui arrive quelque perte, si l'année est mauvaise, il se plaint, il murmure : que dis-je ? le plus souvent on n'emploie les biens de la Providence qu'à l'offenser. L'ivrogne abuse du vin; les libertins, de la santé; les gens aisés, de leurs richesses; celui qui a le plus de bien, est ordinairement celui qui sert Dieu le plus mal, et qui l'offense davantage! O ingratitude! dans le temps où la Providence nous invite à recueillir les biens qu'elle nous donne; dans le temps des récoltes, où nous devrions témoigner à Dieu notre reconnoissance, n'est-ce pas au contraire le temps où il est le plus mal servi, et le plus offensé? Car alors, on travaille sans nécessité et sans permission, les saints jours de Fêtes et de Dimanches; on fait des tromperies et des fraudes dans les partages; on s'échappe en juremens, en paroles obscènes; on se permet des libertés qui font rougir; on se querelle; en un mot, dans le temps des moissons, des foins, des vendanges, on commet plus de péchés, que dans tout le cours de l'année. Mon Dieu! comment, après cela, pouvez-vous nous donner encore vos biens? Et faut-il s'étonner, M. F., si les fléaux nous enlèvent de temps en temps nos récoltes? Insensés que vous êtes! le souffle de la colère de Dieu peut perdre en un instant tous les fruits qui couvrent la terre; vous n'avez qu'à le vouloir, Seigneur, et aussitôt tout sera ravagé, désolé, perdu. Vous le savez,

M. F., vous le craignez (ah ! c'est là votre plus grande inquiétude) ; et au lieu de vous rendre Dieu favorable, par une vie chrétienne, vous le forcez par vos crimes à vous punir ! quelle inconséquence ! quel aveuglement !

Puisse cette réflexion vous engager, mes Frères, à recueillir les biens de la terre, dans des sentimens de piété et de reconnoissance envers Dieu qui vous les donne, et à ne vous en servir que pour sa gloire et pour votre salut ! Alors, M. C. P., soyez assurés que non-seulement Dieu vous comblera des biens de la terre, mais qu'il vous rassasiera encore des biens de l'éternité, dans le ciel.

Ainsi soit-il.

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la nécessité des bonnes œuvres.

Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. Tout arbre qui ne rapporte pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. *S. Matth.* 7.

CETTE parabole n'est pas difficile à comprendre, M. F. C'est nous qui sommes cet arbre dont il est parlé dans l'Evangile. Les bons fruits, sont nos bonnes œuvres ; les mauvais fruits, sont nos péchés. Tout homme dont les actions sont bonnes, est devant Dieu un arbre précieux, qui sera transplanté

dans la terre des Saints. Tout homme dont les œuvres ne sont pas bonnes, quand elles ne seroient pas mauvaises, est au moins un arbre inutile, que Dieu réprouve et condamne au feu éternel: *Excidetur, et in ignem mittetur.*

Hélas! combien de Chrétiens se perdent pour ne pas faire attention à cette vérité! Les uns s'imaginent que pour être sauvés, c'est assez de ne pas faire du mal, et ne se mettent point en peine de faire de bonnes œuvres, ou de rendre leurs œuvres bonnes. Les autres croient que pour faire de bonnes œuvres, il faut jeûner souvent, faire beaucoup d'aumônes et de prières; et comme ils n'ont ni assez de temps pour prier, ni assez de biens pour soulager les pauvres, ni assez de santé pour jeûner, ils se croient dispensés de tout cela, et ne font rien. Enfin, plusieurs ignorent même ce que c'est qu'une bonne œuvre.

Eclairons-les, et prouvons premièrement qu'il est impossible d'être sauvé, si l'on ne fait pas de bonnes œuvres; secondement, que chacun dans son état peut aisément, avec la grâce de Dieu, faire de bonnes œuvres. Après cela, nous dirons quelles qualités doivent avoir nos œuvres, pour être bonnes et méritoires devant Dieu. Ce sujet est de la dernière importance. Daignez m'honorer de votre attention.

QUAND nous reprochons à certains Chrétiens, leur négligence et leur tiédeur dans le

service de Dieu, ils osent nous répondre : Je ne fais point de mal. Quoi, mon cher Frère ! S. Paul, ce vase d'élection, après tout ce qu'il avoit fait pour la gloire de Dieu, après avoir gagné tant d'ames à J. C., après une infinité de bônnes œuvres, saint Paul craignoit d'être du nombre des réprouvés ! S. François de Sales, cet homme dont les vertus feront l'admiration de tous les siècles, s'écrioit : « Hélas ! quand je pense comment » j'ai employé le temps de Dieu, je tremble » qu'il ne veuille pas me donner son éter- » nité ! » Ainsi ont pensé tous les Saints, ainsi pensent tous ceux qui ont de la piété ; et vous, M. F., vous qui n'avez ni piété, ni vertu, vous osez dire que vous ne faites point de mal !

Quand cela seroit ; oui, quand il seroit vrai que vous n'eussiez aucun de ces vices grossiers, qui sont si indignes du Chrétien et de l'honnête homme ; quand vous ne seriez ni avare, ni impudique, ni voleur, ni vindicatif, ni ivrogne ; si malgré cela, vous ne faites pas de bonnes œuvres, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Car, pour y arriver, vous le savez, deux choses sont absolument nécessaires : éviter le mal et faire le bien : *Declina à malo, et fac bonum.* Remplir une de ces obligations, et manquer à l'autre, c'est ne rien faire ; par exemple, porter le cilice tous les jours, jeûner deux fois la semaine, donner la moitié de son bien aux pauvres, c'est faire le bien ; mais si avec cela, on n'évite pas le mal, si l'on entretient

entretient dans son cœur des sentimens de haine contre le prochain, ou si l'on médit de lui, si on se laisse aller à l'orgueil, à l'impureté, ou à l'ivrognerie, toutes ces bonnes œuvres ne sont rien; parce qu'un seul péché mortel détruit le mérite des bonnes œuvres. D'un autre côté, soyez bien réglé dans vos mœurs, ne faisant tort à personne, évitant le mal, en un mot; si avec cela, vous ne pratiquez pas le bien, vous ne faites que la moitié de ce qu'il faut pour être sauvé; et vous vous perdrez, suivant l'oracle de Jésus-Christ.

Notre divin Sauveur nous compare tantôt à un laboureur qui sème pour recueillir; qui recueille peu, s'il sème peu; qui ne recueille rien du tout, s'il ne sème rien; tantôt à un figuier, que le père de famille plante dans sa vigne. Il le taille, il le cultive avec soin, dans l'espérance qu'il rapportera du fruit; mais voyant qu'il n'en donne point, quoiqu'il n'en produise pas de mauvais, il l'arrache. D'autres fois, J. C. compare le Paradis au salaire qu'on donne à un ouvrier après qu'il a rempli sa tâche. Qu'est-ce que tout cela signifie? que le ciel est une récompense, que Dieu ne le donnera qu'à ceux qui l'ont mérité. Et cela n'est-il pas juste? Dites-moi, voudriez-vous payer le gage à un domestique qui resteroit les bras croisés, et qui, pour tout service, se contenteroit de ne point faire de mal dans votre maison? Croiriez-vous devoir payer un ouvrier qui n'auroit rien fait de ce dont vous seriez convenu

avec lui ? Ne pensez donc pas être récompensé de Dieu, si vous ne faites rien qui soit digne de récompense. Jésus-Christ, notre modèle, n'est entré dans le ciel qu'après trente-trois années de vertus, de travaux et de souffrances. Et vous prétendriez y arriver sans qu'il vous en coutât rien !

Ne perdez donc point de temps, M. F.; faites-vous un trésor de bonnes œuvres ; sans cela, vous n'aurez point le ciel. J'en connois beaucoup parmi vous, qui n'ont pas des vices considérables, et dont on pourroit dire, en un sens, qu'ils ne font pas de mal ; ils se perdent néanmoins. Pourquoi? Parce qu'ils ne font pas de bien. Ah ! je les conjure d'ouvrir aujourd'hui les yeux sur leur erreur, et de commencer à faire de bonnes œuvres ; ils le peuvent aisément. Vous allez le voir.

Les choses que je vous demande, disoit le Seigneur à son peuple, *ne sont point au-dessus de vos forces*. Pour les faire, il n'est pas nécessaire de s'élever jusqu'aux nues, ni de traverser les mers. Tout cela est, pour ainsi dire, sous votre main, dans votre cœur, autour de vous.

Voilà ce que je vous répéterai aujourd'hui, pour votre consolation, M. C. F. Il est vrai que vous n'arriverez point à la vie éternelle, si vous ne faites pas de bonnes œuvres. Mais ne vous effrayez point ; ce ne sont pas des choses extraordinaires, ni au-dessus de votre portée, que Dieu vous demande. Il n'exige

pas que vous soyez toujours dans les Eglises, ni que votre corps soit exténué par des jeûnes continuels, ni que tout votre bien soit distribué aux pauvres. Il est vrai que l'on est obligé de faire l'aumône, quand on le peut; que les riches y sont toujours obligés, parce qu'ils peuvent toujours la faire; que les gens aisés, sans être riches, doivent la faire, suivant leurs facultés et les besoins du prochain. Il est vrai encore, qu'on doit pratiquer la mortification, et dompter sa chair, de peur qu'elle ne se révolte contre l'esprit; que tout honnête homme, enfin, quelque occupé qu'il soit, doit donner tous les jours quelque temps à la prière. Cependant il y en a qui ne peuvent pas jeûner; d'autres qui ne peuvent pas faire l'aumône; et plusieurs qui sont tellement occupés, qu'ils peuvent à peine faire la prière du matin et du soir. Comment donc pourront-ils se sauver, puisqu'il faut nécessairement faire de bonnes œuvres pour avoir le ciel, et que toutes les bonnes œuvres se réduisent à la prière, au jeûne et à l'aumône?

M. F., quelque délicate que soit votre santé, quelque infirmes que vous soyez, il y a un jeûne que vous pouvez aisément pratiquer. Fussiez-vous réduits à l'aumône, vous pouvez la faire aux autres; et quelque grandes que soient vos occupations, vous pouvez, sans les déranger, prier du matin au soir. Voici comment :

Vous pratiquerez un jeûne très-agréable à Dieu, toutes les fois que, pour l'amour de

lui, vous vous priverez de certaines choses qui vous feroient plaisir. Car le jeûne ne consiste pas seulement à s'abstenir du boire et du manger; mais encore à se priver de ce qui flatte nos goûts, nos inclinations, notre amour-propre. Je ne parle pas ici de ce qui est expressément défendu, je suppose que vous évitez le mal; je parle seulement de ce qui est permis, et dont on se prive par un esprit de mortification; par exemple, vous pourriez aller dans cette compagnie, où vous vous amuseriez honnêtement, et sans offenser Dieu; mais, pour l'amour de lui, vous vous en privez: voilà ce que j'appelle un jeûne. Il ne tiendroit qu'à vous d'aller à tel repas, où vous feriez bonne chère, et sans y commettre d'excès; mais, vous n'y allez pas, par un esprit de pénitence; ou si, par honnêteté, vous êtes obligés de vous y trouver, vous profitez de cette occasion pour mortifier votre sensualité, en vous abstenant de certains mets qui flattent votre goût: voilà encore un jeûne. Vous pourriez vous donner dans vos meubles, dans vos habillemens, sur votre table, certains agrémens, certaines commodités dont vous seriez flattés; mais vous vous en privez, par esprit de mortification: voilà encore un autre jeûne. Et qui est-ce qui n'a pas chaque jour occasion de pratiquer ces sortes de jeûne? Mais encore, y a-t-il un jeûne plus agréable à Dieu, que de faire et de souffrir avec patience certaines choses qui déplaisent? Sans parler

des maladies, des infirmités, et des autres afflictions inséparables de cette misérable vie, combien d'occasions n'avons-nous pas chaque jour de nous mortifier, en souffrant patiemment ce qui nous gêne et nous répugne ! C'est un ouvrage qui nous ennuie ; c'est une personne qui nous déplaît ; ce sont des humiliations qui nous coûtent : eh bien ! supportons tout cela avec résignation, et pour l'amour de Dieu, et ce seront autant de jeûnes méritoires à ses yeux.

Et vous, M. C. F., qui travaillez toute l'année à des ouvrages pénibles, et qui, avec tout cela, êtes mal logés, mal nourris et mal vêtus, oh ! quel trésor de bonnes œuvres n'amasseriez-vous pas, si vous souffriez avec patience, et en vue de Dieu, le froid, le chaud, la faim, la soif, la nudité, la fatigue, tout ce qu'il y a de plus dur dans votre état ! Il ne vous en coûteroit pas davantage, puisqu'il faut que vous fassiez ce que vous faites. Eh ! qui vous empêcheroit, au milieu de vos travaux, d'élever votre cœur vers Dieu, et de lui dire : Divin Jésus ! j'unis ma peine à vos peines, mes sueurs à vos sueurs et à vos souffrances. Je n'envie point un autre état moins pénible et plus heureux. Je ne veux être que ce que je suis, parce que vous l'avez voulu. Je bénirai votre saint Nom, en tout lieu, et tous les jours de ma vie ; dans les chaleurs de l'été, dans les rigueurs de l'hiver, je dirai avec votre Prophète : *Que le chaud, le froid, les vents, la neige, les glaces bénissent le*

Seigneur, et que sa volonté soit faite. Avec de tels sentimens, votre misère et vos travaux deviendroient des fruits précieux que vous pourriez présenter à Dieu, à l'heure de la mort. Voilà comment, chacun dans son état, peut pratiquer une espèce de jeûne très-méritoire, et qui lui sera compté pour l'éternité.

Il y a aussi une sorte d'aumône que tout le monde peut faire, sans avoir du bien: car l'aumône ne consiste pas seulement à nourrir ceux qui ont faim, et à donner des habits à ceux qui n'en ont pas. Tous les services qu'on rend au prochain, soit pour les besoins du corps, soit pour les besoins de l'ame, sont une aumône infiniment agréable à Dieu, lorsqu'elle est faite en esprit de charité. Quand on a peu, on donne peu; quand on n'a pas de quoi donner, on prête. Combien de petits services peuvent se rendre mutuellement les personnes qui ont la plus médiocre fortune! Celui qui n'est pas en état de fournir aux besoins d'un pauvre malade, peut le visiter, et lui rendre de bons offices. Celui qui n'a pas le moyen de tirer son voisin d'embarras, peut le consoler dans son affliction. On donne de bons conseils et de bons exemples au prochain; on le détourne du mal; on l'engage à faire le bien; en un mot, il n'y a personne qui ne trouve presque tous les jours occasion d'être utile aux autres, soit dans les petites choses, soit dans les grandes. Tout est grand, tout est précieux devant Dieu, lorsqu'on agit par un motif de religion et de charité; puisqu'un verre d'eau donné au

nom de J. C., mérite la vie éternelle. Ainsi donc, quelque pauvres que vous soyez, mes C. F., vous pouvez faire l'aumône, puisque vous pouvez rendre service à votre prochain.

Enfin, quelques grandes occupations que vous ayez, il y a une espèce de prière que vous pouvez faire, sans les déranger; ou plutôt, toutes vos occupations peuvent devenir une prière continuelle. Et comment? C'est lorsqu'en tout, et partout, vous chercherez à faire la volonté de Dieu. Et c'est par là que vous accomplirez le précepte que J. C. nous fait de prier sans cesse. Donnons-en des exemples.

Une mère de famille est occupée, du matin au soir, à élever ses enfans, à conduire ses domestiques, à régler sa maison. Eh bien! elle fait une prière continuelle, lorsqu'en tout cela, elle a intention de faire la volonté de Dieu. Un laboureur, un ouvrier, un marchand, tous les hommes, de quelque état, de quelque métier qu'ils soient, prient véritablement, lorsqu'en remplissant leurs devoirs, ils veulent spécialement plaire à Dieu, et faire sa volonté.

Oh! M. F., que d'occasions de mérites! et seriez-vous excusables de les laisser échapper? Ayez donc soin d'offrir à Dieu, dès le matin, tout ce que vous devez faire pendant la journée. Priez-le de bénir votre travail, de régler vos démarches, de présider à vos entreprises. Conservez, dans votre cœur, cette bonne intention; renouvelez-la de temps en temps. Elle donnera du mé-

rite à vos actions, même les plus indifférentes. Dites souvent : Mon Dieu, ayez pitié de moi, venez à mon secours ; Seigneur, je ne veux rien faire que pour vous plaire. Je désire, par toutes mes actions, vous protester que je vous aime par-dessus tout.

Voilà donc une infinité de prières qui ne dérangeront pas vos travaux ; une infinité de jeûnes qui n'incommoderont pas votre santé ; une infinité d'aumônes, pour lesquelles il ne faut ni or, ni argent ; en un mot, une infinité de bonnes œuvres, qui ne vous coûteront qu'un peu de vigilance et de contrainte. Cependant, pour que toutes ces œuvres soient méritoires pour le ciel, il faut qu'elles aient certaines qualités : et c'est ce qui me reste à vous expliquer.

Premièrement, pour qu'une action soit méritoire, il faut qu'elle soit faite en état de grâce. Car, quelques bonnes œuvres qu'un homme fasse en état de péché mortel, ce sont des œuvres mortes pour le ciel. Elles pourront bien attirer sur lui la grâce d'une conversion véritable ; mais elles ne seront point récompensées dans le ciel. C'est une vérité expressément marquée dans l'Evangile. Quelle attention ne devons-nous donc pas avoir à tenir notre conscience pure devant Dieu, si nous ne voulons pas que nos bonnes œuvres soient perdues pour l'autre vie ! Ah ! pécheur, qui croupissez dans le crime, à

quoi vous servent tous vos maux, toutes vos fatigues ? Hélas ! ils seront sans récompense. Hâtez-vous donc de sortir de ce malheureux état, de cet état de mort ; afin que vos actions, ayant le principe de la vie, soient récompensées dans l'éternité.

Secondement, il faut agir par un motif surnaturel, c'est-à-dire, par amour de Dieu, et en vue du salut. Car, si vous agissez par un motif purement naturel ; par exemple, si vous travaillez, seulement pour gagner votre vie ; si vous rendez service au prochain, seulement par compassion, et non point par amour pour Dieu, votre travail et votre aumône pourront bien être récompensés dans ce monde, mais vous n'aurez rien au-delà. Que conclure de là ? que nous devons nous accoutumer à faire tout en vue de Dieu, et ne rester jamais dans le funeste état du péché mortel.

Profitez donc, M. C. F., des occasions que Dieu vous donne de vous enrichir pour le ciel. Si vous en abusez, hélas ! vous entendrez au grand jour, le souverain Juge dire aux exécuteurs de ses vengeances : Coupez cet arbre infructueux et inutile, et jetez-le au feu. Il n'a que trop long-temps occupé la terre, et rendu inutiles tous mes soins et tous mes travaux : *Succide, ut quid terram occupat ?*

Mon Dieu, j'ai mérité ce terrible châtiment, je le confesse. Mais je suis encore à temps de l'éviter ; je puis encore réparer mes pertes, et acquérir des trésors pour le

ciel : je vais m'y appliquer dès ce moment. O bon Sauveur ! daignez répandre sur moi la céleste rosée de votre grâce, pour faire fructifier mon application et mes travaux ; afin que cet arbre qui vous a coûté tant de sueur et tout votre sang, ne soit pas condamné au feu, mais qu'il soit transplanté dans la terre des Saints. Ainsi soit-il.

POUR LE HUITIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur le Jugement particulier.

Vocavit illum, et ait illi : Redde rationem villicationis tuæ. Le maître fit venir son économe, et lui dit : Rendez compte de votre administration. *S. Luc*, 16.

Il n'est pas moins certain que nous serons jugés, qu'il est certain que nous mourrons ; l'Apôtre ne sépare pas ces deux vérités. Ce n'est pas tant la mort qui est à craindre, que les suites de la mort ; c'est le passage à une éternité bienheureuse ou malheureuse, suivant que nous aurons bien ou mal vécu ; c'est le moment qui décide de notre sort éternel, par le jugement qui le suivra. Voilà ce qui a fait trembler les plus grands Saints, ce qui les engageoit à opérer leur salut avec crainte et tremblement. Ils regardoient avec indifférence la séparation de leur ame d'avec leur corps, l'adieu qu'il faut faire, à la mort, à

toutes les créatures ; mais ce compte qu'il faudra rendre au Roi du ciel et de la terre, les effrayoit. C'est pour cela qu'ils disoient au Seigneur avec le Prophète : *Seigneur, n'entrez point en jugement avec votre serviteur, car nul homme vivant ne pourra être justifié devant vous ; Seigneur, si vous examinez nos iniquités d'un œil sévère et sans miséricorde, qui pourra se soutenir devant vous ?*

Ce jugement doit faire d'autant plus d'impression sur nous, qu'il est plus prochain, et peut-être très-prochain pour plusieurs de ceux qui m'écoutent, et pour moi le premier. Hélas! ne pourrions-nous pas adresser à quelques-uns d'entre vous, ces paroles de saint Jacques : *Votre juge est à votre porte*, et vous n'y pensez pas ! ou ces autres de l'Evangile : *Insensé, vous comptez sur une longue vie, et cette nuit même on va vous demander votre ame !* Méditons aujourd'hui cette importante vérité.

Considérons d'abord l'ame au sortir de son corps, et quel est le juge devant lequel elle comparoît ; 2.° L'étendue du compte que Dieu lui demandera; 3.° L'arrêt qui sera porté contre elle, si elle est dans le péché mortel.

Quelle n'est pas la surprise d'une ame qui sort de ce monde ? elle entre dans un monde nouveau, sans espoir de retour vers le premier. Les biens, les honneurs, les plaisirs de la terre sont pour toujours passés

pour elle ; ces biens auxquels elle étoit si attachée, ces honneurs qui flattoient tant sa vanité, ces plaisirs qu'elle avoit recherchés avec tant d'empressement ; tout cela est passé. Le temps aussi est passé pour toujours ; l'ange du Seigneur a juré qu'il n'y auroit plus de temps pour elle : *Tempus non erit ampliùs.*

Elle est hors de ce monde, et par conséquent hors de la voie. Le sceau est apposé à ses mérites ou à ses démérites ; elle persévérera éternellement dans l'état où la mort l'a trouvée. Elle ne peut plus rien pour son salut. Plus de prédicateurs à entendre, plus de sacremens à recevoir, plus de pénitences à faire pour se rendre Dieu propice, plus de bonnes œuvres à pratiquer, plus de moyens de s'appliquer les mérites de son Sauveur. Elle est entrée pour toujours dans la maison de son éternité : *Cette nuit est venue pour elle pendant laquelle on ne peut plus travailler*, dit le Seigneur.

Cette ame a dit un adieu éternel aux créatures. Ses parens, ses proches, ses amis ne peuvent plus l'assister. En vain l'épouse appelle l'époux, la fille la mère, le père le fils, l'ami son ami : leurs cris, leurs gémissemens ne sauroient se faire entendre ni parvenir jusqu'à eux ; ils sont *pour elle comme s'ils n'avoient jamais été* : non, personne qui vienne plaider sa cause, qui puisse l'assister dans cette extrémité fâcheuse.

Cette ame est seule avec Dieu seul, le ciel au-dessus d'elle, l'enfer sous ses pieds,

et se trouve suspendue entre l'un et l'autre. Que dis-je, je la vois accompagnée, cette ame pécheresse, de qui? du démon qui devient son accusateur. Ce qui l'accompagne encore, ce sont ses péchés; ce sont ses larcins, ses injustices, ses vengeances, ses impudicités, ses sacriléges qui forment son cortége. Les œuvres des morts les accompagnent au sortir de ce monde, nous dit l'Ecriture : *Opera enim illorum sequuntur illos. Il faudra*, dit S. Paul, *que chacun de nous rapporte au tribunal de J. C., le bien et le mal qu'il aura fait étant dans son corps.*

Quelle ne sera donc pas sa frayeur, lorsqu'elle se présentera devant son Juge, environnée de ce cortége : et devant quel juge? Juge infiniment éclairé et infiniment saint. Juge infiniment éclairé : ses regards pénètrent dans les replis les plus cachés des consciences : *Tout est à nu et à découvert à ses yeux*, dit l'Apôtre. O vous qui êtes tentés d'offenser Dieu, cherchez, si vous le pouvez, un lieu où il ne vous voie pas. Choisissez l'endroit le plus retiré, la nuit la plus obscure, et demandez-vous à vous-mêmes, si Dieu vous voit? Oh! le puissant motif pour éviter le péché, et pratiquer la vertu, que cette pensée : *Dieu me voit!* Quel est l'homme qui oseroit commettre sous les yeux de son juge, un crime qui lui mériteroit la mort?... Je puis oublier mes péchés, mais Dieu ne sauroit les oublier. Tout ce que j'ai fait, dit, ou pensé depuis le pre-

mier usage de ma raison, lui est aussi présent que s'il n'avoit été occupé que de ce seul objet. *Oui, mon Dieu*, disoit le Prophète, *vous connoissez toutes les fautes de ma vie ancienne et nouvelle.* Si j'avois à répondre à un juge de la terre, je pourrois espérer de dérober mes fautes à sa connoissance. Un juge mortel ne connoît les délits, que par la déposition des témoins, et ces témoins peuvent se tromper ou le tromper. Mais Dieu ne sauroit se tromper ni être trompé. Il sera le juge, et il aura été en même temps le témoin de toutes nos actions : il a continuellement les yeux ouverts sur nous pour considérer toutes nos démarches; ses oreilles sont toujours ouvertes pour entendre toutes nos paroles. Il nous a suivis partout, il a vu tous nos péchés, il a vu toute la malice qui les concevoit, toute l'ardeur avec laquelle notre volonté s'y portoit, toutes les circonstances qui les ont accompagnées. Nos pensées même les plus secrètes ne lui ont pas été inconnues. Il a vu tous nos péchés : *Ils sont tous écrits dans le livre de la science divine*, dit le Prophète. Fut-il de juge plus éclairé ?

Juge infiniment saint : les étoiles même du ciel ne sont pas sans tache en sa présence; il rejettera tout ce qu'il tronvera d'impur, condamnera tout ce qu'il y aura de souillé, et ne pourra s'empêcher de punir le péché partout où il le trouvera. C'est ce qui faisoit dire à Job, cet homme si juste et si irréprochable, lorsqu'il pensoit

que c'étoit un Dieu qui devoit le juger : *Que deviendrai-je, lorsque Dieu se lèvera pour me juger? Hélas! en me croyant innocent, je serai trouvé criminel.*

Quelle sera l'étendue du compte que nous aurons à rendre à ce jugement? seconde réflexion.

Il me semble que, comme cet homme riche dont il est parlé dans l'Evangile, Dieu adressera à chacun de nous ces paroles : Rendez compte de votre administration : *Redde rationem villicationis tuæ.* Oh! quel sujet de frayeur! Il y avoit un Saint qui, en entendant sonner les heures, disoit : « O » mon Dieu! je frémis lorsque je pense » qu'il me faudra rendre compte à votre » tribunal de cette heure qui vient de » s'écouler. » Que sera-ce donc d'une ame pécheresse, lorsque le Seigneur lui demandera compte de toute une vie passée peut-être dans l'oubli de Dieu et le déréglement; lorsqu'il lui demandera compte de toutes les grâces qu'elle aura reçues, de tous les péchés qu'elle aura commis; de tout le bien qu'elle aura négligé de faire; de tout le bien même qu'elle aura fait? Car telle sera l'étendue de ce compte.

Et d'abord, pour les grâces reçues. Rendez compte, lui dira le souverain Juge, de votre vocation à la Foi, de la grâce d'être née de parens chrétiens et catholiques. N'avez-vous pas mené une vie toute païenne

au sein même du christianisme? votre foi a-t-elle été accompagnée des œuvres?

Comment avez-vous répondu à la grâce de votre baptême? conservâtes-vous long-temps cette robe d'innocence dont vous y fûtes revêtus? Hélas! à peine eûtes-vous atteint l'usage de la raison, qu'au lieu d'élever votre jeune cœur vers Dieu, qui étoit votre créateur et votre père, vous vous révoltâtes contre lui, vous ne le connûtes que pour l'outrager et lui dérober vos premières années.

Vous fîtes votre première communion; mais comment répondîtes-vous aux soins de ceux qui vous instruisirent? Avec quelle dissipation, avec quelle légèreté vous vous disposâtes à vous approcher de la sainte table! Faut-il être surpris si vous en retirâtes si peu de fruit, si vous retombâtes avec tant de facilité dans les mêmes habitudes? N'y en auroit-il point parmi vous à qui on pourroit faire ce reproche, que c'est la seule communion que vous ayez peut-être faite; en sorte que vous n'en ferez que deux dans votre vie, la première et la dernière; puisque, lorsque vous serez en danger de mort, le devoir de notre ministère sera de vous hasarder ce dernier sacrement, qui ne fera que mettre le sceau à votre réprobation?

Vous embrassâtes l'état du mariage; eûtes-vous soin de consulter la volonté de Dieu dans le choix de cet état? Comment vous y disposâtes-vous? C'est peut-être le seul sa-

trement que vous reçûtes alors. Faut-il s'étonner si vous vous attirâtes la malédiction du Ciel au lieu de sa bénédiction, et si cet état a été pour vous la source de tant d'infortunes, de calamités et de misères, de tant de crimes et de malheurs qui ne sont peut-être que le prélude des malheurs éternels qui vous attendent ?

Redde rationem villicationis tuæ. Rendez compte de votre administration : de tant de grâces surtout dont je vous ai prévenu, de tant de salutaires inspirations, de saints mouvemens que ma grâce excitoit dans votre cœur, pour vous porter à la pratique du bien et à la fuite du mal. Rendez compte de ces remords de conscience que vous éprouviez au milieu même de vos désordres ; de tant d'instructions que vous avez entendues, de tant de moyens extraordinaires de salut que vous avez eus : retraites, missions, jubilé ; quelle fidélité avez montrée aux résolutions que vous [illegible] prises ?

Redde rationem villicationis tuæ. Rendez compte des biens naturels que vous avez reçus de ma bonté : quel usage avez-vous fait des facultés de l'ame et du corps ? Votre esprit, l'avez-vous employé à me connoître ; votre cœur, à m'aimer ; votre volonté, à me servir et à accomplir ma loi sainte ? Quel usage avez-vous fait de votre raison ? Ne vous êtes-vous pas mis au rang des créatures déraisonnables en vous plongeant dans la débauche, en blasphémant ce que

vous ignoriez et ce que vous auriez pu connoître, si vous aviez suivi les droites lumières de la raison ? A quoi avez-vous fait servir votre santé, vos forces, vos talens ? est-ce à ma gloire et à votre salut ? Quel usage avez-vous fait de vos biens temporels ? les avez-vous employés à soulager les misères de votre prochain, ou plutôt, ne les avez-vous pas employés à satisfaire vos passions ; n'en avez-vous pas fait l'idole de votre cupidité, l'instrument de votre sensualité et de vos débauches ?

Second compte que vous aurez à rendre, celui de vos péchés. Péchés de tous les âges, de votre enfance, de votre jeunesse ; et quel champ plus vaste d'iniquités, que cet âge ? Qui ne doit dire avec le Prophète : *Seigneur, ne vous souvenez pas des péchés de ma jeunesse*, de cet âge si fécond en égaremens, où m'a entraîné mon inexpérience. Rendez compte des péchés de l'âge mûr, péchés d'ambition, d'avarice, d'envie, de ces emportemens, de ces habitudes mal éteintes de la jeunesse.

Péchés de toutes les espèces, de pensées, de désirs criminels, de dispositions secrètes. Péchés de parole : il n'y a pas une parole oiseuse, dont les hommes ne doivent rendre compte au jugement de Dieu, nous assure notre divin Maître. Et selon S. Jacques, *la langue est un monde d'iniquité.*

Après vos péchés personnels, viendront les péchés d'autrui, dont vous aurez été la cause ou l'occasion volontaire, par vos

mauvais conseils, par vos mauvais exemples; péchés que vous aurez provoqués directement, ou indirectement, par vos nudités scandaleuses, femmes et filles mondaines, par vos airs et vos manières libres et affectées. Seigneur, disoit David, *pardonnez-moi les péchés qui me sont cachés, et ceux d'autrui que j'ai occasionnés*, et qui par là ne me sont point étrangers. Il y a plus : vous verrez retomber sur vous, et Dieu vous imputera encore tant de péchés que vous n'avez pas empêchés, le pouvant et le devant. Ceci regarde surtout les pères et mères, les maîtres et les maîtresses : *Celui qui n'a pas soin de ceux de sa maison, est pire qu'un infidèle et a renié la Foi*, dit S. Paul. Quelle vigilance exercez-vous sur vos enfans, pères et mères : et vous, maîtres et maîtresses, sur vos domestiques? Ne leur souffrez-vous point des liaisons suspectes? avez-vous soin de leur faire remplir leurs devoirs de religion? leur en donnez-vous l'exemple? Hélas! au contraire, combien de fois ne les avez-vous pas rendus les témoins, et peut-être, les complices de vos désordres!

Troisième discussion où Dieu entrera avec vous, le bien que vous deviez faire et que vous aurez omis : *Connoître le bien et ne pas le faire est un crime*, dit l'apôtre S. Jacques. Il ne suffit pas, pour être sauvé, d'éviter le mal; il faut encore faire le bien : *L'arbre qui ne produit pas de bon fruit, sera coupé et jeté au feu éternel.* Or, que de bien

vous aurez eu l'occasion de faire, et que vous aurez négligé! Vous avez eu l'occasion d'instruire une personne ignorante, de reprendre une personne qui offensoit Dieu en votre présence : n'y avez-vous pas manqué par un lâche respect humain? Combien de pauvres vous aurez manqué de soulager, en ayant les moyens et en étant sollicités! que de jeûnes ou d'abstinences dont vous vous serez dispensés sous de vains prétextes! que de solennités que vous aurez laissé passer sans vous approcher des sacremens! Ces malades, les avez-vous visités? ces affligés, les avez-vous consolés, ou assistés selon votre pouvoir?

Enfin, Dieu entrera en jugement avec vous du bien même que vous aurez fait : *Je jugerai*, nous dit-il, *vos justices : Ego justitias judicabo :* Prières faites sans attention, sans dévotion, sans que le cœur y eût aucune part; confessions sans douleur, sans amendement; communions sans épreuve préalable, sans dispositions nécessaises, infructueuses, et peut-être sacriléges. L'aumône, l'avez-vous faite pour l'amour de Dieu, comme elle vous étoit demandée en son nom? vos jeûnes ont-ils été accompagnés d'une componction intérieure, d'un véritable esprit de pénitence? Combien de vos bonnes œuvres sur lesquelles vous comptez aujourd'hui, et qui seront rejetées lorsque Dieu les pèsera au poids de son sanctuaire! C'est par l'intention, dit S. Augustin, que les meilleures actions sont viciées; vous y êtes-

vous toujours proposé la gloire de Dieu ? n'y avez-vous pas cherché la vôtre ? la vanité, une secrète complaisance n'y a-t-elle pas eu de part ? tel est le compte que nous aurons à rendre. Troisième réflexion.

L'AME examinée sur tous les points, convaincue de toutes ses transgressions, de toutes ses infidélités, condamnée au tribunal de sa conscience avant de l'être au tribunal de J. C., toute tremblante aux pieds de son Juge, n'attend plus que son dernier arrêt, la sentence qui doit décider de son sort éternel. Cet arrêt est le même qui sera publié et ratifié au jugement général, que J. C. prononcera alors : *Allez, maudit, au feu éternel qui a été préparé pour les démons et pour ses anges.* Arrêt subit, arrêt irrévocable, arrêt promptement exécuté.

Arrêt subit. La citation, la comparution, l'information, la conviction, la condamnation ont lieu au même instant.

Arrêt irrévocable. Ce sera Jésus-Christ qui le prononcera. Le souvenir de tout ce qu'il aura fait et souffert pour notre salut, le rendra un juge sévère et inexorable. En vain l'ame pécheresse implorera sa miséricorde ; *Tous ceux qui diront Seigneur, Seigneur, n'entreront pas pour cela dans le royaume céleste.* Ame ingrate, ame pécheresse, lui dira-t-il, tu as abusé de tous les dons de Dieu, de toutes ses grâces ; tu n'auras en ce jour d'autre nom, que celui

roîtrai devant ce même Dieu qui m'appelle aujourd'hui, et que je ne veux pas entendre; qui me tend les bras, et que je fuis. Bientôt je me trouverai vis-à-vis de ce Juge terrible, qui aura compté jusqu'aux mouvemens les plus secrets de mon cœur, qui me reprochera tout, qui se vengera de tout, qui sera pour lors inexorable, sans pitié, sans miséricorde. Dans peu, je me trouverai vis-à-vis de de mon Juge, sans appui, sans défenseur; moi seul vis-à-vis de Dieu seul, pour lui rendre compte de toute ma vie.—Que cette pensée ne vous quitte plus; qu'elle vous occupe pendant votre travail; qu'elle vous accompagne dans votre lit; qu'elle se représente à votre réveil; qu'elle vous suive partout; qu'elle trouble vos divertissemens; qu'elle empoisonne vos plaisirs; qu'elle vous persécute, qu'elle vous tourmente, jusqu'à ce qu'enfin vous soyez, pour ainsi dire, forcés de chercher dans une bonne confession, dans le service de Dieu, la tranquillité de votre esprit, le repos de votre conscience, et la paix de votre ame.

Juge souverain des vivans et des morts, vous que j'appelle aujourd'hui mon Père, mon bon Sauveur, le Père des miséricordes, le Dieu de toute consolation; lorsque mon ame, séparée de mon corps, paroîtra devant votre tribunal, pour vous rendre compte de ma vie, hélas! vous ne serez plus que mon juge; je n'aurai de ressource et d'espérance que dans mes bonnes œuvres, comme je n'aurai à craindre que mes péchés. Mes péchés

chés et mes bonnes œuvres seuls me suivront devant vous; je serai séparé et abandonné de tout le reste. Que cette pensée est effrayante! mon Dieu! rendez-la moi plus effrayante encore. Que la crainte de vos jugemens me pénètre jusqu'à la moelle des os, qu'elle m'arme d'une sainte sévérité pour me juger, pour me condamner, pour me punir suivant la justice; afin qu'ayant prévenu votre jugement, je ne paroisse devant vous, ô mon Dieu! que pour recevoir la couronne que vous avez promise à ceux qui marcheront avec crainte, jusqu'à la fin, dans la voie de vos commandemens.

Ainsi soit-il.

POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'endurcissement du pécheur.

Videns civitatem flevit super illam. Jésus, jetant les yeux sur la ville de Jérusalem, pleura sur elle. *S. Luc*, 19.

Le Sauveur du monde pleure sur Jérusalem, parce qu'il la voit sur le point de tomber dans ce gouffre de malheurs, dont les Prophètes l'avoient si souvent menacée. O ville si chérie de Dieu! s'écrie-t-il, toi qui as été comblée de tant de faveurs privilégiées, un temps viendra, et ce temps

n'est pas éloigné, où tu seras abandonnée à la fureur de tes ennemis, qui ne te laisseront pas pierre sur pierre. Malheureuse Jérusalem, si du moins après tant d'infidélités et d'ingratitudes, tu voulois ouvrir les yeux à la lumière qui t'éclaire encore aujourd'hui; si, après avoir tué les Prophètes, lapidé les serviteurs et les enfans de Dieu, tu voulois au moins reconnoître son Fils qui te visite lui-même dans sa miséricorde; et tu ne le veux pas! tu vas donc combler la mesure de tes prévarications! Jérusalem, Jérusalem, que ta malice est grande! mais que les châtimens que Dieu te réserve sont terribles!

A l'exemple de son divin Epoux, l'Eglise notre mère pleure sur ceux de ses enfans qui, par un aveuglement semblable à celui des Juifs, s'endurcissent contre toutes les grâces par lesquelles Dieu cherche à les ramener. Fermant les yeux pour ne pas voir la lumière qui les éclaire, se bouchant les oreilles pour ne pas entendre la voix du bon Pasteur qui les appelle; également insensibles aux prières et aux menaces, ils méprisent la longue patience et les richesses de cette infinie miséricorde, qui ne se lasse point de les souffrir et de les attendre; ils ajoutent continuellement péché sur péché, crime sur crime, et consomment ainsi peu à peu leur réprobation.

O Jésus! par les larmes que vous versâtes sur Jérusalem, daignez faire connoître et sentir à ceux de mes Paroissiens qui, comme cette ville criminelle, croupissent dans le

péché, quel est l'aveuglement et la malice de leur cœur, quels sont les biens inestimables dont ils se privent, et les maux affreux qu'ils se préparent. Et vous, mes Frères, écoutez-moi, je vous prie, avec attention.

Il n'est pas étonnant que l'homme, porté au mal dès sa jeunesse, ayant au-dedans de lui-même le germe de toutes les passions, et au-dehors une infinité d'objets qui les excitent, s'y laisse quelquefois entraîner et tombe dans les piéges que le monde, le démon et sa propre chair tendent continuellement à sa foiblesse. Mais, qu'un Chrétien persévère dans le péché, malgré les remords de sa conscience, malgré les inspirations de la grâce, malgré les tendres sollicitations et les vives instances d'un Pasteur, qui emploie tour à tour les prières, les menaces, les caresses, les châtimens, pour le ramener à Dieu; qu'un Chrétien qui trouve dans sa religion une infinité de remèdes contre toutes les maladies de son ame, une infinité de moyens pour rentrer en grâce avec Dieu, une infinité de secours pour vaincre ses mauvaises habitudes, y croupisse néanmoins; qu'il demeure tranquillement assis près de l'enfer; qu'il se joue, pour ainsi dire, sur les bords de cet abîme épouvantable où il peut être précipité à chaque instant : voilà ce qui ne se conçoit pas.

Succomber à une tentation violente à laquelle on s'est exposé imprudemment, ou

contre laquelle on n'étoit pas assez en garde ; c'est là, M. F., une suite de notre fragilité, et qui doit, par conséquent, nous tenir dans l'humilité, dans la crainte et dans une vigilance continuelle. Mais, rester, s'enfoncer de plus en plus dans le précipice où l'on est tombé ; résister opiniâtrement à la voix de Dieu, et à tous les moyens de salut que l'Eglise vous présente ; ce n'est plus là simplement un effet de la fragilité humaine, mais une malice diabolique.

Si, dès le premier péché mortel que vous avez commis, mon cher Frère, Dieu vous avoit abandonné, comme il auroit pu le faire, et comme vous l'auriez mérité ; si, par impossible, vous n'aviez eu dès ce moment-là, ni remords de conscience, ni bons désirs, ni bonnes pensées, ni aucun moyen de retour, nous ne pourrions que vous plaindre. Mais, ayant sous votre main et à votre disposition, les secours les plus puissans et les plus efficaces pour vous tirer de l'abîme, votre persévérance dans le péché ne peut être que l'effet d'une volonté perverse ; et cette persévérance est un crime qui se renouvelle, pour ainsi dire, à chaque instant, parce qu'à tous les instans, vous pouvez vous relever, et que vous ne le voulez pas. Non, mon Dieu, ce pécheur ne le veut pas ; en vain l'appelez-vous, en vain lui offrez-vous toutes les grâces qui lui donneroient la force de rompre ses habitudes, il ne le veut pas. Que vous lui promettiez votre Paradis, ou que vous le menaciez de l'enfer ; que vous

le combliez de biens, ou que vous l'accabliez de maux, il est insensible à tout; c'est toujours le même refus; sa conscience crie, il en étouffe les remords; la prière lui est nécessaire, il la néglige; il a besoin de la parole de Dieu pour l'éclairer et le convertir, il ne l'écoute pas; les Sacremens le retireroient de l'abîme, il s'en éloigne, il les abandonne. O Dieu! quel aveuglement!

Mais à qui parlé-je? et quel est le pécheur endurci qui m'écoutera? C'est à vous que je parle, à vous, malheureux, qui dès l'âge de quinze ans croupissez dans des habitudes honteuses, qui vous excitez vous-même à des horreurs, qui vous faites un jeu des actions les plus infâmes; à vous, qui ne songez qu'à vous enrichir par quelque voie que ce soit: fraudes, usures, tout moyen vous est indifférent, pourvu que vous amassiez du bien; à vous, misérable, qui vous enivrez vingt fois, trente fois, quarante fois par an; à vous, langue médisante, qui déchirez la réputation de votre prochain, et ne laissez point échapper d'occasion de lui nuire; à vous, qui, tourmenté par des désirs de vengeance, cherchez les moyens de vous satisfaire, et vous en occupez peut-être encore à ce moment; à vous, jeunesse volage, qui, à l'heure où je vous parle, formez le dessein de vous livrer à la débauche, à ces divertissemens criminels qui insultent à la Religion, à l'Eglise et à Jésus-Christ. Nous ne cessons de vous dire, ou plutôt Dieu vous dit sans cesse par notre

bouche, par ses inspirations, par l'Écriture sainte : Fuyez loin des plaisirs du monde, convertissez-vous, changez de vie ; et vous répondez toujours : Je ne le veux pas.

O mon Frère ! quelle perversité ! quel endurcissement ! Dieu vous appelle, il vous offre toutes les richesses, toutes les ressources de sa bonté ; et vous méprisez sa grâce, vous vous moquez de sa justice, vous bravez sa puissance, vous foulez aux pieds le sang de J. C. ! N'est-ce pas là une malice qui égale celle des démons ?

Il est inutile d'entrer ici dans le détail des grâces que Dieu vous a faites. En repassant toutes vos années, et toutes les circonstances de votre vie, vous trouverez partout les effets d'une providence particulière qui ne vous a jamais abandonné, qui, dans tous les temps, a eu sur vous des vues singulières de miséricorde ; et si je vous demandois le nombre des grâces dont vous lui êtes redevable, ah ! pourriez-vous les compter ?

D'un autre côté, vous ne doutez pas que le péché ne déplaise souverainement à Dieu, et que la malheureuse disposition où vous êtes d'y persévérer, ne soit à ses yeux un objet d'horreur et d'indignation. Vous ne doutez pas qu'il ne soit d'autant plus sensible à votre résistance et à votre mépris, qu'il a plus de titres pour exiger que vous vous soumettiez à lui, et que vous cherchiez par-dessus tout à lui plaire. Il est votre Créateur et votre Maître, il est votre Sau-

veur et votre bienfaiteur ; il est votre Père, votre ami, et votre tout. Et vous lui résistez ; vous ne tenez nul compte ni de sa tendresse, ni de ses bienfaits, ni de ses promesses, ni de ses menaces ! Jugez à quel point il doit être irrité contre vous. Cela posé, je n'ai plus qu'une réflexion à vous faire : Pourriez-vous n'en être pas touché ?

O Dieu tout-puissant ! devez-vous dire, s'il est vrai, comme je n'en saurois douter, que vous tenez dans votre main le fil de ma vie criminelle, que vous pouvez le rompre à chaque instant, et m'écraser avec plus de facilité que je n'écrase moi-même un ver de terre ; si vous ne souffrez la résistance et l'inflexible opiniâtreté de mon cœur, que parce que vous êtes infiniment bon ; si, bien loin de faire éclater toute votre colère contre moi, vous m'accordez toujours de nouvelles grâces ; si vous veillez toujours à ma conservation avec la même bonté ; si vous multipliez vos bienfaits à mon égard, à mesure que je multiplie mes désordres ; si vous ne cessez de m'appeler, quoique je ne veuille pas vous entendre, et de courir après cette brebis ingrate, quoiqu'elle s'obstine à vous fuir, je suis un monstre d'ingratitude et de malice. Oui, pécheur endurci, voilà ce que vous êtes : et vous ne frémissez pas à la vue d'un tel aveuglement, d'un endurcissement si criminel ! Ah ! laissez-vous du moins toucher par les biens que vous perdez, par les malheurs affreux que vous vous préparez...... Seconde réflexion.

Depuis que vous vivez, mon cher Frère, d'une manière si peu conforme aux principes de votre Foi, il n'est guère possible que vous n'ayez jamais fait aucune réflexion sur le malheureux état de votre ame. Vous en faites vraisemblablement quelqu'une, dans ce moment-ci; arrêtez-vous y donc, je vous en prie, et répondez-moi.

A quoi pensez-vous qu'aboutisse votre façon de vivre? que prétendez-vous faire? et que gagnez-vous à croupir dans le péché? Quelle que puisse être la misérable passion qui vous y attache, le fruit que vous en retirez peut-il entrer en comparaison avec le trésor inestimable de la grâce sanctifiante, et de cette paix intérieure qui est le fruit d'une conscience pure, et dont vous vous privez par le péché? Ah! pécheurs, si vous connoissiez, si vous pouviez comprendre quels sont les avantages et les douceurs de la paix: *Si cognovisses et tu*; de cette paix qui surpasse toute expression et tout sentiment; de cette paix, en comparaison de laquelle tous les plaisirs, tous les biens, tous les honneurs du monde ne sont rien; de cette paix qui est l'avant-goût des délices qu'on goûte dans le ciel! Mais tout cela est caché à vos yeux. Vous ne la connoissez pas, cette paix délicieuse, et vous ne la pouvez goûter dans le malheureux état où vous vivez; car il n'y a point de paix pour l'impie: *Non est pax impiis.*

Eh ! quelle paix peut-il y avoir pour celui qui est en guerre avec son Dieu, et qui se voit à chaque instant sur le point d'être précipité dans les feux éternels ? Quel état ! Ajoutez à cela la perte du fruit de toutes vos bonnes œuvres.

Si vous étiez en état de grâce, mon cher Frère, les moindres, les plus indifférentes de vos actions, étant faites au nom et en vue de J. C., vous produiroient de nouveaux mérites et ajouteroient un nouveau degré de gloire à votre couronne. Mais tant que vous êtes en péché mortel, quelques vertus morales que vous puissiez avoir, quelques bonnes œuvres que vous puissiez faire, tout cela est mort devant Dieu, et ne vous sera point compté dans l'autre vie ; parce que, comme le sarment détaché du cep ne sauroit produire de raisin, ainsi le Chrétien qui est séparé de Jésus - Christ, par le péché mortel, ne peut produire des fruits dignes de la vie éternelle. Il est vrai que ces bonnes œuvres attireront sur vous des grâces pour vous ramener dans la voie du salut ; mais étant faites dans l'état de péché, vous n'en aurez aucune récompense dans le ciel. Et c'est là, je vous l'avoue, mes Frères, une des réflexions qui m'affligent le plus, lorsque je vois parmi vous certaines personnes estimables par d'excellentes qualités, croupir malheureusement dans le péché ! Quel dommage, m'écrié-je, quel dommage, que tant de bonnes œuvres, que tant de travaux soient perdus pour l'éternité !

Mais, que dis-je? quelle vertu peut avoir un Chrétien qui croupit dans le péché! Ah! un pécheur dans ce malheureux état, n'a guère que de l'éloignement et une espèce d'aversion pour tout ce qui a rapport à votre service, ô mon Dieu! Son ame infectée par la corruption du péché, éprouve un dégoût universel pour les choses de la religion, pour tous les exercices de la piété chrétienne. Bien plus, il en vient quelquefois jusqu'à les abandonner tout-à-fait, en se disant à lui-même : De quoi me servira tout cela, tant que je vivrai comme je vis? Pensée détestable que le démon lui suggère, pour lui ôter tous les moyens de salut, qu'il pourroit trouver dans les pratiques extérieures de notre sainte Religion. Ah! s'il ne les abandonne pas entièrement, au moins ne se fait-il pas scrupule d'y manquer, sous les prétextes les plus frivoles, toutes les fois que l'occasion s'en présente. Pour un rien, il n'ira pas à la Messe, un jour de Dimanche ou de Fête; pour un rien, il rompra le jeûne ou l'abstinence, un jour d'obligation; pour un rien, il ne fera point de prière le matin ou le soir.

Mais, je suppose qu'en vivant dans le péché, il observe néanmoins encore les pratiques extérieures de la Religion; qu'il fasse même ce que nous appelons de bonnes œuvres; comment pensez-vous que tout cela soit fait? Qu'est-ce que la prière d'un pécheur qui ne veut pas se convertir? c'est un acte ridicule, c'est une injure faite à

Dieu. S'il assiste à la Messe, c'est par routine, par bienséance, par respect humain. S'il fait l'aumône, c'est par vanité, ou pour se satisfaire lui-même. Je ne dis pas qu'il agisse toujours par des motifs aussi mauvais; mais je dis qu'il y en a rarement de bons dans tout ce qu'il fait. Encore une fois, quel état! quelle perte!

Enfin, à mesure que le Chrétien est infidèle à la grâce, la grâce diminue; et il y devient moins sensible de jour en jour. Ce qui le touchoit autrefois, ne le touche plus: les inspirations du Saint-Esprit, les reproches de sa conscience, la parole de Dieu, les bons exemples, toutes ces grâces ne sont plus pour lui, que comme des traits lancés contre une pierre dont la dureté résiste à tout.

C'est à ce point d'aveuglement et d'endurcissement qu'étoit arrivée l'ingrate Jérusalem, lorsque Notre-Seigneur pleuroit sur elle; et c'est là que vous arriverez vous-même, pécheur, qui m'écoutez, si vous continuez de fermer les yeux à la lumière, et le cœur à la grâce qui vous parle aujourd'hui. Vous ne regardez peut-être tout ceci que comme de pieuses exagérations d'un Pasteur qui s'efforce de toucher, d'ébranler, de ramener ses brebis; et vous n'en ferez ni plus ni moins. Mais il viendra un jour: *Venient dies in te*, où votre ame sera environnée et pressée de toutes parts, comme une ville que l'on assiége, qui ne peut plus se défendre et dont la perte est

résolue. Lorsque votre dernière heure sera arrivée, et que la mort impitoyable aura la main levée sur vous, cette multitude d'iniquités que vous ne voulez pas voir, ce nombre prodigieux de grâces que vous méprisez, que vous rejetez, se rassembleront alors à vos yeux, comme une foule d'ennemis, dont la seule vue jettera votre ame dans le désespoir. Les bonnes œuvres que vous aurez pu faire, disparoîtront : *Non relinquent in te lapidem super lapidem.* Il ne vous restera que vos péchés, et un Juge inexorable qui vous condamnera aux supplices les plus affreux, à une éternité de malheurs incompréhensibles. Et tous ces malheurs vous arriveront, parce que vous n'avez pas connu le temps où Dieu vous visitoit dans sa miséricorde, parce que vous avez rejeté les inspirations de la grâce, étouffé les remords de votre conscience, méprisé les exhortations de vos Pasteurs, négligé ou profané les Sacremens ; parce qu'en un mot vous n'avez pas profité des visites, des avances miséricordieuses de votre Sauveur : *Eo quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ.*

Dieu de bonté, qui ne voulez pas notre perte, mais notre conversion et notre salut, ouvrez les yeux de ces pécheurs qui croupissent dans le péché, malgré les secours que votre miséricorde leur a ménagés, et qu'elle leur offre. S'ils ne sont pas touchés de cette tendresse infinie, ah ! Seigneur, ébranlez-les par la vue des effets terribles

et des suites effrayantes de leur obstination à mépriser votre grâce, et à la repousser. O mon Dieu ! ne permettez pas que nous tombions jamais dans le péché mortel ; et si nous avons ce malheur, ne permettez pas du moins que nous demeurions un seul jour ni même un seul instant dans un état où l'ame est un objet d'horreur à vos yeux ; dans un état où elle ne trouve ni paix, ni mérite, ni consolation ; dans un état, enfin, qui conduit à l'aveuglement de l'esprit, à l'endurcissement du cœur, à la réprobation et à la mort éternelle.

Dieu nous préserve de tous ces maux, mes chers Frères, et nous fasse reposer dans le sein de son infinie miséricorde !

Ainsi soit-il.

POUR LE DIXIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'Humilité.

Non sum sicut cœteri hominum. Je ne suis pas comme les autres. *S. Luc*, 18.

TEL est le langage de l'orgueil, le langage de la fausse vertu, toujours contente de soi, et prête à censurer la vie des autres ; tel est le langage des riches et des grands, qui regardent les petits et les pauvres, comme s'ils étoient d'une nature différente de la

leur, et les traitent en conséquence; disons mieux, c'est le langage de presque tous les hommes. Il en est peu, même dans les plus basses conditions, qui n'aient bonne opinion d'eux mêmes, qui ne se mettent intérieurement au-dessus de leurs semblables, qui ne s'imaginent valoir mieux que certains d'entr'eux : je ne suis pas comme les autres, pensent-ils. Voilà, M. F., la vraie cause de tous nos vices et de tous nos maux : l'orgueil.

Celui qui sauroit se connoître et s'apprécier au juste, qui ne s'estimeroit pas, qui ne voudroit pas être estimé au-dessus de sa valeur, et qui seroit bien aise qu'on le traitât suivant ce qu'il mérite par lui-même, celui-là seroit parfait; c'est-à-dire que nous serions parfaits si nous étions véritablement et solidement humbles. D'où je conclus que l'humilité est la première des vertus, la plus nécessaire et la plus indispensable. Que ne puis-je vous la faire désirer et pratiquer! Écoutez-moi avec attention.

L'HUMILITÉ ne consiste pas, comme vous pourriez l'imaginer, à dire du mal de soi-même, à rejeter les louanges avec affectation, à prendre un extérieur composé qui, en paroissant annoncer la modestie, couvre presque toujours un grand fonds d'orgueil. Tel s'humilie en apparence, qui se préfère intérieurement aux autres. La véritable vertu n'a rien d'affecté : celui qui cherche

à paroître humble, ne l'est pas; et la vraie humilité ne craint rien tant que d'être aperçue.

Elle ne consiste point à confesser devant Dieu, qu'on est un pécheur, et un grand pécheur, lorsque repassant dans son esprit toutes les années de sa vie, on y trouve des choses qui font rougir, et remplissent de confusion. Quel mérite y a-t-il à convenir, avec soi-même, d'un fait qu'on ne peut point se dissimuler? Si toute votre humilité se réduit à faire cet aveu, ce n'est rien, ou fort peu de chose.

Elle ne consiste pas à se familiariser avec ses inférieurs. L'humilité est douce, affable; mais elle n'a rien de bas. Saint Louis servoit les pauvres à genoux; mais il n'auroit pas joué avec ses domestiques.

L'humilité n'a donc rien qui ne s'accorde parfaitement avec la vraie grandeur d'ame, avec toute la décence, toute la dignité des conditions les plus relevées; et ce seroit la calomnier que de la confondre avec le défaut de sentiment, avec la bassesse d'une ame servile, ou d'un esprit foible. Qu'est-ce donc que cette vertu si grande, et cependant si peu connue et si rare? C'est une vertu par laquelle un homme sage, après s'être bien considéré devant Dieu, voyant que par lui-même il n'a rien de bon, et que par lui-même, au contraire, il n'a rien que de mauvais, confesse qu'il n'est digne que de mépris, se traite, et ne trouve pas mauvais qu'on le traite en conséquence;

c'est-à-dire qu'il se méprise lui-même, et qu'il n'est ni fâché, ni étonné que les autres le méprisent. Il se dit à lui-même : Je n'ai de mon propre fonds que le mal, et l'inclination au mal. S'il y a en moi quelque chose qui soit digne d'estime et de louange, c'est un bien qui ne m'appartient pas. Mes bonnes qualités, mes bonnes œuvres, mes biens, tout cela ne vient pas de moi ; c'est Dieu qui me l'a donné, ou plutôt qui me l'a prêté, car il peut le reprendre quand il lui plaira. Quand je serois l'homme du monde le plus parfait et le plus spirituel, je puis devenir le plus scélérat, et un imbécille. Dieu n'a qu'à le vouloir, pour me faire passer subitement de l'élévation dans la poussière ; de l'opulence, dans la misère la plus affreuse. Je n'ai donc rien, je ne suis donc rien par moi-même. Le mauvais penchant qui me porte au mal, c'est la seule chose que je trouve dans mon propre fonds. Voilà ce que je ne puis m'empêcher de voir, lorsque je considère ce moi, et que je le considère dépouillé de tout ce qui n'est pas lui.

Il y a donc de l'injustice de ma part, de prétendre que l'on m'honore ; que l'on m'estime autrement que par rapport à Dieu. Je n'ai aucune raison de me plaindre quand on m'insulte, quand on me méprise, à moins que ce mépris et ces insultes n'aient pour objet les biens que la Providence a mis en moi, les dons qu'elle m'a faits, le caractère, l'autorité dont elle m'a revêtu. Mais le mépris qui ne tombe que sur ma personne,

n'a rien qui doive me révolter ni m'étonner, parce que ma personne, par elle-même, n'a rien que de méprisable.

Il y a donc de l'injustice de ma part à m'inquiéter, à murmurer, à me plaindre, lorsque Dieu ne me donne pas ce que je désire; lorsqu'il me prive de ce qu'il m'avoit donné; lorsqu'il m'envoie des maladies, des humiliations, des afflictions, de quelque espèce qu'elles soient, parce qu'il ne me doit rien, parce que je ne mérite aucune faveur. L'estime et l'attachement que j'ai pour ma personne, sont par conséquent la chose la plus ridicule et la plus injuste.

D'où vient, M. F., que nous sommes si exigeans, si sensibles, si curieux d'honneurs, si avides de plaisirs, si affamés de richesses? C'est que nous croyons être quelque chose, pendant que nous ne sommes rien.

Pourquoi avez-vous tant de peine à réprimer cette vivacité, ces impatiences, quand les choses ne vont pas à votre fantaisie? C'est parce que vous manquez d'humilité. Mon Dieu! eh! que suis-je donc pour vouloir que tout ce qui m'environne aille suivant mes idées, s'accommode à mes goûts, obéisse à mes volontés? Quelle pitié, qu'un ver de terre s'enfle, s'élève, s'indigne contre tout ce qui lui déplaît! Ne diroit-on pas que ma personne est une divinité qui mérite le respect de toutes les créatures? La maladresse d'un domestique, l'étourderie d'un enfant, une parole un peu dure, une raillerie, un ouvrage qui n'ira pas à ma

fantaisie, le vent qui souffle, un insecte qui me pique, tout cela me donne de l'humeur. Quelle pitié!

D'où pensez-vous, M. F., que vient votre peu d'indulgence pour les défauts du prochain, le peu de part que vous prenez à ce qui l'afflige, cet air d'indifférence, de froideur, de mépris que vous prenez à son égard? Du défaut d'humilité. Si vous étiez humbles, bien loin de vous estimer plus que les autres, vous croiriez que les autres valent mieux que vous, et vous les traiteriez en conséquence. C'est la maxime de saint Paul: *Que chacun de vous*, dit-il, *croie les autres au-dessus de soi, par un principe d'humilité.*

Cet homme a des vices notables, il a commis de grandes fautes; je n'ai pas les mêmes vices; je ne suis pas tombé dans les mêmes fautes. S'ensuit-il de là que je vaille mieux que lui? Non, il a ses défauts, j'ai les miens; ses foiblesses sont connues, les miennes sont cachées; mais Dieu les voit, et à ses yeux, suis-je meilleur? Si celui auquel je me préfère avoit eu la même éducation, les mêmes ressources que moi, il auroit des vertus que je n'ai pas; et si j'avois été placé dans les mêmes circonstances, exposé aux mêmes tentations et aux mêmes dangers que lui, j'aurois des vices encore plus grands que ceux dont on l'accuse. Que sais-je, après tout, si devant Dieu il n'est pas digne d'amour, et moi de haine? s'il ne sera pas un élu, et moi un réprouvé?

Ce qui est certain, c'est que le bien qui est en moi, et qui n'est point en lui, ne m'appartient pas; au lieu que le mal qui est en moi, et qui n'est point en lui, m'appartient. Voilà, M. F., quels sont les sentimens et le langage d'un homme qui se connoît, qui ne s'estime que ce qu'il vaut, et qui se rend justice.

De là cette douceur, cette affabilité, cette bonté avec laquelle il traite ses inférieurs, en tout et partout. L'aménité de caractère ne se borne pas chez lui, comme chez la plupart des hommes, à de vaines protestations d'honnêteté; elle est fondée sur ce qu'il a meilleure opinion des autres que de lui-même; et voilà pourquoi il est toujours empressé à rendre service.

Hélas! s'il y a tant d'erreurs et de vices parmi nous, c'est qu'il n'y a presque point d'humilité. Les enfans veulent en savoir plus que leurs parens; les supérieurs abusent de leur autorité; les inférieurs ne se soumettent et n'obéissent que par crainte; le riche ne se croit riche que pour lui, et il oublie le pauvre; le pauvre regarde sa misère comme une injustice, et il en murmure. Celui qui est placé au-dessus, dédaigne ceux qui sont au-dessous; et ceux-ci s'efforcent d'atteindre ceux du premier rang. De là, M. F., l'envie, les jalousies, les querelles, les vols, les injustices, tous les désordres de la société. Mettez l'humilité partout, et partout vous verrez les vices disparoître, et les vertus prendre leur place; c'est-à-dire, que l'humilité contribue plus

que toute autre chose au repos de la société et à notre propre tranquillité. Le cœur de l'orgueilleux est dans une agitation continuelle, parce que, rapportant, et s'efforçant de rapporter tout à lui, il dépend de tout : le mépris le trouble ; l'affliction l'abat ; la joie le dissipe ; tout l'affecte, tout le remue, parce qu'il tient à tout.

Il n'en est pas ainsi de celui qui a l'humilité. Comme il ne tient à rien, il n'est ni ébranlé par la douleur, ni amolli par le plaisir ; il reçoit sans émotion les injures comme les louanges. Il voit du même œil les biens et les maux ; toujours tranquille, toujours égal à lui-même, parce qu'il se compte pour rien, parce qu'en tout et partout, il ne voit que vous, ô mon Dieu !

Telle est la nature, tels sont les effets, les fruits, les avantages de l'humilité, à ne la regarder-même que des yeux de la raison. Mais si nous la regardons des yeux de la Foi, elle est le fondement de notre salut, l'abrégé de l'Evangile, la racine de la vraie piété ; en sorte que, sans elle, on n'est pas Chrétien... Seconde réflexion.

De qui sommes-nous les disciples ? d'un Dieu qui, parmi les différentes conditions qu'il pouvoit choisir, en se faisant homme, a choisi la plus obscure ; d'un Dieu qui, pouvant faire éclater, dès sa plus tendre jeunesse, la puissance et la gloire de la Divinité, dont la plénitude résidoit en lui, a voulu demeurer trente années sous l'humble toit

d'un simple ouvrier, qui passoit pour être son Père ; d'un Dieu qui, pouvant s'attirer les hommages de ce qu'il y avoit de plus grand, de plus savant dans tout l'univers, ne conversa qu'avec les petits, les ignorans et les pauvres, et ne voulut être connu que dans la Judée ; d'un Dieu qui, non-seulement a voulu mourir, mais mourir de la manière la plus ignominieuse ; d'un Dieu enfin, qui, voulant habiter avec nous jusqu'à la consommation des siècles, a établi un Sacrement qui est comme l'abrégé de ses humiliations, aussi bien que de ses miséricordes. Certes, les disciples d'un Dieu qui s'est humilié de la sorte, doivent pratiquer l'humilité, ou renoncer au Christianisme.

Donnez tout votre bien aux pauvres ; pratiquez les plus grandes austérités ; si vous n'avez pas l'humilité, vous n'avez rien fait. Et pourquoi ? Parce que les trois vertus théologales sur lesquelles porte tout l'édifice de notre salut, la Foi, l'Espérance et la Charité, sont elles-mêmes appuyées et fondées sur l'humilité.

Dites-moi, M. C. F., comment soumettrez-vous votre esprit à la croyance des vérités qui sont au-dessus de la raison humaine, si vous n'avez point l'humilité ? comment aurez-vous, sans elle, cette Foi pure, qui exclut généralement toutes sortes de doutes et d'incertitudes ? cette Foi simple, qui bannit tous les vains raisonnemens et toute espèce de curiosité inutile ? cette Foi inébranlable, qui repousse constamment

tous les traits de l'hérésie et de l'incrédulité? C'est donc l'humilité qui garde la Foi, et qui nous met à l'abri de l'erreur.

Elle soutient aussi l'Espérance, et nous fait également éviter la présomption et le désespoir. Sans l'humilité, vous compterez sûr vos forces, comme Pierre ; vous mettrez votre confiance dans vos bonnes œuvres, comme le Pharisien. Ah ! que de chutes et que de rechutes viennent de cette présomption ! Si, malgré tant de Confessions et de Communions, de résolutions et de promesses, vous ne faites aucun progrès dans la vertu, c'est que vous croyez pouvoir quelque chose par vous-mêmes, pendant que par vous-mêmes vous ne pouvez rien. De là l'imprudence, la témérité avec laquelle vous vous exposez au danger; de là le peu de précautions que vous prenez contre votre propre foiblesse.

D'un autre côté, d'où pensez-vous que viennent, dans certaines ames, cette méfiance qui les trouble, ces scrupules qui les tourmentent, cette crainte excessive qui approche du désespoir ? Avec un peu d'humilité, après avoir fait de leur mieux, elles se reposeroient doucement dans le sein de la divine miséricorde.

C'est ainsi que l'humilité, en produisant la méfiance de nous-mêmes, élève en même temps nos pensées et nos affections vers celui en qui seul nous pouvons mettre notre confiance; de là naît la charité qui est comme le premier fruit de l'humilité. En effet, lorsque jetant les yeux sur moi-même, je

n'y trouve qu'un abîme profond de ténèbres et de corruption, je m'élève et m'attache à vous, ô mon Dieu! en qui je découvre un abîme inépuisable de lumière et de sainteté. Oui, mes Frères, là où est la connoissance, le détachement, le mépris de soi-même, c'est-à-dire, l'humilité, là est nécessairement l'amour de Dieu; mais là où il n'y a point d'humilité, l'amour de Dieu ne sauroit y être: plus vous serez humble, plus votre charité sera ardente, plus aussi votre espérance sera ferme, plus votre foi sera vive.

Pourquoi priez-vous si rarement et avec si peu de ferveur? Pourquoi les jeûnes de l'Eglise vous sont-ils à charge? Pourquoi ne faites-vous point, ou fort peu d'aumônes? Pourquoi avez-vous si peu de zèle pour amasser de bonnes œuvres? C'est que vous n'avez point d'humilité; c'est que vous ne sentez point l'aveuglement, la pauvreté, la nudité, la misère de votre ame.

Lorsque vous serez humbles, vous prierez souvent, parce que vous aurez sans cesse devant les yeux le besoin que vous avez de la grâce. Lorsque vous serez humbles, vous vous mortifierez en tout, parce que vous vous croirez indignes de tout; vous vous estimerez bienheureux de pouvoir racheter vos péchés par des aumônes, et par tous les services que vous pouvez rendre au prochain. Lorsque vous serez humbles, vous vous rendrez attentifs aux inspirations de la grâce, vous en suivrez les mouvemens; et cette fidélité vous en attirera de nouvelles: car, de

même que les eaux ne s'arrêtent point sur les montagnes, mais descendent et se ramassent dans les vallées, ainsi les bénédictions célestes ne s'arrêtent point sur les orgueilleux, mais sur les humbles, dit saint Augustin.

Ne demandez donc plus pourquoi, malgré tant de grâces, nous sommes toujours si tièdes, si négligens et si lâches dans le service de Dieu: c'est que uous n'avons point d'humilité.. Ne demandez pas pourquoi nous passons quelquefois de la ferveur au plus affreux relâchement, de la plus grande régularité aux plus grands désordres: c'est que nous n'avons point d'humilité: toute vertu qui n'est pas fondée sur cette base, n'est pas de durée. Cette base une fois posée, l'édifice s'élève comme de lui-même; et il s'élève d'autant plus haut, que l'humilité est plus profonde, ajoute S. Augustin.

L'humilité est donc une vertu indispensable à tous les Chrétiens. *Voyez-vous ce petit enfant*, disoit un jour Notre-Seigneur à ses Disciples? *eh bien! si vous ne vous humiliez jusqu'à lui devenir semblables, vous n'entrerez jamais dans le ciel.* Soyons donc humbles, M. F., ou bien il n'y aura point de Paradis pour nous.

O Jésus! qui vous êtes anéanti vous-même pour confondre mon orgueil et m'apprendre l'humilité, joignez à vos leçons et à vos divins exemples, la lumière et l'onction de votre grâce; découvrez à mes yeux ce fonds inépuisable de misère qui ne peut produire que le péché! Seigneur, ou retirez-moi de

de monde, ou donnez-moi l'humilité; puisque sans elle, toutes les vertus et toutes les bonnes œuvres ne sont rien; puisque sans elle, je ne pourrai vous voir dans le ciel.

Mes Frères, demandons sans cesse l'humilité; ne cherchons que l'humilité; bâtissons sur l'humilité l'édifice de notre salut, afin que, nous étant humiliés sur la terre, nous soyons élevés et glorifiés dans le ciel. Ainsi soit-il.

POUR LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Conversation.

Solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur rectè. Sa langue fut déliée, et il parloit fort bien. *S. Marc*, 7.

Le défaut le plus ordinaire parmi les hommes, n'est pas d'avoir la langue liée, et de ne pouvoir parler, comme ce muet de notre Evangile; mais de parler trop, de parler mal, de parler sans réflexion, sans nécessité, sans discrétion. La plus grande partie des fautes que nous commettons journellement, viennent de notre langue: ce qui fait dire à l'apôtre saint Jacques: *Que la langue est pleine d'un venin mortel, qu'elle infecte tout le cours de notre vie, et que celui qui ne pèche point par la langue, est parfait.*

Sur cela, mes chers Frères, j'ai trois avis à vous donner; je les ai recueillis de différens

passages des livres de la Sagesse et de l'Imitation de Jésus-Christ. Le premier, est que vous ne disiez rien qui blesse la charité dont nous devons être remplis les uns pour les autres. Le second, que vous ne parliez jamais avec passion, évitant le bruit et toutes sortes de disputes. Le troisième, enfin, que vous sachiez régler votre langue, et ne parler qu'à propos; charitables et indulgens, doux et modestes, prudens et retenus, voilà ce que nous devons être dans nos conversations. Je vais vous développer cette morale, n'en perdez pas un mot.

Je ne répéterai pas ici, mes Frères, ce que j'ai dit ailleurs sur la médisance, ce vice si odieux, et cependant si commun; ce vice qu'on ne peut souffrir dans autrui, et qu'on se pardonne si aisément à soi-même; ce vice le plus contraire à la raison, à la charité chrétienne, et le plus funeste dans ses suites. Je ne m'étendrai pas là-dessus, et je demanderai seulement: Quelle est donc cette fureur de parler sans cesse de la conduite et des défauts du prochain? d'où vient cet acharnement à blâmer, à critiquer, à juger, à condamner sans droit, sans examen, sans preuves, presque toujours sans raison et sans justice? Qu'est-ce que cette manie de promener sa langue de maison en maison, sans épargner ce qu'il y a de plus sacré et de plus respectable? Quelle est cette orgueilleuse témérité, de citer à son

tribunal les petits et les grands, les voisins et les étrangers, les vivans et les morts; ceux que l'on connoît et ceux que l'on ne connoît pas; jugeant de l'ambition de celui-ci, de l'injustice de celui-là, de l'incapacité de l'un, de la mauvaise conduite de l'autre; foulant aux pieds la plus aimable de toutes les lois, qui ordonne aux hommes de s'aimer, de se supporter et de se respecter les uns les autres? Est-il possible qu'étant tous sujets aux mêmes foiblesses, tous remplis d'imperfections, n'ayant rien par nous-mêmes qui nous mette au-dessus de notre prochain, étant tous dans le cas de demander qu'on nous excuse, qu'on nous épargne,. qu'on nous supporte, nous soyons les uns pour les autres un sujet de raillerie ou de critique? Est-il possible qu'étant tous enfans de Dieu, tous frères en Jésus-Christ, rachetés par le même sang, appelés au même bonheur, membres du même corps, nous poussions la malignité, la bassesse, jusqu'à déchirer nos semblables, et avilir notre propre nature dans la personne de nos frères?

Je sais qu'il est impossible de ne jamais parler du prochain. Comme la conversation roule ordinairement sur les choses de ce monde, et que les hommes ont nécessairement part à tout ce qui s'y dit et à tout ce qui s'y fait, on ne sauroit parler des choses de ce monde sans parler des hommes; mais ne peut-on pas en parler sans en dire du mal? Quelle nécessité y a-t-il de censurer leur conduite, de révéler leurs défauts, de

fouiller dans leur cœur, et de leur prêter des intentions qu'ils n'ont peut-être jamais eues, de les tourner en ridicule, et de se divertir à leurs dépens?

Entretenez-vous du prochain, à la bonne heure; mais ne sauriez-vous en dire du bien? Il a de l'orgueil, de l'ambition; soit, mais il a fait de bonnes actions, il a rendu service à beaucoup de personnes; voilà de quoi vous entretenir, sans parler ni de son ambition, ni de son orgueil. C'est un libertin; mais il est charitable, il est compatissant, il est officieux. Pourquoi ne pas vous arrêter à ses bonnes qualités, et laisser là son libertinage? C'est un avare; mais il a de bonnes mœurs; mais il élève bien ses enfans; peut-être fait-il de bonnes œuvres que vous ne connoissez pas; il a du talent, il a du zèle, il remplit exactement tous les devoirs de son état; n'y a-t-il pas là suffisamment de quoi fournir à votre conversation, sans qu'il soit nécessaire de parler de son avarice?

Mais, direz-vous, il y a des gens dont on ne peut dire que du mal, parce qu'avec beaucoup de vices, ils n'ont point de bonnes qualités. Supposons que cela soit; eh bien! mon Frère, n'en parlez pas du tout, ou n'en parlez que pour les excuser, vous souvenant qu'ils sont hommes et de même nature que vous. *Ne faites jamais à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-mêmes:* voilà la règle que vous devez suivre dans tous vos discours; et voici la

réflexion qu'il ne faut jamais perdre de vue: Si c'étoit moi qui eusse fait cette faute, elle auroit beau être réelle et connue de chacun, je n'aimerois pas qu'on s'en entretînt: je ne dois donc pas m'entretenir des fautes des autres. J'aimerois qu'on dît du bien de moi; je dois donc en dire des autres. Si je m'entendois calomnier, je ne l'écouterois pas avec plaisir, je chercherois à me justifier, je dois donc en faire autant à l'égard du prochain. En un mot, mes chers Frères, craignez de raconter, d'entendre raconter ce que quelqu'un pourroit avoir fait de mal, quelque vrai, de quelque peu de conséquence, et quelque connu que cela puisse être; ce seroit, pour le moins, vous exposer à pécher contre la charité. Que cette aimable vertu, oui, que la charité gouverne votre langue, qu'elle pèse toutes vos paroles quand il est question du prochain; qu'elle répande en même temps sur vos discours, cette douceur, cette politesse, cette modestie si recommandées aux Chrétiens.... Voilà le second avis.

Le Prophète Isaïe, en annonçant la venue de Notre-Seigneur, avoit dit qu'il ne crieroit point, qu'il ne contesteroit point, et qu'il ne seroit ni triste, ni turbulent. Il parut, en effet, tel qu'on l'avoit annoncé; la douceur de sa conversation, les paroles pleines de grâce et de modestie, qui sortoient de sa bouche, charmoient les esprits, gagnoient les cœurs, et ravissoient d'admiration tous

ceux qui avoient le bonheur de l'entendre : il n'y eut jamais avec lui, ni contestation, ni dispute ; quand on le contredit, il n'insista point ; quand on lui dit des injures, il ne s'irrita point ; quand on l'accusa, il ne fit pas de longs discours pour sa défense. Sa conversation n'eut rien d'amer, rien de choquant ; tous ses discours respiroient non-seulement la sagesse, mais l'humilité, la douceur, la bonté, la modestie. Heureux les Disciples qui eurent part à ses divins entretiens ! mais plus heureux encore ceux qui, sans l'avoir vu, s'efforcent d'imiter ce divin Sauveur conversant avec les hommes ! Heureux celui dont on peut dire qu'il ne crie point, qu'il ne conteste point, qu'il n'est ni triste, ni turbulent, et que sa voix n'éclate jamais d'une manière aigre ou hautaine !

Mais, hélas ! cette douceur dans les conversations, est presque aussi rare qu'elle est aimable ! Ceux-ci pensent d'une façon, ceux-là d'une autre ; chacun voit les choses à sa manière : de là, la diversité des sentimens ; et parce que nous sommes malheureusement pétris d'orgueil et remplis d'amour-propre, tout ce qui contredit nos idées, nous choque et nous déplaît. Nous voulons que les autres pensent et parlent comme nous ; tandis que nous-mêmes ne voulons ni penser, ni parler comme ceux qui nous contredisent : voilà la source des disputes, des emportemens, qui rendent si souvent la conversation bruyante et désa-

gréable. On parle d'abord avec chaleur; de la chaleur on passe aux paroles aigres et amères, ce qui produit quelquefois des querelles sérieuses pour des riens. Ecoutez, mes Frères, et retenez bien ce que je vais vous dire, pour en profiter toutes les fois que l'occasion se présentera. Ne soutenez jamais avec opiniâtreté les choses qu'on vous dispute, quand même l'on auroit tort, et que vous auriez raison : l'entêtement est toujours une marque d'orgueil, d'ignorance, ou de peu d'esprit. Lorsqu'on refuse de croire ce que vous dites, quoique la chose soit vraie et que vous en soyez certains, gardez-vous d'ajouter aucune espèce de serment, ni de vous formaliser, ni de vous récrier sur ce qu'on n'ajoute pas foi à vos paroles; contentez-vous de dire : *Cela est, ou cela n'est pas : tout ce que vous pourriez dire de plus, seroit de trop, et viendroit d'un mauvais principe.* C'est J. C. qui nous donne ce sage conseil.

Lorsque vous entendez quelques propos qui vous choquent, n'y répondez pas sur-le-champ, de peur qu'il ne vous échappe à vous-mêmes quelque parole choquante. Gardez le silence toutes les fois que vous vous sentez émus; et attendez pour parler, que vous soyez de sang-froid. On se repent presque toujours de ce qu'on a dit dans un moment de vivacité ou de mauvaise humeur; et l'homme sage ne doit rien dire dont il puisse se repentir. Ne contestez jamais avec quelqu'un qui met de l'aigreur dans ses dis-

cours et qui se laisse aller à l'emportement; s'il lui échappe des paroles piquantes, ne vous offensez pas pour cela. Un esprit bien fait ne se formalise point de ce qui n'est pas dit à dessein de l'offenser : regardant cela comme l'effet d'un premier mouvement dont on n'est pas toujours maître, il dissimule, il se tait, non pas avec un air de mépris, plus injurieux qu'une réponse amère; mais avec un air de prudence et de retenue, mêlé de douceur et de cordialité.

Le vrai Chrétien ne parle jamais sans nécessité, soit en bien, soit en mal, de lui-même et de ce qui le concerne personnellement, parce qu'on ne parle guère de soi, sans que l'amour-propre ne s'en mêle. Celui qui parle de ses bonnes qualités, ou des actions qui lui font honneur, cherche des approbations ou des louanges: et la plupart de ceux qui parlent désavantageusement d'eux-mêmes, sont bien aises qu'on les excuse, qu'on les flatte : ils ne disent du mal d'eux, que pour en faire dire du bien.

Evitez donc d'engager la conversation sur ce qui peut vous attirer des louanges et nourrir votre orgueil; et lorsqu'on vous loue, n'allez pas chercher d'autres éloges, par une modestie affectée. Soyons simples en tout; et soit qu'on nous loue, soit qu'on nous blâme, n'affectons jamais ni trop de sensibilité, ni trop d'indifférence. Rentrons en nous-mêmes dans ces occasions-là, et souvenons-nous que devant Dieu et devant les hommes, nous sommes toujours au-dessous de ce que nous devrions être.

Que dirai-je, M. F., de la modestie qui doit régner dans toutes nos paroles ? Hélas! combien de Chrétiens qui ne respectent ni la pudeur, ni l'honnêteté, et qui ne craignent point de proférer les paroles les plus indécentes! Le Prophète avoit toujours tenu ses oreilles en garde contre de pareils discours. Souvent les impies avoient débité devant lui leurs sottises ; mais toujours attentif à la loi de son Dieu, il savoit que rien n'est plus criminel et plus dangereux. Jugez de là, M. F., quel crime c'est, pour des Chrétiens, dont toutes les conversations devroient être saintes, de souiller leur langue par des plaisanteries criminelles ; de se faire un divertissement et un jeu des propos les plus licencieux ; de regarder comme une bagatelle des discours qui portent la mort dans l'ame de ceux qui les profèrent, et de ceux qui les écoutent. Ah! que de désordres occasionnent ces propos honteux! que le Seigneur les déteste! Je vous en ai montré ailleurs le scandale ; puissiez-vous à jamais les bannir de vos conversations, et régler toutes vos paroles par la modestie chrétienne! Passons au troisième avis.

Le cœur des insensés est dans leur bouche; la bouche des sages est dans leur cœur. Belle sentence du S. Esprit, qui veut dire que la langue des insensés les gouverne et les maîtrise, au lieu que le sage gouverne la sienne et s'en rend maître. Rien de plus aimable,

devant Dieu et devant les hommes, que celui qui sait parler à propos, et se taire quand il faut. Avant de parler, il pense à ce qu'il doit dire, parce qu'il sait que la parole étant une fois lâchée, il ne sera plus en son pouvoir de la retenir. La vérité, la simplicité, la candeur, la discrétion, la prudence, accompagnent tous ses discours. Il ne fait jamais de questions sur les choses qui ne le regardent pas, et qu'il lui est inutile de savoir.

Il n'en est pas de même de celui que le Saint-Esprit appelle un homme insensé, dont l'esprit, semblable à un vase brisé qui ne peut contenir aucune liqueur, se répand, s'évapore, se dissipe en mille discours frivoles qui n'aboutissent à rien. Je me trompe, M. F., ils aboutissent à commettre une infinité de fautes dont on ne s'aperçoit pas, ou dont on ne se fait point de scrupule. *Celui qui parle beaucoup, blesse son ame*, dit le Sage, *et la blesse de mille manières.* Je suppose qu'il n'y ait dans ses discours ni médisance, ni impureté, ce qui est rare; mais il y a de l'orgueil et de la vanité; mais il y a des exagérations et des mensonges; mais il y a de la curiosité, de l'indiscrétion, de l'imprudence, de la dissipation, du temps perdu. On invente, on suppose, on grossit les objets. Et de là, que de propos hasardés! que de fades plaisanteries! que de discours qui ne signifient rien!

Celui qui se mêle de tout, qui veut parler de tout, veut tout savoir et s'informe de

tout. Alors, combien de questions inutiles, imprudentes, indiscrètes! On veut savoir le comment, le pourquoi, ce que l'on dit, ce que l'on fera. Ce sont des propos qui ne finissent point, qui roulent tantôt sur des minuties, tantôt sur des choses essentielles qu'on doit ignorer. Mon Dieu! que ces grands parleurs sont incommodes et à charge! Si cela est, direz-vous, il faut donc toujours garder le silence? Non, M. F., le S. Esprit nous apprend *qu'il y a temps pour parler, et temps pour se taire*. En tout, il faut un sage milieu, parce que tous les extrêmes sont vicieux. Je dis qu'il faut parler peu et à propos; jamais sans réflexion; jamais sans nécessité: non pas que la conversation doive toujours rouler sur des matières sérieuses: il y a des plaisanteries innocentes; il y a des discours de pur amusement, qui récréent l'esprit, sans offenser Dieu, sans blesser ni scandaliser personne. Il en est de ces conversations comme du jeu et de la promenade, et des autres plaisirs que la Religion permet, lesquels sont nécessaires pour le délassement de l'esprit ou du corps; et qui, par cette raison, ne sont pas criminels, pourvu qu'ils soient renfermés dans de justes bornes.

Mais je dis que, dans ces conversations-là, comme dans toutes les autres, il faut être sobre en paroles, gouverner sa langue, et ne pas se livrer à un flux de bouche, qui éteint l'esprit de recueillement. Vous vous plaignez que vos prières sont remplies de distractions; je n'en suis pas

surpris. Lorsque l'esprit s'abandonne à la dissipation, et se répand au-dehors, dans une multitude de paroles inutiles, il devient incapable de s'appliquer aux choses spirituelles. Parlez peu, et vous serez plus recueillis, plus attentifs dans vos prières; vous y aurez moins de distractions et plus de goût.

Si vous ne parliez jamais de vous-mêmes, ni de vos affaires, ni de tout ce qui vous regarde, que lorsque cela est nécessaire; si vous ne parliez jamais des autres que pour excuser le mal et pour louer le bien; si, uniquement occupés de vos devoirs et du soin de votre maison, vous ne parliez jamais de ce qui se passe dans celle de votre voisin; si vous saviez converser et vous entretenir avec votre ame, vous occuper de la brièveté de cette vie qui passe, de la mort qui vous menace, de l'éternité qui vous attend, du compte que vous avez à rendre; ah! M. F., que vous seriez sobres dans vos paroles et réservés dans vos conversations! que de péchés vous éviteriez! que de goût vous auriez pour les choses du ciel! Formez-en aujourd'hui la résolution, et faites désormais tous vos efforts pour y être fidèles.

O mon Dieu! mettez un frein à notre langue, et une garde de circonspection sur nos lèvres. Que la charité, la douceur, la prudence et la retenue président à toutes nos conversations; éloignez de nous les paroles de malignité, les paroles d'orgueil, les paroles impures. Qu'il n'y ait dans nos entre-

tiens ni hauteur, ni entêtement, ni bruit, ni disputes. En un mot, que nous imitions votre divin Fils, lorsqu'il conversoit avec les hommes : alors nos conversations vous seront agréables ; elles seront utiles au prochain et à nous-mêmes ; elles contribueront à notre sanctification sur la terre et à notre bonheur dans le ciel. Ainsi soit-il.

POUR LE DOUZIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'amour du Prochain.

Diliges proximum tuum sicut teipsum. Vous aimerez prochain comme vous-même. *S. Luc*, 10.

Ces paroles de notre Evangile nous font connoître l'obligation qu'il y a d'aimer le prochain, et la mesure avec laquelle nous devons l'aimer ; et, afin de nous rendre cette vérité sensible, J. C. nous propose cette parabole : Un Juif, allant de Jérusalem à Jéricho, fut attaqué par des voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies, et le laissèrent à demi-mort. Un Lévite passe sur le chemin, voit ce malheureux avec indifférence, et ne lui donne aucun secours. Un moment après, passe un autre Juif qui n'y fait pas plus d'attention que le premier. Mais un Samaritain, venant ensuite, en est touché

de compassion; il descend aussitôt de cheval, s'approche du blessé, bassine ses plaies avec de l'huile et du vin, le met sur son cheval, le conduit à l'auberge, donne de l'argent pour qu'on en ait soin, et promet de payer tout ce qui sera nécessaire jusqu'à sa guérison. En terminant cette parabole, J. C. nous ordonne de faire, envers tous les hommes, ce que fit ce Samaritain.

Que cet exemple, M. F., nous apprenne à connoître notre prochain, et le précepte que Dieu nous fait de l'aimer; nous verrons ensuite comment nous devons l'aimer : ce sera le sujet de cette Instruction. Divin Jésus! c'est votre commandement que j'entreprends d'expliquer; parlez donc vous-même par ma bouche, et embrasez de votre charité tous ceux qui m'écoutent.

Le commandement d'aimer notre prochain est si grand, que J. C. le place immédiatement après celui d'aimer Dieu; qu'il égale, en quelque manière, ce second commandement au premier; qu'enfin, il assure que toute la Loi et les Prophètes sont renfermés dans ces deux préceptes : *Aimer Dieu par-dessus tout, et le prochain comme soi-même.*

L'amour du prochain est si cher à ce divin Sauveur, qu'il en fait le caractère distinctif de ses Disciples : *C'est à cette marque*, nous dit-il, *que tous connoîtront que vous êtes mes Disciples, si vous vous aimez les uns les autres... Vous aimerez Dieu de tout votre*

cœur, et votre prochain comme vous-même.

Mais, qui est notre prochain ? c'est la question que le Docteur de la loi fit à J. C.; et le Seigneur répondit par la parabole du Samaritain. Les Juifs s'imaginoient qu'on ne devoit entendre, par le prochain, que les parens, les amis, les compatriotes, ou ceux de qui on attendoit quelque service. Mais J. C. combattit cette erreur, en faisant voir que le Samaritain avoit secouru le Juif blessé, quoique ce Juif ne fût ni son parent ni son ami; quoiqu'il lui fût étranger, et même l'ennemi de sa Religion. *Allez*, ajouta-t-il au Docteur, *et faites de même ;* c'est-à-dire, aimez tous les hommes, quels qu'ils soient, et soyez prêt à les assister dans leurs besoins.

Ainsi, on ne doit pas seulement entendre, par le mot *prochain*, ceux avec qui nous avons quelque liaison de parenté ou d'amitié; mais tous les hommes, parens ou non parens, compatriotes ou étrangers, chrétiens ou infidèles, catholiques ou hérétiques, amis ou ennemis, aucun n'est excepté : pourquoi ? C'est que tous les hommes ont un même Créateur et une même origine ; qu'ils ne composent tous ensemble qu'une même famille, dont Dieu est le Père ; qu'ils portent tous son image et sa ressemblance ; qu'ils ont tous été créés pour une même fin, qui est la félicité éternelle ; qu'enfin, tous ont été rachetés par le Sang de J. C. Il n'en est donc pas un seul à qui nous devions refuser notre

amour. Et si nous le lui refusions, il seroit en droit de nous dire : Regardez-moi, et fixez l'image que je vous présente, c'est celle de Dieu. Je puis bien ne pas mériter par moi-même votre amour; mais c'est un Dieu qui vous le demande pour moi. Un Dieu veut bien m'aimer, et vous ne voulez pas m'aimer! il n'a pas dédaigné de donner son Sang pour moi, et vous me refusez une place dans votre cœur! O vous, M. F., qui avez de l'indifférence pour quelqu'un de vos semblables, vous surtout qui le haïssez dans votre cœur, sentez la justice de ce reproche!

Mais, de tous les liens qui unissent les hommes entr'eux, il n'y en a point de plus étroit et de plus sacré que celui de notre sainte Religion. Tous les Chrétiens sont, par le Baptême, enfans et héritiers de Dieu, frères et cohéritiers de J. C., unis dans la même Foi, participant aux mêmes Sacremens, nourris du même pain, qui est la parole de Dieu, et le corps de J. C. *Vous n'êtes tous qu'un même corps et qu'un même esprit*, dit l'Apôtre, *comme vous avez tous été appelés à la même espérance. Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une Foi, et qu'un baptême. Il n'y a qu'un Dieu, Père de tous.* Si donc tous les hommes ont droit à notre amour, à combien plus forte raison les Chrétiens!

Que les premiers Fidèles étoient pénétrés de cette vérité, eux qui n'avoient tous qu'un cœur et qu'une ame, et qui répondoient aux Empereurs païens, sans crainte d'être démentis : « Vous nous demandez qui nous

» sommes ; nous ne formons qu'un peuple,
» qu'une famille, que le lien le plus étroit
» unit. Parmi nous, les biens sont communs ;
» celui qui a, donne à celui qui n'a pas.
» Parmi nous, personne ne se plaint, per-
» sonne ne se venge, personne ne dit du
» mal, personne n'en fait. Bien éloignés
» de haïr qui que ce soit, nous rendons le
» bien pour le mal ; nous prions pour nos
» ennemis et pour nos persécuteurs ; nous
» bénissons ceux qui nous maudissent. »
(*Tertul.*)

Hélas ! que les temps sont changés ! aimable charité, qu'êtes-vous devenue ? et si c'est par vous qu'on doit reconnoître les chrétiens, pourroit-on bien aujourd'hui les distinguer des infidèles ?

Ce n'est pas que je prétende qu'on soit également obligé envers tous les hommes, aux mêmes devoirs extérieurs de charité. L'exercice de ces devoirs doit se régler 1.° sur les différens degrés de proximité qui nous lient les uns aux autres ; 2.° sur le besoin plus ou moins pressant de ceux à qui nous devons rendre service ; 3.° sur nos moyens et notre pouvoir. Mais l'amour est dû à tous, et il n'y a absolument personne qui nous soit étranger ou indifférent ; personne à qui nous ne devions être disposés de rendre toutes sortes de devoirs et de services. C'est ce que veut dire l'Apôtre, par ces paroles : *Ne demeurez redevable de rien à personne, que de l'amour qu'on se doit les uns aux autres.* Car on est quitte des devoirs

extérieurs de la charité, quand on a fait pour le prochain tout ce qu'on pouvoit faire. Mais alors même, on demeure redevable envers lui des devoirs intérieurs d'amour, et de la volonté sincère de faire, s'il étoit possible, encore plus qu'on n'a fait. C'est une dette qui subsiste toujours, après qu'on a acquitté toutes les autres.

Mais à quoi se réduisent ces devoirs ; que renferme le précepte de l'amour du prochain, et comment devons-nous l'aimer? C'est ce qu'il me reste à vous expliquer.

Vous aimerez votre prochain comme vous-même : voilà la loi. Ainsi l'amour légitime de nous-mêmes, est la règle et le modèle de celui que nous devons au prochain. Aimer le prochain, c'est donc lui souhaiter et lui faire tous les mêmes biens que nous désirons pour nous ; c'est, à plus forte raison, ne lui désirer, ne lui faire aucun des maux que nous ne voulons pas qu'on nous fasse ; et qu'on ne peut nous faire sans injustice.... Examinons ces devoirs.

Le premier est *de ne faire, ni désirer aucun mal au prochain.* L'Ecriture nous donne cette règle : *Prenez garde de ne jamais faire à un autre, ce que vous seriez fâché qu'on vous fît ;* règle qui, étant bien entendue, n'admet aucune exception. Elle est écrite dans le cœur de tous les hommes, avec des caractères si lumineux, qu'il n'y a personne qui ne la connoisse. Les Païens

même en on fait un principe de conduite; et il n'y a pas d'enfans, en âge de raison, à qui elle ne se présente à l'esprit, et qui ne la réclament, lorsque leurs compagnons les frappent; et qu'ils usent de mauvaise foi au jeu. *Voudriez-vous*, leur disent-ils, *qu'on vous en fît autant? l'amour qu'on a pour le prochain*, dit S. Paul, *ne souffre pas qu'on lui fasse aucun mal*, soit par malignité, soit par un esprit de vengeance, soit en lui faisant la première injure, soit en repoussant l'injure par une autre. Ainsi les violences, les usurpations, les procès injustes, les fraudes, les médisances, les calomnies, les jugemens téméraires sont contre la règle de l'Ecriture. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à nous demander, si nous ne croirions pas être en droit de nous plaindre de ceux qui nous feroient les mêmes traitemens.

Toute vengeance est défendue, quelque atroce que soit l'injure qu'on a reçue. *Ne rendez pas mal pour mal, ni outrage pour outrage*, dit l'Apôtre. On doit, au contraire, être disposé à tout souffrir, à tout perdre, plutôt que de perdre la charité, même en se défendant. C'est en ce sens, que Notre-Seigneur dit que nous ne devons pas nous défendre contre ceux qui nous maltraitent; qu'au contraire, *si quelqu'un nous frappe à la joue droite, nous devons lui présenter encore l'autre.*

Enfin, la même règle nous défend encore de scandaliser le prochain, c'est-à-dire, de

rien faire, de rien dire, qui puisse le porter à offenser Dieu. C'est, aux yeux de la Foi, le plus grand mal qu'on puisse faire au prochain. Aussi, Notre-Seigneur prononce-t-il *malheur à celui par qui le scandale arrive*.

Second devoir : *Souhaiter au prochain le même bien qu'à nous.* Ne faire ni souhaiter aucun mal au prochain, c'est le plus bas degré de l'amour ; c'est plutôt ne pas le haïr, que l'aimer. Mais celui-là aime véritablement son prochain comme soi-même, qui lui souhaite sincèrement, et du fond du cœur, tous les biens qu'il peut lui-même raisonnablement et chrétiennement désirer. Cet amour se reconnoît à plusieurs marques, auxquelles je vous prie, M. F., de donner une attention particulière.

La première, et la principale de toutes, est de prier pour le salut de nos Frères, de nous y intéresser vivement ; de demander à Dieu qu'il convertisse les pécheurs ; qu'il donne aux justes la persévérance ; qu'il réconcilie ceux qui sont en discorde et en inimitié ; qu'il fortifie les foibles ; qu'il soutienne ceux qui sont tentés ; qu'il console les affligés ; qu'il rende la santé aux malades, qu'il leur donne la patience dans leurs maux, et la grâce d'une sainte mort : c'est de lui recommander les besoins publics de l'Eglise et de l'Etat ; de lui faire instance, afin qu'il ramène dans le sein de l'Eglise, ceux que le schisme ou l'hérésie en ont séparés ; qu'il y fasse entrer les Juifs et les nations infidèles :

c'est enfin, d'implorer sa miséricorde pour nos ennemis, pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient.

La seconde est de prendre part aux biens et aux maux de nos Frères ; d'y être sensibles ; de nous réjouir avec ceux qui sont dans la joie, et de pleurer avec ceux qui pleurent.

La troisième est de supporter leurs foiblesses, leurs défauts, leurs mauvaises manières ; non par insensibilité, ou par honnêteté mondaine ; mais par une charité véritable et chrétienne.

La quatrième est de faire en sorte, autant qu'il est possible, qu'ils n'aient rien à souffrir de nous ; d'avoir toutes sortes de ménagemens pour eux, et de les prévenir par des onnêtetés.

La cinquième est de vivre en paix, autant qu'il est en nous, avec toutes sortes de personnes ; de travailler, de tout notre pouvoir, à rétablir ou à conserver la paix entre nos frères, et de mériter par là d'avoir part au bonheur promis aux pacifiques.

Ah ! M. F., que la société seroit agréable, si la charité y étoit ainsi observée ! la terre ne ressembleroit-elle pas au ciel ? Mon Dieu ! faites-la donc descendre parmi nous, cette aimable charité, et nous n'aurons tous, comme les premiers Chrétiens, qu'un cœur et qu'une ame. Les infidèles, en nous voyant, s'écrieront avec admiration, comme autrefois : *Voyez comme ils s'aiment les uns les autres.*

Jésus-Christ nous impose le troisième devoir, lorsqu'il dit : *Faites aux hommes tout ce que vous désirez qu'ils vous fassent ; car c'est là la loi et les Prophètes.* Nous sommes donc obligés de faire pour l'ame et le corps de notre prochain, ce que nous désirons légitimement qu'on fasse pour notre ame et pour notre corps. Nous devons lui donner du pain, quand il en manque ; lui fournir des habits, quand il n'en a pas ; le visiter et l'assister dans ses maladies ; nous souvenir de lui, même après sa mort ; en un mot, exercer à son égard toutes les œuvres corporelles et spirituelles de miséricorde, suivant ses besoins et notre pouvoir. Il ne faut pas nous en tenir aux sentimens d'affection, mais en venir aux œuvres : *Car, c'est par les œuvres*, dit l'Apôtre, *que l'amour se prouve.* Je n'entrerai pas aujourd'hui dans cet intéressant détail ; j'en ferai la matière de plusieurs autres Instructions.

Telle est, M. F., l'étendue du précepte de l'amour du prochain. Y avons-nous été fidèles jusqu'à présent ? Ah ! si nous sondions notre cœur, si nous examinions notre conduite, que de reproches n'aurions-nous pas à nous faire ! pouvons-nous nous rendre ce témoignage : il n'y a personne sur la terre, à qui je ne désire le même bonheur qu'à moi-même ; je partage sincèrement la douleur de tous les malheureux, et la joie de tous ceux qui prospèrent ; loin de me réjouir de leurs peines, j'en suis vivement affecté ; si l'on déchire, en ma présence,

la réputation de mon prochain, c'est une plaie qu'on fait à mon cœur ; si je sais mon frère dans le besoin, je me hâte de lui porter du secours ; en un mot, tout le bien, tout le mal qui lui arrive, m'est personnel, parce que mon prochain est un autre moi-même, parce que je le chéris comme moi-même ?

L'amour que nous avons pour nous-mêmes, est en effet la règle et le modèle de l'amour que nous devons avoir pour le prochain. Cependant, comme cet amour est sujet à bien des défauts, qu'il peut être excessif, ou trop foible, J. C. nous donne une règle plus sûre, un modèle plus parfait ; c'est l'amour qu'il a eu lui-même pour nous. *Je vous laisse un commandement nouveau*, nous dit-il, *c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés.* Or, comment J. C. nous a-t-il aimés ? Lorsqu'il vint sur la terre, il y trouva les hommes plongés dans toutes sortes de maux, soit du corps, soit de l'ame. Que d'aveugles, que de sourds, que de muets, que de lépreux, que de possédés du démon, que de pauvres, que de malades, que de morts ! mais surtout combien de cœurs endurcis, d'hommes foncièrement pervers, et dont le triste état paroissoit désespéré ! Eh bien ! de tous ces infortunés, il n'y en eut pas un, pour qui ce bon Sauveur ne fût pénétré de compassion. Il étoit touché jusqu'aux larmes de chacune de leurs misères, et même de la moindre. Ses entrailles furent émues,

lorsqu'il vit la désolation de cette veuve, dont on portoit en terre le fils unique. Ses yeux se baignèrent de pleurs à l'aspect du tombeau de Lazare. Son cœur fut attendri, en voyant la faim de ce peuple qui le suivit dans le désert. Mais surtout, quelle abondance de larmes ne répandoit-il pas sur l'endurcissement de Jérusalem! Sur la croix, ce qui l'occupoit davantage, c'étoit le salut de ses bourreaux; il ne cessoit d'offrir, pour eux à son Père, des larmes, des soupirs et des prières. Les horreurs même de la mort ne purent lui faire perdre de vue sa tendre Mère et son Disciple bien-aimé: il les regarda avec pitié, et donna à cette Mère éplorée un autre fils, et à ce Disciple orphelin, sa propre Mère.

Il ne se réjouissoit pas moins vivement du bien et du bonheur des hommes. La candeur et l'innocence des petits enfans étoient surtout l'objet de ses plus tendres complaisances; il les embrassoit avec plaisir, il les pressoit sur son cœur. Avec quelle ardeur ne soupira-t-il pas après le moment où il nous donneroit le Sacrement par excellence de son amour! Quel violent désir n'éprouva-t-il pas de sacrifier sa vie sur la croix, pour nous sauver! Arrêtons-nous, M. F.; nous ne finirions pas, si nous voulions rapporter tous les traits de l'amour de Jésus Christ pour nous. Remarquez seulement que ce divin Sauveur ne s'en est pas tenu à des paroles, à des protestations d'amitié, à des offres de service: il en est venu aux œuvres;

eh

eh mon Dieu ! quelles œuvres ! Voilà le modèle de la charité que nous devons avoir pour le prochain. Jésus-Christ est ce charitable Samaritain, que nous devons nous efforcer d'imiter : *Vade, et tu fac similiter.*

O Dieu de charité ! vous nous ordonnez d'aimer notre prochain comme nous-mêmes; et, vous aimable Sauveur, vous nous faites le commandement nouveau de nous aimer les uns les autres, comme vous nous avez aimés. L'excellent modèle ! le grand commandement ! nous désirons ardemment de le remplir; mais, pour cela, il nous faudroit avoir un cœur semblable au vôtre : donnez-le nous, divin Jésus, ce cœur, qui soit, comme le vôtre, embrasé de charité.

Mes Frères, aimons-nous *les uns les autres, comme Jésus-Christ nous a aimés.* Vivons dans l'union et la paix, afin que nous puissions un jour régner avec le Dieu de charité, dans sa gloire éternelle.

Ainsi soit-il.

POUR LE TREIZIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'Aumône.

Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis. Donnez l'aumône, et vous serez entièrement purifiés. *S. Luc*, 11.

Nous vous disions Dimanche dernier, mes Frères, que la charité se prouve par les œuvres; qu'il ne suffit pas de désirer du bien à notre prochain, mais que nous devons lui en faire, quand il est dans le besoin, et que nous le pouvons; et Jésus-Christ, vous venez de l'entendre, nous en fait un précepte formel. Par ce précepte, si doux et si consolant pour un cœur sensible, ce Père commun de tous les hommes a voulu ménager des moyens de salut aux pauvres et aux riches.

Les biens de ce monde corromproient le cœur, si la charité n'en régloit l'usage. La pauvreté provoqueroit les pauvres au murmure, sans le secours des riches. Mais l'aumône anime les pauvres à souffrir avec patience, et facilite aux riches le pardon de leurs péchés. Mon Dieu! que les dispositions de votre providence sont admirables, et quel empressement ne devons-nous pas avoir à les suivre! Cependant, M. C. P., on n'y

pense guère. En général, les gens aisés sont assez insensibles envers ceux qui sont dans le besoin, et ne se croient point obligés de les soulager. D'un autre côté, ceux qui font l'aumône, ne la font pas avec les dispositions que Dieu demande, et ils en perdent le mérite. Instruisons aujourd'hui les uns et les autres ; montrons aux premiers, l'obligation qu'ils ont de faire l'aumône ; apprenons aux seconds, comment ils doivent la faire.

Mon Dieu! je plaide la cause de vos amis. Touchez efficacement les cœurs de ceux qui m'écoutent, afin que désormais les pauvres trouvent avec abondance les soulagemens dont ils ont besoin.

Nous devons faire l'aumône comme hommes, parce que la raison nous le dicte ; nous devons la faire comme chrétiens, parce que la Religion nous le commande ; nous devons la faire comme pécheurs, parce que le pardon de nos péchés, et, par conséquent, notre salut en dépend.... Suivez-moi, s'il vous plaît.

D'abord, écoutons la raison, M. F. : que nous dit-elle ? Faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils fissent pour vous. Or, si vous étiez dans la misère, vous voudriez en être délivrés ; vous demanderiez, vous imploreriez l'assistance de ceux qui pourroient vous soulager. Et si quelque personne aisée, comme vous l'êtes aujourd'hui, regardoit

votre situation d'un air dédaigneux, sans en être touchée, vous murmureriez contre elle : vous êtes donc responsables des murmures et des autres excès auxquels se portent les pauvres que vous pourriez soulager, et que vous ne soulagez pas, parce que votre insensibilité en est la cause.

— Les temps sont trop malheureux, dites-vous ; les récoltes ont été mauvaises. D'un autre côté, le commerce ne va pas ; les impôts sont excessifs ; en un mot, tout concourt à mettre à l'étroit les gens les plus aisés : comment donc pouvoir faire l'aumône ?

Les temps sont malheureux ! j'en conviens, mon Frère ; mais, dites-moi, s'ils sont malheureux pour vous, combien plus doivent s'en sentir ceux qui, dans les temps les plus favorables, ont à peine de quoi subvenir aux nécessités de la vie ! Les temps sont malheureux ! mais vous ont-ils fait retrancher quelque chose de vos aises, de vos commodités, de vos plaisirs ? la Providence vous a pourvu du nécessaire, elle est souverainement juste ; voudroit - elle manquer au pauvre ? Cependant tout lui manque : pain pour le nourrir, vêtement pour le couvrir, remèdes pour le guérir. Dieu l'a-t-il abandonné ? Non, mon Frère ; mais il vous a mis à sa place, il vous a chargé de tenir lieu de Providence à cet indigent, et vous ne le faites pas ! Vous manquez donc aux premiers devoirs de la nature ; vous n'agissez point en homme, puisqu'il suffit d'être homme pour sentir

l'obligation de faire l'aumône. Cette obligation est plus étroite encore quand on est chrétien.

Abraham, Tobie et les autres Saints de l'ancien Testament, savoient bien qu'en exerçant l'hospitalité, qu'en enterrant les morts, qu'en faisant l'aumône, ils observoient un des principaux points de la loi de Dieu; mais ils ne savoient pas qu'en rendant ou en refusant le moindre bon office à quelque personne que ce fût, on le rendoit ou on le refusoit à Dieu même; puisque J. C. n'avoit pas encore prononcé cet oracle: *Tout ce que vous avez fait au moindre des miens, je le regarde comme fait à moi-même.* Mais depuis que le Fils de Dieu, fait homme pour notre salut, a parlé de la sorte, on doit croire que c'est à Jésus-Christ même qu'on fait l'aumône, quand on la fait aux pauvres; d'ailleurs, il nous en fait un précepte.

Oui, Chrétiens, l'aumône est de précepte, et celui qui manque de la faire, lorsqu'il le peut, se rend coupable d'un péché grief. Pour vous en convaincre, jetez les yeux sur ce riche, dont Jésus-Christ nous dépeint la dureté envers les pauvres. *Le riche mourut*, dit l'Ecriture, *et il fut enseveli dans l'enfer.* Qu'avoit fait ce riche, pour être condamné à l'enfer? étoit-ce un impudique, un adultère, un blasphémateur, un parjure? l'Ecriture n'en parle pas. Avoit-il acquis son bien par des injustices, par des usures? ce n'est pas non plus ce que l'Evan-

gile lui reproche. Quel crime avoit-il donc commis qui méritât l'enfer ? Le voici : le pauvre Lazare, couvert de plaies, et couché à la porte du riche, désiroit de se nourrir des miettes qui tomboient de sa table, et personne ne lui en donnoit. Voilà tout ce qu'on impute à ce riche, sa dureté envers les pauvres. Il pouvoit soulager Lazare, et il ne le soulageoit pas : voilà son crime. Il fut précipité dans les enfers : voilà sa punition.

Enfin, au grand jour du jugement, quel sera le motif de la sentence que le souverain Juge prononcera contre les réprouvés ? Il ne leur dira point, à ces malheureuses victimes de sa colère : Retirez-vous de moi, maudits, parce que vous avez blasphémé mon saint Nom, parce que vous avez été impudiques, ambitieux, vindicatifs ; mais *parce que j'ai eu faim, et que vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez point donné à boire ; j'étois nu, et vous ne m'avez point donné de vêtemens ; j'étois malade, et vous ne m'avez pas visité ; j'étois sans logement, et vous ne m'avez pas reçu dans votre maison.* Il semble oublier tous les autres péchés, pour ne se ressouvenir que de celui-là. Ce n'est pas qu'il laisse impunis les autres péchés, mais c'est pour nous faire comprendre combien il déteste l'indifférence envers les pauvres et les malheureux. *C'est à moi-même*, dira-t-il aux réprouvés, *que vous avez refusé l'aumône*, quand vous l'avez refusée à mes pauvres. Vous n'avez pas voulu me reconnoître dans

leurs personnes, je ne vous reconnois pas non plus pour mes enfans : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel.* O le foudroyant arrêt ! ô le terrible châtiment ! et pourquoi y sera-t-on condamné ? Pour n'avoir pas fait l'aumône. L'aumône n'est donc pas seulement de conseil, mais de précepte rigoureux ; car Dieu ne condamne à l'enfer, que pour des péchés mortels. Cependant, on ne se reproche pas ce péché ; on s'examine sur les autres, on s'en accuse : pour celui-là, il ne vient pas seulement dans l'esprit, que ce soit un péché. Mais vous venez de l'entendre : manquer de faire l'aumône, quand on le peut, c'est transgresser le précepte de J. C. : vous devez donc la faire, parce que Dieu l'ordonne, parce que vous êtes Chrétiens.

Enfin, vous devez la faire, parce que vous êtes pécheurs. M. C. F., ou vous êtes actuellement dans le péché, et il en faut sortir par la pénitence ; ou vous êtes déjà rentrés en grâce avec Dieu, et il vous reste à satisfaire à sa justice. Or, pour remplir l'une et l'autre de ces obligations, vous devez recourir à l'aumône ; et premièrement si vous êtes dans le péché.

Ah ! Chrétiens, si Dieu, pour vous pardonner, exigeoit de vous des macérations corporelles, des jeûnes sévères, et d'autres pénitences de cette nature, il faudroit bien vous y soumettre, ou vous déterminer à périr. Mais non ; compatissant à votre foiblesse, il a choisi un moyen bien plus facile :

et quel est ce moyen? S. Jean-Baptiste l'indiqua à ces Juifs coupables, qui venoient lui demander les moyens de rentrer en grâce avec Dieu : *Que celui qui a*, disoit-il, *donne à celui qui n'a pas. Si vous avez deux habits, donnez-en un à celui qui en manque.* C'est aussi le moyen que J. C. lui-même enseigna aux Pharisiens, ces grands pécheurs contre lesquels il déclamoit avec tant de force. Il ne cessoit de leur dire : *Vous êtes des sépulcres blanchis*; vous paroissez d'honnêtes gens, et votre cœur est chargé de toutes sortes de crimes : *cependant, faites l'aumône, et vous serez purifiés.* Pécheurs, J. C. vous parle de la même manière. Ah! tremblez, votre salut est en péril. Cependant il vous reste une ressource. Et quelle est-elle, Seigneur? Faites l'aumône, et vos péchés vous seront pardonnés. « Prenez » garde, dit S. Augustin. J. C. ne veut pas » dire que l'aumône justifie formellement » le pécheur, en sorte que dès qu'il l'a faite, » ses péchés lui soient pardonnés, sans qu'il » soit obligé de s'en repentir et de s'en con- » fesser. Non, il veut dire seulement, que » l'aumône est si puissante sur son cœur, » que celui qui la fait, obtient par là des » grâces, sans lesquelles il ne se converti- » roit peut-être jamais. » Premier mérite de l'aumône.

Si vous avez eu déjà le bonheur de rentrer en grâce avec Dieu, par une sincère pénitence, il vous reste à satisfaire à sa justice pour l'expiation de vos péchés. Or,

parmi les œuvres satisfactoires, l'aumône est une des plus agréables à Dieu. Elle profite d'ailleurs tout ensemble, et au pénitent qui la fait, et au pauvre qui la reçoit : *L'aumône*, disoit l'Ange Raphael à Tobie, *délivre de la mort éternelle, et efface les péchés.* O précieux avantage de l'aumône ! combien sont insensés ceux qui n'en profitent pas ! Ne négligez donc point, M. F., ce moyen si efficace que Dieu vous offre pour apaiser sa justice. Rachetez vos péchés par vos aumônes ; non-seulement Dieu vous pardonnera, mais encore, il vous remettra les peines qu'exige sa justice.

Mais, pour que l'aumône procure ces avantages, il faut la faire avec les dispositions requises. Quelles sont ces dispositions ? c'est ce qu'il me reste à vous apprendre.

L'AUMÔNE, pour être bonne et méritoire, doit être faite suivant les règles ; je veux dire, qu'il faut la faire, 1.° de son propre bien ; 2.° à ceux qui sont vraiment dans le besoin ; 3.° en vue de plaire à Dieu. Je m'explique.... 1.° il faut faire l'aumône de son propre bien : *Mon fils*, disoit Tobie le père, *je vous recommande les pauvres ; si Dieu vous donne de grandes richesses, soulagez-les abondamment ; s'il vous laisse dans la médiocrité, et que vous ne puissiez leur donner que peu, donnez ce peu avec joie ; mais, soit que vous donniez peu ou beaucoup, que ce soit toujours de votre*

propre bien. Ainsi, M. F., quand on a fait quelque tort au prochain, on doit faire la restitution à lui-même, et non point en faire l'aumône; celle-ci est une vertu, et celle-là suppose toujours un crime. L'aumône doit se faire aux malheureux, quels qu'ils soient; la restitution doit se faire à celui à qui le tort a été fait; et si on ne le connoît pas, on la fait aux pauvres, à la vérité, mais alors elle n'a pas le mérite de l'aumône : c'est une dette qu'il faut payer de toute nécessité; et pour cela, il faut même prendre sur le nécessaire : quant à l'aumône, on doit la faire du superflu.

Ici, vous me demanderez ce que c'est que ce superflu qu'on est obligé de donner aux pauvres. Par superflu, on entend tout ce qui n'est pas absolument nécessaire à la vie, à l'entretien, à la condition où la Providence nous a placés. Donnons quelques exemples. Il est nécessaire à cet artisan, à ce laboureur, d'entretenir leur famille des profits de leur métier ou de leur travail; mais ce qu'ils dépensent au cabaret, voilà du superflu. Ce père, cette mère de famille, doivent aller selon leur condition, et donner à leurs enfans une éducation proportionnée; mais cet habillement qui n'est que l'effet de la vanité, cette partie de plaisir, dont on pourroit se passer : voilà du superflu. Que résulte-t-il de là? que grand nombre de Chrétiens, sans être riches, peuvent trouver du superflu. Eh bien! c'est ce superflu qu'on est obligé de donner aux

pauvres dans les temps ordinaires. Je dis dans les temps ordinaires ; car, dans les temps malheureux, on ne doit pas s'en tenir là. Alors la charité chrétienne doit prendre même sur les dépenses qui paroissent nécessaires. Hélas ! que de gens s'aveuglent sur cet article, prétendant n'avoir point de superflu ! mais Dieu sera leur juge ; et il les punira au jour du jugement, d'avoir, en retenant ce superflu, commis envers les pauvres, une espèce d'injustice qui crie vengeance vers le Ciel : « Car, le superflu des » riches, dit saint Augustin, est la portion, » l'héritage et le patrimoine des pauvres. »

Ce n'est pas que je veuille autoriser les murmures des pauvres, qui, sous ce prétexte, exigeroient des largesses qu'ils ne doivent attendre que de la charité des riches. Ils doivent, si on leur refuse l'aumône, se contenter de gémir, et souffrir avec patience. Mais combien les gémissemens qu'ils pousseront vers le Ciel, seront funestes pour les riches qui y auront donné lieu ! Passons à la seconde disposition.

Il faut faire l'aumône à ceux qui sont vraiment dans le besoin. Je ne parle donc pas ici de ces mendians qui ne demandent l'aumône que par fainéantise, et qui aiment mieux mendier que de travailler ; et encore moins de ces malheureux qui s'enivrent, qui font du bruit, si on ne leur donne pas ce qu'ils demandent, et qui mettent à contribution les gens de la campagne. Ce sont des libertins, ce sont des voleurs, qui sont

obligés de restituer aux véritables pauvres ce qu'ils reçoivent par l'aumône. Non, M. F., ce n'est point en faveur de ces sortes de gens, que je veux intéresser votre charité : ils en sont indignes. L'Apôtre saint Paul l'a dit : *Celui qui ne veut pas travailler, ne doit pas manger.*

Mais je parle des véritables pauvres. Eh ! que le nombre en est grand ! que d'infirmes ! que de malades ! que d'orphelins ! que de gens réduits à la misère par de fâcheux accidens ! Quel est le cœur qui ne s'attendriroit en voyant cette foule d'infortunés ? Ne pouvant les soulager tous, il faut d'abord aller au secours de ceux dont les besoins sont plus pressans. Parmi ceux-ci, préférez vos parens ; ensuite les pauvres honteux. Ceux-ci sont d'autant plus à plaindre, qu'une certaine bienséance les empêchant d'exposer leurs besoins, ils ne trouvent pas les mêmes soulagemens que les autres pauvres. Prévenez-les vous-mêmes, n'attendez pas qu'ils vous demandent, et faites en sorte que votre aumône leur parvienne, sans qu'ils sachent d'où elle vient, afin de leur épargner la confusion. Car la même charité qui veut qu'on soulage les pauvres, exige aussi qu'on le fasse de la manière la moins pénible pour eux. Enfin, il faut faire l'aumône en vue de Dieu.

Pour que l'aumône soit méritoire, il ne suffit pas de la faire par des sentimens naturels de bienfaisance et d'humanité ; il faut être animés des sentimens de la Religion, et

la faire pour plaire à Dieu, et pour lui obéir. Car si Dieu n'est pas la fin de votre aumône, il n'en sera jamais la récompense. Que seroit-ce si vous la faisiez par un motif de vanité? Hélas! au lieu de vous introduire dans le ciel, elle vous en éloigneroit. Si c'est par une compassion purement naturelle, vous en aurez bien la récompense ici-bas, par le plaisir qu'une ame sensible éprouve à soulager les malheureux; mais ce sera là toute votre récompense: vous n'aurez rien de plus. Pourquoi? c'est que vous ne soulagerez que le pauvre, et non point J. C., et que ce Dieu rémunérateur ne récompensera que ce qu'on aura fait pour lui. En effet, il ne dira point à ses Elus: Venez, les bénis de mon Père, parce que vous avez soulagé les pauvres; mais, *parce que j'ai eu faim, et que vous m'avez donné à manger*. Voulez-vous donc avoir la récompense des Elus? animez votre aumône de l'esprit de charité, pensez à J. C., et non point au pauvre; regardez le pauvre des yeux de la Foi, et sous ces dehors rebutans qui le couvrent, vous apercevrez Jésus-Christ lui-même qui recevra votre aumône, et qui en sera la récompense.

Mes Frères, si en ce moment J. C., présent sur cet Autel, sortoit de ce Tabernacle, et si, faisant disparoître les espèces sacramentelles qui le cachent à nos yeux, il descendoit visiblement dans cette assemblée, allant de rang en rang demander à chacun de vous une partie de ses biens; que pen-

seriez-vous, que diriez-vous, que feriez-vous ? laissez parler votre religion. Ah ! Seigneur, vous écrieriez-vous, dans les sentimens de la joie la plus vive, et vous prosternant humblement à ses pieds, tous mes biens sont à vous, je vous les rends ; disposez-en comme il vous plaira. Que je suis heureux que vous daigniez les recevoir ! Voilà, sans doute, ce que vous feriez en cette circonstance.

Apprenez de là, ce que vous devez faire, quand un pauvre vous demande l'aumône, et que vous pouvez la lui donner ; puisqu'il est de Foi qu'en la lui donnant, ou en la lui refusant, vous la donnez ou vous la refusez à J. C. même ; puisqu'il est certain que les pauvres sont les membres vivans de J. C., et que ce divin Sauveur les a tellement substitués à sa place, qu'il assure que *ce qu'on fera pour les pauvres, il le regardera comme fait à lui-même.* Ainsi, c'est J. C. qui pleure par les yeux des pauvres, qui soupire par leur bouche, et qui reçoit par leurs mains. Oh ! que l'aumône est donc méritoire ! et ne pourroit-on pas dire qu'il y a plus de mérite à faire l'aumône à un pauvre, que de la faire à Jésus-Christ en personne ? Car ici, on le verroit, et là, il faut que la Foi perce le voile qui le couvre, sous les haillons du pauvre.

Charitable Sauveur ! ayez pitié de la misère corporelle des Pauvres. Ayez encore plus pitié de la misère spirituelle des riches ; et, puisque l'aumône est un des principaux

moyens de salut qui leur restent, faites Seigneur, qu'ils l'emploient avec zèle. Oui, M. F., si vous faites l'aumône et que vous la fassiez avec les conditions requises, les biens de la terre, qui sont pour plusieurs un obstacle au salut, deviendront entre vos mains un moyen de vous faire des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels.

Ainsi soit-il.

POUR LE QUATORZIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur le Monde.

Nemo potest duobus dominis servire : non potestis servire Deo et mammonæ. Personne ne peut servir deux maîtres. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. *S. Matth.* 6.

Jésus-christ, M. F., nous fait envisager, dans l'évangile de ce jour, deux maîtres fort opposés l'un à l'autre, dont chacun veut avoir notre cœur. D'un côté, le monde nous présente ses honneurs, ses biens, ses plaisirs, et nous dit, par un langage qui s'entend très-bien dans notre cœur: Venez à moi, si vous voulez être heureux; vous trouverez auprès de moi la gloire et le plaisir. D'un autre côté, Dieu, qui est le bien suprême et la source de tous les biens, nous dit: *Venez à moi, vous qui êtes accablés*

de fatigues et de travail; prenez mon joug sur vous, et vous trouverez le repos de vos ames; marchez dans la voie que je vous enseigne, et vous y trouverez la paix intérieure, solide et véritable.

Il s'agit, M. F., de choisir entre ces deux maîtres, car J. C. nous assure qu'on ne peut les servir tous deux ensemble. Mais y a-t-il à délibérer dans un tel choix? Le monde est un menteur; vous ne trouverez à sa suite qu'affliction d'esprit, qu'agitation, que remords, et enfin, la perte éternelle. Au contraire, vous trouverez dans le service de Dieu, la paix, le bonheur véritable, un bonheur éternel. Détachez-vous donc de ce misérable monde, M. F., et ne vous attachez qu'à Dieu seul. C'est le fruit que vous devez retirer de cette Instruction, que je vous prie d'écouter attentivement.

Vous l'entendez, M. F., et vous le voyez; le langage et les maximes du monde sont diamétralement opposés au langage et aux maximes de Jésus-Christ. Que vous dit le monde? qu'il faut s'élever, s'enrichir, prendre ses plaisirs. Lisez l'Evangile, ne vous enseigne-t-il pas précisément le contraire? Que vous dit le monde, jeune personne? que vous êtes faite pour lui plaire, qu'il vous est permis de le fréquenter et de l'aimer. Ecoutez J. C., il vous tiendra un langage tout opposé; il vous dira que plus vous avez

dans votre personne de quoi plaire au monde, plus vous devez le fuir et mener une vie retirée; que votre temps doit être partagé entre le travail et les exercices de piété; que le monde vous trompe quand il vous loue, qu'il vous flatte, qu'il vous attire.

Jeune homme, que vous dit le monde? que votre âge est celui des plaisirs; qu'il vous est permis, ou du moins pardonnable, d'en user; qu'il faut que *jeunesse se passe.* Ecoutez J. C., et il vous dira que votre âge doit être celui de la sagesse et de la vertu; que plus les passions sont vives, plus il faut prendre de précautions contre elles; que c'est à vous, par conséquent, plus qu'à tout autre, que s'adressent ces paroles de l'Evangile: *Veillez et priez, pour ne pas succomber à la tentation*; que l'esprit impur qui vous tourmente, *ne se chasse que par la prière et le jeûne.* La prière, par conséquent, la mortification des sens, la fuite des occasions, l'esprit de receuillement et de vigilance sont plus nécessaires dans votre âge, que dans tout autre.

Disons tout en un mot; ce que Jésus-Christ appelle un mal, le monde le regarde comme un bien. Le monde est absolument opposé à Jésus-Christ, et dès qu'on s'attache au monde, on perd nécessairement l'esprit de J. C. Naas, roi des Ammonites, et grand ennemi du peuple de Dieu, vint pour le combattre. Les Israélites offrirent à ce Prince d'entrer dans son alliance. *Oui*, répondit-il, *mais à condition que je vous arra-*

cherai l'œil droit. Ce n'est qu'à cette condition effrayante, M. F., que nous pouvons faire alliance avec le monde. Il arrache l'œil droit à tous ceux qui s'attachent à lui, c'est-à-dire, cet œil simple, éclairé, qui voit ce qui est vrai, ce qui est bon, ce qui est juste, ce qui est honnête. Dès le moment que vous vous attacherez au monde, il vous arrachera cet œil droit; vous perdrez de vue les véritables biens; vous vous imaginerez pouvoir accommoder la morale de J. C. aux maximes du monde, c'est-à-dire, allier des choses inconciliables; et vous perdrez J. C. et sa grâce.

Et ce monde, M. F., ne se trouve pas seulement chez les grands, mais même chez les petits. Il n'est pas de condition si basse où l'on ne voie des gens pleins de l'esprit du monde, et pour qui J. C. est un objet de contradiction. Nous le voyons en grand chez les grands, nous le trouvons en petit chez les petits. Partout mêmes passions, plus ou moins développées, selon qu'elles ont plus ou moins de jeu, suivant qu'on est plus ou moins à portée de les satisfaire. Partout on trouve des objets qui excitent les appétits de la chair, et qui nous portent à l'amour des créatures et de nous-mêmes; qui travaillent à détruire en nous le règne de J. C. Et voilà, M. F., ce qui est pour le vrai Chrétien un sujet continuel de crainte et de tremblement, de gémissemens et de larmes. Hélas, se dit-il, je suis dans un monde qui me tend des piéges de toute espèce. Dans quelque état que je m'y trouve, quelque

chose que j'y fasse, quelque lieu que j'habite, j'ai toujours au-dehors et au-dedans de moi les ennemis de J. C., et les miens, par conséquent. Je ne suis donc dans le monde que pour le combattre, que pour résister à sa malice, que pour vaincre ses tentations. Mais si, au lieu de vaincre le monde, je suis vaincu par lui, si je me laisse entraîner à ses maximes, corrompre par ses plaisirs, ah! dès lors je cesse d'appartenir à Jésus-Christ, je n'aurai point de part à ses promesses.

Il faut donc absolument choisir entre J. C. et ce monde proscrit, auquel j'ai renoncé à mon Baptême. Il faut donc ou sacrifier le monde à J. C., ou faire à J. C. le sacrifice de tout ce que j'aime dans le monde. Eh! qu'y a-t-il sur la terre, qui mérite d'entrer en comparaison avec les biens éternels que nous espérons en J. C.? Qu'y a-t-il sur la terre, qui ne soit indigne d'une créature faite à l'image de Dieu, rachetée par tout le sang d'un Dieu, et destinée à posséder Dieu éternellement?

D'ailleurs, parmi tous ceux qui s'attachent au monde, il n'en est pas un seul qui n'en soit enfin la dupe, et qui, à l'heure de la mort, ne se repente de l'avoir aimé. C'est alors, M. F., c'est alors que vous sentirez toute la fragilité, toute la vanité des choses de ce monde. Vous la sentiriez dès à présent, si vous jetiez un coup d'œil sur votre vie passée.

Pendant votre jeunesse, vous couriez après

les plaisirs, vous en étiez fou : que vous en reste-t-il maintenant ? Hélas ! ils vous ont échappé, ils ne sont plus; il ne vous en reste que le souvenir, et un souvenir accompagné de remords : voilà le monde de votre jeunesse. Vous avez donc embrassé un fantôme qui s'est évanoui, et qui ne vous a laissé que la honte d'avoir été trompé : *Prœterit figura hujus mundi.*

Combien de temps avez-vous travaillé à faire fortune? combien d'années avez-vous sué pour amasser le bien dont vous jouissez? Maintenant que vous le possédez, êtes-vous aussi content que vous aviez espéré de l'être? Non, dans un temps, vous aviez des inquiétudes d'une espèce; aujourd'hui, vous en avez d'une autre. Ce sont toujours de nouveaux désirs, de nouvelles inquiétudes : vous le savez, vous le séntez : en êtes-vous plus sage ?

S'il arrive qu'une personne, en qui vous avez confiance, vous trompe une, deux, trois fois, vous ne vous y fiez plus, et vous avez raison. Hélas ! M. F., le monde vous trompe toujours, en vous promettant un bonheur qu'il ne vous donne jamais; et vous comptez toujours sur ce monde ! En vain nous vous disons avec saint Jean: *Mes Frères, gardez-vous bien d'aimer le monde, et de vous attacher à quoi que ce soit dans le monde ;* il vous trompe, il vous aveugle ; vous en serez infailliblement la dupe : la dupe de ces plaisirs, après lesquels vous courez; la dupe de ces biens, dont vous

êtes si avides ; la dupe de ces enfans, sur lesquels vous faites tant de projets ; la dupe de vous-mêmes, de votre propre cœur, de vos désirs, de vos desseins, de vos espérances Nous vous le disons, *mais nous parlons toujours en vain*, dit le Prophète, *quand nous parlons de la sorte.*

Eh bien ! M. F., aimez donc le monde. Misérables humains, attachez-vous aux biens de ce monde ; collez votre cœur à ces créatures qui vous enchantent. Mais ne voyez-vous pas que votre vie se passe à recevoir leurs adieux, et à leur faire les vôtres ? Ecoutez-moi, et vous en conviendrez.

A l'âge de quinze ans, mon C. F., vous avez dit adieu aux amusemens de l'enfance. Vous avez regardé comme des niaiseries de courir après les mouches, comme font les enfans, de construire des châteaux de cartes, ou de petites maisons de boue. A trente ans, vous avez commencé à dire adieu aux plaisirs bruyans d'une jeunesse fougueuse. Ce qui vous plaisoit si fort à cet âge, commence à vous ennuyer. Enfin, à mesure que vous avancez en âge, et que vous usez des choses de ce monde, vous leur dites adieu.

Lorsque nous voyageons sur un fleuve, nous ne jouissons qu'en passant de ce qui embellit le rivage ; tous ces objets fuient, et nous les laissons derrière nous. Il en est de même de toutes les choses de la vie ; à

mesure que nous avançons en âge, nous laissons derrière nous tout ce qui nous avoit d'abord attachés. Enfin, nous arriverons au bord de cette éternité qui engloutit tout dans ses abîmes. C'est alors que, le monde entier disparoissant à nos yeux, nous reconnoîtrons et nous sentirons cruellement notre folie, si nous avons eu le malheur de nous y attacher Ce que l'on me prêchoit étoit donc bien vrai. direz-vous alors; je croyois tenir quelque chose, et ce n'étoit rien. Dans un temps, j'ai couru après les plaisirs: adieu les plaisirs; dans un autre, j'amassois avec avidité des biens: adieu les biens. Tout cela m'échappe, je laisse le monde; il me faut maintenant retourner à mon Dieu, d'où je suis sorti: *Relinquo mundum, et vado ad Patrem.* Je laisse le monde; oh! que cette pensée est consolante pour le vrai Chrétien! Réjouissez-vous, mon ame; tous les dangers sont passés; toutes vos peines vont finir, tous vos ennemis vont disparoître, et vous ne les verrez plus. Ces passions, qui vous ont tant coûté à dompter, ne vous tourmenteront plus; ces épreuves, ces combats, n'exerceront plus votre patience; ces scandales, dont le monde est rempli, ne vous affligeront plus: *Amodo non videbitis Ægyptios...* Réjouissez-vous, vous allez être délivrée de ce misérable corps, et vengée de tout ce qu'il vous a fait souffrir. Plus de faim, plus de soif, plus de douleurs. Cette chair de péché ne s'élèvera plus contre l'esprit; vous ne serez plus son esclave. Encore un instant,

et ce mur de séparation, qui est entre J. C. et moi, sera démoli, et je serai réuni à mon Père céleste. Je quitte le monde, ô bon Jésus! quel bonheur! je quitte pour toujours ce monde, l'ennemi de votre Evangile, de votre croix; je le quitte, pour vous être à jamais réuni, à vous, mon Dieu, qui ferez mon bonheur pendant toute l'éternité : *Vado ad Patrem*. Quoi de plus consolant!

Mais si je me suis attaché au monde, si j'y ai cherché, aimé, comme le souverain bien, ce qui a flatté les goûts, les inclinations de la chair; hélas! quel malheur! il faut que je le quitte, et pour aller où? à mon Dieu, pour qui je n'ai eu que de l'indifférence, que de la froideur, que de l'aversion; à mon Dieu, qui devoit être mon père, et qui va être mon juge. Ah! que cette pensée est désespérante! En arrivant auprès de ce juge inexorable, il faut pouvoir lui dire, comme Jacob à son père Isaac : Je suis votre fils, reconnoissez-moi aux traits de votre ressemblance. Eh! quelle ressemblance peut avoir avec J. C., un homme qui a toujours aimé le monde, une ame dévorée d'ambition, rongée d'avarice, esclave des sens, corrompue par le plaisir? Allez, misérable, lui répondra ce juste Juge, allez, *je ne vous connois pas* : vous n'êtes point mon fils; vous n'aurez point de part à mon héritage. O la terrible sentence! ô l'affreuse destinée!

Que ferons-nous donc, M. F., si nous sommes sages? Nous quitterons le monde

qui passe pour nous attacher à J. C. qui demeure éternellement. Comme la colombe sortie de l'Arche après le déluge, y revint aussitôt, parce qu'elle ne trouva pas où poser le pied, la terre étant encore toute remplie de fange et de cadavres ; ainsi, nous ne devons point nous arrêter à ce malheureux monde, rempli de corruption. Nous pourrons bien user en passant de ce que le Créateur a fait pour nous, des biens que la Providence nous a donnés, des plaisirs innocens que la Religion nous permet. Nous pourrons bien aimer notre famille, nos amis, tous les hommes pour Dieu, et par rapport à Dieu. Mais que nous aimions les créatures pour elles-mêmes ; non, mes chers Frères, non, élevons-nous par la Foi, comme avec les ailes de la colombe, jusque dans le sein de celui d'où notre ame est sortie, et où elle doit retourner. A l'exemple de saint Paul, mourons tous les jours, c'est-à-dire, travaillons chaque jour à dégager notre ame de quelqu'une de ses attaches, afin qu'au sortir de ce monde, rien ne l'empêche de voler à son centre et à son Dieu.

Interrogez-vous à ce moment, M. F., et dites : Qu'aimé-je le plus dans le monde ? quels sont mes goûts, mes inclinations ? quelles sont les choses dont la privation me seroit la plus sensible ? sont-ce les biens que j'ai amassés ? sont-ce les maisons que j'ai bâties ? les commodités que je me suis données ? les enfans que j'ai établis ? sont-ce mes parens, mes amis, ma réputation, ma santé

santé ? Prenez ainsi, les unes après les autres, toutes les choses que vous pouvez aimer dans le monde, et détachez-en votre cœur, de manière que vous ne teniez à rien, et que vous soyez disposé à tout quitter pour Dieu ; de manière que n'étant attaché qu'à Dieu seul, vous ne craigniez que la perte de sa grâce, et vous ne désiriez que le ciel.

Ah ! M. C. F., vous ne serez, et vous ne sauriez être tranquilles, jusqu'à ce que vous soyez sincèrement détachés des choses de ce monde. Jusque-là, votre cœur sera votre propre bourreau, parce qu'il est insatiable ; parce qu'il est un gouffre que rien au monde ne peut remplir. En effet, s'il y avoit quelque objet dans le monde qui pût le satisfaire, pourquoi donc n'est-il jamais satisfait ? pourquoi désire-t-il toujours ? Après une chose, il en veut une autre ; à peine jouit-il de ce qu'il a le plus ardemment désiré, qu'il n'y trouve plus le même goût.

Qui est-ce donc qui pourra donner à mon cœur, ce que mon cœur désire ? Vous seul, ô mon Dieu ! vous seul pouvez éteindre sa soif, mettre fin aux désirs qui le tourmentent. Je quitterai donc le monde, pour ne m'attacher qu'à vous, puisque vous seul pouvez suffire à mon cœur.

Je finis, M. F., par une réflexion qui m'étoit échappée. Les mauvais Chrétiens ne laissent pas de donner à J. C. un certain extérieur de religion, soit qu'ils le fassent de bonne foi, ou seulement par bienséance. Ils prient soir et matin ; ils assistent à la

Messe ; ils fréquentent les Sacremens, ils honorent J. C. du bout des lèvres ; mais leur cœur est bien loin de lui. Le cœur du marchand est à son commerce ; le cœur du laboureur est à ses champs ; le cœur de l'artisan est à son ouvrage ; le cœur de l'avare est à son argent ; celui de l'ivrogne est au vin ; celui du libertin est à l'objet de sa passion. Les dehors, les apparences, sont pour J. C. ; mais l'intérieur, la réalité, les vraies affections de la plupart, sont pour ce qu'ils aiment dans le monde.

Faisons précisément le contraire : donnons au monde l'extérieur et les bienséances ; mais que le cœur n'y soit pour rien, et que le monde puisse dire de nous : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres, mais son cœur est bien loin de moi ;* il s'élève plus haut ; il est dans le ciel où est son trésor. Ce marchand, cet artisan, ce laboureur, cette mère de famille, ces vrais Chrétiens de tout état, sont à leur travail, à leur famille, à leurs affaires ; mais leur cœur est à J. C., au nom et en vue duquel ils font tout ce qu'ils ont à faire. Ils sont extérieurement appliqués aux choses de ce monde ; mais intérieurement, ils n'y sont pas attachés, les affections de leur cœur sont pour Dieu.

Après tout, M. F., que nous en coûteroit-il de penser et d'agir de la sorte ? Nous ne ferions pas moins ce que nous avons à faire, et nous le ferions beaucoup mieux et avec plus de tranquillité. Nous n'aurions ni désirs violens, ni attaches déréglées, ni trouble

dans l'ame, ni inquiétude dans l'esprit. Notre cœur séparé du monde, se reposeroit doucement en Dieu, qui seroit la fin de toutes nos actions; et alors nos actions seroient faites dans la justice et dans la charité; c'est-à-dire que le moyen le plus sûr d'être utile au monde, et d'y vivre heureux, est de laisser le monde pour s'attacher à Dieu seul; pour voir Dieu seul, dans la personne de ceux avec qui nous vivons; Dieu seul en tout ce que nous faisons; Dieu seul dans tout ce qui nous arrive.

Vivez donc, M. F., et travaillez dans l'état où la Providence vous a placés. Remplissez les devoirs et les bienséances du monde, j'y consens; mais n'y attachez point votre cœur, ne l'attachez qu'à Dieu seul. En tout temps et partout, dites ce que J. C. disoit la veille de sa mort : *Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde; maintenant je laisse le monde, et je vais à mon Père.* Oui, je suis sorti de Dieu, qui est mon Père, et je suis venu dans le monde pour travailler à ma sanctification. Tout ce que je fais dans le monde, doit donc tendre à ce but. Tout ce qui ne s'y rapporte pas, est donc peine perdue, parce qu'il faudra que je quitte le monde et que je retourne à mon Père. En attendant cette heureuse et éternelle réunion, mon cœur sera tout à Dieu. Oui, mon Dieu, mon cœur est tout à vous, et pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

POUR LE QUINZIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Mort.

Ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ : et hæc vidua erat. Voilà qu'on portoit en terre le fils unique d'une mère qui étoit veuve. *S. Luc*, 7.

ARRÊTONS-NOUS, mes Frères, à considérer quelque temps le touchant spectacle que l'Evangile de ce jour nous met devant les yeux. C'est un fils tendrement aimé, unique consolation d'une mère qui fondoit sur lui de grandes espérances ; mais que la mort vient de frapper à la fleur de son âge, et que l'on porte en terre.

Il est donc vrai que la mort ne respecte personne ; que les jeunes gens, comme les vieillards, sont sujets à ses coups ; que ni la vigueur de l'âge, ni la force du tempérament ne sont point capables de nous en garantir. Ainsi, jeunes ou vieux, nous devons penser à la mort, et nous y préparer chaque jour. Car, ne l'oublions pas, c'est de notre mort que dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse. Il est donc de la dernière importance de bien mourir. Or, pour faire une bonne mort, il faut y penser, il faut s'y préparer.

Hélas ! si ceux qui s'y sont bien préparés

sont effrayés à ce dernier moment, que sera-ce de ceux qu'elle surprend au moment où ils s'y attendent le moins ? Arrêtons-nous d'abord à cette réflexion, et nous verrons ensuite quelles sont les précautions que doit prendre tout homme sage, pour n'être point surpris, et pour éviter le malheur d'une mort imprévue.

Je ne parle point de ces accidens si terribles, et cependant si communs, où la mort paroît subitement et frappe comme la foudre. Vous le permettez ainsi, ô mon Dieu ! soit pour punir le pécheur endurci, de l'abus qu'il a fait de votre grâce ; soit pour nous faire souvenir qu'il n'y a pas dans notre vie une seule minute dont nous puissions répondre. Hélas ! que nous sommes peu raisonnables et peu conséquens ! les exemples les plus frappans de mort subite, ne font sur nous qu'une impression passagère. En disant que nous pouvons mourir de même, nous allons notre train ordinaire ; nous vivons comme si nous étions assurés d'avoir tout le temps de nous reconnoître et de nous préparer à bien mourir. Ne parlons ici que des morts imprévues qui viennent à la suite d'une maladie, qui n'est ni assez longue pour donner au malade le temps de pourvoir, à son aise, tant à ses affaires temporelles, qu'à celles de son salut, ni assez courte pour lui épargner les horreurs qu'elle doit causer.

Représentez-vous donc un de ces Chrétiens comme il y en a tant aujourd'hui, uniquement occupé de ses affaires, ou de ses plaisirs. Quoique dans le fond, il redoute les jugemens de Dieu, il ne laisse pas de vivre comme s'il n'avoit rien à craindre, ou comme s'il étoit assuré d'arriver à une extrême vieillesse. Il a dans la tête mille projets, il ne pense point à la mort, ou s'il y pense, c'est pour la voir dans un temps si éloigné, que cette pensée ne fait sur son esprit aucune impression, et ne l'engage à prendre aucune mesure pour s'y préparer.

C'est un marchand, par exemple, qui, nuit et jour, n'a la tête remplie que de son commerce : l'envie de gagner, la crainte de perdre, l'occupent continuellement. C'est un impudique, chez qui l'habitude de son vice infâme est devenue une seconde nature. Si nous lui disons : Mon Frère, quoi! vous ne songez point à votre salut! et que deviendriez-vous, si la mort vous surprenoit dans le malheureux état où vous vivez? — Je suis encore jeune, répond-il; j'espère bien dans un temps changer de vie. — C'est enfin telles personnes qu'il vous plaira de supposer, et comme nous en voyons tous les jours, lesquelles, se promettant une longue vie, vivent dans la négligence de leur salut, tandis qu'elles se donnent des mouvemens excessifs, l'une pour s'enrichir, l'autre pour s'établir ou pour s'avancer dans le monde. Pendant que cet homme est occupé de ce qu'il fera dans un an, dans dix, dans trente,

au milieu de ses projets, souvent à la fleur de son âge, la mort, qui a mieux compté que lui, vient frapper à sa porte : le frisson le prend, ce n'est d'abord rien ; la fièvre augmente, on commence à craindre ; le mal empire, les craintes redoublent, il n'y a pas de temps à perdre ; mais comment l'annoncer au malade ? On amène la chose de loin, —Votre maladie n'est pas dangereuse, mais elle peut le devenir ; vous feriez sagement de prendre vos précautions, de mettre ordre à votre conscience et à vos affaires.—Quelle nouvelle pour quelqu'un qui ne pensoit à rien moins qu'à mourir ! Attendons à demain, dit-il, j'aurai la tête plus libre. — Hélas ! combien de fois arrive-t-il qu'on ne le voit pas ce lendemain, et qu'on meurt sans avoir mis ordre à rien ! Le Confesseur arrive. — Eh bien ! mon cher Frère, pensez-vous à paroître devant Dieu ? vous êtes-vous préparé à lui rendre compte de toute votre vie ? — Je n'y ai point encore pensé, j'attendois un tel temps ; je voulois encore faire telle et telle chose auparavant, après quoi mon intention étoit de ne plus songer qu'à mon salut. — Vous attendiez ! mais quelle certitude aviez-vous que la mort prendroit votre temps ? — Je me portois bien il y a quelques jours ; qui m'auroit dit que j'étois si proche de ma fin ? — Eh ! ne saviez-vous pas que le soir on ne sait pas si l'on verra le lendemain ? — Mais à la fleur de mon âge ! — La mort ne distingue point les âges. Elle frappe à droite et à gauche, et

l'enfant qui est au berceau, et la jeunesse dans son plus beau printemps, et l'homme dans toute sa force, aussi bien que le vieillard décrépit. Ainsi la faux du moissonneur coupe sans distinction tout ce qu'elle rencontre.—Cela est vrai, mais je n'y pensois point. — Pensez y donc enfin, et profitez du peu de temps qui vous reste, pour mettre ordre à votre conscience.

Examiner sa conscience, lorsque toutes les puissances de l'ame sont absorbées; s'appliquer alors à une affaire qui demande toute l'attention dont un Chrétien puisse être capable, lorsqu'il est en pleine santé; confesser exactement ses péchés, quand on ne se connoît presque plus et qu'on parle à peine; en concevoir l'énormité, quand on n'a presque plus de sentiment; être pénétré de douleur d'avoir offensé Dieu, pendant qu'on n'est sensible à rien qu'à la violence du mal et à la crainte de la mort; promettre de mener une vie plus chrétienne, quand on n'a plus que quelques heures à vivre: dites-moi, M. F., quel fond y a-t-il à faire sur tout cela? Est-il vraisemblable qu'un malade dont la mémoire, l'entendement, la volonté sont presque anéantis, puisse, dans un si court espace, se préparer comme il faut à bien mourir; tandis que l'homme sage est persuadé que ce n'est pas trop d'y travailler et de s'y préparer toute sa vie?

Ne disons-nous pas qu'un ouvrage fait à la hâte, et auquel on n'emploie pas le temps qu'il exige, est ordinairement et nécessaire-

ment mal fait? Mais, mes Frères, la mort n'est-elle pas une chose sérieuse? le compte que nous avons à rendre en ce moment, n'est-il donc qu'une bagatelle ? et suffit-il de penser à la mort, quand elle nous étouffe et qu'elle nous arrache l'ame?

Ah! l'on est bien forcé d'y penser dans ce moment-là où tout en parle; des enfans qui pleurent, un mari ou une femme qui se désole, un testament à faire, les Sacremens à recevoir, la tristesse peinte dans tout ce qui environne ce misérable lit, sur lequel la mort a le bras levé. Ah! que sa vue est effrayante pour qui ne l'attendoit pas, pour qui ne l'avoit jamais ou presque jamais envisagée! de combien de remords ne se sent-on pas déchiré, dès qu'on la voit approcher? Mais ces remords, lorsqu'on ne les écoute qu'à la dernière heure, ne conduisent-ils pas au désespoir plutôt qu'à la pénitence?

Quand on se porte bien, il y a une infinité de péchés qu'on se dissimule à soi-même; une infinité de choses sur lesquelles on s'est fait une fausse conscience; on accorde les maximes du monde avec celles de l'Evangile. Mais à l'heure de la mort, les préjugés se dissipent, les illusions s'évanouissent, on voit les choses comme elles sont; que faire alors? — Mon Dieu, je vous demande pardon; Seigneur, ayez pitié de moi; faites-moi miséricorde. — Cela est bientôt dit; mais Dieu s'en contentera-t-il? Cet homme ne voloit pas ouvertement, mais il prêtoit son argent à usure; et parce qu'on ne s'en

fait pas scrupule dans le monde, il se tranquillisoit. L'intérêt aveugle, mais la mort ouvre les yeux; il faut restituer, ou se damner; que fera-t-il? le voilà qui meurt. —Mon cher Frère, vous allez rendre compte de toutes vos impuretés, de tous vos scandales; pensez-vous à les réparer? Ah! je suis un misérable; mon Dieu! je vous demande pardon. — Mais ce n'est pas tout; il faut les réparer, ces injustices, ces scandales, ces désordres dont vous vous faisiez un jeu. Quel embarras, mon Dieu! et comment s'en tirera-t-il? le temps lui manque; il n'a plus que quelques heures à vivre.

Par ces exemples, et par beaucoup d'autres semblables qui ne sont malheureusement que trop communs, vous pouvez juger, mes Frères, s'il est temps de régler nos affaires, et de nous préparer à paroître devant Dieu, lorsqu'il frappe à notre porte et qu'il nous appelle pour lui rendre compte de toute notre vie? Ce que je vous dis ici, vous l'avez vu plus d'une fois; il n'y a guère d'années où vous n'ayez vu mourir des personnes qui jouissoient d'une santé parfaite, et qu'une maladie de quelques jours a enlevées. Quel est le Chrétien qui, à cette vue, ne fasse quelques réflexions sur lui-même et sur le peu de cas que l'on doit faire de cette vie? Voyez, dit-on, comme la mort nous surprend; il n'y a que quelques jours que cet homme se portoit bien, et le voilà étendu dans une bière! il ne comptoit pas mourir sitôt; et en effet, qui l'auroit

cru ? Tant il est vrai qu'il ne faut compter ni sur la jeunesse, ni sur la santé, ni sur la force de son tempérament.

Belles réflexions ! mais dont on ne profite guère. Soyons plus sages, mes Frères, et prenons si bien nos mesures, que la mort ne puisse jamais nous surprendre : et pour cela, que faut-il faire ?... Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention.

La première précaution que nous avons à prendre, pour n'être point surpris par la mort, c'est d'y penser, c'est de la prévoir.

Eh ! comment n'y pas penser ? Ah ! tout nous en parle ; tout s'use, tout vieillit, tout passe : ne faut-il pas s'étourdir, s'aveugler, pour ne pas voir cette mort qui marche à côté de nous, qui nous suit comme notre ombre, qui nous pousse et nous précipite dans le tombeau, dès que la dernière heure sonne ? Et cette dernière heure nous est inconnue ; elle peut arriver chaque jour ; elle arrivera infailliblement.

Mes Frères, ne cherchons point à nous étourdir sur un point de cette importance. Quelque triste que soit la pensée de la mort, familiarisons-nous avec elle ; ayons-la fréquemment devant les yeux ; écoutons son langage. « Venez, nous dit-elle, descendez avec moi dans le tombeau ; ouvrez ce cercueil, développez ce suaire : vous frémissez ? n'importe ; considérez ces cadavres puans et pourris, ces crânes à demi-rongés

par les vers. Voyez les restes de cet avare, de cet ivrogne, de cet impudique ; voilà où ont abouti ses plaisirs, ses richesses. A l'heure où il y pensoit le moins, pendant que son esprit étoit tout entier à ses plaisirs, ou aux choses de ce monde, je l'ai frappé, je l'ai entraîné dans ce tombeau ; et là, je me plais à le dévorer. Demain, ou du moins dans peu, je vous traiterai de même : *Hodiè mihi, cras tibi.*

« Sortez à présent, et n'oubliez jamais ce que vous venez de voir. Allez, femme mondaine, parer votre corps, votre figure ; mais souvenez-vous que ce corps, cette figure que vous idolâtrez, seront dans peu rongés par les vers, et horribles à voir. Allez, impudique, à vos infâmes plaisirs ; mais pensez que cette créature qui vous séduit, va bientôt devenir l'horreur de toute la nature. Allez, avare, comptez vos biens ; mais souvenez-vous que je compte aussi tous les instans de votre vie, et que, dans quelques jours, j'en terminerai le cours. Allez, ivrogne, vous remplir de vin ; et sachez que bientôt je m'enivrerai de votre sang, et m'engraisserai de votre cadavre. Allez, langue médisante, allez déchirer la réputation de votre frère ; je vous déchirerai à mon tour. Allez, détenteur du bien d'autrui, et vous qui mettez vos complaisances dans vos possessions ; mais souvenez-vous que je vous dépouillerai de tout cela, et qu'il ne vous restera plus en partage que la pourriture et les vers. Chargée d'exécuter les ordres du Tout-

Puissant, je marche devant lui, j'ouvre la terre sous les pieds des foibles mortels ; je les précipite, et toutes les générations disparoissent devant moi. »

O mort ! que ton langage est amer ! que tes coups sont terribles ! Cela est vrai, mes Frères ; mais puisque nous devons être nécessairement ses victimes, il faut donc nous y préparer, afin que nous ne soyons pas surpris. Il faut donc y penser.

Je ne dis pas que vous ayez sans cesse sous les yeux, l'image dégoûtante d'un cadavre, dont les chairs pourries vous représentent ce que la vôtre va bientôt devenir, ce n'est pas ce que je demande ; je dis seulement que, dans toutes vos actions, vous soyez moins occupés de ce que vous êtes, que de ce que vous deviendrez. Je dis que cette pensée, *je mourrai*, doit présider et commander à vos autres pensées, à vos projets, à toutes vos actions. Je dis que vous teniez vos affaires spirituelles et temporelles dans l'état où il faudroit, et où vous voudriez qu'elles fussent, lorsque vous serez au lit de la mort.

C'est folie de dire : dans un an, dans quatre, lorsque j'aurai fait telle ou telle chose, je réglerai mes affaires et ma conscience ; parce que c'est une folie de compter sur des années, sur des mois, quand on n'a pas même un seul jour sur lequel on puisse compter.

Secondement, pour se bien préparer à la mort, il faut toujours être dans l'état où l'on

voudroit mourir, c'est-à-dire, en état de grâce; et ne jamais rester dans celui où l'on ne voudroit pas mourir, c'est-à-dire, en état de péché. Ainsi, M. F., interrogez maintenant votre conscience : En quel état êtes-vous? est-ce dans celui du péché? Sortez-en au plus tôt, pour n'être pas surpris par la mort.

Troisièmement, faites maintenant tout ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de la mort, et ne faites rien de ce que vous voudriez alors n'avoir pas fait. Approchez-vous du lit d'un mourant, et demandez-lui quels sont ses sentimens, ce qu'il pense des biens, des honneurs, des plaisirs. Quel mépris n'en fait-il pas? Méprisez-les de même. Quelle estime, au contraire, ne fait-il pas des croix, des souffrances, des humiliations, et de tous les saints exercices de la vie chrétienne? Il voudroit que toute sa vie se fût passée comme celle des plus grands Saints. Pensez maintenant comme lui; entrez dans ses sentimens, et vous ferez tout le bien que Dieu demande de vous, pour vous préparer à bien mourir.

Enfin, n'aimez rien, n'estimez rien, que ce que vous voudriez avoir aimé et estimé à la mort. Vivez tous les jours, comme si chaque jour devoit être le dernier de votre vie. Prenez tous les matins cette résolution : *Je veux vivre aujourd'hui, comme si j'étois assuré de mourir aujourd'hui.*

Alors la mort ne sera point effrayante pour vous. En effet, qu'est-ce que la mort aux yeux de la religion et de la Foi? C'est la fin

de mille misères qui, depuis notre naissance, nous suivent partout. Aux yeux de la Foi, la mort n'est pas la fin de notre vie, mais la fin du péché, le commencement d'une vie nouvelle qui ne finira point, d'une vie bienheureuse, où nous verrons Dieu face à face, où nous l'aimerons parfaitement, où nous le posséderons sans craindre de le perdre jamais. Or, envisagée sous ce point de vue, la pensée de la mort, bien loin d'être effrayante, est au contraire pleine de consolation.

Heureux donc, heureux le serviteur que le Seigneur trouvera toujours veillant, toujours prêt; il le fera entrer dans le séjour de sa gloire! Je vous le souhaite.

POUR LE SEIZIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Sanctification du Dimanche.

Si licet Sabbato curare? Est-il permis de guérir les malades le jour du Sabbat? *S. Luc*, 14.

Tous les jours appartiennent au Seigneur, et il n'y en a aucun que nous ne devions rapporter à sa gloire. Mais, comme les besoins de la vie nous empêchent de vaquer continuellement aux exercices de religion, Dieu s'est réservé un jour de chaque semaine,

qu'il nous commande d'employer à l'adorer et à le servir. Dans l'ancienne Loi, ce jour étoit le septième; jour auquel Dieu, après avoir créé le monde, se reposa, c'est-à-dire, cessa de produire de nouvelles créatures. On l'appeloit *Sabbat*, qui veut dire, *Repos*. Dans la Loi nouvelle, c'est le premier jour de la semaine, jour qui répond en même temps au premier jour de la création, et à celui de la résurrection de Jésus-Christ, et de la descente du Saint-Esprit. On l'appelle *Dimanche*, c'est-à-dire, jour du Seigneur.

Ainsi, le Dimanche est destiné à honorer le Père tout-puissant, comme créateur et conservateur de toutes choses; Jésus-Christ, Fils unique du Père, comme notre divin Sauveur, qui, après nous avoir affranchis par sa Passion et sa mort, du péché et du démon, est entré par sa résurrection glorieuse, dans un repos éternel, figuré par le repos de Dieu, après l'ouvrage de la création; le Saint-Esprit, comme principe de notre nouvelle création, mille fois plus merveilleuse que la première, par laquelle, ayant été tirés du néant du péché, nous avons reçu une vie nouvelle.

Rien n'est donc plus juste que de consacrer ce jour à adorer Dieu, à le louer et à le remercier de ses dons. Rien n'est plus juste que de le passer tout entier dans les exercices de piété, et Dieu nous en fait un commandement: *Memento ut diem Sabbati sanctifices*. C'est ce commandement que je vais vous expliquer aujourd'hui et

Dimanche prochain. Donnez-moi votre attention.

Pourquoi et comment doit-on sanctifier le Dimanche ? Pour nous en éclaircir, examinons les termes du précepte. « Vous travail-
» lerez, dit le Seigneur, pendant six jours,
» et vous ferez tout ce que vous aurez à
» faire. Mais le septième jour, est le jour
» du repos consacré au Seigneur votre Dieu ;
» vous ne travaillerez point en ce jour, ni
» vous, ni vos enfans, ni vos domestiques,
» ni vos animaux ; car le Seigneur a béni
» le jour de son repos, et il l'a sanctifié. »

Ainsi, des sept jours de la semaine, il y en a six qu'on peut appeler, dans un sens, les jours de l'homme, parce qu'ils lui sont donnés pour vaquer à ses affaires temporelles ; mais il y en a un que Dieu s'est réservé, et qui est proprement le jour du Seigneur, parce qu'il l'a béni et sanctifié, c'est-à-dire, consacré en son honneur ; en sorte que ce jour doit être employé à des œuvres de piété ; et que, tandis que les autres jours sont destinés à ce qui regarde les besoins temporels de l'homme, celui-ci est destiné à la sanctification de son ame et à la gloire de Dieu. Par conséquent, il faut passer ce jour tout entier dans les œuvres de piété et de religion, s'abstenir des œuvres serviles, excepté ce qu'une vraie nécessité ou la charité nous oblige de donner à d'autres choses. Je m'explique.

Le saint jour du Dimanche doit être employé tout entier aux œuvres de piété ; c'est ce que l'Eglise désire qu'on fasse connoître à ses enfans. « On doit avoir grand soin, » dit le Concile de Cologne, d'instruire les » Chrétiens de la fin pour laquelle ont été » établies les Fêtes, et surtout le Dimanche. » C'est afin que tous les fidèles s'assemblent » dans un même esprit pour écouter la » parole de Dieu ; entendre la sainte Messe, » et y communier ; en un mot, pour ne » vaquer qu'au service de Dieu, passant ce » jour-là uniquement dans les prières et » dans le chant des hymnes, des psaumes » et des cantiques. »

Remarquez bien ces paroles : *Ne vaquer qu'au service de Dieu ;* c'est la fin et l'essentiel du précepte. Dieu ne nous commande d'interrompre les travaux de la semaine, qu'afin que rien ne nous détourne de l'application aux œuvres de piété. Car un repos d'oisiveté n'est pas ce que Dieu nous demande. Un tel repos soulage le corps de l'homme, mais il n'honore pas Dieu. Eh ! comment Dieu pourroit-il être honoré par un repos qui est souvent plus crimimel que le travail? Ce qui l'honore, ce qui sanctifie véritablement le jour qu'il s'est réservé, ce sont les actions de religion, les œuvres qui ont pour objet sa gloire, notre sanctification, et le soulagement du prochain.

Oh ! que les Chrétiens des premiers siècles comprenoient bien cette vérité, et qu'ils étoient fidèles à ce devoir ! Ils voyoient

arriver avec joie ce saint jour, dit S. Justin; ils assistoient sans aucune dinstinction de rang, d'âge et d'état, à toutes les heures de l'office divin qui s'y célébroit le jour et la nuit. Les pères et les mères de famille, les maîtres et les maîtresses conduisoient eux-mêmes leurs enfans et leurs domestiques dans les églises. Ils assistoient avec attendrissement à la célébration des saints mystères; ils recevoient avec ferveur le Corps adorable de J. C.; ils écoutoient avec respect la lecture de l'Evangile, et recevoient avec avidité les instructions de leurs Pasteurs. De retour dans leurs maisons, et dans les intervalles des offices, ils répétoient aux infirmes et à ceux qui n'avoient pu se rendre à la sainte assemblée, les instructions et les touchantes exhortations qu'ils venoient d'entendre. Ils les méditoient eux-mêmes, et se les appliquoient suivant leurs besoins. Ils s'occupoient de pieuses lectures, d'instructions édifiantes, et terminoient ces saintes journées par la pratique des bonnes œuvres qui étoient à leur disposition.

Telle est la manière dont nous devons nous-mêmes sanctifier le Dimanche. A l'arrivée de ce jour si saint, nous devons cesser tous nos travaux, accourir dans ce saint Temple, et le faire retentir de cantiques de louanges et d'actions de grâces. O mon Dieu! devons-nous nous écrier, vous avez présidé à nos ouvrages; c'est vous qui nous avez conservés pendant cette semaine, et qui avez béni nos travaux; nous voici ras-

semblés pour vous en remercier, et vous demander, pour la semaine prochaine, de nouvelles bénédictions. Quoi de plus juste et de plus raisonnable ? *Verè dignum et justum est.*

Eh ! M. F., quand Dieu ne nous auroit pas fait un commandement de lui consacrer le Dimanche, les besoins seuls de notre ame ne nous en font-ils pas une obligation ? Après tout, Dieu n'a besoin ni de nos adorations, ni de nos hommages : il se suffit à lui-même, et s'il exige quelque chose de nous, c'est pour nous rappeler que nous dépendons de lui, et que nous avons sans cesse besoin de ses grâces. Si le Dimanche est le jour du Seigneur, parce qu'il a voulu qu'il fût employé tout entier à sa gloire, ne pouvons-nous pas dire qu'il est aussi le jour de notre salut, puisqu'en servant Dieu en ce saint jour, nous travaillons à notre sanctification, nous assurons le bonheur de notre ame ?

Je sais qu'un bon Chrétien ne perd jamais de vue l'affaire de son salut, et qu'au milieu de ses plus grandes occupations, il conserve l'esprit de piété et de recueillement. Je sais que tout ce qui nous environne, devroit nous porter à Dieu. Ainsi, les mauvaises herbes, les épines, les pluies, les sécheresses, tout ce qui nuit aux productions de la terre devroit rappeler à ceux qui la cultivent, les peines qu'ils doivent se donner pour cultiver leur ame, pour en arracher les inclinations vicieuses qui empêchent les vertus d'y germer

et de croître. Les ouvriers de toute espèce, les hommes de tout état, en voyant les richesses et les merveilles de la Providence, devroient penser à Dieu qui les a créés, et s'écrier avec un saint transport : O mon Dieu ! si le moindre de vos ouvrages est si admirable, que sera-ce de vous, Seigneur, qui avez créé l'univers par votre seule parole ? Mais il arrive tout le contraire : nos travaux et les créatures, bien loin de nous porter à Dieu, deviennent, par notre mauvaise disposition, un obstacle qui nous en détourne et nous le fait oublier.

Telle est notre légèreté, mes Frères, vous le savez bien. Jugez donc combien il nous est nécessaire d'avoir certains jours, où, dégagés des affaires et des soins de ce monde, nous n'ayons qu'à penser à Dieu et à notre ame. Croyez-vous, Chrétiens, qu'une affaire de cette importance ne mérite pas que nous y consacrions un jour tout entier dans chaque semaine ?

Je dis *un jour tout entier;* car il ne suffit pas, comme se l'imaginent les gens du monde, pour sanctifier le Dimanche, d'entendre la sainte Messe. Remarquez que nous avons, à ce sujet, deux commandemens bien distincts. *Les Dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement :* Voilà le premier; c'est le commandement de Dieu. Et voici le second : *Les Dimanches Messe ouïras, et les Fêtes pareillement ;* c'est le commandement de l'Eglise.

Quand vous assistez à la sainte Messe

avec les dispositions requises, vous accomplissez le commandement de l'Eglise; mais si vous vous en tenez-là, et que vous employiez le reste du temps à vos affaires, ou à vos plaisirs, ou à ne rien faire, vous ne sanctifiez pas le Dimanche, et vous violez le commandement que Dieu vous a fait de le sanctifier.

Les Dimanches tu garderas, etc. Il n'est pas dit une heure, deux heures, trois heures. Qui dit un jour, ne dit pas une petite partie de ce jour, mais le jour tout entier, ou du moins la plus grande partie. Assister à la Messe, c'est sanctifier, si vous le voulez, une petite partie du Dimanche, c'est servir Dieu pendant que la Messe dure; mais si hors de là vous ne pensez plus à Dieu ni à votre salut, vous ne sanctifiez point le Dimanche. Vous commettez par conséquent un péché grief, puisque de propos délibéré, le sachant et le voulant, vous désobéissez, en matière considérable, à un commandement formel de Dieu.

Pour vous convaincre que je n'exagère rien, rappelez-vous l'exemple que je vous ai cité des premiers chrétiens. Quelque longue que fût alors la sainte Messe, ils ne se croyoient pas quittes de leur obligation, quand ils y avoient assisté; ils assistoient encore à l'office du matin, qu'on appelle aujourd'hui *Laudes*, et à celui du soir, qu'on appelle *Vêpres*. Et quoique ces offices les retinssent une bonne partie de la journée à l'Eglise, ils prioient encore, dit

saint Justin, et lisoient chez eux l'Ecriture sainte, soit en particulier, soit en famille; et le temps que les offices leur laissoient de libre, étoit employé à la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. Notre religion a-t-elle changé depuis ce temps-là, M. F.? les commandemens de Dieu et de l'Eglise, sur la sanctification des Dimanches et des Fêtes, ne sont-ils pas toujours les mêmes?

Ce n'est donc pas assez, pour honorer Dieu en ces saints jours, d'assister à la sainte Messe, ni même aux autres offices et aux instructions de la paroisse; on doit encore faire en particulier des prières, de saintes lectures, exercer, en la manière qu'on le peut, les œuvres de miséricorde, comme saint Paul le recommandoit aux Corinthiens: *Que le premier jour de la semaine*, c'est-à-dire, le Dimanche, *chacun de vous*, leur disoit ce grand Apôtre, *mette quelque chose à part chez soi, pour faire l'aumône aux fidèles qui sont dans le besoin.*

Ce que l'Apôtre dit de l'aumône, se doit entendre de toute autre œuvre de miséricorde: par exemple, visiter et servir les malades; assembler chez soi des pauvres pour les instruire; faire en famille, une partie de la soirée, des lectures édifiantes; voilà d'excellens moyens de sanctifier les jours de Dimanches et de Fêtes. Car, souvenez-vous, M. F., qu'il faut employer ces jours tout entiers aux exercices de piété. Cependant il y a des exceptions à cette

règle, que je vais vous expliquer. Renouvelez votre attention.

Il est permis de prendre, le Dimanche, quelques heures de récréation et de délassement. La bonté de Dieu le permet, à cause de notre foiblesse. Mais il faut que ce délassement soit honnête, et ne nous détourne point des exercices de piété. Il est permis encore de faire les travaux que la nécessité ou la charité exige.

Je dis premièrement, *la nécessité*; mais une vraie *nécessité*. Un jour de Sabbat, que les Apôtres n'avoient rien à manger, ils se mirent à arracher des épis, à les froisser dans leurs mains, et à en manger. Les Pharisiens en furent scandalisés, et reprochèrent à Jésus-Christ, qu'il laissoit transgresser le jour du Sabbat à ses disciples. Mais ce divin Sauveur leur prouva, par des exemples tirés de l'Ecriture, que de telles actions étoient permises le jour du Sabbat, et il ajouta *que l'homme n'avoit point été fait pour le Sabbat, mais le Sabbat pour l'homme.*

Ainsi il est permis de faire, le Dimanche, tout ce qui est nécessaire pour la nourriture du corps; de travailler même dans les champs, à lier et à charrier les grains; à tourner et à serrer les foins, s'ils sont en danger d'être gâtés, comme il arrive lorsque le temps de la récolte est pluvieux; il est permis d'achever le pressurage du raisin, dans

dans le temps des vendanges, si l'on ne peut différer ce travail sans s'exposer à le perdre; il est même permis de travailler de son métier dans un temps de disette, lorsqu'on est dans le besoin; *car il vaut mieux travailler que mendier.* Les voyages, les études des sciences ou d'affaires temporelles, et les autres choses de même nature, deviennent permises dans le cas de nécessité. Mais, prenez garde, mes Frères, qu'il faut alors que la nécessité soit réelle, que ces voyages, ces travaux, ne détournent point de l'assistance au service divin, et qu'on ne les fasse qu'avec la permission du Pasteur. L'Eglise, qui est une bonne mère, veut bien, dans ces occasions, se relâcher de la rigueur de son précepte, mais ce n'est qu'à ces conditions.

Cependant, M. F., combien y manque-t-on, combien invente-t-on, imagine t-on de ces sortes de nécessités! On ne prend aucune précaution, on n'a aucune sorte de prévoyance, parce que l'on compte sur le Dimanche comme sur un autre jour. Sous le plus léger prétexte, on travaille en ce saint jour; on est bien aise d'en trouver l'occasion, parce qu'on regarde cette journée comme perdue.

Oui sans doute, mes Frères, elle est perdue, perdue pour le ciel. Car si dans la loi de Moïse, qui n'étoit que l'ombre de la nôtre, Dieu voulut qu'on lapidât un homme pour avoir seulement ramassé un peu de bois le jour du Sabbat, quel châti-

ment ne réservez-vous pas, ô mon Dieu ! aux Chrétiens qui, par un travail défendu, violent la sainteté du Dimanche ; emploient la matinée à porter dans les maisons les ouvrages qu'ils ont faits pendant la semaine ; choisissent ces jours, de préférence, pour régler des comptes, pour passer des actes; vendant, achetant, faisant marcher leurs voitures pour des raisons qui leur paroissent bonnes : car tout est bon pour celui qui s'est fait une fausse conscience. Mais vous les examinerez vous-même, Seigneur, ces raisons, vous les pèserez au poids de votre justice. Ah ! mes Frères, que vous serez loin de votre compte, quand vous paroîtrez devant ce juste Juge, et qu'il vous jugera, non pas suivant vos idées, mais suivant la vérité et les commandemens qu'il vous a faits ! J'ai ajouté qu'il est permis de faire, le Dimanche, ce que la charité nous demande.

L'Evangile de ce jour rapporte que Jésus-Christ étant entré dans la Synagogue, un jour de Sabbat, il s'y trouva un homme qui avoit une main desséchée : les Docteurs de la Loi, et les Pharisiens qui l'observoient, lui demandèrent s'il étoit permis de faire des guérisons le jour du Sabbat, et il leur répondit : *Si quelqu'un de vous avoit une brebis qui vînt à tomber dans une fosse, le jour du Sabbat, ne l'en retireroit-il pas aussitôt ?* Combien un homme vaut-il mieux qu'une brebis ! Il est donc permis de faire du bien le jour du Sabbat.

Suivant cet oracle de la Vérité éternelle, on peut dire en général, que tout ce qui est dans l'ordre de la charité, est non-seulement permis, mais encore très-agréable à Dieu, et que de telles œuvres font partie de la sanctification du Dimanche. Ainsi, lorsque Dieu nous présente une occasion, le Dimanche, de faire quelque œuvre de charité, nous devons la saisir avec empressement. Il est même des cas où ces œuvres de charité dispensent d'aller aux saints offices. Une personne, par exemple, se trouve obligée d'assister un malade qui est près de mourir et qui a confiance en elle : en demeurant auprès de lui, par un motif de charité chrétienne, elle fait un acte aussi agréable à Dieu, que si elle assistoit au service divin, et elle satisfait au commandement de la sanctification du Dimanche.

Eh! M. F., qu'il seroit à souhaiter qu'on consacrât une partie de ce saint jour à de si bonnes œuvres! Mais, hélas! que voit-on aujourd'hui? non-seulement on viole le Dimanche par des œuvres serviles; mais, ce qui est bien plus criminel encore, on le profane par toutes sortes de péchés, qui sont des œuvres mille fois plus serviles que le travail des mains, puisqu'elles rendent l'homme esclave du démon. Oui, on emploie la plus grande partie de ce saint jour au jeu, au cabaret, à la danse, au libertinage. Ah! ce jour de grâces et de salut, est devenu un jour de perdition et de crimes. Et cependant,

quoique de tous les péchés, la profanation du Dimanche soit le plus commun, il est celui qu'on se reproche le moins. Hélas! qui n'a pas là dessus une infinité de fautes à se reprocher?

Mon Dieu! daignez exciter dans nos cœurs, une vive douleur de les avoir commises, et faites-nous prendre une ferme résolution d'être désormais plus fidèles à un devoir si essentiel; faites que nous nous abstenions, en ce jour, de toute œuvre servile et de tout travail non nécessaire, mais surtout de tout péché et de tout ce qui porte au péché; faites que nous consacrions ce jour à votre service et à notre propre sanctification, par une assistance assidue et exemplaire à la Messe de paroisse, et aux offices et instructions qui s'y font; par des réflexions sérieuses sur nous-mêmes, et sur les vérités importantes du salut; par de saintes lectures, par des entretiens édifians, et par la pratique des œuvres de miséricorde qui sont en notre pouvoir.

Il ne suffit pas de sanctifier nous-mêmes le saint jour du Dimanche, nous devons encore travailler à le faire sanctifier par ceux qui dépendent de nous. Donnez donc, Seigneur, aux pères et aux mères, aux maîtres et aux maîtresses, tout le zèle et toute la prudence dont ils ont besoin, pour maintenir l'exact accomplissement de ce précepte, afin qu'après avoir sanctifié ici-bas le saint jour de votre repos, nous ayons le bonheur de nous reposer éternellement dans le sein de votre gloire. Ainsi soit-il.

POUR LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Suite de la Sanctification du Dimanche.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur. *S. Matth.* 22.

Un des moyens de remplir ce grand commandement, M. F., est de sanctifier le jour que le Seigneur a spécialement consacré à son service. Je vous exposai, dans mon dernier Prône, les raisons principales qui nous y obligent, et je vous fis remarquer que pour cela il ne suffisoit pas d'entendre la sainte Messe ; qu'il ne falloit pas même croire qu'après avoir donné au service de Dieu une heure le matin et autant le soir, on pût employer le reste du jour à ses affaire ou à ses plaisirs : et, pour peu que vous ayez de religion, vous avez dû convenir que je n'avois rien dit de trop fort contre les abus et les profanations qu'on fait du Dimanche. Qu'y a-t-il en effet de plus révoltant que de voir des Chrétiens, dont tous les jours devroient être employés au service de Dieu, vouloir lui dérober le jour qu'il s'est consacré, et ne distinguer ce saint jour des autres, que par plus de dissipation et de débauches ; par moins de piété et de retenue ?

Mais, quelles sont donc les bonnes œuvres par la pratique desquelles on doit sanctifier le Dimanche, et à quoi faut-il s'occuper du matin au soir? C'est ce que je vais vous apprendre aujourd'hui, après avoir répondu à quelques questions qu'on fait ordinairement dans le monde à ce sujet. Je répéterai peut-être une partie de ce que j'ai déjà dit; mais il y a des choses qu'on ne sauroit répéter trop souvent.

N'EST-IL pas bien étrange, M. F., que des Chrétiens, à qui l'on donne six jours dans la semaine pour vaquer à leurs affaires temporelles, et qu'ils savent si bien employer, soient embarrassés, et ne sachent que devenir, si on les oblige à donner une journée au service de Dieu et à la sanctification de leur ame? N'est-il pas bien étonnant que des hommes, continuellement distraits par leur travail, et qui se plaignent de ne pouvoir, à cause de cela, penser à leur salut, viennent nous dire qu'ils ne savent à quoi s'occuper le Dimanche, si on leur interdit le jeu, le cabaret, et les autres divertissemens dangereux?

Quoi, M. F., lorsque nous vous exhortons à prier souvent, à vous recueillir, à penser à votre conscience, vous vous excusez sur vos occupations et sur les mouvemens qu'il faut vous donner pour faire valoir votre bien, pour vaquer à votre commerce, pour gagner votre vie; vous dites

que vous avez à peine le temps de faire, soir et matin votre prière, que vous êtes quelquefois forcés d'y manquer, que vous la faites ordinairement mal; et lorsque le Dimanche arrive, ce jour sacré dans lequel il n'y a ni travail, ni commerce, vous dites que la journée est trop longue, pour ne penser qu'à la piété, vous vous plaignez que les offices sont trop longs, qu'on vous appelle trop souvent à l'église! Chose étrange! pendant la semaine, on n'a pas le temps de servir Dieu; et le Dimanche, la journée est trop longue pour l'employer au service de Dieu! Voilà pourtant comme on raisonne. Mais entrons dans quelques détails, et voyons comment on doit passer ce saint jour.

Je suppose d'abord que vous assistez au moins aux saints offices; il faudroit ignorer les premiers principes de la Religion, pour se persuader, qu'après avoir assisté à une Messe de demi-heure, on seroit quitte devant Dieu de la sanctification du Dimanche, comme si la sanctification d'un jour entier pouvoit être l'affaire d'une demi-heure. Je ne vous rappellerai point l'obligation que l'Eglise impose à chaque fidèle d'assister régulièrement à la Messe de paroisse, jusqu'à menacer d'excommunication ceux qui, sans avoir des raisons légitimes, y manqueroient trois Dimanches de suite. Je ne vous dirai point que ce n'est pas assister à la sainte Messe, que de rester dehors, aux portes, derrière les fenêtres, où l'on se livre né-

cessairement à la dissipation : où l'on n'est point uni au Prêtre qui célèbre ; où l'on est dans l'impossibilité d'entendre l'instruction, qui fait une partie essentielle de la Messe de paroisse.

Il est inutile, d'un autre côté, de répondre à ceux qui demandent si l'on est obligé d'assister aux Vêpres. Ce n'est jamais un vrai fidèle qui fait de pareilles questions. Il sait que la journée entière du Dimanche, devant être consacrée au service de Dieu, il est ridicule de demander s'il est permis de lui dérober le temps des offices ; il se croit obligé d'y assister, non-seulement pour lui-même, mais encore pour le bon exemple ; parce que ses enfans, ses domestiques, ses voisins seroient scandalisés de sa négligence à cet égard.

D'ailleurs, s'il n'y avoit point en général une obligation d'assister à tous les offices, autant qu'on le peut, personne ne se feroit scrupule de s'en absenter. Bientôt l'Eglise seroit déserte ; les saints mystères n'auroient plus cette solennité que leur donne la multitude des fidèles qui y assistent. Car, de même que la cour des Rois est plus magnifique lorsqu'elle est plus nombreuse, il semble aussi que plus l'assemblée des fidèles est nombreuse, plus le service divin est majestueux.

Voilà ce que pense un vrai fidèle : il se croit obligé, pour sa part, de concourir à l'éclat du service divin. Si quelquefois il est

forcé de s'en absenter pour de bonnes raisons, et ces raisons sont la distance des lieux, la difficulté des chemins, ou un état de maladie et d'infirmité; il fait alors dans l'intérieur de sa maison, tout ce qu'il auroit fait à l'église. Il emploie à la prière, à la méditation, à des lectures pieuses, tout le temps que dure l'office; et en cela, il ne croit pas faire une œuvre de surérogation, mais s'acquitter d'un devoir indispensable. Enfin, si quelque obstacle imprévu l'empêche de vaquer au service de Dieu dans ces momens-là, Dieu qui voit le fond de son cœur et qui en connoît la droiture, lui tiendra compte de sa bonne volonté, parce que ce n'est jamais ni par négligence, ni par un esprit d'intérêt, ni pour son plaisir, qu'il manque aux offices. Je le répète, ce n'est pas un vrai Chrétien qui demandera si l'on est obligé d'assister aux Vêpres; ce sont des gens qui, à l'heure des Vêpres et des offices, s'occupent de toute autre chose que du service de Dieu. Voilà par conséquent ce qu'ils veulent dire.

Ils demande si c'est un mal de se mettre à table une demi-heure avant que les Vêpres sonnent, de manière qu'ils mangent et boivent pendant que nous chantons ici les louanges de Dieu, et mettent leurs domestiques dans l'impossibilité d'y venir; et s'ils devroient, le Dimanche, régler l'heure de leurs repas sur celles des offices, afin qu'ils pussent, eux et leurs domestiques, venir rendre à Dieu leurs justes hommages.

Ils demandent si c'est un mal de jouer pendant que les brebis sont rassemblées ici avec leur Pasteur ; et s'ils devroient, quand la cloche sonne, quitter le jeu et leur plaisir pour le service de Dieu.

Ils demandent si c'est un mal de recevoir ou de rendre des visites inutiles, et quelquefois criminelles, aux heures destinées à visiter J. C. dans son saint temple ; de retenir chez soi ceux qui auroient la volonté de se rendre ici, et de les détourner de leur devoir.

Ils demandent si c'est un mal de prendre le temps des offices pour visiter leurs champs, pour régler leurs affaires temporelles, pour conclure des marchés, pour passer des actes, pour lire des livres qui amusent, pour dormir, ou ne rien faire.

Ils demandent si c'est un mal de rester au cabaret pendant les offices, et si les cabaretiers peuvent en sûreté de conscience les garder chez eux ; s'ils devroient, lorsque la cloche les appelle, laisser là tous les amusemens et toutes les affaires, pour venir dans la maison de Dieu, et s'occuper de la grande affaire de leur salut, à laquelle le Dimanche est particulièrement consacré !

En vérité, M. F., il y a dans ces questions et dans d'autres semblables, tant d'indécence et d'impiété, qu'on a honte de les répéter et d'y répondre. Quoi! des personnes qui, depuis leur lever jusqu'à la Messe, ne pensent qu'à leurs affaires ou à leurs plaisirs ; qui, depuis la Messe jusqu'à Vêpres,

ne parlent que d'affaires et de plaisirs; qui, depuis les Vêpres jusqu'à la fin du jour, ne s'occupent que de leurs affaires ou de leurs plaisirs, oseront nous demander s'ils sont tenus d'assister à Vêpres!

Non, M. F., il n'y a point de précepte formel qui vous oblige d'assister nommément ni aux Vêpres, ni à la Bénédiction, ni à d'autres offices semblables; mais il y a un précepte formel qui vous oblige expressément à quelque chose de plus que tout cela: car tout cela c'est l'affaire de quelques heures; et le précepte dont nous parlons, vous oblige à consacrer au service de Dieu le Dimanche tout entier, ou du moins la plus grande partie: *Les Dimanches tu garderas*, etc.

Mais vous connoissez assez maintenant l'étendue de ce précepte; venons aux moyens de le remplir.

Le Dimanche tu garderas en servant Dieu dévotement, c'est-à-dire, le matin à votre réveil, vous direz en vous-mêmes: *Voici le jour que le Seigneur a fait*, et il l'a fait, non pour être employé aux affaires de ce monde, encore moins aux divertissemens et à l'oisiveté, mais à son service et à la sanctification de mon ame. Occupé de cette pensée, votre prière sera plus longue qu'à l'ordinaire; elle sera suivie d'un examen, dans lequel vous vous rendrez compte des péchés que vous avez commis, et des grâces

que vous avez reçues pendant la semaine. Elle est passée, ô mon Dieu! cette semaine, et je n'ai rien fait pour mon salut ni pour votre gloire; j'ai multiplié mes offenses, j'ai abusé de vos bienfaits. Ayez pitié de moi, Seigneur, et faites que, pendant ce jour consacré à votre service, je répare mes négligences, ma dissipation, mes infidélités, et que je me renouvelle dans la ferveur et dans votre amour.

Vous ferez, s'il est possible, la lecture de l'Evangile du jour, afin que vous ayez plus de facilité à retenir l'instruction que nous faisons ici. La matinée ainsi employée, vous serez plus disposé à entendre la sainte Messe. Vous y arriverez des premiers; vous serez des derniers à en sortir; vous édifierez les fidèles par votre recueillement; vous vous pénétrerez de la grandeur de cet auguste mystère; vous y communierez aussi souvent que vous le pourrez, ou du moins vous y ferez la communion spirituelle.

De retour dans votre maison, à l'exemple des premiers Chrétiens, vous répéterez à ceux de votre famille qui n'ont pu assister à la Messe de paroisse, les avis et les instructions que vous y avez entendus; vous les enverrez à la seconde Messe, prenant garde que chacun assiste à son tour à la Messe de paroisse; vous prendrez votre repas avec sobriété et actions de grâces, et une honnête récréation.

Ensuite, vous viendrez à Vêpres. Faites-vous une loi, M. C. F., de n'y jamais man-

quer sans de bonnes raisons; assistez-y avec piété et recueillement; et en élevant votre voix pour chanter les louanges du Seigneur, élevez votre esprit et votre cœur vers le ciel, où les saints Anges chantent avec tant de ferveur les cantiques sacrés que nous ne faisons que bégayer ici-bas.

Oserois-je, M. F., vous exhorter à rester, au moins de temps en temps, à l'explication du Catéchisme. Ne croyez pas que cette Instruction familière vous soit inutile; l'Eglise, au contraire, la regarde comme la plus importante, parce qu'outre qu'elle est à la portée de tout le monde, elle rappelle l'histoire de notre sainte Religion, la suite de nos saints Mystères, et toute la morale chrétienne. Eh! ne devriez-vous pas avoir plus de plaisir à entendre parler de votre Dieu, et des moyens de vous assurer un bonheur éternel, que de rester sur la place, ou dans le cabaret où vous ne faites qu'offenser Dieu? Mais, hélas! Seigneur, tout le contraire arrive. La plupart des hommes n'ont que de l'indifférence et du dégoût pour ce qui vous regarde, et pour ce qui peut contribuer à leur salut.

Après les Vêpres, vous prendrez quelque délassement honnête. Ce sera aussi le temps de visiter les malades, de porter quelque consolation aux affligés; d'instruire vos enfans et vos domestiques. Envoyez au Chapelet ceux de votre maison qui n'ont pu assister à Vêpres; venez-y vous-mêmes, ou récitez-le chez vous. Le soir, vous vous reti-

rerez de bonne heure ; vous ferez en famille une lecture de piété et la prière ; et comme le matin vous vous êtes rendu compte de la manière dont vous avez passé la semaine, vous examinerez le soir comment vous devez passer celle qui va commencer. Vous aurez soin de prévoir les occasions que vous pourriez avoir d'offenser Dieu ; vous formerez, en sa présence, la résolution de les éviter, et de lui être plus fidèles. Vous vous endormirez dans ces bonnes pensées ; et le lendemain vous reprendrez votre travail avec une nouvelle confiance dans la bonté de ce Dieu tout-puissant qui ne cesse de veiller sur vous, et qui récompensera, dans l'éternité, tout ce que vous aurez fait ici-bas pour son amour.

Ah ! M. C. F., quel changement ne verroit-on pas parmi vous, si vous sanctifiiez le Dimanche de la sorte! Nous n'aurions pas la douleur de voir, le Dimanche, des ouvriers consumer au cabaret, ce qu'ils ont gagné la semaine, ni d'apprendre les divisions et les querelles qu'une telle conduite cause dans les ménages, en y apportant la misère. Nous n'aurions pas le chagrin de voir ce qu'il y a de plus distingué dans la paroisse, passer à la table, au jeu, à des amusemens frivoles, le temps destiné au service divin, et donner par là le mauvais exemple, eux qui sont obligés, par leur état, d'édifier les autres. Nous aurions, au contraire, la douce consolation de voir régner parmi vous l'esprit de recueillement et de piété, non-seulement pendant les offices, mais dans

l'intérieur de vos maisons et dans le commerce de la vie. Chacun de vous, uniquement occupé de son salut dans ce saint jour, repasseroit, dans l'amertume de son ame, toutes les années de sa vie; et faisant de sérieuses réflexions sur soi-même, deviendroit plus exact à remplir ses devoirs, plus fidèle à rapporter toutes ses actions à Dieu, plus circonspect dans ses discours, plus patient dans ses peines, plus charitable envers le prochain, plus sage, en un mot, et plus Chrétien.

Heureux celui qui a contracté la sainte habitude de donner le Dimanche tout entier au service de Dieu et à son salut! Il le voit toujours arriver avec joie; il le regarde non-seulement comme un jour de grâce et de salut, mais comme un jour de douceur et de consolation. Oui, Seigneur, dit-il avec le Prophète, ce jour passé dans votre maison, est infiniment préférable à ceux que l'on donne aux embarras et aux plaisirs de ce monde. C'est aujourd'hui qu'étant délivré de toutes ces occupations qui me dissipent, mon ame occupée de vous seul, se repose doucement en vous, et commence à goûter les douceurs de ce repos éternel, dont les Bienheureux jouissent dans le ciel.

Oh! que de bénédictions se répandroient sur vous, M. C. P., si vous étiez fidèles à sanctifier le Dimanche; bénédictions, je ne dis pas seulement sur vous, mais sur vos biens, sur vos campagnes, sur tous vos ouvrages! Et comment Dieu ne vous accorde-

roit-il pas les bénédictions temporelles qu'il promit aux Juifs qui seroient fidèles à sanctifier le jour du Sabbat? Et, par la même raison, pourquoi ne regarderions-nous pas les fléaux que Dieu répand si souvent sur les biens de la terre, comme la punition de la violation du saint jour du Dimanche?

Venez vous plaindre après cela de ce qu'on a diminué le nombre des fêtes chômées : vous ne sanctifiez pas le Dimanche, ce jour sacré que Dieu lui-même a établi, et vous trouvez mauvais qu'on ait retranché certaines fêtes! Mais, ces fêtes, à quoi les employiez-vous ordinairement? à l'ivrognerie, à la débauche, à la dissipation. Hélas! que n'aurions-nous pas à dire sur cet article? mais c'est un point qui demande une Instruction particulière; et je finis celle-ci en reprenant, en peu de mots, ce que j'ai dit sur cette importante matière.

Il y a, et il est juste qu'il y ait, dans chaque semaine, un jour spécialement consacré au service de Dieu et au salut de notre ame. Pour remplir ces deux objets, il ne suffit pas d'assister à la Messe ni aux autres offices, parce qu'ils ne prennent pas, à beaucoup près, la plus grande partie de la journée; et que, pour sanctifier le Dimanche, il faut employer aux exercices de piété et à la pratique des bonnes œuvres, au moins la plus grande partie de la journée.

Il n'y a personne, en quelqu'état que ce soit, qui ne puisse sanctifier le Dimanche : par conséquent, il n'y a personne qui en

soit dispensé. Ceux même qui, soit pour le service public, soit pour des affaires personnelles, sont obligés de voyager le Dimanche, voyage qu'ils ne peuvent remettre à un autre jour, peuvent et doivent sanctifier le Dimanche; parce que partout on peut prier, s'occuper de saintes pensées, examiner sa conscience, faire des réflexions sur l'état et les besoins de son ame. Ceux qui sont obligés de garder le bétail ou la maison, doivent faire des lectures pieuses ou de ferventes prières. Les malades, dans leur lit, doivent unir leur intention à celle du Prêtre et des fidèles, et offrir leurs infirmités à J. C., ce bon Sauveur, qui les a toutes prises sur lui, et qui s'immole sans cesse pour l'amour de nous.

Enfin, un des moyens les plus propres à nous sanctifier, et à attirer les bénédictions du Ciel sur les biens de la terre, c'est d'employer saintement le Dimanche, réparant le passé, prenant des précautions pour l'avenir, faisant des réflexions sérieuses sur l'importance de notre salut, sur les jugemens de Dieu, sur la vanité de ce monde qui passe, sur l'éternité qui s'approche, et où la plupart des hommes arrivent, hélas! sans y penser, et pour leur malheur éternel.

Grand Dieu! vous qui avez compté tous les instans de cette vie fragile et passagère, que nous devrions employer à votre service, faites que nous y employions au moins ce jour sacré que vous vous êtes spécialement consacré. C'est en ce jour, ô Dieu tout-

puissant! qu'au commencement du monde, vous avez créé la lumière qui nous éclaire : c'est en ce jour que votre Fils, la splendeur de votre gloire, sortit glorieux du tombeau, et consomma, par sa résurrection, le grand ouvrage de notre salut; c'est en ce jour que votré divin Esprit, descendant sur la terre, dissipa les ténèbres affreuses qui la couvroient, et nous appela à la lumière admirable de l'Evangile. Ne permettez donc pas, Seigneur, que nous profanions un jour si saint, ni par un travail défendu, ni par un repos oisif, et encore moins par les œuvres ténébreuses du péché ; mais faites plutôt, que nous le sanctifiions par des œuvres de lumière, c'est-à-dire, par les œuvres de la piété et de la charité ; afin qu'après avoir sanctifié ici-bas le jour de votre repos, nous ayons le bonheur de goûter les douceurs de votre repos éternel. Ainsi soit-il.

POUR LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les Fêtes.

In solemnitatibus vestris adolentes in odorem suavitatis Domino. Aux jours de Fêtes, présentez à Dieu des offrandes d'agréable odeur. *Num.* 15.

De tous les établissemens qu'a faits l'Eglise, je ne sais, M. F., s'il y en a un plus propre à nourrir la piété, que l'institution des Fêtes,

pour qui sait en faire usage, et entrer dans ses vues. La fin qu'elle s'y propose, c'est de nous affermir dans la connoissance et dans la Foi des mystères que Dieu a opérés pour notre salut; c'est de renouveler dans notre cœur les sentimens d'amour, de reconnoissance et de confiance, que nous devons avoir envers le Seigneur, pour tant de bienfaits; c'est de nous exciter à marcher sur les traces des Saints qu'elle honore. Ah! si nous remplissions des intentions si salutaires, que de grâces nous seroient accordées! que de progrès nous ferions dans la piété! mais hélas! qu'il y a peu de Chrétiens qui entrent dans des vues si saintes, et qui sanctifient les jours de Fêtes!

Pour vous engager, M. F., à remplir fidèlement ce précepte de l'Eglise, je vais examiner avec vous quel est l'objet de nos Fêtes, combien elles sont saintes, et par conséquent, combien les profanations qu'on en fait sont criminelles. Puissé-je réussir à vous les faire sanctifier désormais, et arrêter les désordres qu'on a coutume d'y commettre!

Dans l'ancienne loi, Dieu avoit prescrit aux Israélites un certain nombre de Fêtes, pour perpétuer la mémoire des merveilles qu'il avoit opérées en leur faveur. C'est sur ce divin modèle, que les Fêtes de l'Eglise chrétienne ont été instituées. L'incarnation du Fils de Dieu, sa Naissance temporelle, ses miracles et sa gloire, ses humiliations et

sa mort, sa Résurrection et son Ascension, la descente du Saint-Esprit et le mystère adorable de l'Eucharistie; voilà le spectacle qu'elle remet chaque année sous nos yeux, et dont elle relève la magnificence par l'appareil auguste de ses saintes et divines cérémonies. Elle déploie alors, dans la décoration de ses temples, dans les ornemens de ses autels, dans les vêtemens sacrés de ses Ministres, toutes les richesses que la piété a consacrées pour embellir la maison du Seigneur. La majesté des divins offices, les lectures qu'on y entend, les saints cantiques dont les temples retentissent, nous transportent aux temps et aux lieux où les mystères ont été accomplis. Il semble qu'ils s'accomplissent de nouveau sous nos yeux; les cérémonies mêlées aux instructions et aux exhortations des Pasteurs rendent ces grands objets présens à notre Foi, la réveillent et raniment la ferveur de la piété. On peut, par cette raison, regarder les Fêtes comme une espèce de Catéchisme, qui grave dans la mémoire des hommes les plus simples, les principales vérités de la Foi. Les pères et mères y trouvent une facilité à apprendre à leurs enfans les articles fondamentaux de la Religion, à leur donner une connoissance suivie de tous nos mystères, et par conséquent, de l'histoire de la Rédemption et de la Sanctification des hommes : l'Eglise même leur en fait une obligation. C'est ce que Dieu avoit prescrit lui-même aux Israélites. Après avoir commandé d'immoler chaque année,

l'Agneau pascal, et de célébrer la Fête des Azymes, il leur déclara la raison de cette institution : *Quand vos enfans*, dit-il, *vous demanderont, quel est ce culte religieux? vous leur répondrez : C'est la victime du Seigneur, lorsqu'en frappant de mort les premiers-nés des Egyptiens, il passa vos maisons, et les préserva.*

Oh! que la Religion est belle, qu'elle est admirable dans la célébration de ses Fêtes! Que de dignité, que de grandeur, que de majesté dans cette partie de son culte! j'y vois l'image du Paradis et le prélude de la grande Fête de l'éternité. La terre, ô mon Dieu! s'élève alors vers le ciel, et le ciel descend sur la terre. Une troupe invisible d'Esprits bienheureux, remplit votre temple et vole autour de vos Autels; ils mêlent leurs cantiques aux nôtres : ils portent sur leurs ailes nos vœux, notre encens, nos hommages aux pieds de votre souveraine Majesté.

Que dis-je? Dieu lui-même descend alors au milieu de nous; oui, il est réellement présent à nos Fêtes. Voilà, pouvons-nous dire, en jetant les yeux sur la sainte Hostie, voilà notre Dieu, l'objet de cette Fête, le voilà avec nous. Voilà celui dont nous célébrons aujourd'hui, ou l'Incarnation, ou la Naissance, ou tel autre mystère; voilà celui dont nous chantons la gloire et dont nous publions les bienfaits.

Les Juifs, dans leurs Fêtes, célébroient bien aussi la gloire du vrai Dieu; mais ils ne le voyoient point, ils ne le touchoient point,

il leur étoit défendu de s'en faire aucune image. Lorsque les Païens célébroient des fêtes en l'honneur de leurs faux dieux, ils n'encensoient que des statues inanimées. Pour nous, Chrétiens, nous possédons notre Dieu en personne, ce même Jésus qui est né dans une crèche, qui est mort sur une croix, qui ressuscita trois jours après sa mort, qui est assis à la droite de Dieu son Père et qui vit dans tous les siècles. Oh! que nos Fêtes sont donc belles! et par conséquent, que nos hommages doivent être vifs, notre piété tendre et animée!

Et remarquez, M. F., que la manière ineffable dont J. C., le vrai Dieu, le grand objet de toutes nos Fêtes, descend et habite au milieu de nous, renouvelle, pour ainsi dire, tous les mystères à la fois : nouvelle Incarnation, nouvelle Naissance, nouvelle humiliation, nouvelle mort, nouvelle Pâque, dans le saint Sacrifice de la Messe et dans le sacrement adorable de l'Eucharistie. Encore une fois, que nos Fêtes sont belles et qu'elles sont saintes!

L'Eglise ne se borne point à célébrer ainsi, chaque année, les mystères de son divin Epoux; elle a encore d'autres Fêtes pour honorer ceux de ses enfans qui se sont sanctifiés par la croyance de ses mystères et par l'observation de ses commandemens. Elle nous y rapporte leurs principales vertus, et nous encourage à les imiter, par la vue du bonheur ineffable qui en est la récompense. En même temps, pénétrés des sentimens

de notre foiblesse, nous les prions d'employer leur crédit auprès de Dieu, et de nous obtenir, par les mérites de notre commun Médiateur, la grâce de marcher sur leurs traces, afin d'arriver à l'éternelle félicité dont ils jouissent.

Voilà pourquoi l'Eglise, chaque année, nous remet sous les yeux les exemples des Saints. Qu'il est consolant, qu'il est glorieux pour nous de penser à ces Bienheureux qui sont nos frères et nos protecteurs! avec quel zèle devons-nous célébrer leurs Fêtes! et quels efforts ne devons-nous pas faire pour suivre leurs exemples!

Ainsi, pour sanctifier les Fêtes, nous devons, M. C. F., entrer dans l'esprit de l'Eglise, considérer le mystère ou la vie du Saint qui en est l'objet: louer Dieu de ses bienfaits et lui demander la grâce d'en profiter. Nous devons nous exciter à pratiquer les vertus qui ont éclaté dans les Saints qu'elle honore, afin d'avoir part à leur bonheur éternel. Nous devons les prier d'intercéder pour nous auprès de Dieu, et de nous obtenir les secours dont nous avons besoin. Est-ce ainsi que vous sanctifiez les Fêtes? C'est ce qu'il faut examiner.

Vous le savez, M. F., et vous le voyez, nos Fêtes, ces jours si saints et si respectables, qui, suivant l'intention de l'Eglise, devroient être entièrement consacrés au service de Dieu, sont aujourd'hui, et presque

partout, profanés de mille manières. Ne les choisit-on pas, tantôt pour certaines affaires, et pour des voyages auxquels l'on ne voudroit pas, dit-on, perdre un autre jour? tantôt pour rendre et pour recevoir des visites inutiles, ou pour faire des parties de plaisir? Combien y en a-t-il qui ne sortent de la paroisse que les jours de Fêtes! L'esprit d'intérêt et d'avarice conduit les uns; ils n'ont en tête qu'affaires et que marchés. L'esprit de dissipation et de libertinage entraîne les autres; ils sont la plus grande partie du jour au jeu ou au cabaret. Les ennemis de notre Religion le voient, ils en prennent occasion d'insulter à l'Eglise, et de se moquer de nos Fêtes : *Viderunt eam hostes et deriserunt Sabbata ejus.*

Quelle honte, M. F., quel scandale dans l'Eglise de Dieu! nous célébrons nos Fêtes à peu près comme les Païens célébroient les leurs; avec cette différence néanmoins que les Païens étoient plus conséquens que nous. Car enfin, il étoit naturel de célébrer, par les excès du vin et de toutes les folies qui en sont la suite, la fêté de celui qu'ils regardoient comme le Dieu des ivrognes. Le Dieu de la volupté et de tous les plaisirs impurs, ne pouvoit être mieux honoré que par des fêtes impures. Le culte des Païens, en ce point, s'accordoit donc parfaitement avec leur croyance et avec l'idée qu'ils s'étoient faite de leurs fausses divinités.

Mais les mystères adorables que nous célébrons, la vie et les vertus des Saints que nous

nous honorons, ont-ils le moindre rapport avec la vanité, la dissipation et les divertissemens, qui sont la seule chose par laquelle la plupart des Chrétiens distinguent les jours de Fêtes des autres jours? Dites-moi, l'humilité de J. C. et des Saints s'accorde-t-elle avec la vanité des parures que vous étalez particulièrement en ces saints jours? la pauvreté de J. C. et des Saints s'accorde-t-elle avec cet esprit d'intérêt et d'avarice, qui vous fait abandonner le service divin pour vos affaires temporelles; qui vous permet à peine d'assister, en courant, par manière d'acquit, et pour la forme, à une Messe basse, après laquelle vous ne paroissez plus à l'église, vous ne pensez plus à Dieu; pendant laquelle même, vous avez pensé peut-être à tout autre chose qu'à Dieu? La mortification de J. C. et des Saints a-t-elle quelque rapport avec ces divertissemens et cette intempérance, auxquels vous vous livrez particulièrement les jours de Fêtes? Qu'y a-t-il de commun entre l'objet sacré de ces Fêtes, et les choses auxquelles vous les employez? entre le chant de l'Eglise, ses cérémonies, et vos jeux, vos danses, vos courses et vos folies? entre les prières de l'Eglise, ses instructions, et vos conversations remplies de mensonges, de médisances, de disputes, ou, tout au moins, de légèreté, de dissipation et de toutes sortes de frivolités? N'est-ce pas avec raison que les ennemis de la Foi se moquent de nos

solennités, et qu'ils en font un sujet de risée? *Viderunt eam*, etc.

La conduite que vous tenez ces jours-là, n'est-elle pas en effet la chose du monde la plus ridicule ? Ici, rassemblés autour de l'Agneau sans tache, vous honorez les mystères de J. C., et la mémoire des Saints, par des prières, par des psaumes, par des hymnes, qui sont les transports d'une joie toute céleste. Vos voix se mêlant à celles des Esprits bienheureux, qui assistent invisiblement à nos mystères, forment alors un concert ravissant, qui fait de nos temples, comme l'image du Paradis, et de nos Fêtes, le spectacle le plus touchant dont nous puissions jouir sur la terre. Mais hélas ! à peine êtes-vous sortis d'ici, que l'on vous voit tout à coup changer de figure et de langage. Il n'est plus question alors, ô mon Dieu ! ni de vous, ni de vos mystères, ni de vos Saints, ni de votre culte. Ces mêmes bouches, qui viennent de célébrer votre gloire, ne sont plus occupées qu'à déshonorer votre saint Nom. Ces corps prosternés, il n'y a qu'un instant, au pied de votre croix, ne font plus que les œuvres de ténèbres, qui annoncent les ennemis de votre croix et de l'Evangile. Est-il possible de porter plus loin l'aveuglement, l'irréflexion, pour ne pas dire l'impiété ? Peuple Chrétien, voilà vos fêtes, voilà le triomphe de vos ennemis et de leurs blasphèmes : *Viderunt*, etc.

Venez vous plaindre, après cela, de ce

qu'on a diminué le nombre des fêtes chômées C'est vous, c'est l'abus que vous en faisiez, qui a forcé les premiers Pasteurs de faire cette réforme. Cependant, à quoi se réduit-elle, et dans le fond, qu'a-t-on supprimé? le précepte, l'obligation de chômer. Les vrais Chrétiens peuvent, en ces jours, aussi bien qu'autrefois, satisfaire à leur dévotion, approcher des Sacremens, se sanctifier. Et ceux qui ne connoissent de la Fête que les abus, auront une occasion de moins d'offenser Dieu. La fête ne sera plus chômée; c'est-à-dire qu'au lieu de boire et de s'enivrer, on travaillera: au lieu de se quereller et de se battre, on travaillera; au lieu de jurer et de blasphémer, on travaillera; au lieu de souiller son corps et son ame par des pensées, par des désirs, par des actions déshonnêtes, on travaillera; au lieu de danser, de jouer, de courir, on travaillera; au lieu de passer le temps à dormir et à s'ennuyer, on travaillera: c'est là du moins l'intention qu'ont eue vos pasteurs, en supprimant l'obligation de chômer ces fêtes. Fasse le Ciel, que le zèle qui les a engagés à cette réforme, leur fasse trouver quelque moyen efficace de diminuer en même temps les abus, les profanations, les scandales qui se commettent à l'occasion de celles qu'il n'étoit pas possible de supprimer.

C'est dans cette vue qu'ils ont renvoyé au Dimanche les fêtes des Patrons. Mon Dieu! où en sommes-nous réduits? Les ennemis de votre peuple formoient autrefois le

détestable projet d'anéantir toutes les fêtes : *Quiescere faciamus omnes dies festos Dei à terra ;* et aujourd'hui vos véritables serviteurs, par un motif et par des sentimens tout contraires, sont, pour ainsi dire, forcés de tenir le même langage ! Quel est le Pasteur dont les entrailles ne soient émues et déchirées de douleur à la vue des excès qui se commettent ces jours-là, plus que dans tout autre ? Quel est le Pasteur qui ne voie venir en tremblant, l'anniversaire de la Fête de sa paroisse, où les habitans du voisinage se rassemblent, s'attroupent, non pour honorer la mémoire du saint Patron, mais pour déshonorer la Religion et pour lui insulter ? Prétendre honorer, par des festins, par des danses, ou par l'oisiveté, la mémoire de l'homme juste qui s'est sanctifié par le jeûne, par le travail et par toutes sortes de bonnes œuvres, n'est-ce pas manquer, je ne dis pas seulement de religion, mais de bon sens ? Ne faut-il pas être insensé, pour s'imaginer qu'une telle Fête puisse être agréable à Dieu et à ses Saints ?

A ce sujet, permettez-moi de faire une autre réflexion, que je ne pourrois peut-être pas placer ailleurs. S'il y a, dans notre vie, un jour dont la mémoire doive nous être précieuse, n'est-ce pas celui où, par le saint Baptême, nous sommes devenus les enfans de Dieu et les membres de J. C. ? Et s'il y a un Saint que nous devions honorer particulièrement, n'est-ce pas celui qui nous a été donné au Baptême pour pro-

tecteur et pour modèle ? Cependant, qu'ils sont rares les Chrétiens qui remplissent de si justes devoirs ; qui, au jour anniversaire de leur baptême, en renouvellent les vœux, s'approchent des Sacremens, remercient le Seigneur de cet inestimable bienfait ! qu'ils sont rares aussi ceux qui sanctifient la Fête de leur saint Patron ! On reçoit alors des bouquets, on donne des repas, on se réjouit avec ses amis. Eh! M. F., qu'y a-t-il de commun entre ces repas, ces réjouissances, et les vertus de votre saint Patron ?

Après ces réflexions, de quel œil pensez-vous que Dieu puisse regarder nos Fêtes? n'est-il pas visible que ce qui doit être pour nous une source de grâces particulières, devient au contraire une occasion de scandales et de malédictions ? N'est-ce pas aux Chrétiens, encore mieux qu'aux Juifs, que s'adressent les reproches sanglans et les menaces effrayantes que Dieu mettoit autrefois dans la bouche d'un de ses Prophètes ? *Je hais vos solennités, je ne puis les souffrir, je les déteste !* Il y a plus, car voici ce qu'ajoute le Seigneur : *Je maudirai vos bénédictions ; les psaumes que vous chantez*, les prières que vous récitez, les actes, soi-disant, de religion que vous faites dans mon temple, *sont une abomination devant moi;* parce que tout cela n'est que sur vos lèvres ; parce que vous faites un horrible mélange de mon culte et de celui du démon ; parce que la meilleure portion de vos Fêtes est pour lui, pour vos jeux, pour vos passions ;

et que vous m'en donnez à peine quelques restes. Quelle offrande ! ah ! je ne la regarde qu'avec horreur : *Incensum vestrum abominatio est mihi.*

C'est-à-dire, M. F., que nos Fêtes, ainsi profanées, au lieu de nous purifier, nous souillent, au lieu d'attirer sur nous les bénédictions du Ciel, font descendre sur la terre toutes sortes de malédictions : malédictions sur vos champs, qui sont tantôt ravagés par la grêle, tantôt inondés par les pluies, tantôt brûlés par la sécheresse ; malédictions sur vos troupeaux qui périssent ; sur vos affaires qui ne réussissent pas ; sur vos corps qui languissent ; et pis encore que tout cela, malédictions sur vos ames que Dieu abandonne. Pourquoi ? parce que vous profanez les jours de Fêtes et les choses saintes.

Mes Frères, pour détourner de vous de si grands malheurs, célébrez désormais les saints jours de Fêtes, en Chrétiens. Levez alors vos yeux, vos mains et vos cœurs vers le ciel ; où les Saints, dont nous célébrons la mémoire ici-bas, nous protégent, et où ils nous attendent ; où les adorables Mystères que nous solennisons chaque année, sont l'objet de leurs ravissemens, la source inépuisable de leur éternelle félicité.

Réjouissez-vous, en ces jours, mais réjouissez-vous avec l'Eglise, avec les Saints, et en J. C. ; afin que votre modestie, étant connue de tout le monde, honore la Religion. Qu'on ne voie rien, qu'on n'entende rien parmi vous qui blesse la pudeur. Regardez

les cabarets comme le refuge du démon, où l'on offense de mille manières l'adorable Sauveur, dont nous chantons ici les louanges. Que les jeux, les divertissemens honnêtes auxquels la Religion vous permet de donner quelques instans, ne vous fassent jamais perdre de vue l'éternel et invisible témoin de toutes vos actions et de vos plus secrètes pensées. Que l'innocence, la tranquillité et la paix d'une ame pénétrée de la présence et de l'amour de Dieu, soient, pour ainsi dire, peintes sur votre visage, dans vos discours et dans toute votre personne. Ne sortez jamais ce jour-là de votre paroisse, sans une grande nécessité, assistez à l'office divin avec piété : écoutez les instructions avec respect et attention. Nourrissez-en votre ame, en méditant au pied des Autels sur le Mystère que l'Eglise honore particulièrement, ou sur la vie du Saint dont elle célèbre la Fête. Approchez des Sacremens dans de saintes dispositions. Par cette conduite, les Fêtes seront pour vous des jours de salut; elles attireront sur vous, et sur vos biens, toutes sortes de bénédictions. Ainsi soit-il.

POUR LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'impureté.

Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores; ibi erit fletus et stridor dentium. Jetez-le, pieds et mains liés, dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincemens de dents. *S. Matth.* 22.

Si tout péché mortel précipite dans cet abîme affreux dont parle ici Notre-Seigneur, que sera-ce, M. F., du péché le plus infâme? Dieu qui est la sainteté même, a une souveraine horreur de l'impureté, il défend, non-seulement toute espèce d'actions déshonnêtes, mais encore, toute pensée, tout désir impur. *Vous ne commettrez point d'impuretés*, nous dit-il; *vous ne vous arrêterez pas même au désir, ni à la pensée qui vous en viendra.* Ainsi, M. F., toute pensée, tout désir, toute parole, tout regard, toute action contraire à la sainte vertu de pureté, nous sont interdits. Cette défense s'étend à tout ce qui peut y contribuer ou y conduire: l'excès du boire et du manger, les danses et les spectacles, les mauvaises lectures, les peintures indécentes et les manières immodestes de s'habiller: tout cela nous est défendu par le sixième et le neuvième commandemens.

Oserai-je vous en faire l'explication, mes Frères; et ne craindrai-je pas de vous parler d'un vice si infâme, qu'il ne devroit pas même être nommé parmi les Chrétiens? Mon Dieu, ce n'est que par vos ordres que je l'entreprends, et pour m'opposer à une passion, qui désole avec tant de fureur votre héritage. Mais mettez une garde de circonspection à mes lèvres, et conduisez vous-même ma langue, afin que je ne dise que ce qu'il faut dire, pour que les coupables, reconnoissant leur funeste état, s'en retirent, et que les ames innocentes conçoivent tant d'horreur de ce péché, qu'elles s'en préservent à jamais.

Pour réussir dans mon dessein, je me réduirai à vous faire voir combien le péché d'impureté est horrible, et combien les suites en sont funestes; je vous indiquerai ensuite les moyens de vous en préserver. Ecoutez-moi avec un cœur bien préparé.

Le péché d'impureté ou de luxure, consiste dans un amour déréglé des plaisirs charnels, sur soi ou sur d'autres. Il se commet en plusieurs manières, qu'il faut expliquer en confession; mais dont il ne convient pas ici de faire le détail. Il attaque tous les états et tous les âges, aussi bien les vieillards que les jeunes gens. Salomon nous en fournit un exemple bien effrayant. Ce Prince, le plus sage des Rois et l'admiration de l'univers, s'abandonna sur la fin de sa vie à cette passion brutale, et souilla ses cheveux blancs

par les désordres les plus honteux. Nous en avons un autre exemple dans ces deux infâmes vieillards qui attentèrent à l'honneur de la chaste Suzanne. Hélas ! combien de vieillards qui leur ressemblent, et qui dégradent la gravité de leur âge par cet abominable désordre !

Les jeunes gens s'y livrent plus ordinairement. Combien qui y tombent, même dès la plus tendre enfance ! D'où vient cela ? De la négligence de leurs parens, qui ne les surveillent point, qui les laissent folâtrer les uns avec les autres, et ne s'observent pas assez en leur présence. Oh ! malheureux parens ! quel compte rigoureux vous aurez à rendre à Dieu de la perte de l'innocence de vos enfans ! Ce qui corrompt surtout la jeunesse, ce sont les mauvaises compagnies. C'est là qu'elle apprend les désordres les plus funestes, que l'Apôtre S. Paul nomme, mais dont je m'abstiens de parler, de peur de blesser les oreilles chastes. N'entrons pas dans un plus grand détail ; appliquons-nous plutôt à concevoir de ce vice l'horreur qu'il mérite.

De tous les crimes, il n'en est point qui soit plus opposé à la sainteté de Dieu, et qu'il punisse avec plus de rigueur, que l'impureté. Il fait souvent éclater sa vengeance dès cette vie, sur ceux qui s'en rendent coupables. Nous en voyons des exemples terribles dans l'Ecriture-Sainte. Ne frappa-t-il pas de mort le misérable Onan, qui profanoit, avec son épouse, la sainteté du mariage ? Ne fit-il pas massacrer vingt-trois mille Is-

raélites, en punition de leurs dissolutions? N'est-ce pas pour ce crime détestable, qu'il fit périr, dans un déluge universel, le monde entier, à l'exception d'une seule famille? N'est-ce pas pour le même crime, qu'il fit tomber le feu du ciel sur Sodôme, Gomorrhe et les villes voisines, qui furent consumées avec tous leurs habitans?

Ce Châtiment, tout terrible qu'il est, n'est qu'une foible image du feu éternel qu'il réserve, dans l'autre vie, aux impudiques. L'Apôtre saint Paul prononce généralement contre eux, que le ciel ne sera point leur partage, qu'ils en seront éternellement exclus. *Sachez*, dit-il, *que nul fornicateur, nul impudique n'entrera dans le royaume de Dieu.*

Ce péché sera puni même dans les infidèles qui ne connoissent pas Dieu, parce qu'il est contraire à la raison qui les éclaire; parce qu'en s'y abandonnant, l'homme se dégrade lui-même, et qu'étant au-dessus de la bête par sa nature, il se met, par ce vice, au même rang et se confond avec elle. Mais il est beaucoup plus énorme dans les Chrétiens; parce qu'il est essentiellement opposé à la sainteté de leur vocation; qu'il fait injure au Saint-Esprit dont il profane le temple, et à Jésus-Christ dont il souille les membres. C'est encore le grand Apôtre qui nous l'enseigne. *La volonté de Dieu*, dit-il, *est que vous soyez saints et purs, et que vous vous absteniez de toute souillure. Car Dieu ne nous a pas appelés pour être impurs,*

mais pour être saints. Ne savez-vous pas, dit-il ailleurs, *que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous? Si quelqu'un profane le temple de Dieu* dans son corps, *Dieu le perdra : car le temple de Dieu est saint*, *et c'est vous-mêmes qui êtes ce temple.* Il ajoute *ensuite*, *que nos corps sont les membres de Jésus-Christ*, et il s'écrie : *Arracherai-je à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une prostituée !*

Quel crime que de profaner le temple de Dieu ! quel sacrilége que de déshonorer les membres de Jésus-Christ ! Cette idée vous fait horreur sans doute, M. C. F.; vous vous affermirez dans cette disposition, si vous considérez avec moi les suites affreuses de l'impureté. Que produit-elle ? la haine de Dieu, l'éloignement des devoirs de la Religion, l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur, et très-souvent la perte de la Foi et l'impénitence finale. Que ces suites sont funestes ! vous allez voir comment elles naissent de l'impureté.

Un homme livré à ce vice, sait que Dieu l'a en horreur ; il ne l'envisage donc que comme un vengeur sévère des excès que ce vice lui fait commettre, et il conçoit dans son cœur des sentimens d'aversion pour celui qui doit un jour le punir avec rigueur.

Les exercices de la Religion ne peuvent s'allier avec cette passion brutale. Aussi celui qui s'y est abandonné, conçoit-il un dégoût insurmontable pour tous les exercices de

piété. C'est cet *homme animal* dont parle saint Paul, et *qui ne conçoit rien aux choses de Dieu*. La prière l'ennuie : il la néglige. La parole de Dieu ne prononce que des anathèmes contre les impudiques : il ne l'écoute plus. La fréquentation des divins offices feroit naître en lui des remords : il s'en éloigne. Pour recevoir les Sacremens, il faudroit renoncer à sa passion : il les abandonne ; ou si, par crainte d'être remarqué, il s'en approche, la honte lui ferme la bouche ; il cache ses infamies, ou ne les dit qu'à-demi, et il profane les Sacremens.

De là, il tombe dans un aveuglement d'esprit inconcevable. Non, il n'y a point de vice qui répande dans l'ame des ténèbres plus épaisses. Un impudique ne peut penser à rien de solide ; sa passion l'occupe tout entier et le suit partout ; toute espèce de travail l'ennuie, le lasse, l'impatiente. Il est la fable de toute une paroisse, il est en horreur à Dieu, aux Anges et aux hommes ; et loin d'en gémir et d'avoir horreur de lui-même, il ne fait que rire et plaisanter de ses désordres. Mon Dieu, que l'homme est misérable, lorsqu'il suit les désirs de sa chair, et qu'il ne sent plus l'horreur et la honte de son état !

Son cœur est encore plus malade que son esprit. Rien ne le touche ; les promesses et les menaces de Dieu sont également méprisées. Un bonheur ou un malheur éternels ne lui font plus d'impression. Il va souvent jusqu'à perdre la Foi, pour étouffer les re-

mords de sa conscience, et vivre tranquillement dans le désordre ; il commence par douter des vérités de la Religion, et il finit par ne plus les croire. Voilà ce qui a produit tant d'incrédules dans notre malheureux siècle. Ah ! c'est parce que leur cœur étoit corrompu, que leur esprit s'est livré à l'incrédulité.

De là, enfin l'impénitence finale. Ce pécheur avoit vécu dans l'impureté, il y meurt. Eh, grand Dieu ! où est-il précipité ? dans un étang de feu et de soufre ; dans un feu qui ne s'éteindra jamais. O aveuglement ! ô folie des enfans des hommes ! pour un plaisir d'un moment, se précipiter dans des feux éternels ! pour une misérable créature qui, dans peu, sera rongée par les vers, perdre Dieu, l'unique beauté, le souverain bien, l'éternelle félicité !

Telles sont, M. F., les suites affreuses de l'impureté. O funeste penchant, qui fait tant d'impénitens et de réprouvés ! Ayez-en la plus vive horreur, et apprenez les moyens de vous en préserver.

Le premier moyen de se préserver de l'impureté, est de résister d'abord aux tentations et aux pensées de l'esprit, avant que le démon se rende maître du cœur : voilà le grand remède contre ce vice. Quand on néglige de repousser la tentation et la mauvaise pensée, on s'engage peu à peu dans le vice, et souvent si profondément, qu'on ne s'en relève jamais, ou qu'avec de grands efforts.

La grande maxime pour toutes les maladies, c'est d'appliquer le remède dès le commencement ; maxime importante pour se précautionner contre le péché impur.

Rejetez donc avec horreur, mon C. F., les représentations sales que le démon ou le penchant vous inspire. Dès qu'il se présente à votre imagination une mauvaise pensée, donnez-lui le change, et occupez-vous promptement d'autre chose, en vous souvenant que Dieu est présent. « La pensée » qui n'est point rejetée, cause le plaisir, » dit S. Bernard ; le plaisir fait naître le » consentement ; le consentement produit » l'action ; des actions on vient à l'habitude ; » de l'habitude suit une espèce de nécessité, » qui entraîne enfin l'ame dans l'impénitence » et le désespoir. »

Lorsqu'on écoute la tentation, la raison s'aveugle jusqu'à prendre le péché pour des bagatelles, ou pour des effets d'un penchant qu'on ne sauroit vaincre, ou pour des péchés de foiblesse dont il ne faut que s'accuser pour être absous. Hélas ! combien de personnes ont été aveuglées et séduites par ce piége !

Quiconque dispute avec la tentation, est déjà à moitié vaincu. Ne croyez pas, mon C. F., qu'en se familiarisant avec elle, on l'apaise, et qu'en prenant plaisir à penser au mal, on s'en tienne là ; l'esprit et le cœur vont ici plus vite et plus loin qu'on ne croit. Il ne faut qu'une pensée volontaire, qu'un regard libre, qu'une parole, qu'une chanson,

qu'une familiarité, pour allumer le feu impur dans le cœur : et une fois qu'il est allumé, ah ! qu'il est difficile de l'éteindre ! Veillez donc sur votre imagination, et résistez à la tentation dès le commencement ; si vous la rejetez, elle vous quittera ; ou si elle ne vous quitte pas, elle ne vous souillera point, tandis que vous l'aurez en horreur.

Secondement, fuyez l'oisiveté : l'oisiveté est la mère de tous les vices, surtout de l'impureté. Elle ouvre la porte aux pensées et aux désirs corrompus. Elle est, dit saint Bernard, l'égoût des tentations impures ; et jamais le démon n'a plus de force pour surprendre le cœur et souiller l'ame, que chez les personnes oisives. De là vient que les tentations sont bien plus fréquentes et plus dangereuses dans ceux qui n'ont rien à faire, ou qui ne songent qu'au plaisir. En effet, quand est-ce que David pécha ? n'est-ce pas dans le temps où il étoit sans rien faire, comme le remarque l'historien sacré ? Et qu'est-ce qui plongea les Sodomites dans ce vice abominable ? n'est-ce pas l'oisiveté ? Ils ne faisoient rien, dit l'Ecriture, ils ne songeoient qu'à se divertir ; voilà ce qui les a perdus, et ce qui perd encore aujourd'hui une infinité de personnes. Celui qui s'occupe, n'a qu'un démon à combattre ; mais celui qui vit dans l'oisiveté, est exposé aux attaques de tous les démons. Si donc vous voulez éviter les tentations de la chair, il faut aimer le travail et vous occuper utilement.

Le troisième moyen est d'éviter la conver-

sation familière avec les personnes d'un autre sexe. C'est dans ces conversations que la chasteté trouve sa perte et sa ruine. Après s'être préservée des autres dangers, elle fait ici un déplorable naufrage. L'amour sensuel n'entre que trop facilement dans le cœur; mais quand il est aidé par la présence des objets, il s'allume et s'embrase. C'est pour cela que le Saint-Esprit nous avertit de ne point nous arrêter trop long-temps avec les personnes d'un autre sexe, parce que de leur conversation vient la corruption et la perte de l'ame. Jeunes gens, que vous êtes à plaindre, si vous ne connoissez pas le danger de ces conversations; et que vos parens sont coupables, s'ils ne veillent pas à vous en détourner! Évitez-les donc.

Evitez encore les paroles libres, les chansons, les discours trop enjoués; rien de plus dangereux. Ne vous y trompez pas, dit l'Apôtre, *les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs*. Il ne faut qu'une parole déshonnête, pour occasionner mille péchés de pensées, de désirs et d'actions très-criminelles.

Ajoutons à cette fatale cause du péché d'impureté, les regards de curiosité. Ah! qu'il est important de veiller sur ses yeux! *C'est par les yeux*, dit le Sage, *que le péché s'introduit dans le cœur*. Quelquefois un regard curieux, quoique sans mauvais dessein, peut attirer après soi de fâcheuses suites. Il n'en fallut pas davantage pour faire tomber David dans l'adultère. C'est pour cela que

l'Ecriture nous dit: *Ne vous arrêtez point à regarder une femme, de peur qu'elle ne soit pour vous une cause de chute : détournez votre vue d'une personne parée; cette curiosité a été funeste à plusieurs, qui ont commencé leur pertepar les regards.* Profitez de cet avis, M. C. F.; ayez soin de retenir votre vue, ne l'arrêtez sur aucun objet dangereux; ayez la même réserve pour les mauvais livres, pour les romans, pour les livres de contes et de comédies. Celui qui s'amuse à les lire, perdra bientôt son innocence.

Je ne vous parlerai pas du danger des bals, des danses et des spectacles. Tous les saints Pères s'accordent à les appeler la perte des mœurs, la dérision de l'Evangile, la profession publique de l'impudicité. La pudeur s'y affoiblit toujours; si l'on y vient chaste, dit S. Cyprien, on s'en retourne souillé. *Eloignez-vous donc de ces assemblées des pécheurs*, dit l'Ecriture, *et ne prenez point de part à leurs folies, si vous ne voulez point être enveloppés dans leur ruine.* Souvenez-vous que Dieu ne nous défend pas seulement l'impureté, mais encore tout ce qui peut y conduire; et qu'y a-t-il qui y porte davantage que ces sortes de divertissemens?

Notre-Seigneur nous apprend encore que *le démon impur ne se chasse que par la prière et la mortification.* Il faut donc, pour se conserver pur, mortifier ses sens et recourir à la prière. Recourez-y surtout dans la tentation. Ecriez-vous alors, comme les Apôtres:

Sauvez-nous, Seigneur, sans vous nous périssons! Et avec le Prophète: *Mon Dieu! créez en moi un cœur pur; ne me laissez pas succomber à la tentation.* Jetez les yeux sur Jésus crucifié; cherchez dans ses plaies un asile contre l'esprit tentateur; appelez à votre secours la Sainte Vierge et votre Ange Gardien.

La fréquentation des Sacremens est encore un moyen efficace pour se préserver de l'impureté : sans ce remède, il est impossible de vaincre le démon; avec ce secours, on le surmonte, lorsqu'on s'en approche avec de bonnes dispositions. Oh! que le secours d'un bon Confesseur est puissant, lorsqu'on lui découvre sincèrement les plaies et les penchans de son cœur, lorsqu'on suit fidèlement ses avis! Quelle force encore ne trouve-t-on pas dans la sainte Communion, qui est le *pain des forts, et le vin qui fait germer les Vierges?*

Enfin, il faut se nourrir l'esprit et le cœur de saintes lectures, et réfléchir sur les grandes vérités de la Religion. *Souvenez-vous de vos fins dernières*, dit le Saint-Esprit, *et vous ne pécherez jamais.* Ah! M. F., si nous étions fidèles à cet avis, jamais la tentation n'auroit de prise sur notre ame. *Quoi!* dirions-nous, *pour un plaisir sale et honteux, j'irois me précipiter dans l'enfer! ..... J'aurois beau me cacher, chercher les ténèbres, Dieu me voit; oserois-je bien faire cette infamie en sa présence? .... Je mourrois de honte et de confusion, si l'on savoit dans le monde que j'ai fait ce crime; mais si je le commets, Dieu

révélera ma turpitude au jour du jugement, devant tout l'univers.

Mon Dieu! pénétrez-nous de ces vérités, présentez-nous-les si vivement dans la tentation, qu'elles nous détournent du péché d'impureté. Nous voulons, avec le secours de votre grâce, faire usage des moyens que vous nous fournissez pour nous en préserver, afin d'avoir le bonheur de vous voir et de vous posséder dans le ciel, où vous ne montrerez votre auguste visage qu'à ceux qui auront eu le cœur pur. Ainsi soit-il.

POUR LE VINGTIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les Devoirs des Maîtres et des Domestiques.

Credidit ipse et domus ejus tota. Le Maître crut, lui et toute sa maison. *S. Jean*, 4.

PLUT à Dieu, M. F., que nous pussions dire la même chose de tous les chefs de famille, et rendre à chacun d'eux le témoignage que l'Evangéliste rend au Centenier, en disant de lui qu'il étoit religieux, et craignant Dieu avec toute sa maison! Nous n'aurions pas la douleur d'entendre si souvent les parens se plaindre de leurs enfans, les enfans de leurs parens, les maîtres de leurs domestiques, les domestiques de leurs maîtres. Dans

une maison vraiment chrétienne, où Dieu est connu et servi comme il doit l'être, chacun de son côté s'applique à remplir ses devoirs, de manière que, tous étant satisfaits les uns des autres, la paix y règne, le Seignenr y habite, et y répand toutes sortes de bénédictions.

Je me souviens d'avoir parlé aux pères et aux enfans. Aujourd'hui, je parlerai aux maîtres et aux domestiques, pour engager les uns à ne pas prendre à leur service ceux qui n'ont par la crainte de Dieu, et les autres, à ne servir que dans des maisons où l'on fait profession de vivre avec piété en J. C. Ecoutez-moi.

Un bon domestique est un trésor, dit l'Ecriture, et celui qui l'a trouvé, doit s'attacher à lui, et l'aimer comme sa vie. Qu'exigez-vous d'un domestique pour être tel que vous ne puissiez pas vous plaindre? Vous voulez qu'il soit fidèle, actif, laborieux, attaché non-seulement à vos intérêts, mais encore à votre personne.

Fidèle, pour ne rien détourner, ni souffrir qu'on ne détourne rien de votre maison; fidèle, pour gouverner avec sagesse et économie, les biens que vous lui donnez en maniement; fidèle, et par conséquent sobre, et par conséquent discret, pour ne point rapporter dehors ce qui se passe dans l'intérieur de votre famille; actif et laborieux, travaillant, non pas parce que vous le voyez, mais par

un motif de Religion, et par un principe de conscience.

Vous désirez qu'il vous honore, qu'il vous soit soumis; qu'il supporte avec patience vos vivacités et les inégalités de votre caractère, qu'il ne révèle point vos défauts, et qu'il ne parle de vous qu'avec respect.

Tout cela est juste, et tout cela vous le trouverez nécessairement dans un domestique qui a la crainte de Dieu, qui connoît sa Religion et qui la pratique.

Elle lui apprend, cette Religion admirable, à vous servir, comme s'il servoit Jésus-Christ; à se conduire, non par la crainte et par l'esprit d'intérêt, ni par la seule envie de vous plaire, mais dans l'intention de plaire à Dieu, en remplissant les devoirs de son état. Il est persuadé qu'en vous honorant, il honore J. C.; qu'en vous obéissant, il obéit à J. C.; qu'en travaillant pour vos intérêts, il travaille à la sanctification de son ame. Oh! qu'un domestique vraiment Chrétien est précieux dans une maison! Oh! qu'une maison est bien gardée et qu'on y est bien servi par un domestique qui aime J. C., et ne voit que lui dans la personne de ses maîtres!

Il y a plus, c'est qu'un tel domestique attire nécessairement sur son travail les bénédictions du Ciel, et par conséquent sur la maison où il sert. Elles se répendirent sur la maison de Laban, à cause de Jacob qui le servoit; et pendant que Joseph fut au service de Putiphar, Dieu bénit la maison de cet Egyp-

tien, multiplia ses possessions, et le combla de ses grâces. Mais si le Seigneur bénit une maison à cause d'un serviteur fidèle, n'est-il pas à craindre qu'un serviteur vicieux n'y attire sa malédiction?

Et d'ailleurs, quel fond y a-t-il à faire sur l'attachement et la fidélité d'un domestique qui n'a pas la crainte de Dieu? Lorsque vous veillerez sur lui, il travaillera; dès que vous aurez le dos tourné, il se donnera du bon temps. Il vous fera des torts, s'il croit pouvoir le faire sans que vous vous en aperceviez. Et, combien d'occasions où les domestiques n'ont à craindre que les remords de leur consience, et où l'on est obligé de s'en rapporter à leur bonne foi! Mais s'il n'y a chez eux ni bonne foi, ni conscience, où en êtes-vous? Ah! qu'un maître est tranquille, lorsque ses serviteurs sont les serviteurs de J. C.! Oh! le bon garant, la bonne gardienne que la Religion dans un domestique! Quiconque est fidèle à Dieu, ne sauroit être infidèle aux hommes. Abus, M. F., abus de compter sur la probité de quelqu'un qui manque à sa Religion et à son Dieu.

Dans une maison où il y a des enfans, quelles précautions ne doit-on pas prendre pour n'avoir que des personnes sages et de bonnes mœurs? Prenez-y garde, M. C. P., les enfans d'une maison où les domestiques ont les mœurs corrompues, sont vraiment des agneaux au milieu des loups: or, je vous demande, qui est-ce qui peut vous garantir les mœurs d'un domestique, si ce n'est sa

Religion, sa piété, son exactitude à remplir tous les devoirs du Christianisme? Là où il n'y a pas de sentimens de Religion, il n'y a guère de bonnes mœurs; et s'il y en a, elles ne tiennent à rien.

Enfin, à quoi n'êtes-vous pas exposés, lorsqu'ayant eu le malheur de rencontrer un domestique vicieux, vous êtes obligés de vous en défaire? Il publiera vos défauts, il vous prêtera des vices ou des ridicules que vous n'avez pas; et, dans la crainte que vous ne le fassiez passer pour ce qu'il est, il vous fera passer pour ce que vous n'êtes pas. Il dira que vous êtes d'une humeur insupportable, et trop difficile à servir; que vous êtes trop intéressé, ou d'autres choses plus mauvaises encore.

Avec un domestique qui a des sentimens de Religion, et une conduite chrétienne, rien de tout cela n'est à craindre; soit que vous le congédiez, ou qu'il se retire de lui-même, il ne manquera jamais à ce que la charité lui prescrit: il cachera vos défauts, il ne publiera que vos bonnes qualités, il ne décriera point votre maison; et, si la vérité ne lui permet pas d'en dire du bien, la charité l'empêchera d'en dire du mal.

Vous conclurez de là, M. C. P., que le choix des domestiques est de plus grande conséquence qu'on ne l'imagine ordinairement: cependant, je vois très-peu de maîtres qui prennent là-dessus les précautions qu'ils doivent prendre. Ah! qu'il en est peu qui puissent dire, comme le saint Roi David: Vous

savez,

savez, ô mon Dieu! que dans le choix des personnes que je prends à mon service, je jette toujours les yeux sur ceux qui vous sont fidèles. Si j'en connois dont les mœurs soient pures, dont la vie soit innocente et qui aient de la piété, c'est à ceux-là que je donne la préférence (*Ps.* 100.). Dans l'ancienne Loi, le Seigneur avoit défendu à son peuple de prendre des valets et des servantes parmi les idolâtres: comment donc ne se fait-on pas scrupule de prendre à son service des gens qui ne vivent pas en Chrétiens? Les mauvais chrétiens ne sont-ils pas pires que les idolâtres? Espérera-t-on de les rendre bons? Ah! que cela est rare! Et plût à Dieu qu'il fût aussi rare de voir ceux qui sont bons, ne pas se gâter dans les maisons où ils servent!

Ici, M. F., admirez l'aveuglement de ces maîtres insensés, qui, loin d'imprimer à leurs domestiques un profond respect pour la Religion, ne craignent pas de leur inspirer des sentimens tout contraires, soit par leurs discours, soit par leurs exemples. Comment ne voient-ils donc pas que si leurs domestiques avoient le malheur de penser sur la Religion, comme ils pensent eux-mêmes, ni leurs biens, ni leur vie ne seroient en sûreté? Eh! dites-moi, homme sans religion, si ce domestique qui vous entend et qui voit votre conduite, s'est mis une fois dans la tête qu'il n'y a ni paradis ni enfer, qui est-ce qui l'empêchera de vous égorger dans votre lit pour avoir votre argent? La crainte des supplices? Mais l'espérance d'échapper à ces

supplices, n'enhardit-elle pas les brigands qui ne sont point retenus par la crainte de Dieu? Ne savez-vous pas que quiconque ne craint point un avenir, est capable de tous les crimes; qu'il les commettra, quand il en sera tenté, s'il pense pouvoir échapper à la justice des hommes? Vous inspirez à votre domestique du mépris pour l'Eglise et pour ses Pasteurs, c'est-à-dire, pour des hommes qui sont chargés, et qui ne cessent de lui dire: Mon enfant, honorez vos maîtres, soyez-leur soumis, fidèle, servez-les comme si vous serviez Jésus-Christ. Voilà ce que disent les Pasteurs: et l'on trouve des maîtres qui apprennent à leurs domestiques à se moquer des Pasteurs, et de ce qu'ils disent! Que feroient de plus ces ennemis de la Religion, si les ministres de cette Religion, dans la chaire ou au confessionnal, disoient aux domestiques: Moquez-vous de vos maîtres, volez, haïssez, maltraitez vos maîtres?...... O impies! que vous êtes ingrats, que vous êtes peu conséquens, que vous êtes aveugles, et que vous entendez mal vos intérêts!

Mes pauvres enfans, vous dont la condition est de servir les autres, ah! Dieu vous préserve de tomber jamais dans de telles maisons, ni dans aucune de celles où la piété ne règne point, et où, par conséquent, Dieu n'habite point! S'il est de l'intérêt des maîtres de choisir leurs domestiques parmi les vrais Chrétiens, les domestiques, à leur tour, ne sont pas moins intéressés à ne servir que dans des maisons véritablement chrétiennes. Seconde réflexion.

J'AVOUE qu'il est dur de n'être pas maître de ses actions, d'être assujetti à faire, du matin au soir, la volonté d'autrui, et non la sienne; d'être exposé à la mauvaise humeur et à tous les caprices de ceux qu'on est obligé de servir. Il faut vouloir ce qu'ils veulent, et ne pas vouloir ce qui leur déplaît, fermer les yeux sur leurs défauts, et les supporter avec patience. Vous n'êtes point chez vous, domestiques, vous n'êtes point à vous; vous allez, vous venez, vous travaillez, non pas pour vous, mais pour le maître qui vous nourrit, qui vous paie, et qui, par conséquent, est en droit de disposer de votre temps et de votre personne.

Mais il n'y a point d'état si dur, que la Religion de Jésus-Christ n'adoucisse par les vérités qu'elle enseigne, et par les sentimens qu'elle inspire à ceux qui pensent et se conduisent suivant ses principes. Quelque dure que paroisse la condition de ceux qui servent les autres, elle devient douce et même agréable, quand ils ont le bonheur de rencontrer des maîtres qui font gloire d'être eux-mêmes serviteurs de J. C., et de vivre conformément à ses maximes.

Oui, mon cher enfant, tout ce que votre état a d'humiliant et de pénible disparoîtra, si vous trouvez un de ces maîtres religieux et craignant Dieu, qui regardent leurs domestiques comme des créatures faites à son image et rachetées par le Sang de J. C.; de J. C. qui, étant mort pour tous les hommes,

ne fait point de distinction entre le serviteur et le maître. En vous, ô mon Sauveur! ces différences s'évanouissent. Vous appelez au royaume des cieux les petits comme les grands, les pauvres comme les riches, et vous les jugerez tous sans égard pour la naissance, le rang et les qualités. Heureux le domestique dont le maître, pénétré de ces vérités sublimes, traite tous ceux qui le servent, non pas comme des serviteurs, mais comme des Frères!

Vous ne serez point chez vous, cela est vrai; mais vous serez chez lui comme un enfant chez son père, et l'attachement que vous aurez pour sa maison, vous la fera regarder comme la vôtre. Vous serez obligé de lui obéir; mais vous obéirez sans peine, vous obéirez avec joie à un maître qui commandera avec douceur, qui ne commandera que des choses raisonnables. Il vous représentera vos défauts, il vous reprendra de vos fautes, mais il ne vous brutalisera pas; il vous fera la correction, mais il ne vous dira point d'injures. Si vous avez des peines, il sera votre consolation; si vous êtes malade, il ne vous renverra pas aux charités publiques, mais il prendra soin de vous comme de lui-même. S'il a des raisons pour vous congédier, il aura soin de le faire avec tous les ménagemens que la Religion inspire; et s'il peut vous placer lui-même ailleurs, sans engager sa conscience, il ne s'y épargnera point. Voilà, mon cher enfant, les avantages que vous trouverez à servir dans une maison où règne la piété.

Mais Dieu vous préserve d'avoir affaire à quelqu'un de ces maîtres hautains, qui, regardant leurs domestiques comme des hommes d'une espèce différente de la leur, les traitent avec empire, leur commandent avec dureté, et ne donnent jamais au domestique le plus exact, la satisfaction de lui dire qu'il fait bien, et qu'ils sont contens. Ils ne commandent qu'en grondant, et grondent aussi fort pour des minuties, que pour des manquemens essentiels; ils ne font jamais de réprimandes sans y ajouter des injures ou des menaces. Si leurs domestiques sont malades, ils les renvoient; que si, par la crainte d'être blâmés du public, ils les gardent chez eux, ils s'en inquiètent moins que d'un animal; ils rabattront sur votre gage, le temps pendant lequel cette maladie vous a mis hors d'état de faire votre service; ou ils vous feront acheter, par la mauvaise humeur et les reproches, les dépenses que vous leur occasionnez. Voilà ce que l'on gagne à servir dans des maisons où les maîtres n'ont pas la crainte de Dieu.

Il y en a cependant qui ne sont rien moins que chrétiennes, et où les domestiques ne laissent pas d'être traités avec beaucoup de douceur et d'humanité. Cela est vrai; mais à quoi vous servira d'être bien traités pour le corps, si vous avez tout à craindre pour le salut de votre ame? Est-il bien aisé de servir Dieu dans une maison où l'on voit de mauvais exemples, où l'on entend des discours libertins ou impies? Une jeune per-

sonne conservera-t-elle son innocence chez un maître impudique? Conserverez-vous aisément le respect que vous devez à la Religion et à ses Ministres, si vous servez des maîtres qui déchirent en votre présence cette Religion et ses Ministres? Ne vous détourneront-ils pas de vos devoirs de Chrétien? Vous laisseront-ils la liberté de les remplir? Et d'ailleurs, à force de voir et d'entendre des gens qui ne connoissent ni Pâques, ni confession, ni carême, ni vendredi, ni samedi, n'est-il pas à craindre que vous ne preniez peu à peu leurs principes, et que vous ne finissiez par leur ressembler?

Prenez donc garde, M. C. F., de ne jamais vous mettre au service dans des maisons où le déréglement des mœurs et l'esprit d'irréligion qui y règnent, seroient pour vous un sujet de scandale, et causeroient presqu'infailliblement la perte de votre ame. Ne vous laissez jamais conduire par l'esprit d'intérêt, et préférez toujours un maître qui a la crainte de Dieu, quoiqu'il soit moins riche, à un autre chez qui vous gagneriez quelque chose de plus, mais avec lequel vous risqueriez de perdre ce que vous avez de plus cher au monde.

Mais souvenez-vous en même temps que la mauvaise conduite d'un maître ne dispense jamais ses domestiques du respect et de la soumission qu'ils lui doivent. Honorez donc vos maîtres, quels qu'ils puissent être, et pendant que vous êtes à leur service, obéissez-

leur dans tout ce qui n'est pas contraire aux Commandemens de Dieu et de l'Eglise. Sachez que, bien loin de publier leurs vices, vous êtes obligés à les cacher autant qu'il est en vous. Soyez-leur donc fidèles de toute manière, et gardez-vous de jamais rien dire qui puisse nuire à leur réputation, non-seulement pendant le temps que vous êtes chez eux, mais encore lorsque vous en êtes sortis.

Et vous, maîtres et maîtresses, n'oubliez jamais ce que je vous ai déjà répété si souvent, que vous devez à vos domestiques, de la même manière qu'à vos enfans, l'instruction, la correction, et par dessus tout, le bon exemple; que vous rendrez compte à Dieu de tout le mal qui se fait dans votre maison, faute par vous de veiller sur la conduite de ceux qui vous servent. Usez donc de votre autorité, bien plus pour faire servir J. C., que pour vous faire servir vous-mêmes, vous souvenant que plus vos domestiques seront fidèles à Dieu, moins vous aurez à craindre qu'ils vous soient infidèles, et plus vous aurez lieu d'en être contens. Veillez donc à ce qu'ils remplissent avec piété tous les devoirs de la Religion; qu'ils fréquentent les Sacremens; qu'ils assistent à nos Instructions; qu'ils sanctifient le saint jour du Dimanche; qu'ils fuient les cabarets, les veillées, les apports; qu'ils ne se donnent point au libertinage. Et si vous vous apercevez qu'ils soient débauchés et irréligieux, après les avoir repris charitablement, à moins qu'ils ne changent de

conduite, congédiez-les, de peur qu'ils n'attirent la malédiction de Dieu sur votre maison.

Marchez vous-mêmes à leur tête dans les voies de la piété ; soyez le modèle de votre famille, comme vous en êtes le chef. Que vos discours, vos démarches, votre façon d'agir en toutes choses, soit comme un livre vivant, dans lequel tous ceux qui composent votre maison, puissent apprendre leurs devoirs, et se former par votre exemple, à la pratique de toutes les vertus.

Et vous, grand Dieu, qui êtes le maître des maîtres, répandez votre bénédiction sur toutes les familles de ma paroisse. Apprenez vous-même aux uns à commander, aux autres à obéir. Remplissez-les de votre esprit, afin que les domestiques vous honorent, vous obéissent, vous servent dans la personne de leurs maîtres ; et que les maîtres, de leur côté, respectent votre image, et vous aiment dans la personne de leurs domestiques. Que les uns et les autres unissent leurs voix, à la fin de chaque journée, pour bénir ensemble votre saint Nom, et que leur prière commune attire sur eux toutes sortes de grâces dans le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

POUR LE VINGT-UNIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les Dettes et le Prêt.

Suffocabat eum dicens : Redde quod debes. Il le prenoit à la gorge, et l'étouffoit presque en disant : Rends-moi ce que tu me dois. *S. Matth.* 23.

IL n'est guère d'extrémité plus fâcheuse que celle où se trouve réduit un honnête homme, soit lorsque, poursuivi par un créancier inexorable, il est dans l'impossibilité de le payer ; soit lorsqu'ayant affaire à un débiteur de mauvaise volonté ou de mauvaise foi, il se voit forcé, malgré lui, de le poursuivre. Dans le premier cas, il blesse la justice ; dans le second, il est obligé de vaincre une certaine répugnance, d'étouffer un certain sentiment de compassion qu'on éprouve, quand il s'agit de faire de la peine à quelqu'un, et de le traîner devant les juges.

Pour être à l'abri de l'un et de l'autre inconvénient, il faudroit n'avoir ni créanciers, ni débiteurs : ce qui n'est guère possible. Nos besoins mutuels, les rapports, le commerce que nous avons les uns avec les autres, nous mettent presque tous dans le cas, tantôt de prêter, tantôt d'emprunter. Il est peu de gens à qui personne ne doive rien, et qui ne doivent rien à personne.

Si tous les hommes étoient de bonne foi, M. C. F., si tous avoient de la probité, si tous étoient charitables, nous n'aurions pas besoin de traiter ici de cette matière. Mais parce que les dettes, soit actives, soit passives que vous avez les uns avec les autres, vous donnent très-souvent occasion de blesser la justice ou la charité, j'ai cru devoir remettre aujourd'hui sous vos yeux les règles que tout homme sage doit observer à cet égard, et qu'il ne faut jamais perdre de vue..... Ecoutez, etc.

De toutes les qualités qui rendent un homme vraiment aimable, il n'en est aucune qui soit plus propre à lui gagner tous les cœurs, que la bienfaisance. Un homme qui, dans toutes les occasions, se montre sensible aux peines d'autrui, qui est naturellement porté à rendre service, qui non-seulement ne sait pas refuser ceux qu'on lui demande, mais qui prévient son prochain, et lui offre son secours, quand il le voit dans l'embarras; un homme qui ne connoît pas de satisfaction plus douce que d'obliger, et qui s'estime heureux, quand il est à même de le faire: un tel homme, un cœur de ce caractère, est l'homme le plus précieux et le plus aimable.

C'est par la bienfaisance surtout, que les hommes sont l'image de la Divinité, qui se plaît à répandre ses bienfaits sur tous les êtres sans exception: *Miserationes ejus*

super omnia opera ejus. Oui, grand Dieu, votre puissance me remplit d'admiration; la profondeur de votre sagesse m'étonne; je tremble à la vue de vos jugemens; mais les richesses de votre bonté ravissent mon cœur. C'est par elle que vous remplissez, pour ainsi dire, l'espace immense qui est entre vous et vos créatures. Par vos autres attributs, vous êtes le Dieu puissant, le Dieu fort, le Dieu juste, le Dieu terrible; mais par la bonté, vous êtes singulièrement mon Dieu, le Dieu de mon cœur: *Deus cordis mei.*

Il en est de même des hommes : ils ne se font aimer que par la bonté de leur cœur, et par leurs bienfaits. Rien de plus odieux, au contraire, qu'un mauvais cœur. Et j'appelle un mauvais cœur, non pas seulement celui qui cherche à faire le mal, mais celui qui n'aime à faire du bien à personne; qui ne regarde que soi; qui ne voit les peines d'autrui, que pour se féliciter de n'être pas réduit aux mêmes extrémités; celui que rien n'inquiète, que rien ne touche, que rien n'occupe de tout ce qui ne l'intéresse pas personnellement. Est-ce un homme ?

Où est votre humanité, M. C. P., lorsque vous avez la dureté de refuser à votre frère, et de lui refuser dans son besoin le plus pressant, un service qu'il seroit aisé de lui rendre ? Que vous ne prêtiez pas à tout le monde indifféremment; à ce jeune homme, par exemple, qui n'emprunte que pour le jeu, pour de folles dépenses; à ce plaideur

de profession, qui ne plaide que par entêtement, pour des misères; vous faites bien: prêter à ces gens-là, ce seroit leur nuire plutôt que de leur rendre service. Que vous ne prêtiez point sans savoir comment, et dans quel temps on vous rendra; que vous preniez, à cet égard, toutes vos précautions et vos sûretés, à la bonne heure: je ne vous dirai rien là-dessus, quoiqu'une personne vraiment charitable, n'y regarde pas toujours de si près. Je ne vous dirai pas que, s'il y a des occasions où l'on doit donner, à plus forte raison y en a-t-il où l'on est obligé de prêter. Je ne vous dirai pas: Soyez chrétien, soyez charitable, mais seulement soyez humain; faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît; et souvenez-vous qu'il y a un Dieu, de qui vous tenez tout ce que vous avez, et qui est aussi le Dieu et le père de ce prochain, qui, dans son besoin, a recours à vous. Souvenez-vous qu'il viendra un temps où vous serez obligé de lui rendre compte; et que vous serez puni d'avoir refusé cet argent, ce blé, ou quelqu'autre chose que ce soit, dont votre frère, dans son besoin, ne vous demandoit que l'usage pour quelques mois ou pour quelques années.

Je ne parle ici que du prêt qu'on fait à quelqu'un pour lui rendre service, et non pour en retirer un intérêt usuraire. Cette sorte de prêt est la chose du monde la plus criante, surtout aujourd'hui que la cupidité ne connoît plus de bornes. Hélas! mes

Frères, vous le voyez, par l'usure, telle qu'elle se fait maintenant, on dévore la substance du pauvre, on ruine les gens les plus riches; par l'usure, on viole tout à la fois les lois de la justice, de la charité et de l'humanité. Je n'insisterai pas davantage sur cet article. Il ne faut que consulter la raison, jeter un coup-d'œil sur les effets et les maux déplorables que produit l'usure, pour en concevoir de l'horreur. Je viens à l'injustice qu'on commet très-souvent, en poursuivant le remboursement d'une somme due, ou d'une chose prêtée.

Il y a des gens qui n'aiment point à payer leurs dettes, qui cherchent des détours et des chicanes pour traîner le paiement en longueur, ou même pour s'en dispenser tout-à-fait. Que dirai-je à leurs créanciers? Que la charité n'a point de bornes; que nous sommes tous redevables à la justice de Dieu; que nous sommes très-souvent, à son égard, des hommes de mauvaise foi, ou de mauvaise volonté. Ajoutez à cela, qu'avec certaines gens, il vaudroit mieux faire le sacrifice de ce qu'ils doivent, surtout lorsque la somme n'est pas considérable, et qu'on peut la perdre sans s'incommoder beaucoup. Car, on fait quelquefois plus de frais que la chose ne vaut; on ruine son débiteur, sans en devenir plus riche.

Mais, s'il y a des débiteurs de mauvaise foi, il y en a aussi qui sont pleins de bonne volonté. Ceux-là ne paient point, parce

qu'ils ne le veulent pas ; ceux-ci, parce qu'ils ne le peuvent. Il arrive à votre prochain des contre-temps, des pertes, des malheurs qu'il ne pouvoit pas prévoir, et qui le forcent de manquer à la parole qu'il vous avoit donnée. Sans posséder la charité chrétienne, il suffit d'avoir quelque sentiment d'humanité, pour en revenir alors au grand principe : *Fais à autrui ce que tu voudrois qu'on te fît.* Si je me trouvois malheureusement dans la position de mon débiteur, serois-je bien aise qu'il achevât de me ruiner par des poursuites ? Non, je m'humilierois, en disant comme ce débiteur de l'Evangile : *Prenez patience, je vous en conjure, et avec le temps, je vous rendrai tout ce que je vous dois.* J'attendrai donc ; c'est une occasion, dirai-je, que la Providence m'a ménagée pour exercer ma patience et ma charité.

—Mais il y a un siècle que je l'attends !

—C'est précisément pour cela qu'il faut l'attendre encore, pour ne pas perdre le mérite de votre patience. Au reste, si, malgré les longs délais que vous lui avez accordés, vous ne voyez pas qu'il prenne aucune mesure pour se mettre en état de vous payer, je n'entends pas vous faire un crime de poursuivre votre paiement en justice : si vous avez lieu de craindre qu'un plus long délai ne vous exposât à perdre votre créance, usez de votre droit, cela n'est pas défendu : mais prenez garde. Comme les voies que vous êtes forcé de prendre sont odieuses, la charité veut que vous les adoucissiez au-

tant que faire se peut. Il y a même de l'injustice à ne pas le faire, parce qu'après tout, votre conscience ne peut vous permettre que ce qui est indispensable pour obtenir votre paiement. La justice des hommes pourra vous en passer davantage; mais la justice de Dieu ne vous passera rien de plus.

Multiplier les frais sans nécessité, faire taxer à toute rigueur des voyages et un séjour que vous aviez à faire pour d'autres raisons; demander des dédommagemens, lorsque, dans le vrai, vous n'avez souffert aucun dommage, ou bien que vous auriez pu l'éviter : tout cela n'est pas droit; c'est indigne de l'honnête homme.

— Cela est vrai, direz-vous : mais si celui que je suis forcé de poursuivre, est un de ces mauvais payeurs qui ne s'exécutent que par huissiers et par sentences, quel mal y a-t-il de le mener durement et à toute rigueur de justice ?—

Que prétendez-vous par là, M. F.? qu'il faut traiter, sans ménagement, ceux qui n'en méritent aucun? Où avez-vous pris cette morale? chez les Païens? Non; car les plus sages d'entr'eux ont enseigné tout le contraire. Dans l'Evangile? encore moins; car il nous ordonne de faire du bien à ceux qui nous font du mal. Mais je demande encore : Quel droit avez-vous de punir ainsi votre débiteur, de le mortifier, de le ruiner, parce qu'il vous paie de mauvaises raisons, parce qu'il vous cherche des chicanes? Exi-

ger juridiquement une dette qu'il ne veut point acquitter à l'amiable, voilà votre droit, vous n'en avez pas d'autre. Vous pouvez faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir justice; mais pensez-vous que tout ce qui n'est pas nécessaire à cet effet, vous soit permis en conscience ?

A plus forte raison, seroit-ce un crime, de poursuivre votre débiteur, par un motif de vengeance. Il y en a qui, au moindre manquement et à tout propos, menacent leurs débiteurs d'assignations, de poursuites. Est-ce le fait d'un honnête homme ? Au contraire, lorsqu'il a dessein de faire assigner quelqu'un pour dettes, il renvoie ses poursuites à un autre temps, s'il craint que la vengeance n'y ait quelque part.

Telles sont, mes Frères, les règles de prudence, de justice, de charité, que vous devez observer, soit que vous prêtiez, soit que vous exigiez le remboursement de ce que vous avez prêté. Rendez donc à votre prochain des services quand vous le pouvez. N'employez la voie de force pour recouvrer ce qui vous est dû, qu'après avoir épuisé toutes celles d'une patience et d'une douceur vraiment chrétiennes. Conservez cette douceur et cette patience, jusque dans les poursuites que vous êtes obligés de faire contre vos débiteurs, et même contre ceux qui vous paroissent en être les plus indignes. Ne séparez jamais la miséricorde de la justice, et souvenez-vous que Dieu, notre Père commun, vous traitera comme

vous aurez traité votre frère. Un petit mot maintenant pour ceux qui empruntent, et pour ceux qui doivent.

Il faut savoir comment, pourquoi, et de qui l'on emprunte. Car il n'est pas permis d'emprunter indifféremment de toutes sortes de personnes, ni dans toutes sortes d'occasions, ni pour toutes sortes de motifs; et, d'un autre côté, il ne faut point exposer celui de qui on emprunte, à perdre ce qu'il prêtera.

Et d'abord, l'on ne doit point et l'on ne peut point, en conscience, s'adresser aux usuriers dont je parlois tout à l'heure, à moins qu'on y soit forcé absolument, parce qu'on ne doit pas mettre quelqu'un dans le cas de pécher. En vain direz-vous que c'est un présent que vous lui faites, qu'on est bien le maître de son bien. Quoique cela ne soit pas toujours vrai, il est certain que cet usurier ne peut point le recevoir en conscience; et dès lors il ne vous est pas permis de le lui donner. Donneriez-vous de l'argent à quelqu'un que vous sauriez vouloir en acheter une corde pour se pendre? N'ayez donc jamais recours, hors le cas d'une absolue nécessité, à la bourse d'un homme qui ne prête qu'à intérêt usuraire.

2.° Il ne faut emprunter que dans le besoin: par exemple, pour subvenir aux besoins du ménage; pour faire quelque réparation urgente dans ses biens; pour les frais

d'une maladie qui a épuisé ; en un mot, pour des causes justes, et pourvu qu'on soit moralement assuré de pouvoir faire honneur à ses engagemens.

Mais, emprunter pour ses plaisirs, pour des dépenses superflues, c'est un péché. Dieu nous défend de faire des dépenses inutiles de notre superflu ; à plus forte raison, si pour les faire, nous avons recours à la bourse d'autrui.

Combien de gens qui se ruinent par ces emprunts ! L'un veut acheter un fonds sans avoir de quoi le payer ; il emprunte à 6, à 7 pour cent, tandis que le fonds lui rendra tout au plus 4 ou 5. Un autre ayant des dettes, aimera mieux emprunter à ce prix, que de vendre un fonds pour s'acquitter. N'est-ce pas évidemment courir à sa perte ? Je le répète, il ne faut emprunter que pour des causes justes ; ensuite il faut rendre. Rien n'est plus juste ; tout le monde en convient ; mais tout le monde ne le fait pas.

Il peut arriver qu'un honnête homme, sans qu'il y ait de sa faute, se trouve hors d'état de remplir ses engagemens, au temps dit. Dans ce cas, un créancier honnête et chrétien, doit suivre ce conseil du Saint-Esprit : *Perdez votre argent, et faites-en le sacrifice de bon cœur, à cause de la charité que vous devez avoir pour votre frère.* Ce n'est pas à ces infortunés que je parle, il faut les plaindre et non point les blâmer, ni les insulter. Mais je parle à ceux dont

la négligence, dont la mauvaise foi, l'injustice, l'ingratitude sont si bien dépeintes dans ce passage de l'Ecriture sainte : *Plusieurs regardent ce qu'ils ont emprunté comme s'il étoit à eux, et ne se mettent point en peine de le rendre ; quand on leur prête, ils font mille promesses, et n'en tiennent point. Quand le temps est venu de rendre, ils demandent du temps, ils donnent mille mauvaises raisons pour s'en défendre. S'ils peuvent payer, ils s'en défendent d'abord ; après cela, ils rendent à peine la moitié, et veulent encore qu'on leur sache gré de ce peu qu'ils rendent. Plusieurs même s'échappent en injures et en outrages, ils ne rendent que le mal pour le service qu'on leur a fait.* Hélas ! combien d'entre vous doivent se reconnoître dans ces paroles ! et vous vous piquez d'être d'honnêtes gens !

Prenez donc bien garde à ce que vous faites, lorsque vous êtes obligés d'emprunter. Ne promettez rien que vous ne croyiez pouvoir tenir; ne cherchez point à tromper, par des mensonges, les personnes à qui vous demandez quelque service. Exposez simplement votre besoin, soyez de bonne foi, prenez votre temps, ne perdez jamais de vue la dette que vous avez contractée, prenez vos mesures pour l'acquitter, et ne manquez point à votre parole. *En agissant ainsi, vous trouverez dans tous les temps ce qui vous est nécessaire*, dit le Saint-Esprit (*Ec.* 29.).

Mais si, par quelque événement fâcheux,

vous êtes hors d'état de faire honneur à vos affaires, souffrez avec patience les mauvais traitemens de vos créanciers ; ne leur faites point un crime de leurs poursuites. Quiconque a prêté son argent, ou exige quelqu'autre chose qui lui est due, sous quel titre que ce soit, ne demande rien que de juste. Souffrez donc, sans murmurer, tous les désagrémens d'une position si cruelle ; ne perdez pas courage ; ayez recours à la Providence, en vous donnant d'ailleurs tous les mouvemens qui dépendent de vous, et elle viendra à votre secours.

O Dieu de charité et de toute justice ! gravez ces vertus dans nos cœurs, afin que nous ne nous en écartions jamais. Gravez-y surtout cette pensée effrayante : que nous sommes tous vos débiteurs, et que si vous nous traitez suivant la rigueur de votre justice, nous serons précipités dans les affreux abîmes de l'enfer. Dieu nous préserve d'un si grand malheur !

POUR LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur le Vol, l'Usure et la Restitution.

Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari. Rendez à César ce qui est à César. *S. Matth.* 22.

VOILA peut-être de tous les commandemens, celui qu'on approuve le plus en général, et celui sur lequel on se rend moins justice en particulier. Tout le monde convient qu'il ne faut faire tort à qui que ce soit, et que si l'on a le bien d'autrui, il faut le restituer. Mais il en est peu qui conviennent qu'ils aient volé, et encore moins qui consentent à restituer ce qu'ils possèdent injustement.

D'où vient un aveuglement si étrange? C'est qu'on se flatte presque toujours à ce sujet; on se fait une fausse conscience, et tel, qui s'est enrichi du bien d'autrui, dit à Dieu, avec autant d'aveuglement et d'insolence, que le Pharisien : *Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que je ne suis ni voleur, ni adultère, comme le reste des hommes.* Après cela, faut-il s'étonner si le larcin est si commun, que l'on n'entend parler que d'injustices, que de concussions et de rapines?

Mon dessein, M. F., est de vous faire

voir que vous avez raison de condamner le larcin, puisque rien n'est si odieux; mais que vous auriez encore plus de raison d'examiner si vous n'en êtes pas coupables, puisque rien n'est plus commun. Après quoi, je vous parlerai de l'obligation de la restitution. Ecoutez-moi avec attention.

L'ATTACHE que la plupart des hommes ont aux biens de la terre est si grande, qu'il semble qu'ils ne sont au monde, que pour amasser du bien. Ils travaillent nuit et jour, ils se donnent des peines infinies pour s'en procurer; et ils négligent leur salut, qui est la plus importante de leurs affaires. Les insensés! ignorent-ils qu'ils n'emporteront rien de ce monde, et que s'ils perdent leur ame, tout est perdu pour eux? Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que peu leur importe par quelle voie ils amassent du bien, et qu'ils ne se font aucune peine d'en employer d'injustes. Hélas! que l'esprit d'intérêt est répandu parmi les hommes! qu'il est ordinaire de chercher à se tromper les uns les autres! Où est la simplicité, où est l'équité, où est la bonne foi qui doit régner dans le commerce? Quelle ardeur pour la chicane et pour les procès! Les petits et les grands, les pauvres et les riches, presque tous tâchent de s'avancer aux dépens des autres; presque tous se rendent coupables de quelque injustice. L'artisan trompe, en ne faisant pas, comme il faut, l'ouvrage

dont il se charge ; le journalier vole, en ne travaillant pas fidèlement, et ne remplissant pas ses journées ; le marchand se sert de faux poids et de fausses mesures, il donne pour bonnes, de mauvaises marchandises, il vend à un prix excessif ; le domestique vole, laissant périr le bien de son maître, n'employant pas son temps, prenant en secret, sous prétexte qu'il n'est pas assez gagé, ou pour récompenser ceux qui l'aident dans le service ; le maître vole, en retenant le gage de ses domestiques ou le salaire aux ouvriers ; le riche vole, en faisant des dépenses au-dessus de ses revenus, et n'acquittant pas ses dettes, ou en ne faisant pas l'aumône, oubliant que son superflu est le patrimoine des pauvres, et que quand il ne leur donne pas, il leur fait un vol réel. L'enfant vole ses parens pour fournir au jeu ou à la débauche ; le père mange le bien de ses enfans au cabaret ou à d'autres folles dépenses ; celui-ci s'avance sur le fonds de son voisin, celui-là n'est pas fidèle dans les partages, et s'adjuge la meilleure part ; quelques-uns chargés des intérêts d'autrui, en qualité de fermiers, de tuteurs, ou autrement, les négligent ; quelques autres, chargés de faire des aumônes, ou d'acquitter des prières pour les défunts, n'en font rien ; les bergers ne veillent pas sur leur bétail, et causent des dommages ; les enfans, dans le temps des fruits, pillent et volent ; leurs parens le souffrent, et reçoivent le fruit de ces rapines. Je ne finirois pas, si je détaillois

toutes les espèces d'injustices qui se commettent journellement ; mais je ne dois pas passer sous silence les usures, et les dégâts qu'on fait dans les forêts.

On voit tous les jours, même des gens assez aisés, ne se faire aucun scrupule d'aller dans les bois et d'y envoyer leurs enfans ; et quels dommages n'y font-ils pas ! en prenant de la feuille, ils rompent le bout des branches et en arrêtent la *pousse*. Ils écorcent les arbres, et occasionnent des goutières qui les perdent. On en voit qui mènent leurs animaux dans de jeunes taillis, ce qui les endommage considérablement ; on ne sauroit calculer tous les dommages que ces gens-là font dans les bois.

Je sais, M. F., qu'on permet aux pauvres de prendre le menu bois qui est tombé, et les broussailles ; mais ils doivent se contenter de ce mauvais bois. Il ne leur est pas permis de faire aucun dégât dans les forêts ; à plus forte raison, de prendre du bois pour le vendre, sous prétexte de faire subsister leur famille.

Ces gens-là s'imaginent ne pas faire grand mal, parce que, disent-ils, ceux à qui ils volent, sont riches. Mais, dites-moi, mes Frères, trouve-t-on dans la loi de Dieu, qu'il soit permis de dérober aux riches ? Dieu, qui est le maître de tous les biens, les distribue comme il lui plaît. Il veut qu'on respecte l'ordre établi par sa providence, et il défend d'ôter aux autres ce qu'il leur a donné. Cette loi est écrite dans votre cœur, consultez-la.

consultez-la. Vous y lirez qu'il ne faut point faire aux autres, ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. Si l'on vous enlevoit ce qui vous appartient, vous crieriez à l'injustice : c'en seroit une en effet; mais un autre a le même droit de se plaindre, quand on n'observe pas la justice à son égard. Sans la justice, la société ne sauroit subsister. Il est donc défendu de faire tort au prochain dans ses biens, en quelque manière que ce soit; Dieu le défend, sous peine de damnation. *Je vous le déclare*, dit le grand Apôtre, *ni les voleurs, ni les ravisseurs du bien d'autrui, n'entreront dans le royaume des cieux.*

Quel est donc l'aveuglement des hommes! Quoi! pour un peu de bien périssable, perdre un royaume éternel; pour un peu de terre, perdre le ciel! Eh! ne vaut-il pas mieux mourir comme le pauvre Lazare, que comme le mauvais riche? Rappelez-vous ce que nous en dit l'Evangile. Le pauvre Lazare mourût, et aussitôt les Anges portèrent son ame dans le ciel, où il jouira pendant toute l'éternité de biens infinis, et qui ne périront jamais. Le mauvais riche mourut aussi, et sur-le-champ son ame fut précipitée dans les enfers. Il est cruellement tourmenté au milieu des flammes, et ses richesses ne peuvent lui procurer aucun soulagement. Eternellement, il demandera une goutte d'eau pour se rafraîchir la langue; éternellement, cette goutte d'eau lui sera refusée. De quoi lui servent donc les biens

qu'il possédoit sur la terre ? de quoi serviront-ils à tous les réprouvés ? Maudits biens, s'écrieront-ils pendant toute l'éternité, maudits biens, que vous nous coûtez cher ! c'est vous qui nous avez perdus : oui, c'est pour vous avoir trop aimés, ou pour vous avoir acquis par des voies injustes, que nous serons éternellement dans ces flammes dévorantes : *Crucior in hac flamma !*

M. C. F., puisque l'attachement déréglé aux biens de ce monde est si dangereux, suivons l'avis de S. Paul : *Contentons-nous de ce que Dieu nous donne;* n'y attachons point notre cœur; à plus forte raison, donnons-nous bien de garde de rien acquérir par des voies illicites ! *Ceux qui veulent devenir riches* : ajoute ce grand Apôtre, *tombent dans les tentations et dans les piéges du démon, et en beaucoup de désirs vains et nuisibles, qui plongent les hommes dans leur perte. Car la passion pour les biens de la terre est la racine de tous les maux. Pour vous, ô homme de Dieu !* conclut-il, *fuyez ces choses, et ne cherchez que la piété et la justice.*

Il me reste à vous parler d'une autre espèce de vol d'autant plus répréhensible, qu'elle devient très-commune. C'est l'usure, crime le plus contraire à la justice et à la charité, le plus préjudiciable à la société civile, et si exécrable, qu'il éteint non-seulement les sentimens de la charité chrétienne, mais même jusqu'aux principes de l'humanité. Disons d'abord ce que c'est que l'usure,

ensuite nous démontrerons combien elle est réprouvée par la loi de Dieu.

On entend par usure, le profit que l'on retire d'une chose prêtée, uniquement à cause du prêt, en argent, en blé, ou en toute autre chose qui se consume par l'usage. Par exemple, vous prêtez douze mesures de blé, à condition qu'on vous en rendra treize. Vous prêtez trois cents francs, à condition qu'on vous rendra trois cent quinze francs. Ce que vous exigez au-dessus de ce que vous avez prêté, si vous n'avez point de titre légitime pour l'exiger, cette mesure de blé, ces quinze francs, c'est ce qu'on appelle *usure.*

Or, rien n'est plus formellement condamné dans l'Ecriture. Dieu, dans l'ancienne loi, dit : *Vous ne donnerez point à votre frère votre argent à usure, et vous n'exigerez point de lui plus de grain que vous ne lui en avez prêté.* Et Jésus-Christ, dans l'Evangile, nous dit : *Prêtez, sans espérer rien au-delà.* Le prophète Ezéchiel déclare qu'un homme ne peut espérer la vie éternelle, qu'autant *qu'il ne prête point à usure*, et qu'il ne reçoit rien au-delà de ce qu'il a prêté à ses frères qui sont dans le besoin. David demande au Seigneur : *Qui sera digne, ô mon Dieu ! de demeurer dans votre tabernacle, et de se reposer sur votre sainte montagne ?* Et le Seigneur lui répond : C'est celui qui observe les règles de la justice, et *qui ne prête point à usure.* Vous le voyez,

M. F., celui qui prête à usure n'ira donc point dans le ciel.

L'usurier ne goûte point cette doctrine : il apporte mille raisons pour justifier ses usures. Quel mal fais-je, dit-il? Personne ne prête gratuitement aujourd'hui; c'est la coutume, je fais comme les autres. Je rends service à celui à qui je prête, il profite de mon argent; d'ailleurs, il consent à me payer les intérêts. Enfin, il faut bien que je gagne pour vivre.

O aveuglement! ô illusion de la cupidité! dites-moi, mon Frère, J. C., qui doit être votre juge, vous jugera-t-il suivant la coutume, ou suivant l'Evangile ? *Vous faites comme les autres :* mais, parce que les autres se damnent, faut-il que vous vous damniez aussi ? *Vous rendez service à votre prochain; il profite de votre argent;* c'est la règle de la charité; vous devez soulager votre frère qui est dans le besoin, et venir à son secours. *Il consent à vous payer des intérêts :* ah! c'est qu'il ne peut pas faire autrement, et que sans cela, vous ne lui prêteriez pas. Est-il donc permis de se prévaloir de l'extrémité où se trouve un malheureux, pour l'égorger, sous prétexte qu'il vous tend la gorge, et qu'il vous dit : Egorgez-moi? Et le consentement de l'emprunteur peut-il rendre licite une chose réprouvée par la loi de Dieu ? *Il faut bien*, ajoutez-vous, *que je gagne pour pouvoir vivre.* Sans doute, mais que ce soit par des voies justes et légitimes,

et non point par des voies que Dieu réprouve. N'y a-t-il donc point d'autre moyen de faire valoir votre argent que de le prêter à intérêt usuraire? Dieu vous le défend, et Dieu doit être obéi.

Je sais qu'il y a des occasions, où il est permis de retirer des intérêts de ce que l'on a prêté. Ces occasions sont *le dommage naissant et le lucre cessant*, comme parlent les Théologiens. Mais il faut que ces titres soient réels et légitimes; et comme il est infiniment dangereux de s'aveugl[illegible] même dans des circonstances si délicates, on ne doit rien faire sans consulter auparavant un Directeur exact et éclairé.

Est-ce là ce que l'on fait? M. C. F., qui est-ce qui cherche à s'instruire là-dessus? qui est-ce qui craint de blesser sa conscience et la justice, en ces rencontres? Hélas! le monde est plein d'usuriers, et personne ne se reproche ce crime détestable, personne ne s'en confesse. Mon Dieu! en quel siècle vivons-nous? et qu'est-ce que les hommes d'aujourd'hui? presque tous courent à leur perte éternelle; et pour de misérables biens qui dans peu leur échapperont des mains, ils perdent le ciel, et se précipitent dans les abîmes de l'éternité! M. C. F., ouvrez les yeux sur les injustices dont vous êtes coupables, et apprenez ce qu'il faut faire pour éviter le malheur qui vous menace.

Quand on a pris le bien d'autrui, quand on lui a fait quelque tort, ou qu'on lui a causé quelque dommage, il ne suffit pas de s'en repentir, ni d'en demander pardon à Dieu, il faut encore restituer tout ce que l'on a pris, et réparer tout le dommage qu'on a causé. Sans cette réparation, il n'y a point de pardon à espérer, point de salut à attendre. Non, il n'est pas possible d'arriver au ciel avec le bien d'autrui : *Non remittitur delictum, nisi restituatur ablatum.*

Il faut restituer : oh ! que cette parole est dure à celui qui retient le bien d'autrui ! cependant, sans cela, je le répète, point de salut ; vous auriez beau prier, vous confesser, faire pénitence, tant que vous conserverez le fruit de vos injustices, et que vous ne vous mettrez point en devoir de réparer les torts que vous avez faits, vos prières seront abominables devant Dieu, vos confessions sacriléges, et votre pénitence fausse.

Et remarquez la différence qu'il y a entre le larcin et les autres crimes. Les autres crimes, quelque énormes qu'ils soient, on en obtient le pardon, dès qu'on s'en est confessé avec de bonnes dispositions ; au lieu que le péché de larcin subsiste jusqu'à ce qu'on l'ait réparé, ou du moins jusqu'à ce qu'on fasse ses efforts pour restituer : *Non remittitur delictum, nisi restituatur ablatum.*

Il faut donc de toute nécessité restituer

pour être sauvé : mais à qui doit-on restituer? à celui à qui l'on a fait tort, ou à ses héritiers, si la restitution ne lui a pas été faite de son vivant; ou aux pauvres, si la restitution est de nature à ne pouvoir être faite autrement; par exemple, lorsque malgré toutes les recherches, on ne peut découvrir ceux à qui le bien mal acquis appartient; mais il ne faut employer cette voie, qu'après avoir pris conseil de personnes éclairées.

Que doit-on restituer? On doit restituer la chose même qu'on a prise injustement, et si on ne l'a plus, on doit restituer l'équivalent avec tous les dommages qui s'en sont suivis. Si l'on n'a pas le pouvoir de rendre tout, il faut du moins restituer ce que l'on peut; si on est absolument dans l'impuissance de rien restituer, il faut en avoir la volonté, mais une volonté sincère. Par conséquent il faut faire des épargnes, travailler beaucoup, pour pouvoir restituer au moins quelque partie, en attendant qu'on puisse le faire en entier.

— Mais, direz-vous, s'il faut faire la restitution en entier, me voilà réduit à la mendicité; où en sera ma famille? que deviendront mes enfans? — Et moi, je vous réponds qu'il vaut mieux vivre pauvre, que de mourir avec le bien d'autrui, et d'être damné.

Il y aura donc bien des réprouvés, puisqu'il y a tant de gens qui volent, et si peu qui restituent? — Hélas! oui, M. F.; aussi

J. C. déclare-t-il dans l'Evangile, qu'il y a bien peu d'élus.

Non, personne ne veut restituer. On en trouve encore qui s'accusent d'avoir volé, d'avoir fait tort au prochain ; mais de restituer, ils n'en veulent pas entendre parler ; on ne peut les y résoudre.

Qu'ai-je dit, M. F., où sont ceux qui se confessent d'avoir volé ou fait tort au prochain? On ne voit que vols, que fraudes, que friponneries ; tout le monde s'en plaint ; et au tribunal de la pénitence, on ne trouve point de voleurs : d'où vient cela? C'est qu'ordinairement les voleurs ne se confessent point ; et que parmi ceux qui se confessent, les uns nient leur vol ; les autres, en l'avouant, le diminuent ou l'excusent, et presque tous prétendent être hors d'état de restituer : aussi, ne voit-on jamais de restitutions. Les malheureux! ils ne se rendent ni aux remontrances d'un Confesseur, ni aux remords de leur conscience, ni aux menaces de Dieu. Ils attendent de sang froid que les derniers malheurs fondent sur eux, et que l'enfer les engloutisse !

Chrétiens, un peu de réflexion, je vous en prie. Il n'y aura point de Paradis pour celui qui aura retenu injustement le bien du prochain : *Non*, dit J. C., *on ne sortira point du lieu des supplices, qu'on n'ait restitué jusqu'à la dernière obole.*

Ayez donc horreur de la moindre injustice, et ne retenez jamais la plus petite chose qui ne vous appartienne pas. Sondez ici votre

conscience : est-il bien vrai que vous n'ayez jamais rien acquis par des voies illicites ? N'y a-t-il rien dans votre maison, dont l'acquisition soit douteuse ? Etes-vous sûrs que le bien que vous possédez ait été légitimement acquis ? Est-il certain que vous n'ayez jamais fait tort au prochain ? Hélas ! combien qui se croient innocens du bien d'autrui, et qui en sont coupables ! combien qui, dès le commencement de cette instruction, ont dit dans leur cœur : Cette instruction ne me regarde point, tandis qu'elle est faite exprès pour eux ! Qui n'a pas à se reprocher, par exemple, une secrète cupidité qui veut toujours vendre bien cher, et acheter toujours à bon marché, aux dépens de l'équité et de la sincérité ? Qui est-ce qui n'a pas à se reprocher d'avoir eu de la négligence à payer ses dettes, le gage à ses domestiques, le salaire aux ouvriers ? Sondez bien votre conscience, M. F., et si elle vous reproche quelque injustice, n'hésitez pas, restituez au plus tôt. Tobie, entendant bêler un chevreau qu'on avoit donné à sa femme, pour son salaire, ne fut point tranquille qu'il ne se fût assuré qu'il étoit bien acquis. *Prenez garde*, dit-il, *qu'on ne l'ait dérobé : et si cela est, rendez-le à ceux à qui il appartient ; parce qu'il ne nous est pas permis de toucher à quelque chose qui ait été dérobé.*

Faites de même, mes C. P. ; ne soyez point tranquilles que vous ne vous soyez

dessaisis de tout ce qui ne vous appartiendroit pas.

Si vous avez quelque restitution à faire, n'en laissez pas le soin à vos enfans ; faites-la vous-mêmes. Vos enfans auront-ils plus de charité pour vous, que vous n'en avez en vous-mêmes ? Ils ne restitueroient pas plus que vous, et se perdroient aussi malheureusement que vous. Ne remettez pas non plus à la mort à restituer ; car, outre que vous resteriez jusqu'à ce moment dans le péché, vous ne restitueriez pas mieux à la mort qu'à présent. D'ailleurs, Dieu vous en donneroit-il le temps, lui qui proteste *qu'il abrégera les jours des voleurs, et qui les avertit qu'ils seront contraints de vomir, en ce dernier moment, tout ce qu'ils auront du bien d'autrui ?* Hélas ! on leur arrachera alors tous ces biens pour lesquels ils ont sacrifié leur conscience, leur salut et leur ame, et il ne leur restera pour tout partage que l'enfer.

Ah ! que celui qui voloit, ne vole donc plus, dit S. Paul : *Qui furabatur, jam non furetur;* mais qu'il travaille pour vivre honnêtement, et qu'il travaille plus qu'il ne faisoit, afin de pouvoir réparer tous les torts qu'il a faits : *Magis autem laboret.* M. C. P., voilà ce qu'il faut faire nécessairement, si vous avez quelque injustice à vous reprocher. S'il y a quelqu'un parmi vous d'assez endurci pour rejeter ce parti, et qu'il soit résolu de mourir dans son iniquité, c'est

un réprouvé, je n'ai plus rien à lui dire. Mais si le désir de votre salut vous touche, mon C. F., ah! je vous en conjure, pesez bien cette effrayante vérité : *Ni les voleurs ni ceux qui retiennent le bien d'autrui, n'entreront point dans le royaume des cieux.* Rappelez-vous encore cet oracle de J. C. : *Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son ame?* Oui, M. F., si vous perdez votre ame, tout est perdu pour vous; mais, si vous la sauvez, quelque perte que vous fassiez d'ailleurs, vous sauvez tout, et vous acquérez des biens éternels et infinis.

O mon Dieu! gravez ces vérités dans nos cœurs; détachez-nous des biens terrestres; inspirez-nous un saint mépris pour tout ce qui passe avec le monde. Elevez nos pensées et nos désirs vers les biens solides et durables de l'éternité, puisqu'ils sont les seuls qui puissent contenter les désirs de notre cœur. Car ces biens éternels sont ceux que nous trouverons dans la possession de vous-même, ô Dieu! qui êtes le Dieu de notre cœur, et notre partage pour l'éternité.

POUR LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE
APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'Ivrognerie et les Cabarets.

Nolite inebriari vino, in quo est luxuria. Ne vous laissez point aller à l'excès du vin, d'où naissent les dissolutions. *Eph.* 5.

Je viens vous parler, mes C. P., d'un vice qui avilit, dégrade l'homme; qui est malheureusement très-commun parmi les gens du peuple; d'où naissent toutes sortes de désordres, et dont il est infiniment rare qu'on se corrige, je veux dire, l'ivrognerie; vice détestable qui met l'homme au-dessous de la bête, et qui conduit à la damnation éternelle.

Mon Dieu! donnez-moi des paroles de grâce et de force pour bien dépeindre cet abominable vice, et pour inspirer l'horreur qu'il mérite.

Voici, M. F., ce que j'ai dessein de vous faire voir dans cettte Instruction: l'énormité de l'ivrognerie; ses suites funestes; la futilité des excuses de ceux qui s'y adonnent, et les moyens de s'en corriger. Ecoutez-moi avec attention.

L'Écriture et les saints Pères regardent l'ivresse comme un péché si odieux, qu'à peine trouvent-ils des expressions assez fortes pour en dépeindre la bassesse et les suites

funestes. Qu'est-ce qui distingue l'homme de la bête, dit S. Césaire? c'est la raison: voilà son plus bel apanage. Or, que fait l'homme qui s'enivre? Il consent à perdre ce don si précieux; il se met au rang des animaux qui sont privés d'intelligence; que dis-je? il se met au-dessous des bêtes: car en voit-on qui boivent et mangent au-delà du nécessaire? *Les ivrognes*, dit le Prince des Apôtres, *sont semblables à des animaux sans raison. Ce sont des chiens qui ne se rassasient jamais*, s'écrie le prophète Isaïe. Venez, disent-ils à leurs compagnons de débauche; prenons du vin, remplissons-nous-en, et demain nous boirons encore. Est-il possible que des hommes raisonnables ne rougissent pas de pareils excès! A quoi se réduit un homme qui s'enivre? à un état de stupidité, où il ne sait plus ce qu'il dit ni ce qu'il fait: ses pieds chancellent, ses yeux voient les objets doubles, sa langue ne fait que bégayer; (oserai-je le dire dans un lieu si saint?) quelquefois son estomac est si plein de vin, qu'il est forcé de s'en décharger! Quelle honte pour l'humanité! quel outrage à la Divinité! comment reconnoître dans cet homme l'image de Dieu? Et quelle ingratitude pour ses bienfaits! Ce bon Père donne à l'homme le vin et les alimens, pour entretenir et réparer ses forces, afin qu'il puisse le servir; et l'ivrogne ne s'en sert que pour outrager son bienfaiteur, et pour ruiner sa santé.

Je dis pour ruiner sa santé; car l'ivresse,

dit S. Basile, corrompt la masse du sang, irrite la bile, épuise les forces et la vigueur même des plus robustes; elle avance la vieillesse, et précipite la mort: *L'intempérance*, dit le Saint-Esprit, *en a fait mourir plusieurs*. Hélas! l'expérience ne le prouve-t-elle pas tous les jours?

Ce n'est pas la seule suite de l'ivrognerie: elle allume encore toutes les passions, et entraîne dans une infinité de désordres: *Un ivrogne est ordinairement un impudique*, dit le Sage. Il ne se fait aucun scrupule des paroles, des chansons, des actions les plus infâmes. C'est un homme violent: querelles, disputes, juremens.... à quoi ne se porte-t-il pas? C'est ordinairement un voleur: quand un homme sujet à ce vice, n'a pas de quoi se satisfaire, il vole; et quand il n'en viendroit pas à cet excès, n'est-il pas toujours un voleur à l'égard de sa femme et de ses enfans, dont il mange le bien? C'est un homme scandaleux; car, outre le scandale qu'il donne au public, quel plus mauvais exemple que celui d'un père qui paroît dans le vin en présence de ses enfans? Quelle force peuvent avoir dans sa bouche les avis et les corrections qu'il est obligé de leur donner, et quel respect doit-il espérer de leur part?

C'est un profanateur des Dimanches et des Fêtes. Ces saints jours, il doit les employer au service de Dieu, à l'assistance aux divins Offices, à l'approche des Sacremens, à la pratique des bonnes œuvres, à la sanc-

tification de son ame ; et ce sont ces jours-là même qu'il commet le plus de péchés.

C'est un homme sans piété ; il n'a point d'autre Dieu que son ventre, dit S. Paul ; regardez-le à l'Eglise, il s'y tient comme s'il ne croyoit pas en Dieu ; souvent même il n'y entre pas, il se tient dehors pour se moquer tout à son aise des choses les plus saintes. Prêche-t-on ? il se moque intérieurement, quelquefois même par ses ris et par ses gestes, des remontrances du Prédicateur. S'agit-il d'approcher des Sacremens? ou il s'en éloigne tout-à-fait, ou il ne s'en approche que pour les profaner, cachant ses excès, ou n'étant pas résolu d'y renoncer. En un mot, *c'est un homme tout animal*, dit saint Paul,, *et qui est incapable de concevoir et de goûter les choses qui regardent Dieu et le ciel.*

Parlerai-je du désordre qu'il met dans son ménage? Ah! quel horrible séjour que la maison d'un ivrogne! Sa femme, justement irritée de ce qu'un argent si nécessaire est consumé en débauches, s'emporte contre son mari : elle lui en fait des reproches. Celui-ci, échauffé par le vin, privé de la raison, entre en fureur, vomit des imprécations, maltraite cette malheureuse femme, chargée peut-être d'enfans, accablée d'ennuis, environnée de misère. Les reproches d'un côté, les juremens, les violences, de l'autre ; voilà ce qui se passe dans ces ménages : n'est-ce pas là l'image de l'enfer ?

Femmes, qui avez le malheur d'être unies

à de tels époux, écoutez le conseil que j'ai à vous donner : c'est de vous taire, de ne rien dire à vos maris, quand vous les voyez dans le vin ; ce n'est pas le temps de parler. Eh ! quel profit pourroit retirer de vos avis, un homme qui n'est capable ni de réflexion ni de sentiment ? attendez donc que les fumées du vin se soient dissipées, et que la raison soit revenue : alors vous pourrez espérer d'être écoutées. Encore y a-t-il peu à gagner avec un ivrogne ; il promet, et ne tient rien ; souvent même, au lieu d'écouter la raison, il s'emporte. Le plus sûr est donc de vous adresser à Dieu, de mettre vos peines au pied de la croix, et de solliciter, par de fréquentes prières et par toutes sortes de bonnes œuvres, le changement de votre mari ; c'est le moyen qu'employa sainte Monique, et ce moyen lui réussit. Oh ! si vous imitiez cette sainte femme, que de péchés vous éviteriez ! quel adoucissement vous trouveriez dans vos peines !

Enfin, ce qui rend ce vice si funeste, c'est qu'on ne s'en corrige presque jamais. Un ivrogne meurt presque toujours dans son péché. En voyez-vous qui se corrigent ? Au confessionnal, ils font de belles promesses ; au sortir de là, ils sont toujours les mêmes. Dans le temps de la maladie, ils prennent les plus belles résolutions : à peine ont-ils une lueur de santé, qu'ils retournent à leurs excès. Il n'y a que la mort qui puisse leur arracher le verre de la main.

Oh ! l'affreuse mort, M. C. F. ! ils seront

ensevelis, comme le mauvais riche, dans l'enfer. C'est là qu'ils paieront, comme cet ivrogne, les excès qu'ils ont faits du vin, par une soif éternelle, par des feux qui les dévoreront sans cesse. En vain demanderont-ils alors pour se rafraîchir, une goutte d'eau; éternellement elle leur sera refusée.

Malheur, malheur à vous, dit le Prophète, *malheur à vous*, *qui vous levez dès le matin pour boire jusqu'au soir! Malheur à vous qui mettez votre force à vous remplir de vin*, et qui disputez entre vous à qui boira davantage, et plus long-temps! *Ne vous y trompez pas*, s'écrie le grand Apôtre, *les ivrognes ne verront jamais la face de Dieu*, s'ils ne se corrigent.

Voilà leur destinée, et elle est presque inévitable, M. F.; car il n'est presque point d'ivrognes qui veuillent rentrer en eux-mêmes et se convertir. La débauche les aveugleet les abrutit à un tel point, qu'ils sont insensibles aux malheurs affreux qui les attendent. Ils vous oublient, ô Dieu des vengeances! ils blasphèment votre saint Nom; ils se moquent de votre sainte parole, et de ceux qui la leur annoncent. Aussi les abandonnez-vous à la corruption de leur cœur, à l'aveuglement de leur esprit, à l'impureté de leurs désirs; et ils tombent enfin dans les horribles abîmes de l'éternité.

Telles sont, M. F., les suites affreuses de l'ivrognerie. Cependant, ceux qui s'y adonnent ont des prétextes pour s'excuser. Examinons-les devant Dieu.

La rencontre d'un ami, le délassement, la coutume, la nécessité des affaires : voilà les prétextes les plus ordinaires de ceux qui fréquentent les cabarets. Mais ces excuses seront-elles reçues au tribunal de Dieu ? En attendant, examinons-les au tribunal de la raison.

On rencontre un ami, on reçoit la visite d'un parent. L'honnêteté n'exige-t-elle pas qu'on boive avec eux ? — Soit ; mais l'honnêteté veut-elle qu'on boive comme vous le faites, mon C. F. ? — Si je ne presse pas de boire ceux avec qui je suis, ajoutez-vous, ils croiront que je les méprise. — Si ce sont des gens sages, ils loueront votre sobriété ; si ce sont des débauchés, que vous importe ce qu'ils penseront de vous ? Faut-il que, pour vous concilier leur amitié, vous perdiez celle de Dieu, et que vous deveniez son ennemi ?

— Je travaille pendant toute la semaine, il est bien juste que je me divertisse le Dimanche. — On ne vous défend pas un honnête délassement ; mais passer une grande partie de ce saint jour au cabaret, dans ces lieux que les saints Docteurs appellent des maisons de débauches, et y boire sans mesure, est-ce là un divertissement honnête, un délassement salutaire ? est-ce pour cela que Dieu a consacré le Dimanche ? Ne vous répète-t-on pas sans cesse, et ne savez-vous pas que c'est au contraire pour glorifier

Dieu, et pour travailler au salut de votre ame ?

—C'est la coutume, ajoutez-vous.—Quelle raison ! Si c'est la coutume d'offenser Dieu, le péché est-il moins grief ? Si c'est la coutume de se damner, voulez-vous vous damner aussi ? Il faut renoncer aux coutumes criminelles, et en contracter de chrétiennes.

— Il est vrai que je bois, que je vais au cabaret ; mais je ne m'enivre point ; je n'ai jamais perdu la raison. — Vous convenez donc du moins que c'est un grand péché que de boire jusqu'à perdre la raison ; que c'est un grand péché encore, lorsque la raison en est altérée. Or, combien y en a-t-il qui en viennent jusqu'à cet excès, et dont le crime, par conséquent, ne peut être dissimulé !

Mais je réponds à vous, mon C. F., qui dites que vous ne perdez pas la raison : croyez-vous que pour commettre le péché, il faille tomber comme une bête, ou rendre le vin ? Vous ne perdez pas la raison ! mais n'est-il pas vrai que votre langue s'est épaissie, qu'on s'aperçoit que vous avez bu, que vous ne conservez plus toute la liberté de votre esprit ? Eh bien ! c'en est assez pour être criminel devant Dieu. Je suppose même que vous soyez accoutumé à boire outre mesure, sans que cela paroisse, croyez-vous n'être pas coupable ? Ecoutez ces terribles paroles du Prophète : *Malheur, malheur à vous, qui êtes puissans et vaillans*

à boire : Væ, væ vobis, qui potentes estis ad bibendum !

— J'ai des marchés à faire, des comptes à régler : c'est l'usage de boire dans ces circonstances. — Faut-il pour cela boire avec excès, faire de si longues séances au cabaret ? Faites vos marchés, à la bonne heure ; mais faites-les en Chrétien. Boire avec modération, en faisant un marché, on ne vous dit pas que cela soit défendu ; mais sous prétexte d'un marché, passer un temps considérable au cabaret ; après une bouteille en faire venir une autre : cela est-il nécessaire ? n'est-ce pas vous exposer au contraire à faire de mauvais marchés ? Est-on en état de bien traiter une affaire, quand la tête commence à être prise ? et ne devez-vous pas craindre qu'on profite de l'état où le vin vous a réduits, pour vous tromper ?

Vous le voyez, M. F., toutes les raisons que vous alléguez pour autoriser votre conduite, vous condamnent. Disons maintenant un mot des cabaretiers.

Le mal et le très-grand mal qu'il y a de contribuer à l'ivresse des autres, joint à la difficulté de n'avoir rien à se reprocher en ce genre, dans la profession de cabaretier, est ce qui rend cette profession si dangereuse, et fait regarder les cabarets comme de mauvais lieux, que d'honnêtes gens ne doivent pas fréquenter. Celui qui réussiroit à fermer tous les cabarets, fermeroit la

porte de l'enfer à la plus grande partie des gens du peuple ; mais comme cela n'est pas possible, rappelons du moins aux cabaretiers leurs obligations.

Il est défendu aux cabaretiers de donner à boire et à manger à des heures indues, comme les Dimanches et les Fêtes, pendant la Messe de paroisse et les Vêpres. Ils ne doivent pas non plus donner à boire avant qu'on ait entendu la Messe, ni pendant la nuit, sans une véritable nécessité.

Ils ne doivent pas recevoir chez eux les ivrognes reconnus, ni ces libertins qui s'exhalent en paroles déshonnêtes et chantent d'une manière dissolue ; ni ces pères qui ruinent leur famille, ni ces enfans qui vont au cabaret à l'insu ou contre la volonté de leurs parens.

Aux jours de jeûne ou d'abstinence, les cabaretiers ne doivent point servir de viande, si ce n'est à des voyageurs qui sont indisposés. Ils ne doivent pas, ces jours-là, donner à boire et à manger à ceux qui, sans nécessité, veulent transgresser les jeûnes de l'Eglise.

Enfin, il leur est défendu de donner du vin à ceux qu'ils voient près de s'enivrer.

Les cabaretiers qui ne suivent pas ces règles, se rendent coupables des péchés qui se commettent dans leurs maisons, suivant ce principe de saint Paul, que non-seulement ceux qui font le mal méritent l'enfer, *mais encore ceux qui consentent* ou coopèrent au crime d'autrui ; ils ne répondront pas seule-

ment des excès de vin qui se font chez eux, mais encore de ce qui en est la suite : les juremens, les blasphèmes, les chansons dissolues, les paroles déshonnêtes, la violation des Dimanches et des Fêtes, la ruine des familles, les débauches des artisans dont le travail est nécessaire à leur famille. Ah ! si l'on faisoit attention à tout cela, qu'il y auroit peu de cabaretiers !

Ceux qui n'ont pas assez de fermeté pour garder toutes ces régles, sont absolument obligés de quitter cette profession. En vain diront-ils qu'ils ne peuvent gagner leur vie par un autre moyen ; le salut est préférable à tout. *Eh ! que leur servira de gagner* quelque argent, fût-ce même *le monde entier*, dit Jésus-Christ, *s'ils viennent à perdre leur ame ?*

Il me reste à parler des moyens de se corriger de l'ivrognerie.

Pour se convertir, un ivrogne doit, 1.° réfléchir attentivement sur les maux étranges que produit l'ivrognerie, et qu'il a peut-être éprouvés lui-même. De ce vice naissent les querelles, les meurtres, les juremens, les blasphèmes, les impuretés, les vols, les mauvais ménages, la pauvreté, l'oubli du salut, la profanation des Fêtes et des Dimanches, les sacriléges. La vue de tant de crimes ne seroit-elle pas capable de faire rentrer un ivrogne en lui-même ?

2.° Il faut qu'il fuie ses compagnons de débauche, qu'il n'entre dans le cabaret que par nécessité, qu'il mette toujours de l'eau

dans son vin, qu'il en prenne peu, et qu'il fréquente les Sacremens. Sans ces précautions, il ne se corrigera jamais.

3.° Enfin, il doit se souvenir qu'il peut mourir dans l'ivresse, et que n'étant pas alors capable de demander pardon à Dieu de son péché, il seroit damné pour l'éternité. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous en avertit. *Prenez garde*, nous dit-il, *de vous laisser aller à l'excès du vin, de peur que le jour du Seigneur ne vienne vous surprendre tout à coup.*

C'est ce qui arriva à Balthazar, roi de Babylone. Pendant qu'il étoit à table, se livrant à la débauche du vin, une main miraculeuse écrivit sa condamnation sur la muraille. En effet, il fut égorgé cette nuit-là même, et précipité dans les affreux abîmes de l'éternité. Du fond de l'enfer où ses débauches l'ont conduit, il vous apprend, ivrognes, que si vous ne cessez vos excès, vous deviendrez, comme lui, la proie des feux éternels.

Réveillez-vous donc, ivrognes, s'écrie le Prophète : *Expergiscimini, ebrii*. Pleurez et criez, ô vous qui mettez votre plaisir à boire du vin, parce qu'il vous sera ôté de la bouche : *Flete et ululate !* Réveillez-vous, à la vue des maux infinis que produit votre ivrognerie ; réveillez-vous aux clameurs d'une malheureuse femme, que vous maltraitez peut-être encore, après avoir mangé son bien ; réveillez-vous aux cris et aux larmes de ces pauvres enfans, que vous réduisez

à la mendicité : *expergiscimini*. Pleurez vos déréglemens passés : *flete*. Poussez des cris vers le ciel, pour solliciter votre pardon : *ululate*. Voyez l'enfer ouvert sous vos pieds, et où vous tomberez infailliblement, si vous ne vous corrigez point. Rendez grâces à la divine miséricorde, de vous avoir épargnés jusqu'à ce moment ; profitez du peu de temps qui vous reste, pour obtenir, par une véritable pénitence, le pardon de tous vos excès. Je vous le souhaite.

POUR LE XXIV.me DIMANCHE
APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'accomplissement de la parole de Dieu.

Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point, *S. Matth.* 24.

Il ne faut pas vous imaginer, M. F., qu'il en soit de la parole de Dieu, comme de certains remèdes, qui ne peuvent faire du mal quand ils ne font pas de bien : non, elle produit nécessairement un bon ou un mauvais effet dans l'ame de ceux qui l'écoutent. Lorsqu'elle ne les éclaire point, elle les aveugle ; lorsqu'elle ne les touche point, elle les endurcit. Si vous la recevez avec respect, si vous la conservez dans vos cœurs, si vous la mettez en pratique, elle sauvera vos ames : au

au contraire, si vous la négligez, si vous la traitez avec mépris, si vous la rendez inutile à votre salut, après avoir servi à votre endurcissement, elle fera le sujet de votre condamnation. Mais de quelque manière que vous la receviez, et quelque usage que vous puissiez en faire, c'est sur elle que vous serez jugés, et non pas suivant vos idées particulières, ni suivant les fausses opinions que la plupart des hommes se forgent, en se faisant une religion et une conscience à leur fantaisie. De là vient que Notre-Seigneur, après avoir remis sous nos yeux l'image effrayante du Jugement dernier, nous assure que le ciel et la terre passeront, mais que les oracles sortis de sa bouche ne passeront pas. Méditons ensemble cette importante vérité, M. C. F., et retirons-en tout le fruit qu'elle doit produire.

La liberté de penser, de raisonner, et d'écrire en matière de religion et de morale, est portée aujourd'hui à un tel excès, qu'il y a presque autant de religions que de consciences. Nos pères, dont la foi étoit d'autant plus pure qu'elle étoit plus simple, auroient regardé comme des monstres, les incrédules et les impies de nos jours. Hélas! dans le siècle où nous vivons, presque personne ne s'en formalise; on dit froidement que chacun *a sa façon de penser* : et avec cette *façon de peuser*, c'est-à-dire, de déraisonner, de tourner en ridicule ce qu'il y a de plus sacré;

avec cette façon de penser, c'est-à-dire, de fouler aux pieds l'Evangile, la Religion, l'Eglise, ses Ministres, ses Sacremens, ses cérémonies, ses lois, ils ont répandu dans toutes les conditions, un certain esprit de tolérance qui souffre tout, excepté la vérité.

Cette indifférence à l'égard de la Religion, commence à passer jusque dans le peuple; à force de voir et d'entendre certaines gens qui s'affichent pour n'avoir point de foi, et dont les mœurs sont corrompues, le peuple s'est accoutumé peu à peu au scandale; il s'imagine que le mal n'est pas si grand, puisque tant de personnes plus éclairées que lui, n'en font point de scrupule.

Abandonner la Confession et les Pâques, ne connoître ni jeûne ni abstinence, mépriser les lois de l'Eglise, on regarde aujourd'hui tout cela comme des niaiseries, on ne s'en cache plus, on s'en fait gloire.

Celui qui fait profession de ne rien croire, qui assiste à la Messe, seulement pour n'être pas remarqué, qui fait semblant d'adorer Jésus-Christ, et ne croit pas en lui; en un mot, un apostat, un hypocrite, un fourbe, voilà *un honnête homme qui a sa façon de penser.*

Le corrupteur infâme de l'innocence; celui qui, foulant aux pieds les droits sacrés du mariage, viole la foi conjugale, porte l'injustice et le désordre dans une famille étrangère, contre toutes les lois de l'équité, de la probité, de l'honneur; celui-là *est un honnête homme qui a sa façon de penser.*

Mais depuis quand les déréglemens les plus affreux et les injustices les plus criantes, ont-ils perdu aux yeux des hommes toute leur énormité? Depuis quand la loi de Dieu, celle de la raison et de la nature sont-elles changées? Est-ce que les cris des libertins et des impies ont détruit la vérité de l'Evangile? Est-ce que la Religion de Jésus-Christ n'est pas aussi vraie qu'elle l'étoit du temps des Apôtres? Est-ce que ses ministres n'ont pas le même caractère et la même autorité? Est-ce que les lois de cette Religion divine sont abrogées? et ceux qui les violent, sont-ils moins coupables qu'ils l'auroient été, s'ils avoient vécu il y a dix-huit siècles?

La diminution de la Foi, le refroidissement de la charité, le relâchement des mœurs, en forçant l'Eglise d'user d'indulgence, ont-ils changé la nature des choses? Les enfans sont-ils moins coupables, parce que leur mère est devenue moins sévère? et les crimes, parce qu'on les dissimule, qu'on les souffre, cessent-ils d'être des crimes? Non, M. F., non; l'Evangile est aujourd'hui ce qu'il étoit hier, et il sera dans tous les siècles ce qu'il est aujourd'hui. Le ciel et la terre passeront, mais la parole, renfermée dans ce livre divin, ne passera jamais; cette parole toute-puissante a détruit la vaine sagesse de ceux qui se prétendoient sages; elle s'est élevée sur les débris de cette multitude prodigieuse d'opinions, de systèmes, d'erreurs dans lesquels la raison humaine s'étoit égarée Les blasphèmes de l'impie, les extravagances du

prétendu Philosophe, tout ce que l'orgueil ou la corruption des mœurs ont inventé contre la pureté de la Foi ou de la morale, n'ont rien changé à la parole éternelle, qui est le fondement de notre Foi et de la saine morale.

Les nuages se forment, s'élèvent, s'épaississent et s'évanouissent ensuite, sans que la lumière du soleil souffre en elle-même ni changement ni altération. Il en sera de même, ô mon Dieu ! de ces propos, de ces écrits pestiférés qui infectent nos villes et nos campagnes. Comme ces brouillards épais que nous voyons quelquefois nous apporter la puanteur avec les ténèbres, vous les dissiperez, grand Dieu : ils passeront ; mais votre parole demeurera éternellement.

Vous passerez vous-mêmes, esprits orgueilleux, qui avez enfanté ces ténèbres, qui vous nourrissez de mensonge et de corruption ; qui vivez dans le sein de l'Eglise, pour déchirer les entrailles de votre mère ; qui voudriez pouvoir anéantir, par vos railleries, ses Mystères et ses Sacremens. Eh ! ne seriez-vous pas cette quatrième bête prédite par Daniel, et dont il est écrit, qu'elle élèvera la voix contre la souveraine Majesté, qu'elle humiliera, qu'elle brisera, qu'elle s'efforcera de détruire les Saints du Très-Haut ; qu'elle croira pouvoir changer les temps et les lois ? Ah ! si vous n'êtes pas la bête, vous en êtes du moins les émissaires et les ministres ; mais vous n'aurez qu'un temps : *usque ad tempus*. Vous passerez,

vous serez, ainsi que tant d'autres qui vous ont précédés, la preuve éclatante de ce qui est écrit au livre de Job : « La gloire des impies est bientôt passée; la joie de l'hypocrite n'est que d'un instant. Son orgueil s'élevât-il jusqu'au ciel, sa tête touchât-elle jusqu'aux nues, il périra à la fin, il sera rejeté comme un fumier, et ceux qui auront vu sa grandeur passée, diront : Où est-il? *Ubi est?* »

Il n'en sera pas ainsi de votre parole, ô mon Dieu! ni de ceux qui l'écoutent, et qui s'attachent à la pratique de votre sainte Loi. Pendant que le nom de l'impie tombera dans l'opprobre, et *pourrira*, suivant la belle parole du Saint-Esprit, le nom et la mémoire du juste seront comblés d'éloges et de bénédictions (*Prov.* 10.).

Bouchez-vous donc les oreilles, M. C. F., toutes les fois que vous entendrez ces discours impies qui tendent à sapper les fondemens de votre foi, et rejetez avec horreur tout ce qui contredit la parole de l'Evangile que vos pasteurs vous annoncent. Mais prenez garde, qu'en retenant les principes de la Foi, vous ne cherchiez à les accommoder aux maximes du monde. Souvenez-vous que la morale de J. C., ainsi que sa doctrine, ne souffre point d'alliage; qu'il vaudroit autant rejeter la Loi, que de la faire plier à vos goûts, et de vous faire une fausse conscience.

Hélas! qu'il y en a de ces fausses consciences! Nous voyons tous les jours des Chrétiens qui remplissent avec exactitude

les devoirs extérieurs de la Religion, et qui seroient fâchés d'y manquer : ils sont assidus aux Offices, ils fréquentent les Sacremens, et ils allient avec ces dehors de la Religion, les maximes et les vanités du siècle, une ambition démesurée, un amour excessif pour les biens de la terre, des sentimens d'animosité contre leurs ennemis. Il y a mille occasions où l'on veut accorder la loi de l'Evangile avec la loi des passions, J. C. avec le monde.

Tous les hommes ont leurs penchans et leurs goûts particuliers ; chacun a, pour ainsi dire, son péché favori : c'est sur celui-là qu'on s'abuse et qu'on s'aveugle soi-même ; c'est sur celui-là qu'on trouve toujours les confesseurs trop sévères, et les prédicateurs outrés. Quand une fois le pécheur s'est fait une fausse conscience, rien n'est capable de lui faire sentir l'erreur de son opinion. Cela est sensible dans les usuriers, les vindicatifs, les sectateurs des modes, et dans ces hommes qui veulent être époux sans être pères. Vous leur rapporterez les paroles du Saint-Esprit, l'autorité des SS. Pères, les oracles des Conciles : c'est comme si vous ne disiez rien. On se flatte, on imagine des raisons, on trouve des prétextes, on se fabrique des excuses, et l'on croit tout cela bien légitime. Mais de bonne foi, M. F., pensez-vous que vos idées, vos raisonnemens, vos erreurs puissent retrancher un *iota* de l'Evangile, ni changer un mot à la parole de Jésus-Christ ? Ah ! que vous serez loin de votre compte, lorsque vous paroîtrez devant lui, et qu'il

appliquera sur toutes les actions de votre vie, la règle immuable de son éternelle vérité. Vous sentirez pour lors la force de l'oracle sorti de sa bouche : *Ma parole ne passera point.*

Développons davantage cette vérité.

Les cieux et la terre, dit le Prince des Apôtres, *sont conservés avec soin par la parole du Seigneur, et réservés pour le feu au jour du Jugement et de la ruine des impies.* Ce bel univers dans lequel vous avez fait éclater, ô mon Dieu ! la magnificence de votre gloire, disparoîtra tout à coup en votre présence. Comme la cire se fond aux approches du feu, ainsi le souffle de votre bouche fera rentrer ce monde visible dans le néant, d'où vous l'avez tiré par votre parole. Tout ce que la science, les arts, les talens, l'industrie des hommes ont ajouté aux beautés et aux richesses de la nature, tous ces volumes où sont consignés l'esprit et les égaremens de la raison humaine, tout cela devenu la proie des flammes, sera devant vous, ô mon Dieu ! ce qu'est à nos yeux une poignée de poussière que nous jetons au vent, et dont nous ne voyons plus la moindre trace.

Tout périra, tout disparoîtra ; la parole de votre Evangile, ô Jésus ! survivra seule à la ruine de l'univers. Les nations rassemblées aux pieds de votre tribunal suprême, ne verront entr'elles et vous que l'Evangile, et

c'est sur l'Evangile, que tous les peuples seront jugés. Il n'y aura plus alors, M. F., à alléguer, ni la coutume, ni les préjugés, ni l'ignorance, ni les nécessités prétendues, ni les bienséances imaginaires, ni les erreurs du temps, ni les mœurs du siècle : tout cela ne sera point la règle du jugement que Dieu portera contre nous.

La parole annoncée dès le commencement par les Patriarches et les Prophètes; l'Evangile apporté sur la terre par J. C., prêché par les Apôtres dans tout l'univers; et qui, passant de bouche en bouche, est arrivé jusqu'à nous, pour passer de même aux générations suivantes, jusqu'à la fin des siècles; cette parole éternelle sera seule notre juge. Ce ne sera plus alors le temps de dire, comme on fait aujourd'hui : *Je ne sais pas, je ne crois pas, je ne pense pas.* Votre façon de penser et de croire, ainsi que votre façon d'agir, seront confrontées avec la parole que nous prêchons. Et si votre vie ne se trouve pas conforme à l'Evangile, votre réprobation est assurée.

Mais je ne savois pas. — Vous deviez savoir; vous aviez la Loi et les Prophètes, vous aviez l'Eglise et les Pasteurs : il falloit les consulter, les écouter, les suivre. N'avois-je pas dit que c'étoit moi qui parlois et qui vous instruisois par leur bouche ? *Celui qui vous écoute, m'écoute : celui qui vous méprise, me méprise.* La voilà cette parole, elle ne passera point; elle est restée pour vous confondre.

Mais je ne croyois pas.—Eh ! quelles raisons aviez-vous de ne pas croire ? Que manquoit-il à mon Evangile pour le rendre croyable ? L'établissement, les progrès, les persécutions, les triomphes de l'Eglise catholique, l'accomplissement des prophéties, ma naissance, ma vie, ma mort, mon sang, celui de mes martyrs, la conversion du monde : que vous falloit-il davantage ? La sublimité de ma doctrine, la sainteté de ma morale, les miracles de ma grâce..... Que devois-je faire de plus pour vous convraincre ? Vous ne croyiez pas ? mais n'avez-vous pas fait des efforts pour résister à l'évidence des motifs qui vous pressoient de croire ; pour éteindre la lumière qui vous gênoit ; pour étouffer les remords d'une conscience qui, jusqu'à votre dernier soupir, n'a cessé d'élever la voix contre votre incrédulité ? Voyez donc à quoi se réduit la force de ces raisonnemens que vous avez entassés contre les vérités de mon Evangile. Examinez, pesez... Tout s'est évanoui ; ma parole seule est restée : *Celui qui ne croira pas sera condamné :* la voilà cette parole, c'est elle qui vous jugera.

J'ai fait comme les autres, c'étoit la coutume.—Mais si la coutume étoit contraire à mon Evangile, falloit-il abandonner mon Evangile pour suivre la coutume ? N'avois-je par dit que la voie large, où marchoit le plus grand nombre, étoit une voie de perdition ? Parce que les autres perdoient leur ame, falloit-il que vous perdissiez la vôtre ?

Je n'ai jamais dit que je fusse la coutume, mais j'ai dit que j'étois la *vérité*. La voilà cette parole. Elle ne passera point, c'est elle qui vous condamne.

Mais je ne pouvois pas faire autrement ; j'avois un état à conserver, une vie à gagner, une famille à soutenir, des protecteurs et des amis à ménager; si je n'eusse pas travaillé les Dimanches, j'aurois perdu mes pratiques; si je n'étois pas resté dans cett condition; si je n'avois pas donné à boire à toute heure, à tout venant; en un mot, si je m'étois conduit différemment, j'aurois perdu mes bienfaiteurs et mes amis, j'aurois perdu mes biens, ma tranquillité, peut-être ma vie. — Eh bien! appelez-les donc maintenant ces hommes puissans, à qui vous craigniez si fort de déplaire; qu'ils viennent donc vous protéger et vous retirer d'entre les mains du Dieu vivant: *Surgant et opitulentur*. Les ordres qu'ils vous ont donnés, les défenses qu'ils vous ont faites, leurs fausses maximes, tout cela est passé. Mais cette parole: *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ; que sert à l'homme de gagner même l'univers entier, s'il vient à perdre son ame?* cette parole n'est point passée, et cette parole vous confond, vous ferme la bouche, et vous réprouve.

C'est ainsi, M. F., que toutes les actions de notre vie, que tous les mouvemens de notre cœur seront confrontés avec la parole de J.-C.: toutes ces opinions, toutes ces idées, toutes ces façons de penser, que l'ambition,

l'avarice ou le libertinage se forgent, ces maximes impies, ces livres détestables, ces systèmes que l'esprit d'irréligion enfante pour détruire la Foi : tout cela s'écroulera à l'ouverture de l'Evangile ; au son de la parole de Dieu, tout périra ; et toutes ces pierres de scandale seront renversées, brisées, pulvérisées, anéanties. Ces ames lâches, ces maîtres d'erreurs seront eux-mêmes précipités dans les ténèbres profondes et éternelles de l'enfer.

Heureux donc, et mille fois heureux, ô mon Dieu ! celui qui ne s'est point abandonné aux conseils des impies ; *qui ne s'est point égaré dans la voie du péché* ; qui n'a jamais suivi ni enseigné les maximes corrompues du vice et du libertinage ! Heureux celui que les mauvais livres n'ont pas séduit, que les mauvais discours n'ont pas perverti, et qui ne s'est point laissé entraîner par le torrent de la coutume et du mauvais exemple ! Heureux celui qui ne se conforme point au siècle présent, qui juge tout suivant les maximes de la Foi ; qui préfère au langage des passions, le langage de la raison et de l'Evangile ! Heureux celui qui règle ses pensées, ses désirs, et toute sa vie, sur la loi de Dieu ; qui l'aime, et qui s'y attache invariablement !

C'est elle, M. C. P., c'est cette parole divine qu'on a mise sous vos yeux dès vos tendres années ; vos Pasteurs ne cessent de vous la rappeler. Ah ! souvenez-vous que la doctrine que nous vous prêchons n'est point

à nous, mais à J. C. qui nous a envoyés. Les Pasteurs qui vous ont instruits ici avant nous, ont tenu le même langage; et ceux qui viendront après nous, vous enseigneront les mêmes vérités. Vous les trouverez, ces vérités précieuses, dans les livres de piété, dans le saint Evangile.

Lisez-le donc, M. F., ce livre divin, plutôt que d'aller vous empoisonner l'esprit et le cœur par la lecture de ces ouvrages que le père du mensonge a forgés pour perdre les ames.

Daigne le Père des lumières, et l'auteur de tout bien, graver lui-même sa loi dans nos cœurs, et joindre l'onction de son divin Esprit aux paroles qu'il met dans notre bouche! Puisse-t-elle vous inspirer une sainte horreur pour tout ce qui pourroit s'écarter de la Foi que vous avez reçue dans votre baptême!

Loi de mon Dieu, Loi sainte et éternelle, qui décidez, qui réglez, qui ordonnez tout suivant la vérité; qui corrigez, qui redressez tout suivant la justice, sans vous prêter à nos idées, sans vous plier à nos goûts, sans avoir égard à nos opinions; règle immuable, toujours indépendante des lieux, des temps, des coutumes, des préjugés, des erreurs, des personnes; Loi de mon Dieu, soyez vous seule la lumière de ma conscience, et la règle de ma vie. Vous dissiperez les ténèbres que mes passions ont répandues dans mon ame; vous détruirez toutes les illusions de mon amour-propre; vous guiderez tous

mes pas. En vous consultant, je ne craindrai point d'être trompé; en vous écoutant, je ne craindrai pas d'être seduit; en vous suivant, je ne craindrai pas de me perdre; et vous me conduirez infailliblement à celui qui est la lumière et la vie. Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

Le Dimanche avant la fête de la Dédicace.

Nous célébrerons, Dimanche prochain, la fête de la Dédicace de cette église, c'est-à-dire, le jour annuel auquel cette église a été consacrée à Dieu, et destinée à ne servir qu'à lui seul. Elle a été établie pour remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite, en se choisissant un temple au milieu de nous; pour nous rappeler le respect profond que nous devons avoir pour le lieu saint; pour nous engager à réparer, par notre respect, les irrévérences que nous y avons commises pendant l'année; enfin, pour renouveler notre consécration au culte de Dieu. Nos églises, dit S. Bernard, ne sont sanctifiées et consacrées à Dieu qu'à cause de nous. Nous sommes les temples vivans de l'Esprit-Saint qui habite en nous. C'est donc plutôt notre consécration à Dieu, qui est la fin principale de cette Fête, que la consécration de ce temple matériel.

Les personnes qui habitoient la Paroisse, dans le temps où cette église fut consacrée, firent avec Dieu, tant en leur nom qu'au nom de leurs descendans, une alliance spéciale. C'est cette alliance que nous devons renouveler.

Ainsi, M. F., vous renouvellerez, en ce grand jour, votre consécration au service de Dieu; vous lui demanderez pardon du peu de respect que vous avez eu dans l'Eglise, et vous formerez la résolution de vous y comporter avec toute la modestie que la Religion demande.

En ce jour, on allume des cierges à chaque pilier de l'église, et l'on encense les Autels et les murailles, pour renouveler la consécration qui s'en est faite autrefois. Tenez-vous dans un saint recueillement pendant cette cérémonie; renouvelez les vœux de votre Baptême, qui vous a faits les temples vivans de Dieu, et soupirez après l'Eglise du ciel, dont celle-ci n'est que la figure, et dont la dédicace se célébrera pendant toute l'éternité.

POUR LE JOUR DE LA DÉDICACE.

Sur le Mystère.

Facta sunt Encænia in Jerosolymis, et ambulabat Jesus in templo. On fit à Jérusalem la Fête de la Dédicace, et Jésus y étoit. *S. Jean*, 10.

Lorsque Salomon fit la dédicace du temple de Jérusalem, Dieu, pour montrer combien cette cérémonie lui étoit agréable, fit descendre sur les victimes, un feu céleste qu les consuma toutes ; et, par deux fois, une nuée brillante et majestueuse annonça que Dieu s'y rendoit présent d'une manière spéciale. Dans la suite, Judas Machabée renouvela cette sainte cérémonie, et ordonna que chaque année, on en feroit l'anniversaire. Jésus, vivant sur la terre, se rendoit au temple pour célébrer cette grande Fête : *Facta sunt, etc.*

L'Eglise catholique a conservé cet usage ; elle fait la consécration de ses temples avec la plus grande solennité, et, tous les ans, elle en célèbre la mémoire. Oh ! quel jour de triomphe pour nos pères, mes chers Frères, lorsque l'Evêque fit la dédicace de ce temple ! Par quelles augustes cérémonies ces murailles, ces colonnes, cet Autel, furent consacrés au Seigneur ! En ce grand jour, Dieu choisit ce lieu pour sa demeure spéciale, et s'engagea à y écouter favora-

blement nos prières, et à nous y distribuer ses grâces et ses Sacremens.

Une telle faveur exigeoit, sans doute, de notre part, l'expression de notre reconnoissance. C'est pour la témoigner que nous célébrons cette Fête, et il est de notre devoir de la célébrer avec les sentimens d'une foi vive, d'une piété tendre et d'une confiance mêlée d'une sainte joie. Pour entrer dans ces sentimens, faisons attention aux instructions qui sont renfermées dans l'Office de ce jour. L'Eglise nous y remet devant les yeux trois sortes de temples: 1.° nos églises; 2.° nos ames et nos corps; 3.° l'Eglise du ciel. Je ne vous parlerai aujourd'hui que du premier. Accordez-moi, etc.

Nos églises sont les temples de Dieu. Dieu, qui est l'Esprit éternel, immense, incompréhensible, ne peut proprement demeurer qu'en lui-même. Lui-même est son lieu, son monde et son temple. Cependant, pour s'accommoder à notre foiblesse, il a bien voulu que, sur la terre que nous habitons, on lui élevât des temples pour y rassembler ses enfans, pour y recevoir leurs hommages et pour leur distribuer ses bienfaits. Ainsi, quoiqu'il soit vrai que Dieu soit présent partout par son immensité, il n'est pas moins vrai qu'il habite d'une manière particulière dans nos églises, 1.° parce que J. C. y demeure sur nos Autels, par sa présence réelle et corporelle; 2.° parce que

c'est dans ces saints lieux, consacrés par les prières de l'Eglise et par l'invocation du saint Nom de Dieu, que Dieu opère les merveilles de sa puissance et de sa miséricorde.

C'est là, en effet, que les enfans d'Adam deviennent, par le Baptême, les enfans de Dieu, les membres de J. C., les temples du Saint-Esprit; c'est là que les pécheurs qui ont eu le malheur de perdre l'innocence de leur Baptême, la recouvrent dans le tribunal de la Pénitence; c'est là que Jésus-Christ s'immole à son Père pour nous appliquer le fruit de sa Passion, et pour nous mettre en état de rendre à Dieu des hommages dignes de sa grandeur; c'est là que ce Dieu de bonté daigne entretenir un saint commerce avec ses créatures, en recevant leurs hommages, leurs prières, leurs sacrifices, et en répandant sur elles ses bénédictions les plus abondantes; c'est là que les Fidèles sont nourris du pain de la parole de Dieu; et ce qui est infiniment au-dessus de nos pensées, c'est là que nous sommes nourris de la chair du Fils de Dieu. Oh! quelles merveilles s'opèrent dans nos églises! Nous devons donc nous y tenir avec un profond respect, dans une attention religieuse, et y venir toujours avec un saint empressement.

Oui, M. F., nous devons nous tenir dans nos églises avec un profond respect. Dieu exigeoit des Juifs qu'ils n'approchassent du temple qu'avec tremblement. *Tremblez*, leur disoit-il, *tremblez à l'approche de mon Sanctuaire.* Eh! qu'est-ce que le temple de

Jérusalem contenoit donc de si respectable? Les tables de la Loi, l'Arche d'alliance, un peu de cette manne miraculeuse qui avoit nourri les Israélites dans le désert, et cette baguette d'Aaron que Dieu avoit fait fleurir miraculeusement, pour montrer qu'il le choisissoit pour Grand-Prêtre.

Mes chers Paroissiens, nos églises renferment des choses infiniment plus respectables. Et que renferment-elles? Non pas seulement les tables de la Loi, mais le Législateur lui-même; non pas l'arche d'alliance, mais le Dieu qui a fait alliance avec nous; non pas un peu de manne matérielle et corruptible, mais la manne divine, la chair du Fils de Dieu devenue véritablement notre nourriture; non pas la baguette miraculeuse du Grand-Prêtre Aaron, mais Jésus-Christ, né miraculeusement d'une Vierge, pour être notre Pontife et notre Sauveur. Voilà ce que renferment nos églises. Que nous devons donc les respecter!

Jacob dans un champ, pendant son sommeil, vit une échelle qui, de ses deux extrémités, touchoit le ciel et la terre; des Anges en descendoient et y montoient continuellement; et il entendit une voix qui, du haut de l'échelle, disoit: *Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.* A son réveil, il s'écria: *Que ce lieu est terrible! c'est véritablement la maison de Dieu et la porte du Ciel. Dieu est vraiment ici.*

Mes Frères, ces paroles conviennent bien mieux à nos églises, qu'à l'endroit dont

parloit Jacob. Cependant ce Patriarche, en cet endroit, est pénétré d'une sainte frayeur; il y adore Dieu avec un profond respect. Hélas ! et souvent dans nos églises, où l'on sait que la Majesté de Dieu réside, et où il est adoré par J. C. réellement présent, on y assiste avec un air tout dissipé, sans recueillement, sans modestie ; on y jette les yeux de côté et d'autre, pour satisfaire sa curiosité ; on y parle, on s'y entretient ; on porte même l'irrévérence jusqu'à y rire et y badiner. Mon Dieu ! avons-nous la Foi ? Portons donc désormais, dans nos églises, un respect profond ; portons-y encore une religieuse attention.

Il ne suffit pas d'y avoir un air de modestie et de recueillement, un extérieur grave et composé. Ces dehors peuvent tromper les hommes, mais Dieu ne s'en contente pas. Il est esprit et vérité ; il veut être adoré en esprit et en vérité ; c'est-à-dire que le culte que nous lui rendons, doit être tel à ses yeux, qu'il paroît aux yeux des hommes. « Quand vous entrez dans l'église, dit saint » Basile, souvenez-vous que les Anges y » sont ; que Dieu y est présent, qu'il lit » dans vos cœurs, et qu'il sait distinguer » les prières qui partent du fond du cœur, » d'avec celles qui ne sont que sur le bord » des lèvres. » Hélas ! qu'on pense peu à cette vérité ! combien de Chrétiens dont Dieu pourroit dire, comme autrefois des Juifs : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres, et son cœur est bien loin de moi !*

On est présent de corps à l'église, mais où est l'esprit? Il est rempli d'une multitude de pensées vaines, et même dangereuses, auxquelles on se livre. Au lieu de s'occuper de Dieu et des choses spirituelles, on songe à son ménage, à ses affaires temporelles, souvent même aux objets criminels de ses passions! Quel outrage à Dieu! quelle irrévérence!

Enfin, nous devons venir à l'église avec un saint empressement. Ah! M. F., si nous étions pénétrés de la présence de Dieu qui y réside, si nous pensions sérieusement aux grâces qu'il y distribue, n'éprouverions-nous pas les saintes ardeurs du Prophète? ne nous écririons-nous pas avec lui: *Que vos Tabernacles me sont chers, ô Dieu tout-puissant! mon ame brûle d'ardeur, et se consume par le désir d'entrer dans la maison du Seigneur. Mon cœur et ma chair tressaillent de joie pour le Dieu vivant. Quand sera-ce que j'irai paroître devant la face de mon Dieu! quand irai-je dans son saint Temple!*

Sont-ce là les dispositions d'un grand nombre de Chrétiens, qui ne trouvent jamais de temps plus long que celui qu'ils passent à l'église; qui murmurent, qui se plaignent de la longueur des Offices; qui n'y viennent qu'avec répugnance, qui n'y assistent qu'avec dégoût; qui en sortent avec une secrète joie, comme s'ils étoient délivrés d'un pesant fardeau; qui, de toute la semaine, n'y paroissent point, quoiqu'ils pussent facilement se procurer ce bonheur; et

qui, même le Dimanche, n'y viennent qu'une fois? Quelle honte, Chrétiens, quel scandale! Les gens du monde courent avec ardeur à leurs assemblées profanes, aux bals, aux comédies, aux jeux, au cabaret, où le temps leur paroît toujours trop court; et l'on n'a que du dégoût pour les saintes assemblées de l'Eglise, pour ces assemblées si salutaires, où l'ame est comblée des bienfaits du Seigneur! Est-il un aveuglement plus déplorable? Est-il une insensibilité plus criminelle?

Ajoutons à tous ces crimes le plus grand de tous, placer l'abomination de la désolation dans le lieu saint; je veux dire, la profanation du corps adorable de J. C., soit par les messes mal entendues, soit par les communions indignes et sacriléges.

Et Dieu ne tire pas une vengeance éclatante de si horribles attentats!.... Et vous n'en seriez pas touchés, M. F.! et vous ne penseriez pas à les réparer! et vous n'y renonceriez pas pour toujours!

O mon Dieu! si les profanateurs de votre sainte maison et de votre corps adorable, ne sont pas disposés à vous faire amende honorable de ces sacriléges, permettez que je vous la fasse pour eux. Mais pour m'acquitter dignement de ce devoir, je devrois, Seigneur, me dépouiller au paravant de ce saint habit qui est le symbole de la pureté et de l'innocence; je ne devrois paroître devant vous, que la corde au cou, et le flambeau à la main, comme un criminel

condamné au dernier supplice...C'est du moins dans les sentimens d'une profonde humilité, d'une sainte confusion, et d'une amère douleur que je me jette à vos pieds, ô Dieu de toute majesté ! ô Dieu si horriblement outragé !

Que tous ceux qui sont dans les mêmes sentimens se prosternent avec moi ; et disons tous ensemble avec un cœur humilié, contrit, effrayé, consterné :

O ciel, quel spectacle ! ô Chrétiens, quelle insensibilité ! ô Jésus, êtes-vous véritablement le Dieu puissant, le Dieu de gloire ? Vous avez voulu habiter au milieu de nous ; vous avez voulu fixer votre demeure dans nos tabernacles ; vous avez voulu renouveler chaque jour sur nos Autels le sacrifice de la Croix.... Vous avez voulu devenir notre nourriture ! et au lieu d'une vive reconnoissance, vous ne recevez de notre part qu'irrévérences, ingratitude, outrages, insensibilité, horribles profanations !....

Nous venons en gémir aujourd'hui.... Nous venons les détester... Nous allons les réparer... Aujourd'hui, nous reconnoissons notre crime ; nous allons l'effacer... Nous voici à vos pieds, ô Sauveur des hommes ! nous venons dans ce jour, vous faire une amende honorable solennelle pour tous les outrages que vous avez reçus de notre part dans votre sainte Maison, et dans le Sacrement de votre amour....

— Peuple Chrétien, pourriez-vous désavouer la réparation que nous faisons pour

vous à J. C. ?... Non, ce sont vos sentimens que nous osons lui présenter.

— Pardon, Sauveur du monde, de tant de négligence à venir vous visiter dans votre saint temple..... Pardon de tant d'irrévérences que nous avons commises en votre sainte Maison... Pardon de tant de messes que nous avons omises... pardon de tant de messes que nous avons entendues sans piété, sans recueillement.... Pardon pour tant de messes auxquelles nous avons porté un cœur indévot, dissipé, endurci... Pardon de tant de communions tièdes, de tant de communions précipitées et sans préparation..... Pardon de tant de communions indignes, où nous avons renouvelé le crime de Judas..... Pardon de tant de sacriléges commis sous vos yeux... Pardon pour tous ceux d'entre nous qui n'ont pas voulu vous recevoir, même au temps pascal.

Ah! Seigneur, c'est ici le comble de l'ingratitude! Vos propres enfans vous ont méprisé.... Ils n'ont pas voulu de vos tendresses. Ils n'ont pas voulu de vous!.... O Dieu Sauveur! c'est ici l'excès de la malice. Vos propres amis sont devenus vos bourreaux.... Vos disciples vous ont trahi. O cieux! soyez dans l'étonnement! O Chrétiens! comment au seul nom de Communion indigne, ne mourez-vous pas de douleur!

Recevez, ô Jésus! la réparation publique que je viens vous faire... Pardon pour tous ces ingrats..... Pardon pour tous ces insensibles.... Pardon pour tous ces profanateurs!..

Agréez nos larmes.... Ecoutez nos promesses... Rendez-nous fidèles aux résolutions que nous prenons aujourd'hui à vos pieds.

Nous vous promettons, 1.° de venir avec empressement vous visiter dans votre sainte Maison.... de nous y tenir toujours dans un extérieur modeste et respectueux....... de donner toute l'attention de l'esprit, toute la dévotion du cœur, aux saints Offices qui s'y font, lisant attentivement sur nos heures, ou récitant dévotement le chapelet; ne nous permettant jamais d'y regarder de côté et d'autre, d'y causer, d'y dormir, de nous y distraire volontairement. Nous vous promettons de ne jamais rester dehors pendant les offices; d'y arriver de bonne heure, et de n'en sortir que lorsqu'ils seront achevés.

2.° Nous vous promettons d'assister, autant que nous le pourrons, tous les jours à la sainte Messe, sans écouter la paresse, ni le dégoût, ni l'esprit d'intérêt. Mais nous vous promettons de n'y manquer jamais, sans une cause légitime, les saints jours de Dimanches et de Fêtes; et nous formons la résolution d'y assister toujours avec un extérieur modeste, et avec un cœur pénétré d'un si redoutable mystère.

3.° Nous vous promettons de faire désormais nos efforts pour nous rendre dignes de recevoir fréquemment la sainte Communion, et de la recevoir toujours avec un cœur purifié par une bonne Confession, et par une vive contrition de nos péchés.

O Dieu de bonté! vous nous avez promis de

de nous exaucer toutes les fois que nous viendrions dans votre sainte Maison, vous adresser nos prières... Nous y voici réunis pour vous demander pardon du passé, et fidélité aux résolutions que nous prenons pour l'avenir. Exaucez-nous, Seigneur; afin que désormais nous vous rendions ici le culte qui est dû à votre souveraine Majesté; et que nous en sortions toujours comblés de nouvelles grâces.

Ainsi soit-il.

POUR L'OCTAVE DE LA DÉDICACE,

ET LA PRÉSENTATION DE LA SAINTE VIERGE AU TEMPLE.

An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritûs Sancti qui in vobis est..... Glorificate et portate Deum in corpore vestro. Mes frères, ne savez-vous pas que vos membres sont le temple du Saint-Esprit qui est en vous?... Glorifiez donc et portez Dieu dans votre corps. 1. *Cor.* 6.

Deux mystères occupent l'Eglise en ce jour, et doivent fixer notre attention, l'octave de la Dédicace, et la Présentation de Marie au temple; et j'admire comme l'un de ces mystères se rapporte à l'autre. Marie, dès sa plus tendre enfance, se hâte d'aller au temple du Seigneur; elle se consacre à lui sans réserve, sans partage et pour toujours; et par là, elle mérite de devenir le temple vivant de la Divinité. Son sein virginal, en

effet, fut le premier sanctuaire où le Fils de Dieu se faisant homme, vint fixer sa demeure.

M. F., Jésus-Christ nous accorde la même faveur. Il a choisi aussi nos cœurs pour son sanctuaire, il y vient habiter réellement et corporellement par le Sacrement de son amour, et par là nous devenons véritablement les temples de la Divinité. Ce n'est donc pas seulement dans nos églises que Dieu daigne habiter, mais encore dans nos ames et nos corps. Aussi l'Eglise, dans la fête de la Dédicace, nous remet-elle sous les yeux trois sortes de Temples : nos églises, nos ames et nos corps, et le ciel. Je vous ai parlé, Dimanche dernier, de nos églises, de ce qu'elles renferment, du respect que nous devons leur porter; et nous avons fait amende honorable des irrévérences que nous avions osé y faire jusqu'à ce moment. Nous avons pris, à cette occasion, les résolutions les plus sages et les plus salutaires.

Aujourd'hui je vous parlerai du temple de nos ames et de nos corps, et de l'Eglise du ciel où nous habiterons éternellement, si nous nous en rendons dignes en sanctifiant ici-bas le temple de notre corps et de notre ame. Oh! M. F., si nous méditions bien ces vérités, que nous mènerions une vie bien différente de celle que nous menons! Appliquez-vous-y donc, je vous en prie.

« La fête de la Dédicace, dit S. Bernard, » est notre propre fête, non-seulement par- » ce que c'est la fête de notre Eglise, mais » encore plus parce que c'est la fête de nous- » mêmes. Mais comment est-elle la fête de » nous-mêmes, sinon parce que Dieu habite » en nous, et que, par le Baptême, nous » lui avons été consacrés comme des temples » vivans? » C'est ce que notre divin Sauveur nous apprend par ces paroles si consolantes : *Si quelqu'un m'aime, il observera mes Commandemens : mon Père l'aimera, nous viendrons en lui, et nous ferons en lui notre demeure. Le temple de Dieu est saint*, dit le grand Apôtre, *et c'est vous qui êtes ce temple.* Il n'est donc rien de si vénérable que notre ame et notre corps. Aussi la consécration qui s'en fait, est-elle bien plus excellente que celle de nos églises. Pour nous en convaincre, comparons l'une avec l'autre.

C'est l'Evêque qui consacre nos églises. Pour cela, il fait de saintes prières; il oint, avec le saint Chrême, les murailles, les colonnes, l'Autel, et termine cette cérémonie si respectable, par l'auguste sacrifice de la Messe. Telle se fait aussi la consécration de notre ame et de notre corps, mais d'une manière incomparablement plus sainte et plus auguste. Car c'est Jésus-Christ en personne qui fait cette consécration; et c'est pour cela que S. Pierre l'appelle l'*Evêque de nos ames*. Ce Dieu Sauveur, par la sainte

Communion, entre en nous pour faire cette consécration. Et de quel Chrême se sert-il ? de son propre Sang. Oh! quelle divine onction! Et remarquez, mes Frères, que l'onction que l'Evêque fait dans nos églises, n'est qu'extérieure, au lieu que celle que J. C. fait en nous, est intérieure, toute divine. Son Sang précieux se mêle avec le nôtre; notre chair s'incorpore à la sienne; sa divinité nous divinise, en quelque sorte; nous sommes transformés en lui; nous devenons participans de la nature divine, dit S. Pierre. Quelle consécration! l'esprit se perd, la raison se confond à la vue de cet excessif amour de Dieu pour les hommes, de ce haut degré de gloire où il élève sa créature.

La consécration de nos églises se termine par l'action la plus sainte de la Religion, par le saint Sacrifice. C'est là aussi ce qui se fait dans nos cœurs: que dis-je? Non, ce n'est point sur nos Autels, c'est dans notre cœur que cet auguste Sacrifice se consomme, et qu'il reçoit, par conséquent, sa perfection. Car n'est-ce pas dans nos cœurs que se consume la sainte Hostie? Oh! que le temple de notre corps et de notre ame est donc respectable! Et n'est-ce pas à lui, encore plus qu'à nos églises, qu'on doit appliquer ces paroles de l'Ecriture: *Que ce lieu est saint! c'est vraiment ici la maison de Dieu*, son Temple, son Autel, et qui lui est d'autant plus agréable, qu'il est vivant, et formé à son image?

Faites souvent cette réflexion, mes Frères;

accoutumez-vous à vous regarder vous-mêmes des yeux de la Foi. Je suis la demeure et le temple de Dieu, consacré par l'onction de son Sang, par l'union de sa Chair, par l'infusion de sa divinité ! Quelle est donc mon obligation ? c'est, sans doute, de respecter ce temple de Dieu, de l'orner des vertus chrétiennes, et d'en faire une maison de prières.

Oui, M. F., nous devons respecter et honorer le temple de notre ame et de notre corps. Et comment ? en concevant de ce temple une haute idée, en n'y faisant jamais rien qui ne soit digne de la majesté et de la sainteté du Dieu qui y réside, et en évitant, avec un soin extrême, tout ce qui peut déplaire à ses yeux. Dites-moi, mes Frères, si, dans ce temple auguste, il doit y avoir une seule partie qui ne soit toute pure et toute sainte ?

Hélas ! cependant quelle profanation n'en fait-on pas communément, et dans l'intérieur, et dans l'extérieur ! On en profane l'extérieur par la dissipation des sens, par l'immodestie, par toutes sortes d'actions honteuses. L'intérieur, on le profane d'une manière plus déplorable encore ; car on fait de son cœur, pour me servir de l'expression de Jésus-Christ, *comme un repaire de toutes sortes d'immondices*, de l'orgueil, de l'envie, de l'avarice, des pensées indécentes, des désirs les plus criminels. On place ainsi l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Ah ! quelle horreur ! quel crime ! Nous ne pourrions, sans frémir, voir couvrir de boue et d'ordure, cet Autel, ce Tabernacle ;

cependant, qu'est-ce que la profanation d'un Autel et d'un Tabernacle matériels, en comparaison de la profanation d'une ame vivante, seule capable d'une véritable sainteté? Une ame profanée par le péché est horrible aux yeux de Dieu, et l'objet de sa colère : *Si quelqu'un profane ce temple de Dieu*, dit le grand Apôtre, *Dieu le perdra.* Bannissez donc de votre cœur tout ce qui le souille, le péché; et conservez-le dans une grande pureté, digne de la sainteté et de la grandeur de Dieu, qui veut y résider comme dans son temple.

Ce n'est pas assez; il faut vous appliquer à l'orner, à le parer, à l'embellir par la pratique des bonnes œuvres, et par l'exercice des vertus chrétiennes. Mon Dieu! on prend tant de soin à nourrir, à entretenir, à parer une chair de péché, un corps qui deviendra bientôt la pâture des vers; mais pense-t-on à embellir son ame, seule digne de l'attention d'un Chrétien? A-t-on la même application pour purifier et sanctifier cette ame immortelle qui est le temple de Dieu même?

Enfin, nous devons faire de nos cœurs une maison de prière: *Ma maison*, dit le Seigneur, *est une maison de prière: Domus mea Domus orationis vocabitur.* Mais qu'est-ce que faire de nous-mêmes une maison de prière? C'est, à l'imitation de la Sainte Vierge, adorer Dieu au-dedans de nous-mêmes, l'y louer, l'y aimer, lui consacrer toutes les facultés de notre ame, toutes nos pensées, tous nos désirs, toutes nos affections; c'est,

comme cette Vierge sainte, consacrer à Dieu tous les mouvemens de notre corps, tous nos regards, toutes nos paroles, toutes nos actions; c'est-à-dire, faire tout pour Dieu, en vue de lui plaire, et pour son amour. Oh! qu'heureux sont ceux qui sanctifient ainsi le temple de leur ame et de leur corps! ils mériteront d'entrer un jour dans l'Eglise du ciel! Plus qu'un instant d'attention, et je finis.

Le troisième objet de notre piété, dans cette Fête, c'est l'Eglise du ciel, ce temple admirable dont les pierres vivantes se taillent ici-bas, sous le ciseau des afflictions et de la pénitence, mais qui ne sera achevé qu'à la fin du monde, et dont la Dédicace se célébrera durant toute l'éternité. C'est ce temple par excellence, où Dieu se fera voir face à face à ceux qui le composeront, et où il se répandra avec profusion dans leurs cœurs. Là, plus de ténèbres ni d'ignorance, parce qu'on y contemplera la lumière dans sa source; là, plus de distractions, parce que la présence de Dieu occupera tout l'esprit et tout le cœur; là, plus de péché, parce que c'est le règne de la justice et de la sainteté; là, plus de cris, plus de pleurs, plus d'afflictions, plus de tentations, parce que le temps des épreuves sera passé, et que Dieu essuiera lui-même les larmes de ses Elus; là, plus de trouble ni d'inquiétude, parce que c'est le séjour de la paix, mais d'une paix éternelle, d'une paix si déli-

cieuse, qu'elle surpasse tout sentiment. Les Saintes Écritures ne trouvent point de termes qui puissent nous expliquer les délices ineffables de cet heureux temple : *Dieu*, dit le Psalmiste, *y inondera ses Elus d'un torrent de volupté, il les comblera de l'abondance de ses biens ;* et S. Paul dit que *Dieu y sera tout en tous*, c'est-à-dire qu'il sera la vie de ses Elus, leur nourriture, leurs richesses, leur gloire, leur paix et leur joie. Ils le verront sans fin, ils l'aimeront sans dégoût, ils le loueront sans se lasser, ils le posséderont sans craindre de le perdre jamais.

O l'heureuse demeure, M. F.! ô le délicieux séjour, l'admirable temple! Que ne devons-nous pas faire pour y mériter une place? Y a-t-il sacrifice qui doive nous paroître trop pénible pour gagner un bien si grand, si excellent, si parfait? Courage donc, M. F., courage; nous gémissons, il est vrai, dans cette vallée de larmes, nous souffrons; il faut sans cesse combattre l'ennemi de notre salut, et résister aux tentations qui nous accablent; mais si nous résistons fidèlement à ces tentations, si nous souffrons avec patience les peines de la vie, le ciel est à nous; éternellement nous serons dans la maison de Dieu, dans le lieu de ses délices éternelles.

Quand sera-ce, ô mon Dieu! que nous aurons ce bonheur! quand viendra cet heureux moment, où nous entrerons dans votre saint temple, dans le Tabernacle admirable de votre gloire et de votre repos? Faites, Seigneur, que nous méritions ce bonheur,

en conservant le temple de notre corps et de notre ame dans la sainteté, évitant ce qui pourroit le souiller, mettant toute notre application et tous nos soins à l'orner des vertus chrétiennes. Pour obtenir ces grâces, nous viendrons fréquemment vous les demander dans cette église, où vous avez promis d'exaucer nos prières. C'est là que nous trouverons nos délices, en attendant que nous jouissions de celles de l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS POUR LES FÊTES DES SAINTS.

AVIS A DONNER

Le Dimanche avant la Nativité de saint Jean-Baptiste.

Nous célébrerons........ la Fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste. L'Eglise célèbre cette naissance, parce que ce Saint a été le précurseur de J. C.; et qu'ayant été sanctifié par lui dans le sein de sa mère, en naissant, il a annoncé sa venue. L'Ange a prédit qu'il seroit grand devant Dieu; et J. C. l'a appelé le plus grand des enfans des hommes. Imitons ses vertus et surtout son esprit de retraite et de mépris du monde, l'austérité de sa pénitence, son zèle et sa

générosité ; son humilité, et son amour ardent pour Notre-Seigneur. Apprenons de lui à joindre la mortification avec l'innocence.

24 Juin.

SAINT JEAN-BAPTISTE.

Sur les Vertus du Saint, et contre la Danse.

Non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptistâ. Entre les enfans des femmes, il n'y en a pas eu de plus grand que Jean-Baptiste. *S. Matth.* 11.

C'est, M. F., l'éloge que J. C. lui-même fait du Saint dont nous célébrons la Fête. Saint Jean-Baptiste fut en effet tout à la fois Martyr, Vierge, Docteur, Prophète, et plus que Prophète. Tout en lui est merveilleux, sa naissance, son ministère, sa grandeur. Mais ce qui doit exciter davantage notre admiration, ce sont ses vertus. Voilà ce qui le met véritablement au-dessus de tous les enfans des hommes. Voilà ce que nous pouvons et devons imiter ; et c'est là l'hommage qu'il attend de nous. Entrons dans quelques détails de sa vie et de ses vertus, pour nous édifier, et pour nous encourager à marcher sur ses traces.

Lorsque le Fils de Dieu voulut, pour nous sauver, prendre un corps semblable

au nôtre, il envoya devant lui saint Jean, comme l'étoile qui paroît avant le lever du soleil. Ce fut un Ange qui annonça la naissance du saint Précurseur, à Zacharie son père. Comme Zacharie étoit avancé en âge, ainsi qu'Elisabeth, son épouse, il eut peine à croire à la parole de l'Ange. En punition de sa défiance, l'Ange lui déclara qu'il seroit muet jusqu'à la naissance de l'enfant qu'il étoit venu lui annoncer.

Elisabeth devint enceinte. Elle étoit au sixième mois de sa grossesse, lorsque la Sainte Vierge qui venoit de concevoir le Fils de Dieu, par l'opération du Saint-Esprit, vint la visiter. Cette visite procura à Jean-Baptiste les grâces les plus extraordinaires. Quoique renfermé dans le sein de sa mère, il reconnut le Sauveur, il tressaillit de joie à son approche, il fut rempli du Saint-Esprit, et purifié du péché originel.

Elisabeth, étant arrivée à son terme, mit au monde cet enfant qui lui avoit été promis. On lui donna, comme l'Ange l'avoit ordonné, le nom de Jean, qui signifie *grâce*, *miséricorde*. Il devoit être, en effet, le Précurseur des grâces de Dieu et de sa miséricorde envers les hommes. Aussitôt qu'on lui eut donné ce grand nom, la langue de Zacharie, qui avoit été liée par son incrédulité, fut déliée par sa foi et par son obéissance. Il publia que le Seigneur alloit accomplir ce qu'il avoit promis à Abraham; que le Messie étoit près de naître; que Jean en seroit le Précurseur et le Prophète. Oh! que devoit

donc être cet enfant, à la naissance duquel il s'opéra tant de prodiges ?

Cependant, quoique prévenu de tant de grâces, Jean ne crut pouvoir se sanctifier que dans la retraite. Dès l'âge le plus tendre, il se retira dans le désert, et il y passa environ trente ans, dans les exercices de la pénitence la plus austère. Son vêtement étoit un cilice fait de poils de chameau, qu'il tenoit serré autour de ses reins. Pour nourriture, il ne mangeoit que des sauterelles et du miel sauvage, qui étoient, dans ce temps-là, la nourriture des pauvres. Il vivoit inconnu au monde, dans l'exercice continuel de la prière et de la méditation des choses saintes.

Quel exemple pour nous, M. F. ! Jean-Baptiste se retire d'une maison sainte, dont il devoit être la consolation. Il faut donc que le monde soit bien opposé à la sainteté, puisque Dieu en retire de si bonne heure Jean-Baptiste, pour le garantir de sa malignité. Apprenons, par cet exemple, de quelle importance il est d'en éloigner, par toutes les précautions possibles, ceux dont nous sommes chargés, et principalement les enfans, sur qui les scandales du monde font des impressions si dangereuses et si funestes. Pour être à Dieu et conserver sa grâce, ou pour la recouvrer, quand on a eu le malheur de la perdre, il faut aimer la retraite, chacun en sa manière ; rompre pour Dieu tout commerce inutile avec le monde ; nous séparer, le plus que nous pouvons, des com-

pagnies et des conversations du siècle, pour nous occuper de la grande affaire de notre salut, par la prière, par la méditation de la parole de Dieu, et par de sérieuses réflexions sur nous-mêmes. Enfin, il faut, comme saint Jean, ne paroître au milieu du monde, que par l'ordre de Dieu.

Le Seigneur retira enfin cette lumière des ténèbres qui la cachoient. Il lui ordonna d'aller préparer la voie au Sauveur. Jean vint donc sur les bords du Jourdain; il prêchoit le baptême de la pénitence, et annonçoit la venue du Messie. Tout le pays venoit à lui. Les peuples, touchés de ses prédications, confessoient leurs péchés, et recevoient son baptême. Jean prêchoit avec force, sans ménager les pécheurs, et donnoit à tous des règles de conduite. Mais il prêchoit la pénitence encore plus par son exemple, que par ses paroles.

Mes chers Frères, chacun doit, à l'exemple de ce Saint, pratiquer la pénitence, et instruire ses enfans et ses domestiques, sans les flatter; joindre l'exemple à l'instruction; faire ce qu'il dit. Selon saint Augustin, toutes les familles chrétiennes sont autant d'églises; leurs chefs en sont les évêques: ils doivent donc en faire les fonctions, dont une des principales est d'instruire. Pères et mères, voilà ce que vous apprend S. Jean. N'oubliez jamais ce que vous dit à ce sujet l'Apôtre: *Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé la Foi; il est pire qu'un infidèle.*

Mais une leçon que ce grand Saint nous fait à tous, dans quelque état que nous soyons, c'est l'humilité. Sa manière de vivre, et tout ce que l'on voyoit en lui, firent croire à plusieurs qu'il pouvoit être le Messie. Mais il déclara qu'il ne l'étoit point, qu'il n'étoit pas même digne de délier ses souliers; qu'il n'étoit qu'une simple voix qui crie dans le désert. Plus il s'humilioit, plus Jésus-Christ voulut l'élever. Pendant qu'il baptisoit et instruisoit les pécheurs, Jésus vint auprès de lui, pour se faire baptiser par lui. Jean reçut, en ce moment, une lumière d'en haut qui lui fit connoître que c'étoit le Fils de Dieu. Pénétré, saisi de vénération et de respect, il s'excusa de baptiser celui qu'il savoit être son Sauveur et son Dieu, et qui venoit effacer les péchés du monde. Mais il fut obligé de céder à celui qui venoit accomplir toute justice, c'est-à-dire, toute humilité. Il le baptisa dans le Jourdain ; et quand Jésus fut sorti de l'eau, les cieux s'ouvrirent, et le Saint-Esprit descendit sur lui. Une autre fois, Jean voyant venir Jésus à lui, le montra au peuple, en disant : *Voici l'Agneau de Dieu, voilà celui qui efface les péchés du monde.* O heureux Saint, d'avoir vu celui que tant de Patriarches avoient désiré de voir, et n'avoient pas vu! Vous êtes le plus grand des Prophètes, puisque vous avez montré au monde le divin Sauveur, que les Prophètes n'avoient fait qu'annoncer! O le plus grand, et en même temps, le plus humble des Saints! qu'à votre exemple,

nous soyons humbles, pénétrés de notre néant, convaincus de notre foiblesse, défians de nous-mêmes, et remplis de charité pour notre prochain ! C'est votre humilité qui vous a élevé à ce haut point de grandeur : que nous nous humiliions, comme vous, pour être élevés un jour avec vous. A l'humilité la plus profonde, S. Jean a joint le zèle le plus ardent, et un si grand amour de la chasteté, qu'il en est devenu le martyr..... Renouvelez votre attention.

Hérode donnoit du scandale, par son libertinage avec Hérodias. Jean va à la cour, rappelle au roi la loi de Dieu, et lui dit avec fermeté : Il ne vous est pas permis de vivre de la sorte : *Non licet.* Hérode ne put souffrir la liberté du saint Précurseur ; il le fit charger de chaînes, et conduire en prison. Il n'osoit cependant le faire mourir, soit par le respect qu'il avoit pour sa vertu, soit par la crainte de soulever le peuple. Il n'en étoit pas de même d'Hérodias ; elle vouloit la mort du saint prédicateur ; elle saisit la première occasion qui se présenta, pour exercer sa vengeance.

Sa fille Salomé ayant dansé devant Hérode d'une manière qui lui plût, ce Prince impudique, dans l'enthousiasme de sa joie, lui promit tout ce qu'elle demanderoit. Hérodias persuada à sa fille de demander la tête de Jean-Baptiste. Le foible Hérode consentit à une demande aussi injuste, aussi barbare.

Il envoya dans la prison un de ses gardes, qui coupa la tête du saint Précurseur. On la porta ensuite dans un plat à Salomé, et Salomé la porta à sa mère.

La tête du plus grand des hommes devient le prix d'une danse! N'en est-ce pas assez pour donner aux Chrétiens de l'horreur pour ce plaisir si dangereux, et presque toujours criminel? Faudra-t-il leur dire avec saint Charles, « que la danse est défendue par » l'Ecriture-Sainte, par les Conciles et par » les saints Pères? que c'est une invention » du démon, pour perdre les ames, et pour » corrompre les mœurs des fidèles? Avec » les Docteurs de l'Eglise, que c'est aux » mères impudiques et adultères à souffrir » que leurs filles aillent dans les danses, et » non à celles qui sont chastes et fidèles à » leurs époux; que les mères doivent appren- » dre à leurs filles la piété, et non pas à » danser; que les hommes feroient moins » de mal de labourer la terre, et les femmes » de filer, les jours de Dimanches et de » Fêtes, que de danser; que le démon se » trouve partout où l'on danse; que les dan- » ses sont la joie des démons et la tristesse » des Anges; que si l'on n'y tue pas le saint » Précurseur, l'on y tue les membres de » Jésus-Christ, et d'une manière encore » plus cruelle; que si l'on n'y présente pas » une tête dans un plat, pour prix d'une » danse, on y égorge la plupart de ceux qui » s'y trouvent, en les engageant dans des » passions criminelles, et en séparant leur » ame de Jésus-Christ, qui est leur vie. »

Oh! quel sujet de confusion et de condamnation pour le monde! Saint Jean-Baptiste est le martyr de la chasteté, parce qu'il l'a aimée plus que sa vie : et l'on ne compte pour rien, M. F., de tuer l'ame de son prochain par des discours, par des exemples, par des actions impudiques! Combien de pères et de mères, qui ne rougissent pas de prostituer eux-mêmes la pudeur de leurs enfans, en les laissant aller dans les danses, dans les *vogues* ou *apports*, où ils perdent ordinairement la grâce de Dieu et l'innocence! Combien de personnes du sexe auront à répondre au redoutable Jugement de Dieu, de la perte d'une infinité d'ames, à qui elles auront donné la mort, par leur facilité à se trouver dans ces parties si dangereuses; par leur parure trop recherchée, et dans l'intention d'attirer sur elles les regards! Ah! malheur! malheur aux parens qui n'auront pas usé de toute l'autorité que Dieu leur a donnée sur leurs enfans, pour empêcher ces désordres! Malheur aux Pasteurs qui n'auront pas élevé la voix pour les condamner, et pour en éloigner ceux du salut desquels ils doivent répondre ame pour ame!

Telles sont, M. F., les leçons que nous donne saint Jean-Baptiste. Telles sont les vertus qu'il a pratiquées, et qui feront un jour notre condamnation, si nous ne nous efforçons pas de les pratiquer à son exemple.

Grand Saint, qui avez été l'Ange et le Prophète du Père éternel, la voix du Verbe incarné, le Précurseur, le Baptiste et l'ami de

Jésus-Christ, et qui, étant encore renfermé dans les entrailles de votre mère, êtes devenu le temple du Saint-Esprit; lampe ardente et luisante par la charité, prédicateur intrépide de la vérité, martyr de la loi de Dieu, victime de la chasteté, le plus grand et le plus humble des Saints, obtenez-nous la grâce d'imiter vos vertus. Qu'il nous suffise, pour avoir la danse en horreur, de savoir que votre tête en a été le prix; que votre amour pour la chasteté nous fasse éviter, avec une attention scrupuleuse, tout ce qui peut donner la plus légère atteinte à cette précieuse vertu, afin que, par une exacte pureté de cœur et de corps, nous ayons le bonheur de voir avec vous, le Dieu de toute pureté, qui fera notre joie et notre vie, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

Le Dimanche avant la Fête de saint Pierre et de saint Paul.

NOUS célébrerons...... la fête des deux glorieux princes des Apôtres, saint Pierre et saint Paul, qui, en ce jour, souffrirent le martyre, et consacrèrent, par leur sang, l'Eglise Romaine. Jésus-Christ a établi saint Pierre, le chef de toute l'Eglise, et saint Paul, l'apôtre des Gentils.

A l'occasion de cette fête, affermissez-vous, M. F., dans la Foi que ces grands

Apôtres ont prêché et scellé de leur sang; dans la docilité, le respect et la soumission à la sainte Eglise catholique; dans l'obéissance due au Pape, comme au successeur de saint Pierre, et au chef de toute l'Eglise. La divine Providence ayant choisi Rome, capitale de l'univers, pour y établir la chaire de saint Pierre, à qui Jésus-Christ avoit donné la primauté, nous devons regarder l'Eglise Romaine, comme établie de Dieu pour être la mère des autres Eglises, et la principale gardienne de la vérité, avec qui toutes les autres Eglises doivent garder l'unité.

Saint Pierre est pour nous le modèle d'une sincère pénitence; car il pleura toute sa vie le malheur qu'il avoit eu de renier son divin Maître. Nous devons aussi imiter sa foi, son humilité, son amour tendre et généreux pour Jésus-Christ.

Imitons pareillement, dans saint Paul, son zèle intrépide, sa pauvreté, son détachement, sa charité vive et désintéressée, qui le portoient à se faire tout à tous, à ne point chercher ses intérêts, mais ceux de Dieu et de son prochain.

Aimons J. C., comme ces grands Saints, jusqu'à mourir pour lui; et, à leur exemple, ne nous lassons jamais de travailler pour sa gloire.

29 *Juin.*

SAINT PIERRE ET SAINT PAUL.

Sur les Vertus de ces Saints, et le respect dû à N. S. P. le Pape.

Illi viri misericordiæ sunt, quorum pietates non defuerunt. Ces hommes sont des hommes de miséricorde, et les œuvres de leur piété subsisteront à jamais. *Eccl.* 44.

Avouez, mes Frères, que notre religion est pleine de consolation et de ressources. Si elle ne proposoit à notre imitation, que les exemples de l'Homme-Dieu, nous pourrions prétexter notre foiblesse, et nous décourager à la vue de nos péchés. Mais lorsqu'elle met sous nos yeux des hommes aussi foibles que nous, aussi misérables que nous; des hommes qui d'abord ont été des pécheurs, mais qui ensuite, fidèles à la grâce, sont devenus des modèles de vertus, nous sentons notre ame reprendre des forces et s'animer par des exemples qui sont à notre portée.

Tels sont les Saints dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire. Pierre et Paul, de pécheurs qu'ils étoient, sont devenus de grands Saints, des prodiges de la grâce, des hommes de miséricorde; et les œuvres de leur piété ont été si merveilleuses, qu'on s'en souviendra dans tous les siècles: *Quorum pietates non defuerunt.*

O mon Dieu! que vous êtes admirable dans vos Saints! Qu'ils vous glorifient à jamais de vos miséricordes! Accordez-nous la grâce de les imiter.

C'est là, M. F., le fruit que nous devons retirer de leur fête : c'est l'hommage le plus agréable que nous puissions leur offrir. Entrons dans quelque détail de leur vie ; ne nous contentons pas de les admirer, mais formons la résolution de marcher sur leurs traces.

S. Pierre est surtout remarquable par la vivacité de sa foi, et par l'ardeur de son amour pour Jésus-Christ. Aussitôt qu'il entendit la voix de ce divin Sauveur qui l'appeloit, il quitta, pour le suivre, ses parens, son épouse, sa barque, ses filets, tout ce qu'il possédoit. Dès ce moment, il s'attacha irrévocablement à Jésus-Christ, et il fut celui des Apôtres qui se montra toujours le plus zélé pour ses intérêts. Un jour que Jésus-Christ voyoit la plupart de ses Disciples l'abandonner, il demanda à ses Apôtres, s'ils vouloient le quitter aussi? Ah! Seigneur, reprit aussitôt Pierre, *à qui irions-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle*. Dans le monde, on parloit diversement de Jésus-Christ. Les uns disoient qu'il étoit Elie ; les autres, qu'il pourroit bien être Jean-Baptiste, ou quelqu'un des Prophètes qui seroit ressuscité. Pour vous, demanda Jésus-Christ à ses Apôtres, qui pensez-vous que je suis? Pierre, prenant

sur-le-champ la parole, dit : *Seigneur, vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.* Admirable profession de Foi, qui lui attira de la part de Jésus-Christ le plus grand éloge, et lui mérita la plus sublime dignité. *Vous êtes bienheureux, fils de Jonas*, répliqua Jésus-Christ, *parce que ce n'est ni la chair, ni le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les Cieux. Et moi, je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point.* Je vous en établirai le chef, et votre puissance n'aura point d'autres bornes que la mienne. *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez ou délierez sur la terre, sera lié ou délié dans le ciel.*

Ce fut après sa résurrection, que Notre-Seigneur accomplit cette promesse. S'étant approché de Pierre, qui étoit sur le bord de la mer de Tibériade, avec d'autres Apôtres, il demanda, par trois fois, s'il l'aimoit plus que les autres. Pierre lui répondit avec humilité : *Seigneur, vous savez que je vous aime.* Eh bien ! reprit Jésus-Christ, *paissez mes agneaux et mes brebis*; c'est-à-dire, soyez le Pasteur, non-seulement des simples fidèles, mais encore de tous les Pasteurs : *Pasce agnos meos, pasce oves meas.*

C'est ainsi que saint Pierre a été établi par Jésus-Christ le chef de son Eglise, le Pasteur des Pasteurs, et qu'il a reçu la primauté, non-seulement d'honneur, mais encore de

juridiction sur toute l'Eglise ; en sorte qu'il a l'autorité sur tous les Pasteurs, pour les instruire, pour les gouverner, pour veiller sur eux; et qu'il a la plénitude de puissance pour régir l'Église, comme Jésus-Christ l'auroit gouvernée lui-même, s'il fût toujours resté sur la terre d'une manière visible.

Quelle dignité ! quelle puissance ! Et cette puissance, cette dignité ont passé aux successeurs de saint Pierre. Ce saint Apôtre, quelques années après la mort de Jésus-Christ, alla à Rome, la capitale de l'univers, et y fixa son Siége. Par là, l'Evêque de Rome, c'est-à-dire, Notre Saint Père le Pape, a hérité de toute la puissance et de toutes les dignités du Prince des Apôtres. Car les Evêques d'un siége succèdent, non-seulement au caractère, mais aussi à l'autorité, à la prééminence, et à la juridiction de leurs prédécesseurs ; comme nous voyons les princes de la terre, hériter de la puissance et de l'autorité de ceux à qui ils succèdent. C'est sur ce fondement que toute l'Eglise a regardé, dans tous les siècles, le siége de l'évêque de Rome, comme le premier siége; et que les Papes sont regardés, comme ayant, de droit divin, en qualité de successeurs de saint Pierre, la primauté d'honneur et de juridiction. C'est un article de Foi; nous devons le croire.

Oui, Seigneur, nous reconnoissons dans N. S. P. le Pape, votre Vicaire sur la terre, le Chef de toute l'Eglise, le Pasteur des Pasteurs, le Père commun de tous les fidèles,

l'héritier de toutes les dignités et de toute la puissance de saint Pierre. Nous vous respectons vous-même en sa personne, parce qu'il tient votre place sur la terre. Nous aurons donc toujours pour lui le respect et la soumission que des enfans soumis doivent à leur père, que des brebis dociles doivent à leur pasteur. Mon Dieu, conduisez-le, accompagnez-le dans toutes ses voies, animez-le dans toutes ses actions, afin qu'il exerce dignement un si important ministère. Dissipez les efforts de ses ennemis, et couvrez de confusion les impies qui osent le calomnier et lui insulter.

Hélas ! mes Frères, dans tous les temps, les ennemis de l'Eglise se sont déchaînés contre son auguste Chef; il n'y a sorte de blasphèmes qu'ils n'aient vomis contre lui; de persécutions qu'ils ne lui aient suscitées. Faisons-en réparation par notre profond respect pour sa personne sacrée, pour sa dignité suprême, et par notre prompte obéissance à toutes ses décisions et à toutes ses ordonnances.

Jésus-Christ, avant sa mort, pria son Père pour que la foi de Pierre ne pérît point. Cette prière a été efficace; l'effet en a duré jusqu'à nous, et durera jusqu'à la fin du monde. Jamais la foi de Pierre n'a manqué; malgré les efforts de l'enfer, son siége n'a pas cessé d'exister; il subsistera jusqu'à la fin du monde, et sera toujours l'oracle de la vérité, et le centre de l'unité. Celui qui y sera assis, aura toujours, en vertu de cette parole de Jésus-

Jésus-Christ à saint Pierre : *Vous affermirez vos frères*, l'infaillibilité de la Foi, la prééminence sur tous les autres siéges, et la juridiction sur l'Eglise universelle. Ce sera à lui à veiller sur tout le troupeau, pour y maintenir l'unité de la Foi, la pureté de la morale, l'uniformité de la discipline. Attachons-nous donc irrévocablement à cette pierre inébranlable, et ne nous séparons jamais de l'Eglise Romaine.

Telle est, mes Frères, la récompense que Notre-Seigneur à donnée à la foi et à l'amour de saint Pierre. Il faut que ces deux vertus soient d'un grand prix à ses yeux, puisqu'il a cru devoir les récompenser par la plus grande de toutes les faveurs. Pratiquons-les donc, à l'exemple de ce grand Saint : oui, ayons une foi vive, agissante, qui nous attache inviolablement à Jésus-Christ. Excitons-nous à un amour ardent, qui nous le fasse aimer par-dessus tout..... Renouvelez votre attention.

Vous vous étonnez peut-être qu'en parlant de saint Pierre, je n'aie rien dit encore de son péché. Craindrois-je donc, en en parlant, d'obscurcir l'éclat de ses vertus? Non, Chrétiens, non : son péché, par la réparation, et par la pénitence qu'il en a faite, tourne au contraire, à sa gloire. Il tourne aussi à notre avantage, puisque saint Pierre nous apprend, par son exemple, comment nous devons

nous relever de nos chutes, et faire pénitence de nos péchés.

La veille de sa mort, Jésus-Christ faisant la dernière Cène avec ses Apôtres, leur prédit qu'ils l'abandonneroient tous. Pierre n'écoutant que l'ardeur de son zèle pour son divin Maître, ne put croire qu'il seroit assez lâche pour lui faire une si noire infidélité, et assura qu'il mourroit avec lui, s'il le falloit, plutôt que de lui être infidèle, et que quand tous l'abandonneroient, pour lui, il ne l'abandonneroit jamais. Il en avoit effectivement la volonté; mais comme elle étoit mêlée de présomption, il manqua à sa parole; il alla jusqu'à renier Jésus-Christ, et protesta, par trois fois, qu'il ne le connoissoit point.

Quelle chute, M. F.! voilà, voilà ce que sont les hommes, lorsqu'il plaît à Dieu de les laisser à leur foiblesse. Hélas! n'en avons-nous pas fait souvent la triste expérience? Combien de fois, dans un moment de ferveur, avons-nous dit à Dieu que nous l'aimions par-dessus tout; que nous ne voulions plus l'offenser, que nous mourrions plutôt! Et, un moment après, nous l'avons renié; nous lui avons préféré notre passion. Quel sujet de larmes! Ah! puisque nous avons imité Pierre dans son péché, imitons-le donc aussi dans sa pénitence.

Cet Apôtre reconnut sur-le-champ sa faute, il la pleura amèrement, il la pleura toute sa vie; ses larmes furent si abondantes, si con-

tinuelles, qu'elles formèrent comme deux sillons sur ses joues. O saint Pénitent! apprenez-nous à pleurer nos péchés. Que notre regret d'avoir offensé un si bon Maître, ne finisse, comme le vôtre, qu'avec notre vie! Heureux, M. F., heureux, si comme Pierre, nos chutes nous rendoient plus humbles, plus défians de nous-mêmes, plus attentifs à fuir les mauvaises occasions, et plus constans dans notre amour pour Dieu. Après s'être relevé de sa chute, ce saint Apôtre ne tomba plus; il crût, au contraire, chaque jour, en fidélité et en amour. Les travaux de son apostolat, tous les maux qu'il souffrit pour J. C., ses courses, ses veilles, les fouets, les prisons, les chaînes, le martyre enfin : voilà les preuves qu'il donna à son divin Maître, de son repentir et de son amour. Après trente-trois ans de travaux et de souffrances, il fut crucifié par les ordres de Néron, le premier et le plus cruel persécuteur des Chrétiens.

Le même jour, son illustre collégue, saint Paul, eut la tête tranchée, pour la même cause. Que vous dirai-je, M. F., de cet incomparable Apôtre? Oserai-je bien entreprendre de vous décrire ses éminentes vertus et ses immenses travaux? Parlez pour moi, vastes contrées où Paul a porté le flambeau de la Foi. Que de peuples il a éclairés! que de nations il a converties! Il auroit voulu parcourir tout l'univers pour y prêcher J. C.; encore l'univers entier n'auroit pas suffi à l'immensité de son zèle. La terre retentit du

bruit de ses prédications et de ses prodiges; l'Eglise fut éclairée de ses célestes écrits, et le ciel même le vit, quoiqu'encore dans son corps mortel, ravi jusque dans son sein. Mais, dans une carrière si glorieuse, que de pénibles travaux, que de larmes amères, que d'humiliantes tentations, que de douloureuses souffrances il lui fallut endurer!

Voilà donc, M. F., un autre protecteur, un autre modèle que l'Eglise nous offre: Paul, de persécuteur de l'Eglise, en est devenu le plus zélé défenseur; et d'un grand pécheur, il est devenu un grand Saint. Rendons-en grâce au Seigneur; disons avec ce grand Apôtre: *Que l'honneur et la gloire en soient rendus à jamais au Roi des siècles, invisible et immortel. Dieu lui a fait miséricorde pour faire paroître son admirable patience envers les pécheurs, et afin de leur apprendre ce qu'ils doivent faire pour avoir la vie éternelle.* Imitons-le donc, et hâtons-nous de profiter de la miséricorde qui nous est offerte.

Hélas! M. F., n'en est-il pas quelques-uns, parmi nous, qui aient aussi persécuté l'Eglise de Dieu? N'y en a-t-il pas un grand nombre, du moins, qui l'ont affligée par leur vie peu chrétienne et scandaleuse? Eh bien! à l'exemple de saint Paul, appliquons-nous maintenant à la consoler par une vie sainte et édifiante; désirons de la voir répandue par toute la terre, et contribuons-y, autant que nous le pourrons, par nos prières, par nos discours, et surtout par nos exemples. Atta-

chons-nous tellement à Jésus-Christ, que, comme ce grand Apôtre, nous puissions défier le monde et ses attraits, la chair et ses convoitises, le démon et ses artifices, les afflictions, les persécutions, la mort même, de nous séparer de Jésus-Christ. Enfin, M. F., en voyant ce que saint Pierre et saint Paul ont entrepris et souffert pour l'Eglise, soyons prêts, comme eux, à tout souffrir, à tout perdre, plutôt que de nous en séparer.

O saints Apôtres! colonnes inébranlables de l'Eglise, protégez-la, défendez-la, obtenez-lui ces secours puissans, dont elle a besoin pour confondre ses ennemis, et pour sanctifier ses enfans. Obtenez-nous à nous-mêmes une foi vive, une charité ardente, une pénitence sincère, afin qu'ayant imité vos vertus, nous parvenions, comme vous, à la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

---

6 *Août.*

LA TRANSFIGURATION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Voyez Tome II. de l'Histoire, page 180.

AVIS A DONNER

Le Dimanche avant l'Assomption de la très-sainte Vierge.

Nous célébrerons..... la fête de la mort bienheureuse, et de l'Assomption de la très-sainte Vierge, jour de son couronnement dans le ciel.

Quoique préservée du péché originel, quoiqu'exempte de toute inclination au péché, et non-seulement du péché véniel, mais des plus légères imperfections, Dieu permit, pour augmenter ses mérites, qu'elle fût sujette aux maladies et à la mort, ainsi que les autres hommes. Marie a subi la loi commune de la mort, que son Fils a bien voulu subir lui-même; mais la mort n'a pu l'abattre, ni retenir dans ses liens celle qui a mis au monde l'Auteur de la vie. Elle a été élevée, en ce jour, au-dessus de tous les chœurs des Anges, et placée auprès de son Fils, de qui elle tient toute sa grandeur. Elle a rempli tout le ciel de joie; la gloire dont elle jouit, répond à son éminente dignité de Mère de Dieu, elle est le fruit de son humilité, de sa charité, et de ses autres vertus.

Réjouissons-nous, M. F., de voir notre Reine et notre Mère ainsi glorifiée; faisons-nous un devoir d'honorer celle que Dieu honore de la sorte; ayons pour elle le respect et la confiance qu'elle mérite, par l'amour

qu'elle a pour nous, qu'elle regarde comme ses enfans; réclamons son intercession auprès de son Fils pour tous nos besoins, nos tentations, nos peines; et prions-la surtout de nous obtenir une bonne mort. Enfin, imitons ses vertus, sa pureté de cœur et de corps, son humilité, son ardent amour pour Dieu, sa fidélité à bien faire toutes ses actions, même les plus petites, et à les faire dans des vues bien pures.

La veille de cette fête est jeûne d'obligation; et, le jour de la Fête, après Vêpres, on fait, dans toute la France, une procession solennelle pour le vœu que fit le Roi Louis XIII, en mettant sa personne, sa famille et le Royaume, sous la protection de la Sainte Vierge. Assistez-y avec religion, et excités par la religion et la piété de nos Princes, mettez-vous sous la protection de Marie. Priez-la qu'elle obtienne de Dieu que la Foi et la piété se conservent toujours en ce Royaume, et que le Roi et la Famille royale soient comblés de toutes sortes de bénédictions. Demandez au Seigneur, par son intercession, la paix de l'Église, l'accroissement de la Religion catholique, la tranquillité de l'Etat, et toutes les grâces qui vous sont nécessaires pour mener une vie sainte et chrétienne.

15 *Août.*

L'ASSOMPTION.

SUR LE MYSTÈRE.

Introduxerunt Arcam Domini, et posuerunt eam in loco suo, in medio Tabernaculi. Les Lévites firent entrer l'Arche du Seigneur, et ils la placèrent dans le lieu qui lui étoit destiné, au milieu du Tabernacle. *II. Rois*, 6.

David, vainqueur de ses ennemis, respecté de ses voisins, jouissant de la paix dans l'abondance, et d'un glorieux repos, porta aussitôt ses pensées sur l'Arche d'alliance, depuis si long-temps négligée, et presque oubliée dans la maison d'Obédedom. Eh quoi! dit ce Prince religieux, je me reposerai dans un superbe palais, je siégerai sur un trône éclatant, tandis que l'Arche du Seigneur, ce monument de tant de merveilles, demeurera dans l'obscurité et dans l'oubli! non, Seigneur. Sur cela, ce Prince, le peuple, les Lévites, les Prêtres, animés du même esprit, vont enlever de la maison d'Obédedom, cette Arche mystérieuse, et la placent, avec la pompe la plus magnifique, dans un lieu plus digne d'elle, au milieu du Tabernacle : *Introduxerunt, etc.*

Mes chers Frères, pouvois-je choisir une figure qui convînt mieux à la solennité de ce grand jour? Jésus-Christ, vainqueur de la

mort et de l'enfer, assis à la droite de son Père, dans la splendeur de ses Saints, jette, du lieu de son repos, les yeux sur sa sainte Mère, l'Arche de la nouvelle alliance; il la voit méconnue sur la terre, dans l'humiliation et les souffrances. Aussitôt il pense à la retirer d'un lieu si peu digne d'elle, et à la placer à sa droite dans le ciel.

Oh! quel beau jour pour le Fils et pour la Mère! C'est ici qu'éclate leur amour mutuel. Marie meurt, mais c'est par l'ardeur de son amour pour Jésus-Christ. Jésus-Christ élève sa Mère dans les cieux, et c'est son amour qui ordonne tout l'appareil de ce superbe triomphe. Deux vérités que je vais vous développer.

O Vierge sainte! rien ne me charme plus que de parler de votre gloire; mais rien aussi ne m'étonne davantage; car qui pourroit en parler dignement? Animez donc mes paroles. Et vous, M. F., ne perdez rien d'un sujet si digne de votre attention.

Depuis l'Ascension de Jésus-Christ, sa sainte Mère vécut toujours dans la retraite et dans l'oubli. Comptant le monde pour rien, depuis que son cher Fils n'y étoit plus, elle supportoit, à la vérité, la vie avec patience; mais elle désiroit la mort avec ardeur, afin d'être réunie à l'unique objet de son amour. *Mon Dieu*, disoit-elle sans cesse, comme le Prophète, *quand viendra l'heureux moment où je paroîtrai devant vous!*

quand verrai-je votre auguste visage! Son ame et son corps conspiroient pour leur mutuelle séparation; mais la mort étoit trop foible pour immoler une si grande victime : cette victoire étoit réservée à l'amour.

Oui, mon Dieu, il étoit de votre gloire que cette Vierge céleste ne mourût pas comme les enfans de la terre. Sa mort ne devoit être l'effet ni des infirmités de l'âge, ni des défaillances de la nature. Votre divin amour avoit animé les premières respirations de Marie ; il falloit que son dernier soupir fût un soupir de votre amour. C'est donc aujourd'hui que vous allez faire voir que l'amour est non-seulement aussi fort, mais beaucoup plus fort que la mort.

Pour nous en convaincre, M. F., allons auprès du lit de mort de Marie. Quel nouveau spectacle! Le ciel et la terre en sont ravis d'admiration; les Fidèles y accourent, les Apôtres, réunis dans cette pauvre maison, en sont témoins. On ne voit point, à cette mort, ce qui fait horreur dans la nôtre, cette pâleur effrayante, cette défaillance universelle, ces douloureuses convulsions de l'agonie. Ici, tout est tranquille, le visage de Marie est plus brillant que jamais; on y voit, plus qu'en aucun temps de sa vie, les grâces modestes, une aimable pudeur, une douce majesté ; ses yeux, attachés au ciel, en ont déjà toute la sérénité; son esprit, abîmé en Dieu, semble déjà le voir face à face ; son cœur, pressé d'un amour également doux et fort, goûte,

par avance, le torrent des délices éternelles. Elle n'a point de crainte, parce qu'elle n'a jamais offensé son Dieu; elle n'éprouve point de chagrin; parce qu'elle ne se sépare de rien qui l'attache; elle ne soupire que pour son Dieu, et la mort va l'y réunir pour jamais; mais son corps s'oppose à cette réunion si désirée. Que fait-elle pour s'en débarrasser? Ecoutez, mes Frères, et comprenez-le, s'il est possible. Cette divine Vierge ramasse toute la force de sa foi, toute la véhémence de son amour; mais, par un effort si surnaturel, qu'à l'instant les liens qui retiennent son ame dans son corps, se rompent, et sur-le-champ cette ame céleste, se sentant dégagée de ses liens, prend son essor, et vole vers son Dieu.

Ainsi s'endort dans le baiser du Seigneur, cette amante sacrée; ainsi disparoît ce bel astre qui avoit éclairé le monde pendant soixante et douze ans; ainsi triomphe de la mort, celle qui avoit enfanté l'auteur de la vie. Sainte charité, voilà la plus illustre de vos conquêtes; vous ne pouviez rien faire de plus, mais aussi, vous ne deviez rien faire de moins. S'il falloit que la Mère d'un Dieu mourût, elle ne devoit mourir que par un transport d'amour.

Oh! M. F., la belle mort! Qui de nous ne désireroit d'en avoir une semblable? Mais, pouvons-nous espérer de mourir d'un excès d'amour, nous qui aimons si foiblement notre Dieu? non sans doute. Mais, mourir dans l'amour de Dieu, voilà notre

obligation, voilà la grâce que nous devons nous efforcer de mériter. Eh! comment mourir dans l'amour de Dieu, si nous n'y vivons pas, si nous aimons ce que Dieu nous ordonne de haïr: le monde, ses plaisirs, ses maximes? Ah! Chrétiens, voulons-nous mourir, comme la Sainte Vierge, sans crainte; vivons, comme elle, dans l'innocence, fuyons le péché. Voulons-nous mourir, comme la Sainte Vierge, sans chagrin; vivons, comme elle, sans attache à la terre et aux créatures. Marie a toujours aimé son Dieu; elle n'a aimé que lui; elle est morte par un transport de ce divin amour. C'est donc aujourd'hui qu'éclate l'amour de la Mère pour le Fils. C'est aussi en ce jour, qu'éclate l'amour du Fils pour sa Mère, dans la glorieuse assomption qu'il lui prépare..... Seconde réflexion.

Le triomphe que Jésus-Christ procure à sa sainte Mère, est proportionné à l'amour qu'il a pour elle; il le rend, autant qu'il est possible, semblable au sien. Jésus-Christ étoit demeuré incorruptible dans le tombeau; il en étoit sorti glorieux et triomphant; il étoit monté au ciel pour s'asseoir à la droite de son Père, et pour y être notre Médiateur. Tels sont aussi les honneurs et les priviléges qu'il accorde à sa sainte Mère.

Approchons-nous, M. F., du tombeau de cette auguste Vierge. Y trouverons-nous,

comme dans les autres, les vers, la pourriture, la corruption? Ah! une chair divinisée, une chair qui avoit été si étroitement unie à la chair du Fils de Dieu; des entrailles où l'auteur de la vie avoit reposé pendant neuf mois, ne devoient-elles pas être préservées de la corruption commune? Oui, dit saint Bernard, et son tombeau sera glorieux. Vierge sainte, que j'ai de joie à le publier! oui, tout en vous est glorieux, votre conception, votre naissance, votre vie, votre mort, jusqu'à votre tombeau: vous y restez incorruptible, et vous ne tardez pas d'en sortir triomphante. Ce triomphe étoit bien dû à votre pureté incomparable, et à votre virginité sans tache.

Mais vous, ivrognes, libertins, la corruption respectera-t-elle votre corps, ce corps que vous souillez par tant d'excès, par tant d'impuretés? Un jour, on vous portera au tombeau, et vous en sortirez un jour. Mais, pour quelle destinée? *Les corps des Justes*, dit le Saint-Esprit, *ressusciteront pour la gloire; mais les corps des pécheurs ressusciteront pour l'ignominie, et pour les supplices éternels.*

Ah! mes Frères, je vous en conjure, ayez, ayez pitié, je ne vous dis pas seulement de votre ame qui est créée à l'image de Dieu, et faite pour le posséder; ayez encore pitié de votre corps, et ne le perdez pas pour l'éternité. Aimez-le, à la bonne heure; mais aimez-le pour le ciel, aimez-le pour la résurrection glorieuse,

aimez-le pour l'éternité. Je vous le déclare; avec saint Paul : *Vous ne moissonnerez que ce que vous aurez semé; si vous semez dans la chair, vous moissonnerez dans la corruption.* Renoncez donc aux œuvres et aux satisfactions de la chair; bien loin d'accorder à votre corps des plaisirs sales et honteux, mortifiez-le par la pénitence; opposez-vous à ses appétits déréglés, et il participera un jour à la gloire de la très-sainte Vierge.

Quelle idée pourrois-je vous donner, mes Frères, de sa glorieuse Assomption? Les images, les comparaisons, les expressions, tout ici est défectueux; tout ce qu'on en peut dire, c'est que Marie monte au ciel, comme il convenoit à la Mère de Dieu, et que dans son Assomption, elle suit la route de gloire que Jésus-Christ a tracée dans son Ascension. Ouvrez-vous donc, portes éternelles; ouvrez-vous à cette femme forte par qui les portes de l'abîme ont été fermées!

O Dieu! le ravissant spectacle! Jamais le ciel n'avoit vu une créature si parfaite, ni tant de vertus réunies ensemble. Quelle ravissante beauté! quelle majesté resplendissante! *Quelle est cette fille chérie du ciel, qui s'élève du désert de cette vie, toute comblée de délices, doucement appuyée sur son bien-aimé!* Elle s'avance, brillante d'une splendeur immortelle; à son approche, tout le ciel s'ouvre, les Principautés et les Puissances se courbent devant elle: les Patriarches et les Prophètes ses

ïeux se réjouissent de voir enfin l'héritière de leur foi; de la voir autant au-dessus d'eux, que la grâce l'élève au-dessus de toutes les créatures. Tous les habitans du ciel réunissent leurs voix pour l'appeler mille fois bienheureuse, le salut du peuple, la gloire d'Israel, l'ornement de la sainte Cité. Que dis-je? le Fils de Dieu lui-même vient au-devant d'elle, l'introduit dans son palais, lui donne un trône à côté du sien, lui met la couronne sur la tête.

Oh! quelles délices pour Marie! elle revoit son Fils; elle le voit tout éclatant de gloire, environné des Anges et des Saints, faisant leur bonheur, recevant leurs hommages. Qu'il est différent, ce jour, de celui où elle l'avoit vu sur la croix, couronné d'épines, rassasié d'opprobres, expirant dans les tourmens! Revoir son cher Fils, le voir dans la gloire, et le revoir pour toujours, ce sont des secrets que l'œil n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, et que l'esprit de l'homme ne sauroit comprendre. Séraphins, abaissez-vous; suprêmes Intelligences, humiliez-vous; élevez, pour Marie, un trône au-dessus des trônes les plus élevés. C'est à sa droite que le Roi de gloire veut faire asseoir votre Reine: *Astitit Regina à dextris tuis.*

Oh! M. F., qu'il est doux de contempler Marie sur ce trône sublime! Inférieure à Dieu seul, supérieure à tout le reste, au-dessus des Anges par la prééminence de sa dignité, au-dessus des plus grands Saints

par le mérite de ses vertus, Dieu veut qu'elle reçoive à jamais les hommages des nations ; que l'Eglise répande son culte sur la terre, et que Marie soit honorée partout où son divin Fils sera adoré.

Voilà, M. F., où l'humilité a conduit la Sainte Vierge. Elle s'étoit humiliée profondément, elle est élevée au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Heureuse de son bonheur, heureuse de sa gloire ; toujours Mère de Dieu, et cependant, toujours son humble servante, elle rend à Dieu les hommages les plus parfaits, elle en reçoit des honneurs incompréhensibles, également grande, et par ce qu'elle a fait pour Dieu, et par ce que Dieu a fait pour elle. Heureux, mille fois heureux, ceux qui la verront sur le trône de sa gloire !

Travaillons, mes chers Frères, à mériter ce bonheur. L'unique moyen de l'obtenir, est d'imiter la Sainte Vierge, et de faire tous nos efforts pour pratiquer les vertus dont elle nous a donné l'exemple ; son humilité, sa pureté, sa charité, sa résignation à la volonté de Dieu, son détachement de la terre, ses ardeurs pour le ciel. Car, je puis bien vous dire aujourd'hui, en vous montrant la Mère, ce que saint Paul nous dit, en nous proposant le Fils : Si vous souffrez comme Marie, vous serez glorifiés avec elle ; si vous marchez sur ses traces, vous parviendrez à son bonheur. Voilà tout à la fois, et le terme où vous devez aspirer, et la route qui doit vous y conduire. Que si

le sentiment de votre foiblesse vous décourage, souvenez-vous que Marie est, dans le Ciel, votre Médiatrice et votre Mère.

Oui, M. F., la Sainte Vierge fait, dans le Ciel, l'office de Médiatrice pour nous auprès de son Fils. Là, dit saint Bernard, cette Mère de miséricorde demande continuellement grâce pour nous; et, afin de l'obtenir, elle présente sans cesse à son Fils le sein virginal qui l'a porté, tandis que ce divin Sauveur montre à son Père les plaies qu'il a souffertes sur la croix pour notre salut. De là, elle veille sur nous avec une tendresse toute maternelle; elle se plaît à répandre sur nous les grâces dont elle est devenue la dispensatrice. Là, elle s'intéresse pour tous les peuples, et pour nous en particulier, avec autant d'efficacité que de zèle.

Je dis, pour nous en particulier, mes Frères, car nous lui appartenons; (ô doux souvenir!) nous lui appartenons, non-seulement en qualité de Chrétiens et de Catholiques, mais encore, en qualité de Français. En qualité de Chrétiens: Mère du Chef, n'est-elle pas Mère de tous les membres? ne nous a-t-elle pas tous engendrés avec J. C., et adoptés, avec saint Jean, pour ses enfans, au pied de la croix? En qualité de Catholiques: l'Eglise le professe solennellement, et reconnoît que c'est Marie qui l'a rendue victorieuse de toutes les hérésies. En qualité de Français: car nous lui avons été offerts, et consacrés par un de

nos Rois, qui a mis sa personne et son Royaume sous sa protection.

Ayons donc une tendre dévotion pour Marie, et une vive confiance en sa protection; recourons à elle dans toutes nos tentations, dans toutes nos calamités; quelque grands que soient nos maux, elle nous en obtiendra la délivrance; quelque violentes que soient nos tentations, elle nous aidera à les surmonter; quelque énormes que soient nos péchés, elle nous en obtiendra le pardon, pourvu que nous les détestions, et que nous y renoncions sincèrement. En ce grand jour, consacrons-lui, avec une nouvelle ferveur, nos personnes, nos familles, notre patrie. Conjurons-la de nous obtenir une sainte vie et une sainte mort, et à la France, la conservation de la Religion, comme elle lui en a déjà obtenu le rétablissement.

O Marie, mère de Dieu, mère des hommes, souveraine du ciel et de la terre! nous nous réjouissons de votre puissance et de votre félicité; nous vous rendons nos profonds hommages: *Ave, maris stella, Dei mater alma!* Jouissez, ô Vierge heureuse! jouissez de votre bonheur; mais n'oubliez pas vos enfans malheureux, qui gémissent dans cette vallée de larmes. Hélas! la plupart d'entre eux sont asservis sous le joug du péché. O Reine puissante! brisez leurs chaînes honteuses, délivrez-les du dur esclavage du démon et du péché: *Solve vincla reis.* Plusieurs ferment les yeux à la lumière, et leurs cœurs à

la grâce ; amollissez leurs cœurs ; étoile du matin, dissipez leurs ténèbres ; *Profer lumen cæcis*. Des maux de toute espèce nous menacent ; ô Mère de miséricorde ! écartez-les : *Mala nostra pelle*. Nous avons besoin de grâces fortes et puissantes ; obtenez-nous-les : *Bona cuncta posce*. Vierge sainte, de ce trône sublime où vous régnez, jetez un regard propice sur votre France, rendez-la victorieuse de tous ses ennemis, achevez ce que vous avez commencé pour elle, rétablissez-y la Religion dans son éclat; montrez à toutes les nations que vous êtes la Mère des Français : *Monstra te esse Matrem*. Votre divin Fils ne peut rien vous refuser : demandez donc, pour notre patrie, le triomphe de la Religion ; pour notre auguste Monarque, la justice et l'art de bien gouverner ; pour chacun de nous, la grâce d'une sainte vie et d'une sainte mort ; afin qu'en voyant Jésus-Christ, nous puissions, avec vous, le louer pendant toute l'éternité : *Ut videntes Jesum, semper collætemur. Amen.*

AVIS A DONNER

Le Dimanche avant la Fête de S. Lazare, Patron du Diocèse d'Autun.

Nous célébrerons, Dimanche prochain, la fête de saint Lazare, Patron de notre Diocèse.

Jésus-Christ, dit l'Evangile, aimoit Lazare, et logeoit souvent chez lui. Il permit cependant que son ami mourût; mais c'étoit pour faire en sa faveur le plus éclatant de ses miracles : il le ressuscita quatre jours après sa mort. Ce grand Saint est le Patron de notre Diocèse : l'Eglise d'Autun possède ses précieuses Reliques.

Oh! M. F., que la bonté de Dieu est merveilleuse à notre égard! Que notre ame est précieuse à ses yeux! Il ne se contente pas de nous donner des Anges pour nous garder, il veut bien encore nous mettre sous la protection de ses Saints, et d'un Saint, en particulier, qu'il aimoit spécialement. Bénissons-le de nous avoir donné saint Lazare pour Patron. Prions ce grand Saint de protéger sans cesse notre Diocèse, qui est confié à sa garde; appliquons-nous à imiter ses vertus, et spécialement son hospitalité, le zèle qu'il avoit à exercer les œuvres de miséricorde. Il avoit le bonheur de recevoir Jésus-Christ dans sa maison : nous partagerons avec lui ce bonheur, en donnant l'hospitalité à nos frères, et en exerçant envers eux toutes les œuvres de miséricorde; puisque Jésus-Christ nous assure que tout ce que nous ferons en son nom, en faveur de notre prochain, il le regardera comme fait à lui-même.

1.er *Septembre.*

SAINT LAZARE,

PATRON DU DIOCÈSE.

Sur les œuvres corporelles de miséricorde.

Diligebat Jesus Lazarum. Jésus aimoit Lazare. *S. Jean*, 11.

VOILÀ en deux mots, M. F., l'éloge du Saint dont nous célébrons la Fête : Jésus aimoit Lazare. Lazare étoit donc juste devant Dieu ; il réunissoit donc en sa personne les plus grandes vertus. Car, pour être l'ami de Dieu, il faut être juste et vertueux. Aussi, Jésus-Christ vivant sur la terre, logeoit-il de préférence chez Lazare ; et là, que d'empressemens, que de soins ne lui prodiguoit-on pas ? O heureux Lazare d'avoir reçu dans sa maison le Sauveur du monde, de lui avoir donné à boire et à manger, d'avoir exercé envers lui les œuvres de miséricorde, et de s'en être acquitté d'une manière si parfaite !

Ne soyons donc pas surpris, M. F., si notre Diocèse l'a choisi pour Patron. Car, que ne devons-nous pas attendre de la protection d'un Saint qui fut l'ami particulier de J. C., et qui exerça toute sa vie les œuvres de miséricorde ?

Depuis plusieurs siècles, l'Eglise cathé-

drale d'Autun l'avoit choisi pour son Patron. Dans les nouveaux arrangemens que le Saint-Siége vient de prendre, pour assurer l'état de la Religion dans notre patrie, il a mis tout notre Diocèse sous sa protection. Applaudissons à un choix qui nous est si avantageux. Consacrons-nous d'une manière particulière à saint Lazare; ayons une grande dévotion envers lui : et puisque la vraie dévotion consiste à imiter ceux que nous honorons, efforçons-nous d'imiter les vertus de saint Lazare, et, à son exemple, exerçons envers notre prochain les œuvres de miséricorde. C'est ce dont je vais vous entretenir aujourd'hui.... Honorez-moi, etc.

On réduit à sept les misères corporelles qui affligent l'humanité : la faim, la soif, le manque d'habitation, la nudité, la captivité, la maladie, la mort. Il y a aussi sept œuvres corporelles de miséricorde : donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, des vêtemens à ceux qui en manquent, exercer l'hospitalité, délivrer les prisonniers, visiter les malades, ensevelir les morts. Entrons là-dessus dans quelques détails.

Le triste état, mes Frères, que celui d'un homme réduit à manquer de pain ! combien il désire qu'une main charitable lui procure les secours dont il a besoin ! Aussi l'homme miséricordieux ne peut voir son semblable dans cette extrémité, sans être agité d'une tendre émotion. C'est pour son cœur un be-

soin de le soulager, d'apaiser la faim qu'il souffre. Ses largesses ne se bornent pas à lui donner du pain, elles s'étendent à tout ce qui est en son pouvoir ; tout ce qu'il peut donner, il le donne.

Les indigens qui excitent le plus sa compassion, ce sont ces pauvres honteux, qui, quoique réduits à la misère, sont encore privés, par une certaine bienséance, de la ressource d'exposer leurs besoins ; ressource qui fait vivre dans l'abondance, des gens qui font de la mendicité une profession.

C'est encore en faveur des malades et des infirmes, que son cœur s'attendrit ; de ceux surtout qui désirent un aliment qui pourroit en effet rétablir leur santé, et à qui leurs facultés ne permettent de se procurer que des alimens nuisibles.

Que ne puis-je détailler tous les soins que prend une personne charitable pour leur faire passer, chaque jour, la nourriture qui peut leur être salutaire ; pour ajouter, aux largesses qu'elle fait aux pauvres honteux, un nouveau prix, en les leur faisant passer sans que personne puisse s'en apercevoir, en les dérobant presque à leur connoissance ? Elle feint d'ignorer cette misère qui les humilie ; elle sait ôter à ses dons tout ce qui pourroit leur donner un air d'aumône.

On doit en effet bien se garder de faire sentir à un malheureux son besoin, de lui faire acheter les aumônes qu'on lui fait, par un ton d'importance et de grâce qui lui cause de la confusion. On doit lui épargner, en

quelque sorte*, jusqu'à l'humiliation qu'il y a de recevoir. On ne doit pas non plus publier ses aumônes au son de la trompette : notre main gauche, suivant l'expression de J. C., doit ignorer les dons que fait notre droite.

Ah ! M. F., que l'aumône est d'un grand prix devant Dieu ; et qu'elle est avantageuse à celui qui la fait ! *L'aumône*, dit le Sage, *résiste au péché;* elle l'efface en effet, pourvu néanmoins qu'on y renonce et qu'on change de vie. Vous ne pouvez faire de grandes pénitences, dit Jésus-Christ ; *donnez en aumône ce que vous avez de reste, et tout sera purifié ;* soyez assuré que Dieu vous fera miséricorde, si vous avez pitié du misérable. *Faites part de votre pain à celui qui a faim*, dit Tobie à son fils, *et le Seigneur vous recevra dans le sein de sa gloire.* C'est la première œuvre de miséricorde.

La seconde consiste à donner à boire à ceux qui ont soif. Notre-Seigneur a promis de récompenser magnifiquement celui-là même qui donnera, en son nom, un verre d'eau fraîche, à quiconque en aura besoin. Il est facile d'exercer cette œuvre de charité, et l'occasion s'en présente souvent. Par exemple, ce père de famille, au lieu d'aller boire dans le cabaret, devroit faire apporter dans sa maison ce vin dont il abuse, et le partager avec sa femme et ses enfans. Ils partagent ses travaux et ses peines ; ne devroient-ils pas aussi participer au soulagement qu'il se donne ? Que de retranchemens

les

les riches, de leur côté, ne pourroient-ils pas faire à leur table ; et par là, que de moyens n'auroient-ils pas d'assister, de soulager cet indigent, ce malade qui a besoin d'un peu de vin ! Hélas ! combien qui consomment, dans de folles et honteuses dépenses, un argent dont ils pourroient faire un meilleur usage, en l'employant à procurer à un malheureux, quelque boisson propre à lui rendre ses forces ! C'est ce qu'on appelle *abreuver ceux qui ont soif.*

La troisième œuvre de miséricorde est de loger les étrangers. Quelquefois la neige, des temps fâcheux, des fatigues excessives empêchent un voyageur de continuer sa route... Il est aussi des pauvres sans feu, sans demeure. Ouvrir sa porte à ces malheureux, ou leur indiquer un lieu où ils pourront recevoir l'hospitalité ; donner dans sa maison un asile à des personnes que la décrépitude ou les infirmités mettent hors d'état de pouvoir travailler, c'est exercer l'œuvre de miséricorde dont il est ici question.

Il est inutile de vous observer, M. F., que ce n'est point aux malfaiteurs, ni aux voleurs qu'il faut rendre de tels services. Ce seroit autoriser leurs brigandages et leurs désordres ; et au lieu d'exercer en cette occasion une œuvre de miséricorde, on feroit une œuvre d'injustice. Je dis la même chose de ces gens qui ne mendient que par fainéantise, qui se livrent à l'excès du vin, et qui menacent de jeter des sorts, si on ne leur donne pas ce qu'ils demandent. Ne recevez

point de telles gens chez vous, et ne craignez nullement leurs menaces. Mais recevez avec la charité la plus empressée les voyageurs, les infirmes et les bons pauvres. C'étoit la vertu chérie des anciens Patriarches, d'Abraham, de Loth, de Tobie; vertu qui leur attira toutes sortes de bénédictions. Quelques-uns même eurent le bonheur de recevoir chez eux des Anges, tandis qu'ils croyoient ne donner l'hospitalité qu'à des hommes. O précieux avantage de l'hospitalité! si l'on y réfléchissoit, avec quel zèle ne l'exerceroit-on pas?

La quatrième œuvre de miséricorde est de couvrir ceux qui sont nus. On ne voit que trop de pauvres qui ne portent que des haillons; qui, dans leur lit, ne peuvent se garantir des rigueurs du froid; qui manquent de chaussure et d'autres vêtemens nécessaires. C'est une œuvre de miséricorde de racommoder leurs haillons, de leur donner des habits, des couvertures. Ne pourroit-on pas retrancher quelque chose sur son luxe, sur son superflu, sur l'indécence de ses parures, et consacrer ses épargnes à couvrir les pauvres, autant que leurs besoins et la décence l'exigent?

Permettez, M, F., qu'à ce sujet, je vous fasse part d'une triste réflexion que je fais depuis long-temps. C'est qu'aujourd'hui, dans toutes les classes, on voit un luxe inconnu à nos pères. Autrefois on remarquoit, parmi les gens de la campagne, cette décence, cette simplicité qui conviennent si

bien à des chrétiens. Heureux temps, vous n'êtes plus! maintenant, depuis les riches jusqu'aux pauvres, c'est à qui brillera. Ah! de combien de malheureux ne pourroit-on pas couvrir les membres transis, si on renonçoit à un luxe si déplacé, à un luxe auquel on a renoncé dans son Baptême; et si chacun s'en tenoit à la simplicité et aux bornes de son état!.... Poursuivons.

La cinquième œuvre de miséricorde est de visiter les malades. Hélas! combien le temps doit durer à un malade qui languit nuit et jour sur un lit de douleur, sans pouvoir goûter de sommeil, ni rien faire qui puisse le distraire de la pensée de ses maux! Quel soulagement pour lui, lorsque quelque personne vient lui apporter des secours, et lui donner des motifs de consolation! Aussi, est-ce une obligation essentielle de visiter les malades, de les consoler, et de leur procurer des soulagemens. Ce n'est pas là, mes Frères, que se bornent vos devoirs à leur égard; vous devez encore leur rendre des services importans, en leur faisant des lectures de piété, leur suggérant des prières, leur disant quelques paroles d'édification, pour les préparer à une bonne mort. Oh! l'excellente œuvre de miséricorde! que de grâces elle attire sur ceux qui l'exercent!

Sixième œuvre de charité: délivrer les captifs. Je ne prétends pas qu'on doive chercher à élargir les malfaiteurs que la justice

détient dans les prisons, ni leur fournir aucun moyen d'en sortir : ce n'est que pour les empêcher de nuire, qu'on les retient dans les prisons, et afin de les mettre hors d'état de commettre les forfaits dont ils ont montré qu'ils étoient capables. Contribuer à leur faire recouvrer la liberté, ce seroit se rendre complice des crimes dont ils se rendroient encore coupables.

Par les captifs dont il est ici question, et qu'on doit chercher à délivrer, on entend ces infortunés qui ont été pris par les Barbares : on doit contribuer à leur délivrance, en donnant de l'argent à ceux qui font la quête pour la rédemption des captifs. On entend encore ces malheureux qui ont été jetés dans les prisons sans être coupables. Que doit-on faire pour eux? employer tous les moyens honnêtes et permis pour procurer leur élargissement, cherchant à attendrir ceux qui les retiennent dans cette triste situation. En général, on doit avoir beaucoup de compassion pour tous les prisonniers, les visiter pour les consoler, leur apprendre à faire un bon usage de leurs maux, et leur procurer tous les secours que l'on peut.

Enfin, la dernière œuvre de miséricorde est d'ensevelir les morts. Il ne s'agit pas uniquement ici de mettre les morts dans le suaire, quand ils ont rendu le dernier soupir; mais encore d'accompagner leur convoi funèbre, de contribuer aux frais de leur sépulture, quand ils sont pauvres, ou de prier quelque personne riche de le faire. Hélas!

que cette œuvre de charité est négligée aujourd'hui ! on voit des chrétiens n'assister jamais à l'enterrement, ni aux services, de ceux même qui leur ont été unis par les liens de la parenté ou de l'amitié. Quelle honte ! quelle insensibilité ! la religion en gémit, la nature s'en révolte. On voit les nations les plus barbares, fidèles à ce devoir, rendre à leurs morts les plus grands honneurs : et des chrétiens, oui, des chrétiens manquent à un devoir si sacré !

Telles sont, M. F., les œuvres corporelles de miséricorde. Ne laissez jamais échapper aucune occasion de les exercer. Cependant prenez garde que ce ne doit être ni la vanité ni la coutume qui vous fassent remplir ces obligations, mais un sentiment de religion et de charité, mais le désir de plaire à Dieu. Sans ce motif, les œuvres les plus excellentes ne seront point récompensées dans l'éternité.

Toutes ces œuvres sont d'une telle importance, que J. C. nous assure qu'elles seront, d'une manière spéciale, l'objet de l'examen qu'il fera de notre conduite, et de la sentence qu'il prononcera sur nous, dans ce jour, où il viendra nous juger. Que dira-t-il à ceux qui ne les auront pas exercées suivant leur pouvoir ? *Retirez-vous de moi, allez dans le feu éternel ! J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étois étranger, et vous ne m'avez pas logé ; nu, et vous ne m'avez pas revêtu ; malade,*

prisonnier; et vous ne m'avez pas visité. Retirez-vous de moi, jamais vous ne verrez mon auguste visage; *car, je vous le dis, en vérité, toutes les fois que vous avez refusé ces services à l'un de vos frères, c'est à moi-même que vous les avez refusés.*

Que dira-t-il, au contraire, à ceux qui auront exercé les œuvres de miséricorde, et quelle sera leur récompense? *Venez, vous qui êtes les bénis de mon Père, venez prendre possession du Royaume qui vous a été préparé. Car, j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; je ne savois où loger, et vous m'avez reçu chez vous; je manquois d'habits, et vous m'en avez donné; j'étois malade, et vous m'avez visité; j'étois en prison, et vous m'y êtes venu voir.* Aussi, toujours vous jouirez de ma divine présence, toujours vous serez heureux; *parce que toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un des plus petits de vos frères, vous me les avez faites à moi-même.*

Remarquez bien ces dernières paroles, mes Frères, (rien ne doit plus vous encourager à avoir pitié des pauvres et des malheureux); tous les services que vous leur rendez, J. C. les regarde comme rendus à lui-même; il les a mis à sa place. Vous estimez heureux saint Lazare d'avoir donné l'hospitalité à J. C., de lui avoir donné à boire et à manger; c'est, en effet, le plus grand bonheur qu'un mortel puisse avoir en ce monde. Eh bien! J. C. vous le dit formel-

lement, c'est lui-même que vous recevez dans votre maison, c'est à lui-même que vous donnez à boire, à manger, et des vêtemens; c'est lui-même que vous visitez, lorsque vous faites quelques-unes de ces bonnes œuvres, en faveur des pauvres. Que tout cela est grand, aimable, consolant, et doit faire d'impression sur nos cœurs! Formons donc aujourd'hui la résolution d'exercer les œuvres de miséricorde, toutes les fois que nous le pourrons; encourageons-nous à ces bonnes œuvres, par la vue de la récompense qui nous est promise, et par l'exemple de saint Lazare; remercions encore le Seigneur de nous avoir donné ce grand saint pour Patron, et vouons-lui une dévotion toute particulière.

O mon Dieu! que votre bonté est merveilleuse à notre égard! que notre ame est précieuse à vos yeux! Vous ne vous contentez pas de nous donner des Anges pour nous garder; vous voulez bien encore nous confier aux soins de vos Saints. Soyez à jamais béni, Seigneur, de nous avoir donné saint Lazare votre ami, pour notre protecteur; inspirez-nous pour lui une vénération particulière; faites que nous lui rendions des honneurs proportionnés à ses mérites, et à la gloire dont il jouit; faites que nous imitions fidèlement les vertus dont il nous a donné l'exemple, afin que nous participions au bonheur qui en est la récompense.

Et vous, grand Saint, à la garde de qui nous sommes confiés, heureux Lazare, l'ami de Jésus, soyez toujours attentif à nos be-

soins. Ce Diocèse vous est consacré, prenez-en soin; daignez, à l'imitation de Jérémie, prier sans cesse pour le Pasteur et pour tout le troupeau, afin que nous arrivions tous au port du salut. Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER
Le Dimanche avant la Nativité de la Sainte Vierge.

Nous célébrerons....la Nativité de la Sainte Vierge. L'Eglise en fait la Fête, parce que Marie est née pleine de grâce, et que, par sa naissance, elle a annoncé la venue de J. C. dont elle devoit être la Mère.

Remercions Dieu, M. F., des grâcesdont il l'a prévenue; et pensons avec quelle précaution nous devons vivre au milieu du monde, où nous avons apporté en naissant tant de foiblesse, puisque la Sainte Vierge, née dans la sainteté et confirmée en grâce, a vécu dans la retraite, dans la prière, et dans une continuelle attention pour conserver soigneusement son innocence. Apprenons de Marie à nous rendre dignes des bienfaits de Dieu, et à nous bien préparer à recevoir J. C. dans la sainte Communion.

Les filles et les femmes doivent principalement prendre la Sainte Vierge pour leur modèle, parce qu'elle est l'honneur de leur sexe. Elles doivent l'imiter dans sa retenue, dans sa modestie, dans sa chasteté, et dans son humilité.

8 *Septembre.*

LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

Sur le Mystère.

De quâ natus est Jesus. C'est de Marie qu'est né J. C. *S. Matth.* I.

VOILA en deux mots l'éloge le plus complet de Marie : c'est d'elle qu'est né Jésus, fils de Dieu, Sauveur des hommes. Marie est donc la Mère de Dieu, la coopératrice de la Rédemption. Marie est donc le chef-d'œuvre des mains du Très-Haut, le canal des grâces, le modèle de toutes les vertus. En un mot, Marie est une créature si parfaite, que Dieu a voulu se renfermer en elle, et qu'il en est né : *De qua natus est Jesus.*

Aussi l'Eglise s'empresse-t-elle de célébrer le jour de sa naissance. La naissance des plus grands hommes inspire des alarmes et des craintes : car, on ne sait s'ils seront justes ou pécheurs, élus ou réprouvés. Pour Marie, elle naît destinée à être la Mère de son Dieu ; par conséquent sans tache, innocente, douée de toutes les vertus. Livrons-nous donc avec l'Eglise à une sainte joie. Admirons, dans cette Vierge naissante, les vertus les plus parfaites, la Mère que Dieu destine à son Fils, et la Médiatrice qu'il pré-

pare aux hommes. Il n'est pas nécessaire que je sollicite votre attention, M. C. F.; vous parler de la Sainte Vierge, n'est-ce pas intéresser votre cœur, et vous entretenir de l'objet de votre confiance et de votre amour?

A EN juger selon les vues humaines, rien en apparence de plus commun et de plus ordinaire que la naissance de Marie. Elle naît, comme les autres enfans, dans un état de foiblesse. Son berceau fut arrosé de ses larmes, comme celui des autres enfans qui semblent prévoir, en naissant, les misères auxquelles ils seront exposés durant leur vie. Et c'est dans ce sens que le Sage dit, que *le jour de la mort est préférable à celui de la naissance*.

Elle naît dans un état d'obscurité. Car, quoiqu'elle fût du sang royal de David, et qu'elle comptât parmi ses ancêtres les Patriarches, les Prophètes et les Rois, tout ce lustre avoit disparu, et ses parens n'avoient plus rien d'éclatant que leur vertu. Et vous savez, M. F., que ce n'est pas ce qui donne une plus grande distinction parmi les hommes. Aussi la naissance de la Sainte Vierge ne fut-elle point célébrée comme celle des grands du monde.

Elle naît dans un état de pauvreté. L'Ecriture ne nous apprend pas que la fortune de ses parens fût au-dessus de la médiocrité. Au contraire, on voit que, par le malheur des temps, elle étoit presque réduite à l'in-

digence. Dieu en avoit ainsi disposé, afin que Marie eût plus de ressemblance avec son divin Fils.

Telle fut la naissance de la Sainte Vierge, à n'en juger que par les dehors. Mais, considérée dans les vues de Dieu, à quel point de grandeur et de gloire ne fut-elle pas élevée!

Marie naît, ayant déjà été prédite, annoncée et marquée de toute éternité dans les desseins de Dieu; figurée par les Patriarches, annoncée par les Prophètes, désignée par toutes les personnes illustres de son sexe et de sa Nation.

Elle naît dans la grâce de son Dieu, objet de ses complaisances, digne de toute la tendresse de son cœur: privilége ineffable qu'elle préfère à toutes les distinctions, à toutes les faveurs, à tout l'éclat de la gloire dont le monde auroit pu l'honorer.

Elle naît déjà remplie de mérites, et enrichie des trésors du Ciel. Disons plus: Marie naît pour devenir un jour la Mère de son Dieu, la Reine du ciel et de la terre, et pour être en quelque manière associée au grand ouvrage de la Rédemption des hommes. Quelle destination! quelle gloire! aux yeux de Dieu, est-il rien de si grand dans le monde?

Ah! M. F., si le monde avoit connu la grâce que le Ciel lui préparoit dans cette naissance, quel heureux présage n'auroit-il pas eu de son bonheur! quand l'aurore paroît à la pointe du jour et qu'elle com-

mence à répandre sa douce lumière, elle semble répandre une espèce de joie sur la terre, parce qu'elle annonce aux hommes le lever du soleil qui doit bientôt paroître après elle. Tel est, ô Vierge sainte ! le beau jour de votre naissance. C'est une annonce de joie pour tout l'univers. C'est dans vous que doit prendre naissance le Soleil de justice, Jésus-Christ notre Sauveur, qui va bientôt venir pour détruire l'arrêt de malédiction lancé contre nous, et répandre sur nous les bénédictions les plus abondantes. Le monde ne connut pas alors son bonheur. Mais, avec quel zèle les Anges célébrèrent dans le ciel cette heureuse naissance ! Toutes les Intelligences célestes en furent dans le ravissement. L'adorable Trinité elle-même vit avec complaisance ce chef-d'œuvre de ses mains. Dieu le Père la regarda dès lors comme sa fille bien-aimée ; Dieu le Fils la considéra comme le Temple vivant où il devoit un jour résider ; l'Esprit-Saint et sanctificateur lui prépara toute l'abondance de ses grâces. Tout de concert s'empressa à l'embellir de tous les dons et de tous les trésors qui pouvoient relever l'éclat d'une si haute destinée.

Vous rappellerai-je ici, M. F., les titres magnifiques, les éloges sublimes que les saints Pères donnent à la Sainte Vierge, et ce qu'ils disent de sa naissance ? O Marie, que ma langue s'attache plutôt à mon palais, que de taire vos grandeurs et vos perfections Saint Ambroise dit, que dès ce premie

moment, *elle est un miroir parfait de toute justice....* Saint Bonaventure, qu'elle *est les prémices de tous les élus....* Saint Augustin, qu'elle *est l'ouvrage du Conseil éternel de Dieu....* Saint Ezychius ne craint pas de dire qu'elle *est le complément de la Trinité sainte*, parce qu'elle est le couronnement et la perfection de tous les ouvrages de Dieu.... *Tous les siècles*, dit saint Jean Damascène, *se disputèrent à l'envi qui d'entr'eux auroit la gloire de voir naître ce fruit de bénédiction et de grâce.* Enfin, suivant le langage du Saint-Esprit, Marie a été prédestinée de toute éternité, elle a été dans les vues de Dieu, la première entre les pures créatures, et sa naissance a précédé celle de toutes les autres : *Ab æterno ordinata sum.*

Courons donc au berceau de Marie, dit le saint Evêque de Genève ; considérons ce qu'elle y fait, et admirons les vertus qu'elle y pratique. Interrogeons les Anges qui l'environnent, et ils nous répondront que déjà elle les surpasse en grâce et en mérites. Admirons ce saint Enfant, et appliquons-nous ; à son exemple, à pratiquer cet absolu renoncement à notre volonté, ce grand amour de la pauvreté, cette humilité profonde, cette simplicité admirable, et surtout cette parfaite modestie, en un mot, toutes ces vertus de Marie, lesquelles sont petites aux yeux des hommes, mais grandes et précieuses aux yeux de Dieu. Car, le Seigneur, en la comblant de grâces, veut en même temps qu'elle soit notre modèle ; et c'est par notre fidélité

à l'imiter, que nous l'honorerons véritablement, et que nous mériterons sa protection.

J'ai dit que nous devons imiter surtout la modestie de la Sainte Vierge. Qu'est-ce que la modestie? C'est une vertu qui règle tout l'extérieur, la contenance, les regards, les démarches, les gestes, les paroles, tout ce qui paroît au-dehors. Elle est donc l'ornement de toutes les vertus.

Oh! que la Sainte Vierge en a été un parfait modèle! dès sa plus tendre jeunesse, tout annonçoit dans elle une sagesse consommée, dans un corps d'enfant. Tout en elle sembloit céleste. Qui pourroit exprimer la pudeur, la décence que cette Vierge sainte fit éclater dans son maintien, dans ses discours, dans ses sens, dans toute sa conduite?

L'imitons-nous, M. F.? hélas! que de fautes n'avons-nous pas à nous reprocher sur cet article! curiosité, légèreté, manque de décence, manque de retenue et de circonspection. D'où vient ce déréglement extérieur, si ce n'est de ce que l'intérieur lui-même n'est pas bien réglé? Et de là, combien de fautes ne commettons-nous pas, et n'occasionnons-nous pas à notre prochain!

Ah! M. F., en qualité de Chrétiens, prenons donc garde à régler tous nos discours, tous nos pas, tout notre maintien, toute notre conduite, et tous les mouvemens de notre corps. Et pour cela, souvenons-nous continuellement que Dieu nous voit. C'est

le sentiment de cette divine présence qui nous contiendra dans une exacte modestie. Et c'est en imitant cette vertu de Marie, que tout notre extérieur contribuera à honorer Dieu, à édifier le prochain, à nous sanctifier nous-mêmes.... Revenons à Marie.

Il ne manquoit plus à cette enfant de bénédiction, dans sa naissance, que de lui imposer un nom qui convînt à sa grandeur et à sa dignité. Le nom saint de Marie en remplit toute la gloire et toute l'étendue. Marie, c'est-à-dire, Reine et Souveraine, Lumière éclatante, Etoile de la mer, Maîtresse de sa nation. Car, c'est là, M. F., ce que signifie ce grand Nom, et ce qu'il renferme : Reine et Souveraine destinée au trône le plus sublime après celui de Dieu : Lumière éclatante, devant un jour répandre ses rayons bienfaisans sur toute la terre : Etoile de la mer, pour servir de direction et de guide à ceux qui sont exposés au danger du naufrage, sur la mer orageuse de ce monde : Maîtresse de sa nation dont elle devoit faire l'ornement et la gloire ; dont elle devoit procurer le salut ; dont elle devoit combler les vœux et les espérances.

O Marie ! nom de grandeur et de gloire, nom de salut et de grâce, nom de consolation et de joie ! Marie, nom saint, nom glorieux, nom favorable et propice, sous la protection duquel il n'est permis à personne, pas même au plus grand pécheur, de désespérer, dit saint Bernard.

« Allons donc à Marie, M. C. F., ajoute

» ce saint Docteur, recourons à Marie dans
» toute la tendresse de nos cœurs, dans
» toute l'étendue de nos affections, dans
» toute l'ardeur de nos sentimens. Car, tel est
» l'ordre de Dieu, qui a voulu que bien des
» grâces nous fussent distribuées par les
» mains de Marie. O hommes! quelque ex-
» posés que vous soyez sur la mer orageuse
» de ce monde, voulez-vous éviter le nau-
» frage? tournez vos yeux vers Marie : elle
» sera votre guide. Si les tentations vous
» attaquent, si le démon fait ses efforts pour
» vous perdre, appelez Marie à votre se-
» cours. Si l'orgueil, si l'ambition, si l'en-
» vie troublent votre cœur, tournez-vous
» vers Marie, invoquez son saint Nom. Si la
» colère, si l'avarice, si le péché impur
» vous tourmente, levez les yeux vers Marie.
» Si l'énormité de vos péchés vous jette dans
» le trouble; si, effrayés des jugemens de
» Dieu, vous êtes portés au désespoir,
» pensez à Marie. Enfin, dans tous les dan-
» gers, dans tous les revers, dans les plus
» fâcheuses extrémités de la vie, regardez
» Marie, pensez à Marie, recourez à Marie,
» invoquez le nom de Marie. En la suivant,
» vous ne vous égarerez pas; en la priant,
» vous ne devez point désespérer. Si elle
» vous soutient, vous ne pourrez tomber;
» si elle vous protége, vous n'avez rien à
» craindre. Si elle vous conduit, vous serez
» dans la voie du salut. Enfin, si elle vous
» est favorable, vous êtes sûrs de votre
» heureuse éternité. »

Vierge naissante, je cours au pied de votre berceau, pour me consacrer à vous. Croissez, auguste Enfant, croissez pour remplir toute la grandeur de vos destinées, pour accomplir tous les desseins du Très Haut sur vous. Croissez pour la gloire de Dieu, pour le soutien de l'Eglise, pour la Rédemption du genre humain qui espère en vous. Croissez pour la conversion des pécheurs dont vous serez l'asile; pour la persévérance des justes dont vous serez le modèle; pour la consolation des affligés dont vous serez le soutien; pour le bonheur de tous les Chrétiens dont vous serez la mère. Croissez, pour être à jamais la splendeur du ciel, l'ornement de la terre, la terreur des enfers.

O Marie! la plus pure des créatures! tout est grand, tout est admirable en vous! heureuse l'heure! heureux le moment qui vous a vu naître! heureux, pour ceux qui vous invoqueront, qui vous aimeront, et plus encore qui vous imiteront! Puisse-t-il être heureux pour moi! Tout pécheur que je suis, vous êtes née pour mon salut que j'espère, après Dieu, de votre secours, et que je ne cesserai d'espérer de votre bonté. Votre nom, ô Marie! et celui de votre divin Fils Jésus feront désormais mon espérance et ma consolation! Puissé-je expirer en prononçant ces saints Noms : *Jésus*, *Marie*.

Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

Le Dimanche avant la Fête des SS. Andoche, Tyrse, et Félix, apôtres du Diocèse d'Autun.

Quoique la fête de saint Andoche, de saint Tyrse et de saint Félix ne soit point chômée, je vous exhorte, M. C. F., à assister, ce jour-là, à la sainte Messe, et à faire des œuvres de piété. Ce sont ces Saints qui ont apporté la Foi à nos pères. Avant eux, notre pays ne connoissoit point le vrai Dieu ; nos ancêtres étoient idolâtres ; et nous le serions encore nous-mêmes, si Dieu ne nous eût envoyé des Apôtres, pour nous éclairer des lumières de l'Evangile. Oh! quel bienfait de la part de Dieu, de nous avoir envoyé ces Apôtres! Quelle charité, de la part de ces Saints, de nous avoir procuré une si grande grâce! Il leur en a coûté mille travaux et la vie ; ils ont souffert le martyre le plus douloureux. Quelle reconnoissance ne leur devons-nous pas!

Nous remercierons donc Dieu en ce jour, de ce qu'il nous a retirés des ténèbres du paganisme, pour nous appeler à la lumière admirable de l'Evangile. Nous renouvellerons notre dévotion envers nos saints Apôtres ; et, en les remerciant de ce qu'ils nous ont procuré la religion, nous les conjurerons de nous en obtenir la conservation.

Enfin, nous formerons la résolution de vivre d'une manière plus conforme à cette religion divine.

---

24 Septembre.

SS. ANDOCHE, TYRSE ET FÉLIX,

APÔTRES DU DIOCÈSE D'AUTUN.

Sur le bienfait de la Foi.

Mementote præpositorum vestrorum qui vobis locuti sunt Verbum Dei. Hebr. 13.

L'Apôtre saint Paul vouloit que les premiers Chrétiens se souvinssent toujours des travaux et des vertus de ceux qui avoient été leurs pères dans la Foi : *Rappelez-vous*, leur disoit-il, *ces hommes que Dieu vous a envoyés pour vous annoncer sa divine parole.*

L'Eglise d'Autun, en rendant de solennels hommages à ses apôtres saint Andoche, saint Tyrse et saint Félix, ne semble-t-elle pas nous adresser ces paroles, M. C. F. ? Elle sait que si nous oubliions nos pères dans la Foi, nous en viendrions bientôt à perdre la Foi elle-même. C'est pour cela qu'elle nous presse par ces paroles touchantes : Rappelez-vous ces hommes vénérables que Dieu a choisis pour vous tirer des ténèbres de l'erreur, et vous appeler à la lumière admirable de l'Evangile. Voyez, par

tous les travaux qu'ils ont entrepris, par tous les tourmens qu'ils ont endurés pour vous procurer la Foi, combien vous devez l'estimer, et quelle doit être votre application à en pratiquer les œuvres. Considérez leurs vertus; voyez quelle a été la fin de leur vie; efforcez-vous de les imiter, si vous voulez avoir part à leur récompense: *Quorum intuentes conversationis exitum, imitamini fidem.*

N'ai-je pas droit de me promettre votre attention, M. F., si j'entreprends de vous faire l'éloge de ces hommes illustres, si chers à notre diocèse? Puissions-nous, par ce court détail, satisfaire à ce que la piété demande de nous; à la reconnoissance et à l'amour que nous devons à nos saints Apôtres! Préparez vos cœurs à ces vérités importantes.

Andoche prêtre, et Tyrse diacre, furent envoyés d'Asie dans les Gaules, par saint Polycarpe, disciple de saint Jean l'évangéliste, pour y prêcher la Foi. Ils débarquèrent à Marseille. De là parcourant les bords du Rhône, ils vinrent à Lyon, où ils demeurèrent quelque temps. Enfin, ils se rendirent à Autun, où ils prêchèrent long-temps l'Evangile. Leurs prédications eurent un succès si heureux, qu'un grand nombre des habitans de cette ville embrassèrent la Foi, entre autres Fauste, comte d'Autun, et son fils Symphorien, qui fut le premier martyr

du diocèse. Ce succès leur faisant espérer la conversion de tous les peuples de ces contrées, ils se rendirent dans la ville de Saulieu. Un marchand, nommé Félix, recommandable par ses aumônes, les retira chez lui. On ne tarda pas de le dénoncer au Préfet, et il eut ordre de livrer ces Missionnaires. Félix le refusa généreusement. On força sa maison; on le prit avec Andoche et Tyrse, et on les conduisit devant le Préfet. Celui-ci, pour les amener à renoncer à J. C., essaya tour à tour les promesses les plus flatteuses, les menaces les plus effrayantes. Mais n'ayant pu réussir, il les fit fouetter cruellement, et jeter dans un horrible cachot. Le lendemain il réitéra ses menaces. Il employa tout ce que la barbarie peut imaginer de plus cruel; le chevalet, les peignes de fer, le bûcher ardent: tout étant inutile, il leur fit fracasser la tête; et par là ils consommèrent leur glorieux martyre, l'an de Jésus-Christ, 172. Telle est en abrégé l'histoire de nos saints Apôtres.

Si donc nous avons le bonheur, M. C. F., d'être éclairés des lumières de la Foi, après Dieu, nous en sommes redevables à saint Andoche, à saint Tyrse et à saint Félix. Ce sont eux qui l'ont plantée dans ce pays, par leurs prédications et par leurs travaux, qui l'ont arrosée de leurs sueurs, et scellée de leur sang. Voilà ce qui demande de nous les sentimens de la reconnoissance la plus vive.

En effet, quelles actions de grâces ne devons-nous pas rendre au Seigneur, de ce qu'il

a bien voulu, par une bonté toute gratuite, nous tirer des ténèbres du paganisme, et nous faire passer dans la lumière admirable de l'Evangile, par le ministère de ces hommes apostoliques, qui, dans la personne de nos ancêtres, nous ont fait entrer dans la voie du salut! Pour comprendre la grandeur de ce bienfait, et pour nous animer à en profiter, considérons le triste état où nous étions avant d'avoir reçu la Foi, et les avantages précieux que la Foi nous a procurés.

Avant que Dieu nous eût éclairés de la Foi, nous étions ennemis de Dieu, esclaves du démon, victimes destinées à l'enfer.

Oui, M. F., avant l'arrivée de nos saints Apôtres, nous étions ennemis de Dieu, les objets de sa colère et de son indignation. Criminels par notre origine, nous ne pouvions avoir d'accès auprès de Dieu, que par Jésus-Christ. Nous n'avions de ressource et d'espérance que par cet unique Médiateur entre Dieu et les hommes. Mais, par un malheur infiniment déplorable, nous ne connoissions point Jésus-Christ; nous étions sans Dieu dans ce monde. Le culte souverain, qui n'est dû qu'à Dieu seul, nous l'aurions rendu, comme nos pères, aux créatures les plus viles et les plus méprisables, au bois, à la pierre, aux animaux; et nous aurions été plongés, aussi bien qu'eux, dans les désordres honteux, auxquels ils se livroient. Ah! que leur état étoit affreux! Esclaves insensés du démon, ils en suivoient aveuglément toutes les abominables suggestions.

Comment devons-nous nous représenter ce pays, avant l'arrivée de saint Andoche et de saint Tyrse? Comme une prison affreuse, dans laquelle gémissoit, sous la servitude du démon et du péché, une multitude innombrable de criminels, laquelle renfermoit autant d'esclaves de ce cruel tyran, qu'il y avoit d'hommes. Telle est l'idée que nous devons avoir de nos ancêtres qui ont habité ces lieux, avant qu'ils eussent reçu la Foi. Hélas! nous serions encore nous-mêmes dans cette dure captivité, si Dieu ne nous eût envoyé des prédicateurs de l'Evangile pour nous délivrer. Ne devons-nous pas nous écrier avec le Prophète : *Seigneur, vous avez rompu mes liens; je vous offrirai sans cesse un sacrifice de louanges!* Ô mon Dieu! soyez à jamais béni de nous avoir appelés à la connoissance de votre saint Nom!

Mais notre reconnoissance deviendra plus vive encore, si nous réfléchissons, qu'avant notre vocation à la Foi, nous étions de malheureuses victimes destinées à être punies éternellement dans les enfers. *Celui qui ne croit pas*, dit Jésus-Christ, *est déjà condamné. Il n'aura point la vie éternelle, mais la colère de Dieu demeurera éternellement sur lui. Jésus-Christ*, dit saint Paul, *viendra au milieu des flammes, se venger de ceux qui ne connoissent pas Dieu, et qui n'obéissent point à l'Evangile. Ils souffriront la peine d'une damnation éternelle.*

Voilà quel est le malheureux sort de tous

ceux qui ont été, et qui sont hors du sein de l'Eglise : c'est qu'après leur mort ils ne verront jamais Dieu, ils seront précipités dans l'enfer. Etre exclus pour jamais du Paradis ; être jetés, pieds et mains liés, dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincemens de dents ; quelle déplorable destinée, M. F. ! Seigneur, mon Dieu, je vous louerai, oui, je vous louerai de tout mon cœur, et je glorifierai éternellement votre nom, parce que vous avez usé d'une grande miséricorde envers moi, et que vous avez retiré mon ame de l'enfer le plus profond, en me procurant la lumière de la Foi.

Considérons maintenant les avantages que la Foi nous a procurés.

La Foi nous a consacrés à Dieu ; elle nous a faits les enfans de l'Eglise : elle nous a donné droit à la vie éternelle. Oh ! quelles faveurs!

Oui, M. F., la Foi nous a consacrés à Dieu. *Vous avez été séparés des idoles*, nous dit l'Apôtre, *pour être consacrés au service du Dieu vivant et véritable. Vous avez été lavés et baptisés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de Notre-Seigneur J. C. et par le Saint-Esprit. Ne savez-vous pas*, dit-il ailleurs, *que vos corps sont les membres de Jésus-Christ, les temples du Saint-Esprit qui réside en vous ?* Par le baptême, de vases impurs, de vases de colère que nous étions par le péché, de vases qui n'étoient bons qu'à être brisés, nous avons été faits des

des vases de miséricorde, des vases purifiés par le sang de Jésus-Christ, et préparés pour la gloire; des vases d'honneur, sanctifiés et consacrés au Seigneur, pour toutes sortes de bonnes œuvres; consacrés au Seigneur, comme les membres du corps de son Fils, comme les temples de son Esprit. O Dieu! quel honneur!

La Foi nous a encore rendus enfans de l'Eglise, et participans de tous ses biens spirituels. Le Baptême, en nous unissant au corps mystique de Jésus-Christ, nous applique ses mérites, nous rend propres ses mystères, nous fait participer aux avantages de l'Eglise, à tout le bien qui s'y fait, aux sacrifices, aux prières, aux pénitences et aux bonnes œuvres de chaque fidèle; en sorte que chacun de nous peut dire avec le Prophète : *Seigneur, je suis participant de tous les biens de ceux qui vous craignent et qui gardent vos commandemens.* Quelle consolation, mes C. F., quel sujet de joie, d'être d'une société où l'on est enivré du sang de Jésus-Christ, nourri de son corps, fortifié de sa parole! Quel bonheur de pouvoir puiser dans les fontaines du Sauveur, les Sacremens, les eaux salutaires de la grâce; d'être renfermé dans cette bergerie mystérieuse, où l'on trouve des pâturages si abondans, et dont Jésus-Christ lui-même est le Pasteur!

Enfin, par la Foi, nous sommes unis de communion avec l'Eglise du ciel. Nous honorons et nous invoquons les Saints, et les Saints intercèdent pour nous auprès de Dieu, dit

saint Paul. Que dis-je ? nous avons droit au bonheur dont ils jouissent : *Celui qui croit au Fils de Dieu*, dit l'Evangile, *a la vie éternelle*. Quel avantage !

Oui, M. F., un véritable Chrétien doit se regarder comme déjà ressuscité avec Jésus-Christ, et comme déjà assis avec lui au plus haut des cieux. La grâce, qui nous rend Chrétiens, est une application, une appropriation de la mort de ce divin Sauveur, de sa résurrection et de son ascension, qui nous fait mourir au péché, nous donne une vie nouvelle, nous sépare en esprit de la terre, et nous fait soupirer après notre réunion avec Jésus-Christ dans le ciel. Car, dit saint Paul, *puisque nous sommes enfans de Dieu, nous sommes aussi les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ son Fils*. Nous avons donc droit au bonheur éternel, comme un fils a droit à l'héritage de son père.

O Chrétiens ! reconnoissez les avantages précieux que la Foi vous a procurés, et voyez ce que vous devez de reconnoissance aux saints Apôtres dont Dieu s'est servi pour vous l'apporter. Combien vous devez les aimer ! quelle dévotion ne leur devez-vous pas ?

Seigneur, Dieu des miséricordes, je ne puis m'empêcher de vous le demander, au nom de tout ce diocèse ; quel mérite avions-nous à vos yeux, pour que vous ayez daigné nous envoyer ces hommes vénérables, pour nous retirer de l'abîme où nous étions plon-

gés, et pour nous procurer les inestimables avantages de la Foi? Etoit-ce en vue de notre fidélité future, que vous aviez doué Andoche et Tyrse de cette éloquence, de cette sagesse, de cette onction qui touche les cœurs, les gagne et les convertit? Car, quelle force ne leur a-t-il pas fallu pour vaincre la férocité d'un peuple si barbare! quelle douceur, pour amollir des cœurs si durs! quelle autorité, pour les amener à briser leurs idoles, et leur faire embrasser la doctrine si pure et si austère de l'Evangile! Non, mon Dieu, non; nous n'attribuerons ni à la docilité de nos pères, ni à notre fidélité personnelle, un changement si merveilleux. Vous, devant qui les siècles les plus reculés sont comme le jour d'hier, qui est à peine écoulé, ne saviez-vous pas que cette nation ingrate mépriseroit un jour le don précieux de la Foi; que dans ces derniers temps, elle enfanteroit des impies, qui feroient tous leurs efforts pour détruire l'ouvrage de vos Apôtres; que cette nation frivole, se laisseroit entraîner d'abord dans le schisme le plus criminel, et ensuite dans l'idolâtrie la plus révoltante? qu'après même que vous auriez rendu à ce peuple, cette religion sainte et ses autels, plusieurs s'en tiendroient encore éloignés, mépriseroient votre divine parole, négligeroient ou profaneroient vos divins Sacremens, et mèneroient une vie toute païenne? Ah! Seigneur, si vous n'eussiez eu égard qu'à notre mérite, ou plutôt à notre ingratitude,

ne méritions-nous pas de perdre pour toujours la Foi ?

Cette réflexion, M. F., est aussi capable de nous porter à la confusion, qu'à la reconnoissance. Vous le voyez : nous ne méritions pas que Dieu nous donnât la Foi, et nous envoyât de tels Apôtres. Mais ne méritons-nous pas maintenant, par notre négligence à pratiquer les œuvres de la Foi, qu'il nous enlève ce don précieux, pour le transporter à des nations, qui en feroient un meilleur usage ? Il nous en a déjà menacés. Il n'y a que quelques années, que la religion sembloit être pour toujours proscrite parmi nous. Par une miséricorde, que Dieu n'a pas eue pour bien d'autres nations, peut-être moins coupables que la nôtre, il nous a rendu ses temples, ses Pasteurs, son culte. Mais sera-ce pour toujours ? Hélas ! M. F., si nous ne la pratiquons pas mieux, cette religion sainte, qu'il est à craindre que Dieu ne nous l'enlève pour toujours ! et nous retomberions donc alors dans cet affreux état, où étoient nos ancêtres, avant la mission de nos saints Apôtres ! il n'y auroit donc plus de ciel pour nous ; mais un enfer, mais une réprobation éternelle !

Ames innocentes, fidèles serviteurs de Dieu, faites-lui une sainte violence, pour qu'il ne nous punisse point de ce terrible châtiment. Ne cessez de lui adresser de ferventes prières, pour la conversion de vos frères, qui, en provoquant sa justice par

leurs crimes, appellent sur notre patrie, le plus funeste de tous les malheurs.

Il n'en est pas un d'entre vous, M. F., qui ne prétende être chrétien-catholique. Mais pour être catholique suffit-il de paroître à l'église, de faire quelques prières, de se recommander à Dieu! Non, il faut approcher des Sacremens, faire des Pâques : voilà le sceau du vrai chrétien; sans cela, point de christianisme. O vous donc, pécheurs, qui vous obstinez à vous éloigner des Sacremens, qui fermez depuis si long-temps vos cœurs à la grâce qui ne cesse de vous poursuivre, laissez-vous toucher aujourd'hui. Ah! puisse le sang de nos saints Apôtres crier si fortement vers le Père des miséricordes, que vous soyez enfin ébranlés, et que vous mettiez ordre à votre conscience; qu'on vous voie assidus aux saints Offices, fréquenter les Sacremens, mener une vie conforme à la Foi que vous professez.

O sang précieux d'Andoche, de Tyrse et de Félix, opérez ce miracle! Sur la terre, vous convertîtes les pécheurs les plus endurcis; vous détruisîtes les préjugés les plus fortement établis; vous rompîtes les habitudes les plus invétérées; en un mot, vous renversâtes les idoles de nos pères. Du haut du ciel où Dieu vous a associés à sa puissance, ne pourriez-vous pas opérer encore de tels prodiges, et convertir ces pécheurs? Ah! souvenez-vous que quelque criminels qu'ils soient, ils sont toujours vos enfans.

Pensez-y, mes Frères; si ce sang, ré-

pandu pour vous, ne vous convertit pas, au jour du Jugement il criera contre vous, comme le sang d'Abel contre Caïn. Ces saints Apôtres, aujourd'hui vos protecteurs, deviendront alors vos juges. Ils crieront d'une voix forte et terrible : Dieu juste, Dieu saint et fidèle, jusqu'à quand différerez-vous de venger le sang que nous avons sacrifié pour le salut de ce peuple, et qu'il a foulé aux pieds : *Usquequo non vindicas sanguinem nostrum !*

Detournez de vous, M. C. F., un jugement si terrible, et soyez sensibles au langage d'amour que vous tiennent maintenant ces saints Apôtres.

O vous, Chrétiens, que nous avons enfantés à la Foi ! nous sommes votre gloire ; devenez la nôtre. Glorifiez-vous de nous avoir pour Apôtres ; nous ne cesserons de nous intéresser pour vous auprès de Dieu, et de le conjurer de ne pas permettre que le démon nous enlève le fruit de nos travaux, et l'occasion de notre joie, en vous enlevant la Foi, que nous vous avons procurée au prix de notre sang. Pour vous, ne nous forcez jamais à rougir de vous l'avoir donnée. Ne déshonorez point, par une vie criminelle, la sainte doctrine que nous vous avons enseignée. Conformez-y votre conduite, et imitez les exemples que nous vous avons laissés. Considérez ce qu'il nous en a coûté, pour procurer à vos pères la religion divine qu'ils vous ont transmise, et vous l'estimerez comme elle mérite de l'être. Les contradic-

tions, les humiliations, les veilles, les travaux, nous n'avons rien négligé pour vous gagner à Jésus-Christ; et c'est le souvenir de tous ces travaux, qui vous rend si chers à nos cœurs. Vous êtes nos enfans. Plus il nous en a coûté pour vous enfanter à J. C., plus vous êtes précieux à nos yeux. Soyez donc la joie de vos pères dans le temps; leur gloire, au jour du Seigneur; et leur couronne, pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

Le Dimanche avant la Fête de la Toussaint.

Nous célébrerons. . . . . la fête de tous les Saints, avec jeûne d'obligation la veille.

L'Eglise a établi cette fête, pour nous faire honorer tous les Saints par une même solennité, et réparer les défauts commis dans les fêtes particulières; pour nous donner une idée du bonheur que nous attendons, et nous en montrer le chemin sûr, par l'exemple de ceux qui y sont arrivés; pour animer notre confiance par cette grande multitude de Saints de tout état, de tout sexe, de tout âge, et du grand nombre d'intercesseurs que nous avons en eux.

Ainsi, mes Frères, pour entrer dans l'esprit de cette fête, vous remercierez le Seigneur des grâces dont il a comblé les Saints; car c'est Dieu qui les a faits Saints, et qui les

rend heureux. Vous les regarderez comme ses amis, et vous leur demanderez, auprès de lui, le secours de leur intercession et de leurs prières. Enfin, excités par la vue du bonheur dont ils jouissent, et où nous pouvons tous arriver par les mérites de Jésus-Christ, vous tâcherez de les imiter, et de marcher, à leur exemple, par le chemin de l'humilité, de la pauvreté, de la croix et des souffrances, qui est le véritable chemin du ciel.

Le lendemain, on fait la mémoire des fidèles trépassés. L'Eglise destine ce jour particulier, pour leur procurer un soulagement général. Vous devez alors prier, non-seulement pour vos parens, pour vos amis et pour vos bienfaiteurs, mais encore pour ceux qui sont délaissés par des parens ou des amis qui ne font point, ou peu de prières particulières. L'Eglise, comme la mère commune, n'en délaisse aucun et prend soin du soulagement de tous. Ç'a toujours été son usage de prier pour les défunts, afin de les soulager, et de délivrer ceux qui étant morts en état de grâce, ont encore quelques restes de péché à expier. Elle y consacre particulièrement ce jour, pour avertir les fidèles de leur devoir, et les faire souvenir de soulager et d'abréger la captivité de ces ames.

On le peut par la prière, en demandant à Dieu avec ferveur leur délivrance; par les bonnes œuvres et par les pénitences; par les Communions faites à leur intention; par les Indulgences qu'on peut leur appliquer,

et surtout par le saint sacrifice de la Messe, qui leur applique la satisfaction de J. C. Mettez en pratique ces moyens, M. F., et croyez que ces ames, quand elles seront dans le ciel, reconnoîtront ce que vous aurez fait pour elles.

POUR LE JOUR DE LA TOUSSAINT.

Sur l'obligation de travailler à devenir Saints.

Sancti estote, quia ego sanctus sum. Soyez saints parce que je suis saint. *Lev.* 2.

Etre Chrétien et vivre dans le péché, c'est une contradiction monstrueuse, parce qu'un Chrétien doit être un Saint. Voilà, M. F., la vérité essentielle que l'Eglise veut nous inculquer dans cette grande solennité. En présentant à notre piété un Dieu infiniment saint, et qui sanctifie une multitude innombrable de créatures, elle semble nous dire d'une voix forte : Souvenez-vous, Chrétiens, que vous êtes destinés à voir Dieu et à le posséder; mais que vous n'aurez ce bonheur, qu'autant que vous aurez retracé en vous, pendant le cours de cette vie mortelle, son image, ses perfections, et particulièrement *sa sainteté, sans laquelle nul ne le verra*, comme il le dit lui-même. Que si la sainteté d'un Dieu vous paroît au-dessus de vos forces,

considérez ces ames bienheureuses de tout âge, de tout sexe, de toute condition, qui ont été assujetties aux mêmes misères que vous, exposées aux mêmes dangers, sujettes aux mêmes tentations, attaquées par les mêmes ennemis, environnées des mêmes obstacles. Ce qu'elles ont pu faire, vous le pouvez aussi; et vous n'avez aucune excuse, pour vous dispenser de travailler, comme elles, à acquérir la sainteté.

Pour vous inspirer l'esprit de cette solennité, je n'ai donc autre chose à faire, mes C. P., que de vous prouver l'indispensable obligation où vous êtes de devenir des saints. Pour cela, je vous montrerai d'abord en quoi consiste la sainteté; je vous ferai voir ensuite que vous pouvez l'acquérir aussi bien que les Saints. Honorez-moi de votre attention.

Pour se dispenser de travailler à acquérir la sainteté, ce qui le gêneroit trop, le monde s'imagine que pour être Saint, il faut se retirer dans la solitude, passer les jours et les nuits en prières, pratiquer de grandes austérités, ne point s'occuper d'affaires, enfin faire des miracles.

Religion de mon Dieu! est-ce ainsi que vous en jugez? Au contraire, nous dit-elle, levez les yeux au ciel, et voyez si parmi ceux qui le remplissent, les plus grands Saints sont ceux qui ont fait les choses les plus merveilleuses. Où sont les miracles de la Ste. Vierge, de S. Jean-Baptiste, de

S. Joseph ? Ou plutôt, écoutez J. C. lui-même : *Plusieurs, au jour du jugement, me diront : Seigneur, nous avons prophétisé en votre nom, nous avons chassé les démons; fait des miracles.... Retirez-vous, ouvriers de l'iniquité*, leur répondra le juste Juge. Quoi! vous avez commandé à la mer et aux vents, et vous n'avez pas su maîtriser vos passions : vous avez chassé les démons, et vous vous en êtes rendus les esclaves; vous avez opéré des miracles, et vous n'avez pas observé ma Loi ! *je ne vous connois point, retirez-vous, allez au feu éternel.* Ce n'est donc pas à faire des choses extraordinaires, que consiste la sainteté. En quoi consiste-t-elle donc ? à garder fidèlement les Commandemens, à remplir exactement les devoirs de son état.

Qu'est-ce qu'un Saint, au jugement de la Religion ? C'est un homme qui craint Dieu, qui l'aime sincèrement, qui le sert avec fidélité. C'est un homme qui, ne se laissant point enfler par l'orgueil, ni dominer par l'amour-propre, est vraiment humble et petit à ses propres yeux; qui, privé des biens de ce monde, ne les désire pas; qui les possédant, n'y attache point son cœur; ennemi déclaré de l'usure, de la plus légère injustice. C'est un homme qui, possédant son ame dans la patience, ne s'offense pas d'une injure, pardonne sincèrement à son ennemi, et l'aime cordialement. C'est un homme qui aime à rendre service au prochain, qui partage son pain avec les pauvres. C'est un homme qui,

saintement affamé de la justice, méprise les biens de la terre pour chercher ceux du ciel; fuit les honneurs et les plaisirs du monde, pour soupirer après le bonheur de l'éternité, s'attachant au service de Dieu, assidu aux saints Offices, fréquentant les Sacremens, s'occupant sérieusement de son salut. C'est un homme qui, ayant horreur de l'impureté, fuit avec un soin extrême tout ce qui pourroit l'y porter, conserve son corps et son ame purs devant Dieu; porte constamment sa croix, et pratique la pénitence, en supportant avec une humble patience, les défauts et les bizarreries du prochain, les afflictions, les maladies, les médisances, les calomnies, les différentes épreuves que le Seigneur lui envoie. En un mot, c'est un bon père, un bon maître, un bon époux, un fils respectueux, un sujet fidèle. Voilà, M. F., ce que vous appelez simplement un honnête homme; mais voilà ce que Dieu appelle l'homme de miracles, le Saint, le grand Saint: *Qui est celui-là*, demande le Sage, *et nous le comblerons d'éloges, parce qu'il a fait des choses merveilleuses en sa vie; il a été éprouvé et trouvé parfait: sa gloire sera éternelle.*

Qu'est-ce qu'une Sainte dans l'état du mariage? C'est une femme qui, selon le portrait qu'en a fait le Saint-Esprit, aime son mari, veille sur ses enfans et sur ses domestiques, donne tous ses soins pour les instruire, pour les faire approcher des Sacremens. C'est une femme occupée de son

ménage ; qui manie tour à tour l'aiguille et le fuseau ; bannit de sa maison les langues médisantes, les veillées dangereuses, les compagnies suspectes. C'est une femme réservée dans ses discours, charitable dans ses œuvres, ennemie des plaisirs mondains, des parures du siècle. Une femme de ce caractère est une ame juste ; le Seigneur la loue, la canonise ; c'est une Sainte. Voilà, M. F., en quoi consiste la sainteté.

Pour être saint, il ne faut donc pas abandonner ses affaires temporelles ; au contraire, on doit en prendre soin. Le marchand doit s'appliquer à son commerce, le laboureur à la culture, le serviteur à son ouvrage, le père de famille à la conduite de sa maison, à l'administration de son bien. Ce sont là des devoirs essentiels. Ne les pas remplir, ce seroit manquer à Dieu, à la société, à sa famille, à soi-même. On se damneroit en les négligeant, quelque chose qu'on pût faire d'ailleurs. Mais il faut les sanctifier, ces devoirs, en les remplissant dans la vue de plaire à Dieu ; et se réserver tout le temps nécessaire pour vaquer aux exercices de la Religion. On doit rendre à César ce qui est à César, mais il faut aussi rendre à Dieu ce qui est à Dieu, c'est-à-dire, être également fidèle et aux devoirs de sa Religion et aux devoirs de son état.

Ainsi, M. F., être saint, ce n'est autre chose qu'être juste, pieux, fidèle à ses devoirs. Etre saint, c'est, comme le Saint-Esprit nous l'apprend, s'éloigner du mal et

faire le bien. Car, voilà en deux mots, à quoi se réduit la sainteté qui nous est commandée ; voilà la sainteté qu'ont eue les Saints, et que nous devons nous efforcer d'acquérir. Nous le pouvons aussi bien qu'eux; car ils ont eu, pour se sanctifier, les mêmes difficultés que nous avons, et nous avons pour nous sauver, les mêmes moyens de salut qu'ont eus les Saints : seconde réflexion.

J'ai dit que les Saints ont eu pour se sauver, les mêmes obstacles que nous avons; mêmes obstacles au-dehors, mêmes obstacles au-dedans.

Obstacles du côté du monde. Il étoit alors tel qu'il est aujourd'hui; aussi corrompu dans ses maximes, aussi contagieux dans ses exemples, aussi séduisant dans ses plaisirs, toujours ennemi de la piété, toujours porté à la tourner en ridicule. La preuve en est que les Saints le méprisoient souverainement, qu'ils le fuyoient avec soin, qu'ils préféroient la retraite aux assemblées mondaines; et que même plusieurs craignant de s'en laisser séduire, l'ont abandonné tout-à-fait, pour se retirer dans les déserts.

Obstacles du côté de l'état et de la profession. Les Saints étoient, comme nous, engagés dans les affaires temporelles, accablés des embarras d'un ménage, des soins d'une famille ; obligés, pour le plus grand nombre, de gagner leur pain à la sueur de

leur front. Et, bien loin d'imaginer, comme vous le faites, qu'ils se sauveroient plus facilement dans un autre état, ils étoient très-persuadés qu'ils avoient plus de grâces de salut dans celui-là, parce que c'étoit la Providence qui les y avoit placés. N'est-ce pas en effet au milieu des embarras d'une famille et d'un ménage, que se sont sauvés le plus grand nombre des Saints; les Abraham, les Isaac, les Jacob, les Tobie, les Zacharie, les Susanne, les Elisabeth? Dans le dénombrement que l'Eglise fait aujourd'hui de ses Elus, n'en compte-t-elle pas autant dans les Tribus laïques et séculières, que dans la Tribu sacerdotale de Lévi? Et saint Paul ne dit-il pas que les Saints jugeront les nations? Pourquoi? parce qu'il n'y a aucun homme sur la terre, qui ne trouve dans quelque Saint de son état, la condamnation de sa lâcheté.

Maintenant, si des obstacles extérieurs nous passons à ceux du dedans, nous verrons que les Saints en ont eu à vaincre autant; et très-souvent, de plus difficiles que nous. D'abord, du côté des habitudes. Car, ne croyez pas, M. F., que tous les Saints aient toujours été Saints. Combien qui avoient mal commencé! combien qui ont vécu longtemps dans le péché! Témoins David, Magdeleine, Paul, Augustin. Pardonnez, grands Saints, si, en ce jour consacré à votre gloire, je rappelle l'histoire de vos foiblesses. Vos chûtes sont aujourd'hui la matière de votre gloire, puisque vous les avez réparées

par une si grande pénitence ; et le souvenir de vos égaremens peut autant contribuer à nous instruire, que celui de vos vertus. Prenons donc courage, M. F. : si nous ne pouvons plus être Saints par l'innocence, nous pouvons le devenir par la pénitence.

Mais, direz-vous, il en coûte trop pour faire pénitence ! Eh ! M. F., croyez-vous qu'il n'en ait rien coûté aux Saints ? *Voyez* David, trempant son pain de ses larmes, arrosant son lit de ses pleurs, et se couvrant de cendres. Pensez-vous qu'une telle vie ne dût pas lui être pénible ? Lui étoit-il indifférent de se donner ainsi en spectacle à tout son peuple, et de s'exposer aux dérisions des impies de son Royaume ?

Voyez Magdeleine, allant au milieu d'une nombreuse assemblée, se jeter aux pieds du Sauveur, accusant publiquement ses désordres par l'abondance de ses larmes, suivant J. C. jusqu'au pied de la Croix; réparant enfin par de longues années de pénitence, quelques années de foiblesse. Pensez-vous que de tels sacrifices ne lui coûtèrent aucun effort ?

Qu'ils sont heureux, dites-vous, d'avoir fait une telle pénitence ! mais moi, pourrai-je en faire une semblable ? Ah ! pécheurs, si vous pensiez comme ces saints pénitens, à l'énormité de vos crimes, à l'enfer que vous avez mérité, à votre ame que vous avez sacrifiée, à la bonté de Dieu que vous avez offensé, à votre ingratitude envers un si bon Père, au sang de J. C. que vous avez ou-

tragé, bientôt les larmes couleroient de vos yeux, votre ame seroit brisée de la douleur la plus amère ; il n'est point de sacrifice qui vous parût trop pénible pour rentrer en grâce avec Dieu. Vous pouvez donc faire pénitence, aussi bien que les Saints, puisque, pour la faire, ils éprouvèrent les mêmes difficultés que vous éprouvez vous-mêmes.

Obstacles du côté des tentations et du tempérament. Tous les Saints n'ont pas reçu ce caractère souple et docile, qui se plie, sans beaucoup d'efforts, à la vertu. Autrement, que signifieroient ces plaintes d'un des plus Saints d'entr'eux : *Hélas! je fais le mal que je ne voudrois pas, et je ne fais pas le bien que je voudrois. Je sens dans mes membres une loi qui se révolte contre la loi de mon Dieu. L'Ange de Satan me soufflette, l'aiguillon de la chair me tourmente. Malheureux que je suis! qui me délivrera de ce corps de péché?* Voilà ce qu'éprouvoit le grand Apôtre, le vase d'élection.

Quelles passions n'eurent pas à combattre les premiers Chrétiens, ces hommes qui font l'admiration de l'univers! Elevés dans une religion qui les flattoit toutes, combien dût-il leur en coûter pour en embrasser une qui les crucifioit toutes! Ah! M. F., soyez bien persuadés que nos pères dans la Foi se firent des violences extrêmes pour dompter leur chair, et qu'ils se dirent plus d'une fois avec Paul : *Nous souffrons, nous pleurons, nous gémissons en nous-mêmes.*

Et, sans remonter si haut, croyez-vous

que S. François de Sales, la gloire des derniers siècles, eût reçu de la nature, cette douceur à toute épreuve qui l'a rendu si cher à Dieu et aux hommes? Au contraire, il étoit né avec un caractère bouillant, impétueux, colère. Pour devenir si affable, si doux, si complaisant, que d'efforts, que de combats, que de victoires!

Les Saints ont donc eu, pour devenir saints, les mêmes difficultés que nous éprouvons; et ils les ont surmontées. Nous le pouvons aussi bien qu'eux, parce que nous avons les mêmes secours qu'ils avoient.

Et, pour commencer par les secours extérieurs, les Sacremens ne sont-ils pas toujours aussi efficaces par eux-mêmes? Le Baptême n'a-t-il pas la même vertu de purifier; la Pénitence, de remettre les péchés; l'Eucharistie, d'affoiblir la concupiscence, d'augmenter la grâce, de nous transformer en J. C.?

Quant à la parole de Dieu, n'est-elle pas toujours la même? Ce conseil du Sauveur: *Quittez tout et suivez-moi*, conseil qui fit tout abandonner aux Antoine, aux Arsène, aux François d'Assise, ne le lisons-nous pas dans l'Evangile? Cet oracle de J. C.: *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son ame?* oracle qui convertit François Xavier, et qui, d'un ambitieux du monde, en fit un apôtre, ne retentit-il pas toujours dans les chaires chrétiennes? Cette doctrine de l'Evangile: *Veillez et priez en tout temps; vous aimerez Dieu de tout votre*

cœur, et votre prochain comme vous-même; doctrine qui a formé tous les Saints, ne la répétons-nous pas sans cesse dans nos prédications ?

Et les bons exemples, quelque corrompue que soit la génération présente, n'en avons-nous pas toujours autour de nous? Ne voyons-nous pas encore des Chrétiens de tout âge, de tout sexe, de tout état, pratiquer la vertu, observer la loi de Dieu, faire la consolation de l'Eglise ?

Vous le voyez, M. F., nous avons comme les Saints de bons exemples pour nous encourager, la doctrine de l'Evangile pour nous diriger, les Sacremens pour nous sanctifier.

Enfin, la grâce nous manque-t-elle plus qu'à eux ? Eh ! qu'est-ce donc que ces bonnes pensées, ces salutaires inspirations qui nous viennent si souvent, de renoncer à ce péché, de rompre cette habitude, de pratiquer telle vertu, de faire telle bonne œuvre ? Qu'est-ce donc que ces remords, ces troubles, ces inquiétudes que vous éprouvez lorsque vous avez commis quelque péché ? Ah ! combien de Saints dans le ciel ont été moins favorisés de la grâce que nous ! Combien de réprouvés dans les enfers, de païens dans l'idolâtrie, de sauvages dans les forêts, avec moins de secours que nous n'en avons, sont cependant inexcusables ! Nous devons donc tous être des Saints, et nous pouvons l'être ; vivons pour le devenir, comme ces justes, ces hommes de la Foi, ces Saints que nous honorons, que nous invoquons.

M. F., c'étoient des hommes qui nous étoient semblables; ainsi notre lâcheté n'a plus d'excuse. Ils forment une nuée de témoins qui nous prouvent par leur expérience, que la pratique de la perfection chrétienne, non-seulement n'est pas impossible, mais encore qu'elle est pleine de douceur. Ils s'élèveront au dernier jour, et condamneront les pécheurs qui seront alors couverts d'une confusion inexprimable. Nous devons donc nous animer par leurs exemples. En considérant ces vainqueurs du monde revêtus d'honneur et de gloire, disons-nous : Mais enfin, les Saints étoient mortels comme nous, foibles et sujets aux mêmes tentations. Si, comme eux, nous les surmontons, si, comme eux, nous sommes fidèles à nos devoirs, nous partagerons leur bonheur; mais si nous marchons par une autre voie, nous sommes perdus. Il faut renoncer au monde et à la chair avec les Saints, ou nous attendre à être exclus du ciel avec les méchans. Non, M. F., il n'y a pas de milieu; ou nous serons éternellement heureux dans le ciel avec les Saints, ou nous serons éternellement malheureux avec les réprouvés dans l'enfer. C'est à nous de choisir.

Grand Dieu, Dieu de toute sainteté ! donnez-nous la grâce et la volonté de devenir Saints. Et vous, bienheureux citoyens du ciel, dont nous honorons aujourd'hui les mérites et la gloire, obtenez-nous d'arriver au bonheur dont vous jouissez, par notre fidélité à pratiquer les vertus par lesquelles

vous vous êtes sanctifiés. Que par votre puissante intercession, nous comprenions la grandeur des biens qui nous sont promis; que nous les désirions ardemment, que nous travaillions de toutes nos forces à nous en rendre dignes. Qu'à votre exemple, nous mettions notre bonheur ici-bas à observer la loi de notre Dieu, afin que, comme vous, nous puissions le voir, l'aimer et le posséder dans l'éternité. Ainsi soit-il.

---

2 *Novembre.*

LA COMMÉMORATION
DES FIDÈLES TRÉPASSÉS.

Sur le Purgatoire et la piété envers les Morts.

Miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me. Ayez compassion de moi, vous du moins qui êtes mes amis, parce que la main du Seigneur m'a touché. *Job*, 19.

D'où sortent, M. C. F., ces gémissemens plaintifs, ces prières si touchantes? seroit-ce du fond des tombeaux? non : les morts qui y sont étendus gardent un silence continuel. Seroit-ce du ciel? non : le Dieu qui y récompense les Saints, essuie lui-même leurs larmes; et bien loin d'y entendre des cris de douleur, tout y retentit de chants d'allé-

gresse. Seroit-ce de l'enfer ? Hélas ! les malheureux habitans de cet affreux abîme n'ont plus que des hurlemens à pousser, et la main du Dieu vengeur ne les touche pas seulement, elle les accable de tourmens incompréhensibles et éternels. C'est donc du Purgatoire que sortent ces cris si touchans ? Oui, M. F., et l'Eglise nous y transporte en esprit pour nous attendrir sur les ames qui y souffrent. Afin de nous rendre sensibles à leurs douleurs, cette tendre Mère nous répète leurs lugubres accens : *Ayez pitié de nous, vous surtout qui êtes nos amis, parce que la main de Dieu s'est appesantie sur nous.*

Je viens, M. F., plaider la cause de ces ames souffrantes. Je viens vous entretenir de la piété que nous devons avoir pour les morts, et des soulagemens que nous pouvons leur procurer. Quoi de plus digne de votre sensibilité et de votre attention ?

Il y a un Purgatoire. C'est un dogme de notre Foi, que J.C. lui-même nous enseigne : *Rien de souillé*, nous dit ce Dieu Sauveur, *n'entrera dans le royaume des cieux*. Le ciel est donc fermé, non-seulement aux grands crimes, au vol, au meurtre, à l'impureté ; mais encore aux fautes les plus légères, aux petits mensonges, aux petites médisances, aux petites injustices. Cependant, combien d'ames que la mort surprend dans quelques-unes de ces fautes légères ! Où vont-elles ? exclues du Paradis, sont-elles

récipitées dans l'enfer? O mon Dieu! s'il n étoit ainsi, où seroient vos élus? mais on, ces ames vous aiment, et l'enfer n'est as pour ceux qui ont la charité. Il y a donc n lieu mitoyen, un Purgatoire, où ces ames e purifient de ces taches, avant que d'être dmises dans le séjour de la gloire. . . . . remière vérité.

Seconde vérité. Le péché, lors même qu'il it pardonné, mérite une peine temporelle; le pénitent, quoique justifié, n'est pas dispensé de souffrir. Ainsi David, quoiqu'absous son crime, fut-il condamné à de grandes flictions. Ainsi Ezéchias, pour un léger gueil, vit-il son Royaume livré à mille aux. Telle est votre justice, ô mon Dieu! n'est pas à nous de nous en plaindre, ais de l'adorer et d'en éviter les coups, fuyant le péché et en pratiquant les œuvres de la pénitence.

Or, M. F., combien de justes meurent ns avoir satisfait pleinement à cette justice oureuse, sans avoir même commencé à satisfaire! Il y a donc un purgatoire où se ient ces restes de dettes; où, sous le ciseau, taillent ces pierres mystérieuses qui sont gnes d'entrer dans l'édifice de la Jérusalem este; où se forme cette épouse glorieuse nt parle saint Jean, laquelle n'a ni taches, rides; qui peut paroître avec gloire devant le chaste Epoux, et marcher à la suite l'Agneau. . . . .

De là, ce zèle de l'Eglise à prier pour morts. Admirez avec moi, M. F., sa ten-

dresse pour ses enfans. Elle les suit jusque dans le tombeau; et là, si elle ne peut plus leur donner ses Sacremens, elle les aide par ses prières. Eglise catholique, vous êtes donc la véritable mère, puisque la véritable mère est celle qui aime le plus. Mais, hélas! combien d'entre vos enfans qui n'entrent point dans vos vues!

Chrétiens tièdes, vous croyez un Purgatoire; et vous vivez comme si vous ne le croyiez pas; ou comme si les peines qu'on y souffre étoient légères, ou enfin, comme s'il en coûtoit beaucoup pour les adoucir. Ah! pour ranimer votre ferveur, considérez avec moi combien ces souffrances sont grandes, et combien il vous est facile de les soulager dans les ames qui les endurent.

Ouvrez-vous, abîmes affreux, sombres cachots, ouvrez-vous, et que nous voyions ces ames captives que vous retenez. Oh! de quelles flammes dévorantes elles sont tourmentées! mais surtout que la séparation où elles sont de leur Dieu est un cruel supplice pour elles! Elles aiment Dieu, elles ne cessent de penser à ses attraits. Cette pensée ravissante ranime leur ardeur, enflamme le désir qu'elles ont de le voir, de lui être réunies. Elles s'empressent, elles courent pour se réunir à cet unique objet de leur amour, ce Dieu si digne d'être aimé. Mais un bras plus puissant les repousse, le Dieu qu'elles cherchent les fuit. Elles ont beau crier : Princes de la sainte Sion, ouvrez-nous les portes : *Attollite portas.*

Restez

Restez dans vos cachots, leur répond-on : *Vous n'en sortirez pas que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.* Ah ! mes Frères, être du nombre des Saints, et n'être pas du nombre des bienheureux ! Etre prédestiné pour la gloire ; le savoir, le sentir, et ne pouvoir contempler la souveraine Beauté! Ames justes, vous concevez quel doit être ce martyre ; mais pour vous, ames indifférentes, vous n'entendez rien à ce langage. Peut-être comprendrez-vous mieux les douleurs que leur causent les flammes qui les dévorent.

Mais, Seigneur, qui est-ce qui peut comprendre jusqu'où va votre colère, lorsqu'il s'agit de punir le péché? Hé ! M. F., quelle idée pourrai-je vous en donner? vous dirai-je que tous les maux de la terre n'en approchent point ? c'est saint Augustin qui l'assure. Cependant, que n'ont pas enduré nos martyrs? être plongé dans l'huile bouillante, rôtir sur un gril, avoir les membres déchirés par des peignes de fer, être roulé sur des pierres aiguës et tranchantes, être jeté parmi des vipères, et dévoré par des bêtes féroces ; ô Dieu quel supplice ! et ce n'est néanmoins qu'une foible image de ce qu'endurent les martyrs de l'autre monde. Dieu Saint, que votre justice est terrible, et qu'il faut que le péché soit horrible à vos yeux, puisque, quelque léger qu'il nous paroisse, ou quoique vous l'ayez pardonné, vous le punissez si sévèrement ! O Chrétiens ! que vous êtes in-

sensibles, si de tels maux ne vous touchent pas!

Savez-vous, d'ailleurs, qui sont ceux qui les souffrent, ces maux extrêmes? Ce sont vos parens, vos amis, ceux qui vivoient avec vous. Ils assistoient avec nous à nos solennités, et aujourd'hui nous les célébrons sans eux. Ils sont donc entrés dans les régions de la mort, ces hommes si aimés; ils ne sont plus. . . . Je me trompe, M. F., leurs corps sont à la vérité dans la terre, où nous les suivrons bientôt, il n'en reste peut-être plus que quelques ossemens; mais leurs ames existent toujours. Où sont-elles? dans l'enfer? Non, nous l'espérons : ces hommes avoient des mœurs, de la religion, de la piété. Sont-elles dans le Paradis? hélas! leur piété n'étoit pas assez parfaite pour y monter de plein vol. On les voyoit, à la vérité, dans nos églises recevoir les Sacremens ; mais, on les voyoit aussi prendre part aux folles joies du monde. Ils soulageoient les pauvres, mais ils aimoient leurs commodités. Ils n'avoient pas de grands vices, mais ils n'étoient pas sans défaut; et, si leur cœur étoit animé de la charité, combien d'imperfections ne s'y mêla-t-il pas! Ils sont donc à présent dans le Purgatoire. A présent, des flammes vengeresses les dévorent; à présent, la justice du Dieu vengeur les poursuit et les frappe. Ah! délivrez-nous, nous crient-elles, délivrez-nous de ces prisons obscures, de ces feux dévorans, de ce bras redoutable : *Educ de custodia animam meam.*

Epoux, entendez-vous la voix de cette épouse fidèle que vous aimâtes, et qui vous donna tant de preuves de sa tendresse ? Enfans, ne reconnoissez-vous pas la voix de ce bon père, de cette tendre mère qui prit tant de soin de votre enfance, qui veilla avec tant d'amour à votre conservation, à qui vous avez coûté tant de maux, tant d'inquiétudes, tant de larmes ? Fidèles, c'est la voix de ce bon Pasteur, qui a consumé sa santé, sa vie à vous instruire, à soigner votre ame, à lui procurer tous les secours du salut.

Et, pour combien de temps souffrent-ils ? Ah ! Seigneur, qui est entré dans vos jugemens, qui peut en connoître la grandeur et la durée ? Ah ! M. F., quand ces tourmens dureroient peu, un jour, un instant de pareilles douleurs, ne sont-ils pas plus longs que mille ans ? *Dies unus sicut mille anni.*

Mais enfin, pourquoi souffrent-ils ? Hélas ! pour avoir eu trop de complaisance pour vous, trop d'indulgence, trop de foiblesse. Ah ! puisque vous êtes la cause de leurs souffrances, ayez donc soin de les adoucir. Nous le pouvons, M. F., et la miséricorde de Dieu nous offre pour cela beaucoup de moyens : je vais vous les apprendre.

Nous pouvons soulager les ames du Purgatoire par toutes sortes de bonnes œuvres, et particulièrement par le saint sacrifice de

la Messe, par la Communion, l'Aumône, la Pénitence, la Prière et les Indulgences.

1.° Par le saint sacrifice de la Messe : car il est de Foi que cet auguste sacrifice est expiatoire pour les fidèles trépassés. Dans l'ancienne loi, à ce seul cri : *Autel*, *Autel ;* à cette seule parole : *Temple saint*, *Temple du Dieu vivant*, Dieu irrité calmoit sa colère, son bras vengeur étoit désarmé. Autel sacré, où coule, non pas le sang de vils animaux, mais le sang d'un Dieu ; Temple saint, où l'on conserve, non pas l'arche d'alliance, mais le Dieu de l'alliance, que vous êtes bien plus puissant ! Ce n'est pas Moïse, ce n'est pas Elie, qui s'intéressent pour des coupables, mais J. C., Fils de Dieu, souverain Pontife, qui, sur cet autel, offre son sang à son Père ; qui dans ce saint Temple, lui présente ses mérites infinis, pour des Justes, pour des ames qu'il chérit. Oh ! quel soulagement pour ces ames! Que le Sang du Sauveur est bien capable d'éteindre les flammes qui les tourmentent! Offrez donc, M. F., offrez souvent le saint Sacrifice pour les morts.

Le second moyen de les soulager est la sainte Communion. M. F., lorsque la mort vous enlève quelqu'un des vôtres, vous vous livrez à la douleur, vous versez des larmes, vous poussez des cris ; mais que leur servent ces larmes et ces cris, si vous ne les sanctifiez pas par la Religion ? Si vous aimez véritablement ces ames, empressez-vous à les soulager ; or, quel moyen plus efficace que la

sainte Communion? Que pourroit vous refuser le Sauveur dans le moment où il s'unit à vous; où vous le portez dans votre cœur? Ah! Seigneur, lui direz-vous dans ce précieux moment, Seigneur, qui vous donnez à moi sous le voile de votre amour, déchirez pour ces captifs désolés le voile qui leur cache votre auguste visage; faites leur bonheur, divin Agneau, vous qui voulez bien être ici-bas ma nourriture; soyez leur libérateur, vous qui êtes ma victime.

3.° L'aumône. Nous lisons dans l'histoire, que pour délivrer de malheureux captifs, des saints se sont mis en esclavage. Chrétiens, on ne vous demande pas un si grand sacrifice: une petite portion de vos biens, voilà ce qu'on sollicite. Vous êtes pécheurs, dites-vous, vos prières ne sont pas dignes d'être exaucées. Eh bien! cherchez des prières meilleures que les vôtres: soulagez les justes qui sont dans l'affliction, versez vos libéralités dans leur sein, dites-leur vos intentions; le Seigneur exaucera vos vœux; ces innocentes victimes fléchiront son courroux.

4.° La pénitence. Vous le savez, M. F., telle est l'union qui existe entre tous les membres de l'Eglise catholique: ceux qui règnent dans le ciel, prient pour ceux qui combattent sur la terre, et ceux qui sont sur la terre, prient pour ceux qui souffrent dans le Purgatoire. Or, en vertu de cette Communion, nous pouvons transporter à nos frères souffrans les austérités que nous exerçons sur nous, et généralement toutes les bonnes

œuvres que nous pouvons faire. Comme saint Paul accomplissoit dans sa chair ce qui manquoit à la Passion de J. C., nous pouvons accomplir dans la nôtre ce qui manque à leur pénitence. C'est-à-dire que nous pouvons céder aux ames du Purgatoire nos mortifications, nos jeûnes, les indulgences que nous gagnons et qui leur sont applicables. Et en vertu de cette cession que Dieu veut bien accepter, comme l'Eglise nous l'enseigne, nous abrégeons leurs peines, nous accélérons leur délivrance.

Or, M. F., si nous contribuons à la délivrance de quelques-unes des ames du Purgatoire, quel profit pour nous! quelle ressource, quel heureux présage de salut! Nous oublieroient-elles dans le ciel, ces ames bienheureuses qui nous seront redevables de leur bonheur? l'ingratitude est le vice de la terre; mais la reconnoissance est le partage des Saints. L'échanson, hors de la prison, put bien oublier Joseph; mais Joseph, près du trône, n'oublia point ses frères. Une fois entrées dans le ciel par votre secours, ces ames solliciteront pour vous les précieux dons de la grâce. Si vous êtes pécheurs, ah! Seigneur, s'écrieront-elles, miséricorde pour miséricorde, grâce pour grâce, faveur pour faveur. Tirez de l'abîme du péché ces hommes charitables qui nous ont tirées de l'abîme de souffrances où nous gémissions; rompez leurs liens, parce qu'ils ont brisé nos chaînes; éteignez pour eux les feux de l'enfer qu'ils méritent, parce qu'ils ont

éteint les feux du Purgatoire qui nous dévoroient; faites-en des Saints, puisqu'ils ont fait de nous des heureux.

Si vous êtes justes, elles demanderont pour vous toutes les grâces dont vous avez besoin, et particulièrement la persévérance dans la vertu jusqu'à la fin de votre vie, et la gloire éternelle après votre mort. M. F., vous désirez des protecteurs qui s'intéressent pour vous: en trouverez-vous de plus zélés, de plus puissans que ceux qui vous seront redevables de leur félicité?

Il y a plus, Dieu lui-même vous récompensera de votre charité: il vous rendra au centuple ce que vous aurez fait pour ces ames, parce qu'en satisfaisant pour elles, vous entrez dans ses desseins, vous contribuez à sa gloire. En effet, quoique le bras de Dieu s'appesantisse sur les ames du Purgatoire, il les aime tendrement. Sa miséricorde voudroit bien les délivrer; mais sa sainteté et sa justice s'y opposent, parce que rien de souillé ne doit paroître en sa présence. C'est donc servir sa miséricorde, que de satisfaire pour ces ames. Dieu acceptera vos satisfactions, et il aura soin de vous au jour de votre affliction. Il inspirera aux ames fidèles de prier pour vous, et de satisfaire aussi pour vos dettes. Au contraire, un cœur indifférent pour ses frères, ne trouvera dans les autres que de l'indifférence, et *personne ne s'intéressera pour lui dans le jour de son affliction*, dit le Saint-Esprit.

Ayons donc une grande commisération

pour les morts. Employons, pour les soulager, tous les moyens que nous offre la Religion. Surtout, pendant cette Octave, redoublons de zèle et de ferveur, multiplions nos prières, nos aumônes; offrons le saint Sacrifice, faisons de ferventes communions pour le soulagement de ces ames. Humblement prosternés au pied des saints autels, élevons nos voix jusqu'aux cieux, faisons une sainte violence au Dieu des miséricordes; disons-lui :

O bon Pasteur! ce sont vos brebis qui souffrent; divin Epoux, ce sont vos épouses qui gémissent; Père tendre, ce sont vos enfans que les flammes dévorent. Apaisez votre colère, pardonnez-leur, Dieu de bonté. Ces ames ne peuvent pas satisfaire par elles-mêmes, parce qu'elles sont *arrivées à cette nuit où l'on ne peut plus travailler.*

Mais nous venons satisfaire pour elles : nous voici pour être leurs cautions. Recevez pour l'acquit de leurs dettes, nos larmes, nos prières et toutes nos bonnes œuvres. Que si, nous-mêmes, nous ne méritons que votre courroux, regardez, grand Dieu, regardez votre Fils bien-aimé, voyez couler son sang; ce sang adorable crie pour elles, miséricorde! O sang précieux du Sauveur! coulez jusque dans les abîmes du lieu d'expiation, éteignez ces flammes vengeresses. O Sauveur du monde! sauvez ces ames qui vous aiment, tirez-les de leur prison et introduisez-les dans le séjour de votre repos et de votre gloire. Ainsi soit-il.

POUR LE DIMANCHE

AVANT LA FÊTE DU SAINT PATRON DE LA PAROISSE.

Sur les Apports.

Ego autem non ascendo ad diem festum istum. Pour moi, je n'irai point à cette Fête. *S. Jean*, 7.

C'est ce que J. C. disoit à ses Apôtres, sachant le crime horrible que les Juifs méditoient contre lui, au jour d'une de leurs fêtes. Et n'est-ce pas, M. C. P., ce qu'un chrétien doit dire au sujet de ces fêtes, ou plutôt de ces assemblées tumultueuses, où l'on voit courir les libertins des paroisses voisines, non point pour célébrer avec piété la fête du saint Patron, et s'encourager à imiter ses vertus; mais pour l'outrager par les désordres les plus crians, et pour profaner sa fête par les plus grands scandales? Aussi le Pasteur zélé ne voit-il arriver ce jour qu'en tremblant. Ses entrailles sont émues et déchirées de douleur à la vue des excès qui se commettent dans sa paroisse, en ce jour-là, plus qu'en tout autre : il est abreuvé de fiel. Eh! pourquoi? Vous le savez, mes chers Frères; vous ne le savez que trop, et je n'ai pas la force de le dire. Les paroles ne suffisent point; il faut des larmes, et des larmes de sang pour faire sentir les outrages

qu'on fait en ce jour au Seigneur et à ses Saints.

Les Ecclésiastiques du canton, suivant une ancienne et pieuse coutume, se rassemblent ordinairement le jour de la fête du saint Patron, pour célébrer l'Office divin avec plus de solennité, et pour s'aider mutuellement dans les fonctions de leur ministère. Mais, hélas! les usages les plus saints sont tellement pervertis aujourd'hui, que nous n'osons plus ni inviter nos voisins, ni nous rendre à leurs invitations, de peur qu'étant les témoins de tant de désordres, sans pouvoir les arrêter, nous ne soyons censés les autoriser par notre présence; de peur qu'on ne nous accuse de participer nous-mêmes à la dissolution commune : *Ego autem non ascendo ad diem festum istum.*

A quoi sommes-nous donc réduits, mes chers Paroissiens? A vous défendre aujourd'hui ce que, dans les premiers siècles de l'Eglise, les Pasteurs recommandoient à leurs brebis; à vous défendre d'aller aux fêtes des saints Patrons, hors de votre paroisse : non pas que nous condamnions la dévotion aux Saints; mais pour vous empêcher de les outrager, en participant aux désordres qui se commettent à l'occasion de leurs fêtes. Entrons dans quelques détails, et vous verrez, mes Frères, si nous n'avons pas raison de vous faire cette défense.

C'est la piété qui a donné lieu à ce qu'on appelle *Apports*. Les Fidèles s'empressoient d'aller dans les lieux où l'on honoroit les reliques des Saints, et où l'on invoquoit leur protection. Ils y alloient pour y assister aux saints Offices qui s'y célébroient avec plus de solennité, pour écouter les instructions, recevoir les Sacremens et gagner les Indulgences. Tout cela étoit très-louable, puisque Dieu y étoit honoré, les Saints glorifiés, et que les chrétiens y trouvoient des moyens de sanctification.

Mais, hélas! l'homme abuse de tout, même des choses les plus saintes. Bientôt ce ne fut plus la dévotion, mais l'amour du plaisir qui conduisit à ces fêtes; et enfin les choses en sont venues au point que c'est un des plus grands désordres qui existent. En effet, ce sont des libertins, des ivrognes qui s'y rendent pour boire, danser, jouer; et Dieu sait quels crimes ils y commettent. Outre les impuretés sans nombre et les excès les plus honteux, ce sont des querelles, des disputes qui se terminent par des coups, quelquefois même par des meurtres. Ainsi, ces jours sacrés, où l'Eglise rassemble ses enfans pour offrir à Dieu un sacrifice de louanges, et pour les purifier de leurs péchés; ces jours, où elle leur propose pour modèle, le Saint qu'elle leur a donné pour protecteur; où on ne leur parle que des vertus qu'il a pratiquées, des moyens qu'on doit employer,

à son exemple, pour partager un jour sa félicité et sa gloire; ces jours, dis-je, sont précisément les jours où les péchés se multiplient avec une sorte de fureur; où les désordres, les profanations, les impiétés, les scandales paroissent monter à leur comble. On diroit que la Fête du saint Patron est le rendez-vous que les pécheurs se donnent pour travailler de concert à la corruption des mœurs, à l'abolition de la Foi, à l'anéantissement de la piété et de votre culte, ô mon Dieu! Ah! Seigneur, pouvons-nous douter, après cela, que les fléaux de votre colère ne soient en particulier le juste châtiment de tant et de si indignes profanations?

Eh! de quel œil pensez-vous, mes Frères, que Dieu puisse regarder de telles fêtes? N'est-ce pas aux Chrétiens, encore plus qu'aux Juifs, que s'adressent ces reproches sanglans et ces menaces effrayantes, qu'il fait par la bouche d'un de ses Prophètes: *Je hais vos solennités, vos fêtes me sont à charge; je ne puis plus les souffrir. Vos assemblées sont toutes remplies d'iniquité; je les déteste: elles ne sont plus à mes yeux qu'un objet de colère et d'horreur. Je vous jetterai par le visage l'ordure de vos solennités.*

Aussi, dès que l'Eglise s'est aperçue de ces désordres, elle les a condamnés; elle n'a point cessé d'en gémir et de presser ses enfans de s'en éloigner. Le principal motif qui conduit la jeunesse à ces apports, c'est la danse. Aux yeux de bien des gens, ce di-

vertissement est innocent ; mais la Religion en juge bien autrement. Faites attention, mes Frères, aux preuves que je vais vous en donner.

Le Saint-Esprit dit, au livre de l'Ecclésiastique : *Ne fréquentez point une femme ou une fille qui danse ; n'ayez aucune communication avec elle, de peur que ses attraits ne soient une occasion de ruine pour votre ame.* Ces paroles condamnent formellement les danses, puisqu'elles les représentent comme un écueil où la pureté et l'innocence font malheureusement naufrage.

Les enfans des mondains, dit Job, *s'assemblent, jouent et se divertissent au son des instrumens ; mais enfin, après avoir pris leur plaisir, ils descendent tout à coup dans l'enfer.* Ce saint homme est donc bien éloigné d'approuver les danses, puisqu'il les regarde comme des degrés qui conduisent dans l'abîme.

Malheur, s'écrie le prophète Isaïe, *malheur à ceux qui passent le temps à boire et à danser !* Et Notre-Seigneur Jésus-Christ ne dit-il pas lui-même : *Malheur à vous qui prenez vos plaisirs et qui vous réjouissez ! Ah ! que le chemin qui conduit au ciel est étroit ! Ne suivez pas la voie large, mais portez votre croix et suivez-moi. Le royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que ceux qui se la font, qui entreront dans le ciel.* Ce ne sont donc pas ceux qui se livrent aux plaisirs qui iront au ciel. Pour y arriver, il faut, au contraire, pratiquer la mortifica-

tion, fuir les plaisirs du monde, et porter la Croix de Jésus-Christ.

Enfin, c'est renoncer à son baptême, que de fréquenter les danses. Saint Jean Chrysostôme le dit formellement. Ce saint Docteur ayant appris qu'on avoit fait un bal dans la ville de Constantinople, dont il étoit évêque, monta en chaire, fit voir, de la manière la plus pathétique, combien les danses sont opposées à l'Evangile, et finit par dire que s'il connoissoit ceux qui étoient allés à cette danse, il les chasseroit de l'Eglise; car comment, ajouta ce saint Evêque, pourrois-je souffrir dans le lieu saint des gens qui ont renoncé publiquement à leur baptême? En effet, chrétiens, à quoi avez-vous renoncé dans votre baptême? aux pompes de Satan. Et qu'est-ce que les pompes de Satan, sinon les plaisirs du monde, entre lesquels les danses tiennent sans contredit la première place?

Tous les Pères de l'Eglise disent la même chose, et condamnent les danses. Je ne les citerai pas ici; je l'ai fait dans une autre Instruction (1). Mais, pour achever de vous convaincre, je vais vous rapporter les décisions de quelques Conciles.

Un Concile, vous le savez, mes Frères, est cette assemblée respectable des premiers Pasteurs de l'Eglise, à laquelle le Saint-Esprit préside. C'est lui qui y parle toujours. Ainsi, toutes les décisions qui en émanent, sont le

(1) Le jour de S. Jean-Baptiste.

jugement de Dieu même : nous devons donc nous y conformer. Désobéir à l'Eglise, c'est désobéir à Dieu, puisque Jésus-Christ a dit à son Eglise : *Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise. Quiconque n'écoute pas l'Eglise, sera traité comme un païen et un publicain.*

Eh bien ! mes Frères, il y a un grand nombre de Conciles qui condamnent les danses. On en compte jusqu'à huit, tenus en France, qui ont prononcé sur cette matière. Dans les autres parties du monde catholique, c'est la même doctrine. Voici ce que dit, à ce sujet, le troisième Concile de Milan : « On ne reconnoît que trop, par de » tristes et funestes expériences, que dans » ce siècle si corrompu, les assemblées pour » les bals, danses et autres divertissemens » semblables, sont la source de plusieurs » péchés, et même des plus énormes dé- » sordres, parce que les pensées les plus » honteuses, accompagnées de paroles et » d'actions aussi malhonnêtes, en sont les » suites inévitables ; parce que les mœurs » des chrétiens s'y corrompent, et qu'on y » trouve tout ce qui peut porter au plaisir de » la chair et à toutes sortes de sensualités. »

Ce Concile remarque que les danses qui se font les jours de Dimanches et de Fêtes, et par conséquent aux Apports, sont encore plus criminelles, parce que, disent les Pères, ces assemblées sont le plus souvent suivies de querelles, de dissensions, de meurtres, d'ivrogneries et d'impuretés abominables.

C'est, ajoutent-ils, une chose affreuse aux yeux de Dieu et de son Eglise, que l'on donne occasion à tant de crimes dans ces jours, qui sont des jours de grâce et de salut. Ajoutez à cela, que les Fidèles, attirés par ces malheureuses embûches du démon, négligent d'assister aux Offices divins, de s'appliquer à des lectures pieuses, et de pratiquer les différentes bonnes œuvres auxquelles on doit employer les jours de Dimanches et de Fêtes. « C'est pourquoi, » concluent les Pères de ce Concile, nous » défendons expressément, surtout les jours » de Dimanches et de Fêtes, toutes sortes » de danses. »

Les Pères des Conciles de Bourges, de Tours et de Rouen, vont plus loin; ils les condamnent, sous peine d'excommunication. Ils ordonnent aux Curés d'annoncer, dans leurs prônes, que tous ceux qui se trouveront à ces danses, seront excommuniés, et même les magistrats et les officiers de police, qui donneront permission de danser ces jours-là, ou qui ne déploîront pas leur autorité pour en empêcher.

Après tant de décisions, comment des chrétiens osent-ils prétendre qu'il n'y a point de mal d'aller aux danses et aux Apports? Quoi! les Docteurs de l'Eglise, et les saints Conciles condamneroient une chose innocente! Eh! ne faut-il pas vouloir fermer les yeux à la lumière, pour ne pas voir que ces assemblées sont l'occasion des plus grands maux et de la perte de la jeunesse? . . . .

Ecoutez-moi encore un moment, mes chers Frères, et vous en conviendrez.

C'EST un principe incontestable, dit saint Charles Borromée, qu'on ne peut, sans péché, s'exposer au danger de pécher, et qu'on est obligé de fuir les occasions qui portent au mal. Car Jésus-Christ a dit : *Si votre œil vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous. Celui qui jette des regards sur une femme, avec un mauvais désir, est déjà coupable d'adultère.* Or, considérons ce qui se passe dans les danses, ajoute ce saint Prélat. On s'y regarde réciproquement et avec plus de liberté; on voit les mouvemens des corps et leurs postures différentes. Les yeux qui ne sont animés que par la curiosité, y trouvent mille attraits pour éveiller les sentimens de la chair corrompue. D'ailleurs, le jeu des instrumens est tout propre à émouvoir et attendrir. On y vient fort paré. Les femmes et les filles cherchent toutes sortes de moyens pour se rendre agréables. On s'y entretient familièrement. On s'y touche les uns les autres, au moins pour danser. Voilà donc évidemment une infinité d'occasions prochaines du péché ; et il est presque impossible qu'on sorte de la danse, sans avoir péché mortellement, ou par les péchés qu'on a commis soi-même, ou par les péchés qu'on a fait commettre aux autres. Hélas ! conclut saint Charles, est-il possible qu'un si grand désordre règne dans l'Eglise

de Dieu ! Oui, mes Frères, les danses sont la perte des mœurs et de la Religion ; les crimes s'y réunissent en si grand nombre, que le fameux Gerson n'en excepte aucun : *In choreis vitia omnia chorizant*. Oh ! que c'est un triste spectacle, dit S. Ambroise, de voir des filles qui devroient avoir une attention scrupuleuse sur tout ce qui peut blesser la chasteté, et dont la modestie doit faire le plus bel ornement, se mêler sans pudeur avec des jeunes gens, dans les danses publiques ! Qu'une mère adultère, ajoute ce saint Docteur, permette les danses à une fille aussi débauchée qu'elle, cela se conçoit ; mais qu'une mère chrétienne les autorise par sa présence, ou qu'elle les tolère par une lâche complaisance, voilà le plus grand mépris qu'on puisse faire de la religion, puisque les sages païens eux-mêmes, au rapport de Cicéron, avoient tant d'horreur de la danse, qu'ils croyoient qu'il n'y avoit que des gens ivres ou fous qui pussent danser. Oh ! quel sujet de confusion pour des chrétiens, s'écrie S. Jérôme, que des païens leur fassent la leçon ! Et que pourront-ils répondre au jour du jugement, lorsque le souverain Juge opposera à leur conduite, la conduite de ceux qui n'ont point été éclairés des lumières de l'Evangile ? Insensés, dit S. Augustin, insensés que vous êtes, quoi! vous vous exposez à des tourmens éternels, pour un plaisir si court et si volage !

Jeunes gens, arrêtez-vous à cette réflexion ; et vous, filles chrétiennes, rappelez-

vous ce qui arriva à Dina, fille de Jacob, pour avoir eu la curiosité d'aller voir danser les filles de Sichem. Ah! que cette curiosité lui coûta cher, et qu'elle fit répandre de sang! Fuyez donc ces plaisirs si contraires à la pudeur, et si pernicieux dans leurs suites. Imitez la chaste Sara. Cette vertueuse fille s'éloigna toujours des danses et des divertissemens mondains : elle ne prit jamais part à ces folles joies; aussi Dieu la combla-t-il de bénédictions. Il enchaîna le démon qui vouloit lui nuire; il lui prépara pour époux le saint jeune homme Tobie; et ce fut l'ange Raphael qui le lui amena. Telle est la récompense que le Seigneur réserve à ceux qui fuient le monde et ses plaisirs corrupteurs.

Pères et mères, maîtres et maîtresses, c'est à vous de veiller sur vos enfans et vos domestiques, pour les éloigner de ces parties de débauches. Votre indifférence ou votre négligence à cet égard, seroit infiniment criminelle, et vous auriez à répondre devant Dieu, de tous les crimes qu'y commettroient vos enfans et vos domestiques. Usez donc de toute l'autorité que Dieu vous a donnée sur eux, pour les empêcher d'y paroître.

Mais combien seroient coupables ceux qui prêteroient leurs maisons pour ces rassemblemens scandaleux! Tous les péchés qui s'y commettroient retomberoient sur eux. Loin de vous un tel crime, mes chers Frères. Non, je l'espère, aucun de vous ne

fera cet outrage à Dieu, et cette affliction à mon cœur.

Au nom de Dieu, et pour la gloire de notre saint Patron, bien loin de passer le jour de sa fête à la danse, au jeu, au cabaret, à la débauche, vous le consacrerez tout entier à la piété et aux bonnes œuvres, sans bruit, sans dispute, sans intempérance. Au nom de Dieu, je vous en prie, mes chers Paroissiens, ne déshonorez pas votre S. Patron le jour de sa fête. Il est allé au ciel par la pénitence, par le jeûne, par la prière. Et, le jour même où vous honorez ses vertus, vous vous abandonneriez à la débauche, à l'ivrognerie, à l'impudicité! Sanctifiez, ah! sanctifiez ce jour par la tempérance, par la prière, par la fréquentation des Sacremens. Assistez à tous les Offices, et assistez-y avec un renouvellement de ferveur. Sitôt qu'on sonnera les Vêpres, quittez tout, et venez à l'Eglise. L'année dernière, les plus sages se confessèrent; mais bien des gens ne le firent pas. J'en fus affligé. J'espère que, cette année, tous ceux qui le pourront, le feront, et avec les dispositions les plus saintes.

Pères et mères, donnez l'exemple; faites si bien, que notre fête soit une fête chrétienne; que les étrangers qui y viendront en soient édifiés, et puissent dire, en s'en retournant: O la bonne Paroisse! oh! que Dieu y est bien servi! Faites honnêteté à vos parens; mais faites-le en chrétiens, et que la visite qu'ils vous rendront, ne vous

empêche point de venir aux Offices. N'oubliez pas la présence de Dieu, pendant votre repas. Que ce jour-là, les cabarets soient déserts; qu'on n'entende point d'instrumens de musique, qu'on ne voie point de danses; qu'on évite toute joie profane. En un mot, que ce jour soit un jour saint, où Dieu soit honoré, où notre saint Patron soit glorifié, où tous ses enfans s'excitent à l'envi à imiter ses vertus, et à mériter le bonheur éternel dont il jouit.

Faites, ô mon Dieu! que tous mes vœux soient accomplis. Préservez ma Paroisse, en ce saint jour, de tout désordre et de tout scandale. J'ai fait mes efforts pour inspirer à mes Paroissiens, l'horreur qu'ils doivent avoir de tous les excès auxquels les mauvais chrétiens s'abandonnent dans ces sortes d'occasions; mais, sans votre grâce, tous mes efforts seroient inutiles. Répandez-la donc cette grâce puissante, dans tous les cœurs. Rendez-les fidèles aux avis que je viens de leur donner, afin que la fête de notre saint Patron, soit pour nous tous un jour de grâce et de bénédiction.

Ainsi soit-il.

Le jour de la fête du saint Patron, à Vêpres, on prêchera quelqu'une des grandes vérités, ou le péché mortel, ou l'enfer, ou la mort, afin de détourner les Fidèles des débauches qui ont lieu ce jour-là. On pourra faire l'instruction qui suit.

SUR LA MORT DU PÉCHEUR.

Statutum est omnibus hominibus semel mori : post hoc autem Judicium. C'est un arrêt porté contre tous les hommes de mourir : après quoi vient le Jugement. *Heb.* 9.

Il faut mourir, mes Frères, c'est un arrêt porté contre tous les hommes. Il faut mourir : parole terrible ! Mais après tout, ce qu'il y a de plus terrible dans la mort, ce n'est pas la mort elle-même, ce sont ses suites. Car aussitôt que nous aurons rendu le dernier soupir, nous serons jugés irrévocablement, et dès lors nous serons destinés, ou pour le paradis, ou pour l'enfer : *Post hoc autem Judicium.*

Pensez-y, jeunes libertins, qui vous disposez à profaner ce saint jour par des désordres horribles aux yeux de Dieu, et contre lesquels vos Pasteurs ne cessent d'élever la voix. Pensez-y, pères et mères, maîtres et maîtresses, qui avez la foiblesse d'y laisser courir vos enfans ou vos domestiques. Pensez-y, vous surtout, malheureux, qui prêtez vos maisons pour ces désordres. L'appât de quelque gain temporel, vous fait fouler aux pieds la Loi sainte de votre Dieu ; mais l'enfer sera votre partage. Jeunes gens, l'amour des plaisirs vous fait mépriser les défenses du Seigneur ; mais des feux éternels seront la punition de votre libertinage. Pères et mères, maîtres et maîtresses, une molle

condescendance pour vos enfans et pour vos domestiques, vous fait manquer à la plus stricte de vos obligations ; mais vous pleurerez éternellement votre lâcheté et votre criminelle complaisance. L'oracle éternel a parlé : il faut mourir ; *et après la mort viendra le Jugement ; le serviteur infidèle sera jeté, pieds et mains liés, dans les ténèbres extérieures : Post hoc autem Judicium.*

Réussirai-je, mes chers Paroissiens, à vous détourner d'un si grand malheur en remettant sous vos yeux votre fin dernière? Réussirai-je à vous inspirer tant d'horreur des désordres qui, à la honte de la Religion, vont se commettre aujourd'hui dans ma Paroisse, que vous n'y participiez nullement? Ah! l'expérience des années passées, le mépris que plusieurs d'entre vous ont fait de la parole de Dieu, m'ôte presque toute espérance. N'importe, votre Pasteur remplira son devoir. Si je ne puis vous empêcher de courir vers les abîmes éternels, au moins ne veux-je point contribuer à votre perte, en gardant le silence. Au contraire, suivant l'ordre que j'en ai reçu de vous, ô mon Dieu! j'élèverai la voix plus fort ; j'annoncerai à votre peuple les terribles châtimens que vous préparez à ses crimes.

Mes chers Paroissiens, regardez votre Pasteur dans cette chaire de vérité ; il est maintenant votre médiateur auprès de Dieu. Malgré son indignité, il est établi sur vous, par le Seigneur, pour vous annoncer sa parole, ses promesses, ses menaces. Mais,

si vous méprisez ses paroles, il sera votre accusateur au jour du Jugement. Profitez donc de son zèle et de ses avis, si vous ne voulez pas qu'il dépose contre vous au terrible jour des vengeances.

Je viens exposer à vos yeux le spectacle d'un mourant. Rien de plus propre à vous désabuser des plaisirs trompeurs et des vanités de ce monde. Vous auriez beau vous étourdir, mes chers Frères, vous le donnerez vous-mêmes un jour, ce spectacle, et ce jour n'est peut-être pas bien éloigné. Puisse cette vue faire tant d'impression sur vos cœurs, qu'au sortir de cet office, bien loin de vous livrer au libertinage, vous retourniez chacun dans vos maisons, tout occupés de ce moment décisif de votre éternité bienheureuse ou malheureuse, et bien décidés à éviter une mauvaise mort, et à vous ménager une mort précieuse aux yeux de Dieu.

Mon Dieu, joignez l'onction de votre grâce à mes paroles, afin qu'elles produisent dans tous les cœurs les effets les plus salutaires. Et vous, M. F., honorez-moi, etc.

Il faut mourir : personne n'en peut douter, l'arrêt est prononcé par l'Arbitre souverain de l'univers contre tous les hommes. *Statutum est*, il faut mourir : l'arrêt est irrévocable, personne ne peut se mettre à couvert de ce terrible coup. Biens, santé, talens, génie pour les affaires, ah ! il faut mourir ! la mort est impitoyable, elle ne se

sè laisse point attendrir par les larmes et toucher par les prières. La mort renverse indifféremment les rois dans leurs palais, comme les bergers dans leurs chaumières; elle attaque le riche dans ses possessions et dans ses trésors, comme le pauvre dans sa misère; elle moissonne le jeune homme comme le vieillard.

Tantôt elle enlève ce fils unique, cette fille chérie, du sein de ses parens; tantôt elle emporte ce père, cette mère si nécessaire à des enfans; elle laisse une famille dans la désolation et des orphelins abandonnés.

Il faut mourir : que sont devenus les habitans de la terre, de cette paroisse, depuis la création du monde jusqu'à nous? Hélas! nos églises, nos cimetières nous présentent les tristes cendres de nos ancêtres.

Il faut mourir : mais qu'est-ce que la mort? C'est le passage du temps à l'éternité, la séparation de notre ame d'avec notre corps; c'est la fin du temps, de tous les plaisirs. Il faut mourir; il faut tous mourir, moi qui vous prêche, vous qui m'écoutez, tous les hommes enfin; mais il faut bientôt mourir, c'est une autre vérité aussi certaine que la première. Souvenez-vous, dit l'Esprit-Saint, que la mort ne tarde pas: *Memento quòd mors non tardat.*

Il faut mourir dans peu, pécheur abominable; bientôt tu passeras de ce monde dans ton éternité. Mais sera-ce pour une éternité bienheureuse ou pour une éternité malheureuse? Sera-ce pour le ciel, sera-ce pour

l'enfer ? O cruelle ! ô affreuse incertitude ! Il faut mourir, et mourir dans peu, jeune libertin, qui employez vos jours à la débauche ou au jeu ; ah ! insensé que vous êtes, peut-être cette nuit sera-t-elle la dernière de votre vie ; votre ame va être bientôt citée au tribunal de Dieu. Il faut mourir ; mais quand mourrez-vous ? Ah ! voilà ce qui est inconnu à l'homme. Ce qu'il y a de certain, c'est que la mort vous surprendra comme un voleur, et dans le temps peut-être où vous n'aurez pas travaillé à faire une sainte mort. La mort vous frappera dans le moment le moins attendu ; et qu'arrivera-t-il dans ce moment ? Ce que vous avez vu arriver à tant d'autres qui vous ont précédé. Le linceul qui vous enveloppe vous servira de suaire ; on vous ôtera du lit où vous êtes couché, pour vous mettre dans un cercueil ; votre cadavre sera porté dans le tombeau.

Il faut mourir, et mourir dans peu : c'est-à-dire, pécheur, que dans peu la maladie vous accablera ; les horreurs de la mort vous environneront de toutes parts ; votre ame désolée sera incapable de travailler à son salut ; la pensée de la mort vous effraiera, et vos crimes vous plongeront dans un affreux désespoir. Ah ! pécheur, tu verras venir à toi le moment qui va te séparer de ta famille.... Il faut mourir, et mourir dans peu ; la maladie augmente, le mal presse, un charitable pasteur se présente pour consoler le malade dans ses maux, et pour le disposer à une bonne mort. — Mon C. F., ma

C. Sœur, tout le monde vous cache le danger où vous êtes, votre maladie a fait des progrès extraordinaires, les médecins en désespèrent : le devoir de mon ministère m'oblige à vous annoncer une aussi triste nouvelle ; vous n'avez pas long-temps à vivre, vous allez être, dans peu, cité au tribunal de Dieu.

— Il faut mourir, ah ! quel trouble, quelle frayeur ces terribles paroles vont-elles jeter dans l'ame de ce pécheur mourant ! quel coup de foudre, quelle sentence ! il faut mourir. Pendant la vie, ce misérable pécheur ne pensoit jamais à ses péchés ; l'esprit de ténèbres l'aveugloit, jusqu'au point de ne lui faire voir les plus grands crimes, les fornications, les adultères, que comme des bagatelles ; la vengeance, que comme un point d'honneur ; les jeux de hasard, les danses, les bals, la comédie, les cabarets, que comme d'honnêtes récréations; l'avarice, que comme une économie ; les injustices, les usures, les friponneries dans le commerce, que comme un savoir-faire, une industrie permise. Mais les crimes paroîtront aux yeux de ce pécheur mourant dans toute leur énormité. Alors le pécheur verra toutes ces impuretés, avec leur laideur ; la vengeance, avec ses cruautés ; les plaisirs, avec leur vanité ; l'avarice et l'usure, avec leurs injustices. Ah ! ce pécheur verra ce qu'il n'a jamais voulu voir et comprendre jusqu'alors.

Il connoîtra la malice de ses crimes et leur nombre, il en pèsera toutes les circons-

tances au poids du Sanctuaire. Il verra d'un coup d'œil tant de pensées déshonnêtes, de désirs criminels qui ont si souvent occupé son esprit. Il verra tant de paroles sales, tant de médisances, tant de chansons, tant de juremens, de malédictions qu'il a prononcés; il verra tant d'actions infâmes, tant d'incestes, d'adultères dont il s'est rendu coupable; tant de profanations des Sacremens, tant d'horribles sacriléges qu'il a commis. Il verra tant de jours de dimanches et de fêtes qu'il n'a pas sanctifiés; tant de messes qu'il a manquées; tant de jeûnes qu'il n'a pas observés. Dans un état aussi violent, la vue d'une éternité malheureuse se présente à ce pécheur mourant; ce qui le plonge dans un affreux désespoir. En vain un zélé pasteur travaillera-t-il à exciter sa confiance; en vain lui présentera-t-il un crucifix; en vain lui dira-t-il que ce Dieu Sauveur est mort pour son salut; qu'il a versé, à cet effet, jusqu'à la dernière goutte de son sang sur la Croix; que sa miséricorde est grande et infinie; Hélas! quel spectacle! une jeune fille, un jeune libertin, à l'heure de la mort, avec un crucifix; une femme mondaine, adultère, qui meurt avec un crucifix entre les mains!

O ciel! quel spectacle! Anges et hommes, n'en frémissez-vous pas d'horreur? Un crucifix entre les mains d'une fille volage! Jésus, la pureté même, entre les mains de ce qu'il y a de plus immonde et de plus abominable! un crucifix entre les mains d'un

homme qui a vécu sans foi, sans loi, sans religion ! Jésus, couvert de plaies, entre les mains d'un sensuel et d'un voluptueux ! Jésus, couronné d'épines, entre les mains d'un orgueilleux ! Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre, entre les mains d'un ivrogne ! Jésus, attaché à la Croix, entre les mains d'une personne qui n'aimoit que les danses et les plaisirs ! Jésus, nu en croix, entre les mains d'un avare ! Jésus, résigné à son Père, entre les mains d'un impatient et d'un homme sans soumission à ses supérieurs ! Jésus, qui pardonne à ses bourreaux, entre les mains d'un vindicatif ! Hélas ! Jésus en croix est un objet de crainte, même pour une personne vertueuse ; comment ne seroit-il pas, pour un pécheur mourant, un sujet de désespoir ?

Ah ! ministres du Seigneur, ôtez de devant les yeux de ce pécheur mourant un tel objet. Ne voyez-vous pas que la vue des plaies que J. C. a souffertes, sont autant de reproches de ses crimes et de ses désordres ? Qu'est-ce qui pourra donc calmer le trouble et l'agitation de ce pécheur ? Lèvera-t-il les yeux au ciel ? Poussera-t-il d'une voix lamentable ses cris et ses gémissemens ? Ah ! que verra-t-il ? (frémissez d'horreur) il verra le souverain Juge des vivans et des morts, le visage allumé de fureur et de colère, rempli d'indignation, dont les regards terribles le consterneront. Il verra ce Juge redoutable armé de son glaive et de sa justice, ses mains garnies de foudres prêts à être lancés

ır sa tête criminelle. S'il baisse les yeux, verra sous ses pieds un étang de soufre : de feu allumé dans un cachot ténébreux ui ouvre son sein pour le recevoir. S'il se ourne sur sa gauche, il voit des légions de émons qui n'attendent que le moment de a mort pour le précipiter et l'entraîner avec ux dans les enfers. S'il se tourne sur sa roite, il ne cesse d'entendre les reproches mers que lui fait son bon Ange, qui est rès de l'abandonner à sa malheureuse desnée. S'il porte ses regards derrière lui, il oit le monde qui le rejette. S'il rentre en ii-même, sa conscience lui reproche ses rimes; s'il fixe ses regards autour de son t, il n'y voit qu'une famille désolée; de orte que le passé lui fait horreur, le présent e trouble, l'avenir l'épouvante et l'accable. Dieu et les hommes, les anges et les dénons, le ciel, la terre et l'enfer : tous ces bjets sur lesquels il réfléchit, tout ce qu'il oit, tout ce qu'il entend, porte le trouble ans son ame, et le désespoir s'empare de on esprit.

Le mal empire, la mort se présente, une ueur froide en annonce la proximité, son eint devient livide, ses yeux s'égarent, son œur s'agite par un dernier effort. A ce triste it effroyable spectacle, les assistans se nettent en prières, on lui fait la recommanlation de l'ame. Ah! que vois-je? ce malıeureux expire et meurt dans l'impénitence inale. A peine a-t-il rendu le dernier soupir, ue toute la maison retentit de cris et de

gémissemens ; une épouse désolée, des enfans éplorés versent des torrens de larmes. Cris superflus ! gémissemens inutiles ! Ceux qui ont reçu le dernier soupir de ce malheureux pécheur, jettent le linceul sur sa tête ; on ouvre les rideaux de son lit où il vient d'expirer, pour montrer qu'il n'est plus de ce monde. On ne pense plus qu'à se débarrasser de son cadavre, on annonce sa mort par le son des cloches ; à leur bruit lugubre, on s'informe quel est celui qui est mort. — C'est un tel, dit-on, c'est une telle, Dieu lui fasse miséricorde. — Mais combien a-t-il donné occasion de parler contre sa conduite ! Que de mal n'a-t-il pas fait pendant sa vie ! Que de scandales n'a-t-il pas donnés !

L'heure de sa sépulture étant arrivée, des prêtres se transportent dans le lieu où se trouve le cadavre ; des hommes payés se saisissent du corps, l'enlèvent, pour être transporté à l'église. Ah ! c'est alors, pécheurs, que vous paroîtrez en public, pieds et mains liés, comme pour faire amende honorable de tant de forfaits que vous avez commis. On fera des prières, on offrira le saint sacrifice de la Messe pour le repos de votre pauvre ame ; mais, prières et sacrifices inutiles pour vous ; étant mort dans le péché. Enfin, on placera votre cadavre dans la terre pour y être la pâture des vers. Bientôt ce ne sera plus qu'un cloaque d'ordures, un sac de pourriture ; et dans peu, ce cadavre sera réduit en poudre. Voilà

ce que deviendra, pécheurs, ce corps que vous flattez avec tant de soin, que vous nourrissez avec tant de délicatesse, que vous habillez avec tant de vanité ; ce corps enfin que vous aimez plus que votre ame : hélas ! personne ne s'intéresse pour elle.

Je vois que l'on pleure sur votre cadavre : et l'on ne pleure point sur le triste sort de votre ame ! cependant, quelle sera sa destinée ? Ah ! je l'aperçois cette ame infortunée, je l'aperçois au pied du trône de J. C. ; je la vois, saisie de crainte et de frayeur, implorer la miséricorde du souverain Juge des vivans et des morts ; mais je vois son Créateur lui faire rendre compte de sa vie, de ses pensées, de ses paroles, de ses actions, de ses devoirs, de tant de grâces reçues dont elle a abusé, des péchés qu'elle a commis. Ah ! je la vois, n'ayant que des prières à former pour sa défense, qu'une vaine douleur de ses déréglemens ; mais prières inutiles, douleur sans effet. Le temps de la miséricorde a passé avec la vie ; il ne s'agit plus que de la justice. Déjà le Juge formidable appelle d'une voix foudroyante les exécuteurs de sa vengeance. Démons cruels ! puissances infernales ! sortez de vos abîmes, prenez cet impudique, saisissez-vous de cet ivrogne, liez ce blasphémateur ; et vous, gouffres souterrains, ouvrez-vous et recevez ce mauvais Chrétien qui ne faisoit point de Pâques, ce sacrilége qui les profanoit. A ce moment, l'enfer s'ouvre, et cette ame criminelle disparoît à mes yeux, pour

habiter à jamais dans un lieu où il n'y a que douleur, affliction, pleurs et grincemens de dents.

Quelle conséquence, M. F., tirerons-nous de cette importante vérité? nous mourrons tous; nous devons donc nous regarder sur la terre comme des voyageurs. Nous mourrons bientôt; nous devons donc nous détacher de bonne heure des plaisirs, des richesses, des honneurs de ce monde. L'heure de notre mort est incertaine; nous devons donc vivre comme si nous devions mourir à tout moment. La mort surprend tous les hommes; nous devons donc toujours être prêts et vivre dans une vigilance continuelle; ne rester jamais dans l'état du péché mortel. On ne meurt qu'une seule fois; nous devons donc tâcher de mourir saintement. La mort décide de notre bonheur ou de notre malheur éternel; nous ne saurions donc prendre trop de précautions. A la mort, il n'est plus temps de nous préparer, nous devons donc nous y préparer pendant la vie, et debonne heure. L'instant de la mort est terrible; nous devons donc la craindre et l'appréhender, veiller et prier sans cesse, de peur d'être surpris: voilà les conséquences que nous devons tirer de cette instruction.

Je reconnois, ô mon Dieu! l'excès de mes égaremens; j'avoue, à ma honte et à ma confusion, que j'ai vécu jusqu'à ce jour, comme si je ne devois jamais mourir; mon cœur a été livré au désordre de mes passions; je n'ai rien refusé à ma sensualité; j'ai été

un sujet de scandale; je reconnois à présent l'énormité de mes crimes et l'étendue de mon aveuglement. Je ne suis que cendre et poussière; et je me suis révolté contre mon Dieu! Que ferai-je pour expier mes désordres; comment pourrai-je obtenir grâce? Votre miséricorde est sans bornes, Seigneur, les mérites de J. C. sont infinis: j'y recours avec confiance. Je renonce dès ce moment au péché; je vais sans délai m'en purifier dans le sacrement de Pénitence; je veux dès à présent commencer une vie chrétienne. Soutenez-moi par votre grâce, ô mon Dieu! Rendez-moi fidèle à ces résolutions que je prends devant vous; afin que, mourant à moi-même, à mes passions et au monde, je ne vive plus qu'en vous, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

Sur l'Indulgence plénière, et la Nécessité de la Conversion.

Pœnitemini igitur, et convertimini, ut deleantur peccata vestra. Faites donc pénitence, et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés. *Act.* 3.

Telle est la ressource que saint Pierre annonce aux Juifs coupables de la mort du Sauveur. Votre crime est grand, leur dit-il; après avoir abusé de la prédication et des

exemples, des bienfaits et des prodiges de J. C., vous l'avez rejeté et mis à mort. Après un tel crime, quel moyen de salut peut-il vous rester, si ce n'est celui de la pénitence et de la conversion? Non, ajoute l'Apôtre, vous ne devez pas désespérer. Ce Jésus que vous avez livré, condamné, crucifié, est ressuscité, et il est devenu le salut pour tous ceux qui croient en lui. Il est mort pour la rémission des péchés. Ressuscité, glorieux et triomphant, il offre le pardon aux pécheurs pénitens; et les jours qui sont arrivés, sont des jours de grâce, de miséricorde et de bénédictions. Faites donc pénitence, et convertissez-vous au Seigneur, afin que vos péchés vous soient pardonnés: *Pœnitemini*, *etc.*

Et voilà aussi, M. F., ce que nous vous annonçons solennellement aujourd'hui; ce que vous aurez déjà appliqué à la grande circonstance du temps où nous nous trouvons.

Hélas! dans les années déplorables qui viennent de s'écouler, combien de Chrétiens ont renié, persécuté, et, autant qu'il a été en eux, mis à mort J. C.! Que de blasphèmes contre sa personne, contre ses mystères, contre sa doctrine! que de sacriléges contre son culte! que d'attentats contre son Eglise! Et, de cet affoiblissement de la Foi, quelle corruption de mœurs ne s'en est pas suivie! L'omission des devoirs religieux, l'abandon du culte et des Sacremens, l'infraction scandaleuse des lois de l'Eglise, le libertinage, la débauche, les haines, les vengeances, les troubles, les injustices, les

rapines, une vie toute sensuelle et terrestre, un oubli profond de Dieu et de l'éternité.... N'est-ce pas là une peinture trop fidèle des prévarications de la plupart des Chrétiens ? Et de combien de manières J. C. n'a-t-il pas été et n'est-il pas encore crucifié de nouveau dans leurs cœurs ! . . . . . .

Or, dans ce déluge de corruption et de péchés qui souillent la terre, et provoquent les malédictions et les vengeances du ciel, quelle ressource reste-t-il ? quel autre moyen de salut, que celui de la pénitence et de la conversion ?

Eh ! n'est-ce donc pas assez d'années passées dans le désordre ? N'est-ce donc pas avoir vécu assez long-temps pour le péché, pour le démon, pour la damnation éternelle ? N'est-il pas temps de vivre enfin pour Dieu, et pour l'éternité bienheureuse ? Ah ! mes Frères, si vous ne voulez pas vous perdre pour l'éternité, rendez-vous enfin à la voix de Dieu qui vous apelle en ces jours de miséricorde et de salut, et ne différez plus de faire pénitence et de vous convertir : *Pœnitemini*, *etc.*

Pénitence et conversion : c'est le cri de la miséricorde qui se fait entendre aujourd'hui, et qui retentit d'une extrémité de la France à l'autre ; c'est la voix du Chef de l'Eglise, qui appelle tous les habitans de la France à rendre à Dieu ce vrai et seul digne hommage de reconnoissance, pour le rétablissement du culte public ; et qui les y invite, les y exhorte en leur ouvrant les trésors de l'Eglise.

O France! que tes prévarications ont été grandes! Mais combien les miséricordes de Dieu, à ton égard, sont plus grandes encore! Dieu infiniment bon! Dieu des anciens Français, qui s'honorèrent de bénir et glorifier votre nom, vous n'avez donc pas abandonné cette ancienne et chérie portion de votre héritage? En faveur des pères, vous avez pardonné aux enfans! Ah! vous n'en avez pas usé ainsi envers tant d'autres nations, peut-être moins coupables, qui vous ayant abandonné comme nous, sont toujours rejetées, et restent séparées de votre Eglise.

Hélas! il y a peu d'années, n'avions-nous pas lieu de craindre le sort de ces nations réprouvées? Eh! qu'avons-nous fait pour éviter ce malheur, le plus grand de tous? Vous ne nous menaciez donc, dans votre justice, ô mon Dieu! que pour nous faire mieux sentir la grandeur de vos miséricordes, et pour nous montrer que vous deviez nous traiter en peuple privilégié? Vous nous avez rendu le Roi très-Chrétien; et aussitôt le dragon, l'ancien serpent, qui faisoit la guerre aux Saints, a été de nouveau enchaîné; l'Eglise a recouvré la liberté et la paix; le schisme a été détruit; la Religion a vu rouvrir ses temples, relever ses autels, rétablir son culte. Le Pape, auparavant méconnu et persécuté dans la France, y reçoit aujourd'hui l'hommage public de la soumission et du respect dû au chef de l'Eglise.

Sa voix paternelle se fait entendre dans

toute la France, pour rappeler ses habitans à la Religion. Est-ce là, M. F., un grand événement, un grand bienfait? et n'étoit-il pas digne d'être consacré par la grâce extraordinaire du Jubilé que nous vous annonçons aujourd'hui?

O mes Frères! que de prodiges de miséricorde se sont donc opérés en notre faveur! Pourrions-nous y méconnoître le doigt de Dieu? Et quand le Seigneur fait de si grandes choses pour nous; pour nous, tout indignes que nous en sommes, resterons-nous indifférens et insensibles, et négligerons-nous la grâce par laquelle il veut mettre le comble à ses miséricordes? Ah! plutôt, dans quel transport de reconnoissance, avec quelle joie, avec quelle sainte avidité, vous empresserez-vous de recueillir les fruits de salut qui vous sont offerts!

En ouvrant la sainte carrière du Jubilé, qu'ai-je donc à vous annoncer, M. C. F., si ce n'est le devoir le plus important, le plus pressant, le devoir de la pénitence et de la conversion? Et n'en ai-je pas déjà dit assez pour réveiller votre foi, pour exciter votre reconnoissance, pour toucher vos cœurs, et vous porter à faire de dignes fruits de pénitence?

Je donnerai cependant un plus grand développement à cette exhortation, et je tâcherai de vous faire mieux connoître le prix de la grâce que je vous annonce, l'obligation et les moyens d'en profiter.... Accordez-moi, etc.

Qu'est-ce que le temps du Jubilé ? C'est un temps extraordinaire de grâce et de miséricorde où nous avons à espérer la rémission, non-seulement de nos péchés, mais des peines même temporelles, dont nous restons redevables à la justice divine. Lors donc que les péchés mortels nous sont remis par la vertu des Sacremens, il nous reste encore une peine temporelle à subir pour les expier ; et cette peine temporelle nous est remise par la vertu du Jubilé, ou de l'Indulgence. Tel est le fond de la doctrine que j'ai à expliquer.

Dieu, M. C. F., est aussi essentiellement juste, qu'il est bon. Il doit punir, comme il doit récompenser ; et les peines décernées par sa justice contre les pécheurs impénitens, sont aussi terribles que les récompenses réservées aux justes, sont magnifiques et ravissantes. Les unes et les autres sont éternelles. *Les justes entreront dans la vie éternelle ; ceux-là iront au supplice éternel.* Voilà l'Evangile, voilà le jugement dont nous avertit le Juge même des vivans et des morts.

Justice de mon Dieu, que vous êtes redoutable dans l'éternité ; et malheur, éternellement malheur à l'insensé qui veut en faire l'expérience ! Mais durant cette vie, vous vous laissez fléchir par la pénitence ; et pour les peines éternelles, réservées au pécheur, vous vous bornez à exercer sur

lui une vengeance et un châtiment temporel. Châtiment dont il ne nous est pas donné, il est vrai, de sonder la rigueur et de calculer la durée; mais qui, du moins, n'est que pour un temps.

Ainsi, en nous pardonnant les péchés mortels, Dieu réserve à sa justice, le droit de les punir dans le temps; et les peines éternelles ne sont que changées en des *peines* temporelles à subir en ce monde, ou en l'autre; et c'est sur ce principe qu'est fondée la doctrine de l'Eglise sur le Purgatoire. Doctrine qui concilie admirablement les bienfaits de la miséricorde, et les droits de la justice; de la miséricorde qui pardonne pour l'éternité, de la justice qui punit dans le temps.

Or, ce sont ces peines temporelles, dues à la justice divine, pour les péchés pardonnés, que l'Eglise remet par la vertu du Jubilé ou de l'Indulgence. Elle a reçu ce pouvoir de J. C., qui lui a promis que tout ce qu'elle déliera sur la terre, sera délié dans le ciel. Elle exerça ce pouvoir dans tous les siècles; et elle nous en offre aujourd'hui l'heureux effet. Oh! que cette doctrine est consolante! quelle idée elle nous donne de la sagesse et de la bonté de Dieu! Seroit-il possible que nous n'en fussions pas touchés?

En êtes-vous vivement pénétrés, M. F., de cette foi si consolante? et sentez-vous le prix de ce bienfait? Comptez donc, si vous le pouvez, le nombre de vos péchés; pesez-en l'énormité, et jugez de quel poids de satisfactions vous avez besoin d'être soulagés.

Hélas! que de jours, de mois et d'années passés dans le péché, dans l'habitude du péché! Où est votre pénitence? Plus coupables peut-être que beaucoup de réprouvés, qui subissent déjà, pour l'éternité, les supplices de leurs crimes, qu'avez-vous fait jusqu'ici pour expier les vôtres? Descendez, du moins, descendez en esprit dans ces lieux d'expiation, où les ames justes se purifient des restes de leurs péchés, et accomplissent la pénitence qu'elles n'ont pas faite en ce monde; et apprenez quelle juste sévérité vous attend.

Si donc vous désirez vous épargner les rigueurs de la justice divine, empressez-vous de profiter de l'Indulgence que l'Eglise vous offre; et venez puiser dans le trésor des miséricordes, pendant qu'il vous est ouvert. Le Chrétien qui n'a plus la Foi, méconnoîtra, négligera, méprisera peut-être cette grâce. Hélas! pour lui tout est stérile, tout est mort. Mais croire à la vertu des Indulgences, et ne vouloir pas en profiter, quel aveuglement! quelle inconcevable contradiction! Cette réflexion nous conduit naturellement à l'obligation où nous sommes de profiter de la grâce du Jubilé.

Le grand but, la fin principale du Jubilé, est de retirer les pécheurs de ce funeste état d'insensibilité où ils vivent, sur le grand intérêt du salut. C'est pour cela que le Père commun de tous les Chrétiens, que le Vicaire de J. C. sur la terre, fait retentir au-

jourd'hui sa voix aux oreilles des Français. C'est en son nom, M. C. F., que nous vous sollicitons à sortir de l'abîme d'iniquités où vous vous êtes plongés pendant la Révolution, et à revenir à Dieu par la pénitence. Au nom du Chef de l'Eglise, nous vous disons à tous: Pénitence et conversion : *Pœnitemini.*

Pénitence et conversion pour les personnes même qui semblent mener une vie régulière et chrétienne. Hélas ! quel abus ne laissent-elles pas de faire de tant de grâces dont il a plu à Dieu de les combler! En combien de fautes elles tombent chaque jour! Que de motifs profanes, que d'affections désordonnées, que d'habitudes vicieuses elles ont à déplorer, à expier! Que dans ce temps de renouvellement, elles s'humilient devant Dieu de leurs foiblesses et de leurs infidélités; qu'elles se purifient, qu'elles se détachent du péché, de toute affection au péché, de toute occasion de péché, et qu'elles se renouvellent dans la piété et la ferveur : *Pœnitemini.*

Pénitence et conversion pour vous, mes Frères, qui, sans vous livrer aux vices et aux crimes que le monde condamne, négligez la pratique des œuvres et des vertus que la Religion commande; qui faites consister votre religion à assister à la Messe les Dimanches, à faire une confession et une communion à Pâques, et qui croyez avoir par là accompli toute justice. Erreur! illusion! Dieu demande de vous l'accomplissement de tous les préceptes de la Loi, les œuvres de la Foi, les

fruits de la charité. Cest une condition essentielle à votre salut. L'arbre stérile, qui n'avoit pas été accusé de porter de mauvais fruits, mais qui n'en avoit point porté, fut condamné à être coupé et jeté au feu. Jugez, M. F., d'après ces règles de l'Evangile, votre vie passée. Déplorez le vide immense qui s'y trouve; et dans ce temps spécialement destiné à assurer votre salut, apprenez et déterminez-vous à vivre enfin en vrais Chrétiens: *Pænitemini et convertimini.*

Pénitence et conversion pour ceux qui ne fréquentent plus les Sacremens. Oh! mes Frères, votre conduite nous donne le droit de vous le demander: avez-vous donc renoncé à la Religion, ou vous regardez-vous encore comme Chrétiens? Si vous voulez l'être encore, faites donc les œuvres du Chrétien. Revenez sincèrement à Dieu que vous avez si coupablement et si long-temps oublié; professez la Foi, participez aux Sacremens, et observez les préceptes de l'Eglise chrétienne: *Pænitemini.*

Pénitence et conversion pour les pères et mères qui négligent de former leurs enfans à la connoissance, à l'amour, et à la pratique de la Religion; qui les abandonnent à des compagnies licencieuses, à des divertissemens corrupteurs, aux occasions de péché; qui les scandalisent eux-mêmes, par leurs exemples et leurs paroles. Pères et mères, réfléchissez donc sur vos devoirs. Considérez quelle est l'énormité de vos fautes, quel compte terrible vous aurez à rendre

à Dieu des enfans qui vous ont été confiés ; et si jusqu'à présent vous avez scandalisé vos enfans, empressez-vous maintenant de leur donner l'exemple de la pénitence et de la conversion : *Pœnitemini.*

Pénitence et conversion pour les jeunes gens qui ont perdu sitôt la grâce de leur baptême ; pour ces enfans sans respect envers leurs parens ; pour ces jeunes personnes que la dissipation, des liaisons pernicieuses, la passion des parures, exposent aux plus grands dangers, ou ont déjà précipitées dans le bourbier du vice ; pour ces jeunes gens que le libertinage du cœur a conduits au dérèglement de l'esprit. O jeunes gens ! quel est votre malheur, et à quel terme aboutira votre vie ! Ah ! revenez donc à Dieu, à la pratique de la vertu. Au nom de l'Eglise qui vous enfanta en J. C., au nom de votre salut éternel, revenez au Père tendre et miséricordieux qui vous appelle ; et que ce temps du premier Jubilé qui vous est annoncé, soit l'époque de votre conversion et de votre salut : *Pœnitemini.*

Enfin..... pénitence et conversion pour tous les pécheurs ; car il n'est point pour eux d'autre moyen de salut, et nous devons le leur annoncer, au nom du souverain Juge des vivans et des morts : *S'ils ne font pénitence, ils périront tous.* Pénitence donc, pénitence de tant d'affections déréglées et de désirs corrompus, de tant de discours licencieux, de tant d'immodesties et d'actions honteuses ; pénitence de tant de médisances,

de calomnies, de fraudes et d'injustices; pénitence de tant de haines, de disputes et de vengeances; pénitence de tant d'excès d'intempérance et d'ivrognerie; pénitence de tant de faux respects humains, de tant d'irrévérences et de scandales dans les églises; de tant d'omissions des devoirs de la Religion, de tant d'abus des grâces, d'un si long et si profond oubli de Dieu; pénitence de tant de doutes volontaires sur la Foi, et de manquemens au devoir de la professer, de tant de lectures et de discours impies, de tant de blasphèmes et de sacriléges. Ah! pécheurs, repassez dans l'amertume de vos ames tant d'années chargées d'iniquités, et venez les déposer au tribunal de la pénitence; convertissez-vous à Dieu dans la sincérité de votre cœur, et que ce temps extraordinaire de la miséricorde, soit celui de votre réconciliation et de votre salut: *Pœnitemini,*

C'est donc aux pécheurs, c'est à tous les Chrétiens, que nous annonçons la pénitence et la conversion. Nous l'annonçons à tous, parce que tous ont péché et ont besoin de miséricorde.

Réveillez-vous donc, M. F., il en est temps, réveillez-vous d'un trop long et trop funeste assoupissement; ouvrez enfin les yeux à la lumière de la Foi, et ne recevez pas en vain la grâce que nous vous annonçons. Il n'y a plus de temps à perdre, il faut vous occuper de l'éternité, il faut assurer votre salut. Voilà votre grande, votre unique

affaire ; la fin, la seule fin pour laquelle vous êtes sur la terre ; et si vous la manquez, tout est perdu pour vous.

O éternité, éternité ! pourquoi n'es-tu pas l'objet habituel de nos pensées et de nos méditations ? Qu'elle le soit du moins en ce temps de salut, pour vous qui l'avez jusqu'ici oubliée ; pensez-y enfin. Que cette pensée sage et salutaire s'imprime aujourd'hui dans le plus profond de vos ames, qu'elle vous suive partout, qu'elle vous détourne de tout ce qui voudroit s'opposer à votre conversion ; qu'elle vous fasse employer tous les moyens nécessaires pour assurer votre salut éternel.

Oui, M. C. F., assurez-vous une heureuse éternité, nous vous en conjurons ; profitez de ces jours de miséricorde. *La Charité de J. C. nous presse :* nous ne pouvons vous laisser périr ; nous vous dévouons notre temps, nos travaux, notre santé, et (ce n'est pas une exagération) notre vie même, s'il le faut, pour sauver vos ames. Ah ! si nous avons le bonheur de les sauver, tout sera gagné pour vous et pour nous.

Venez donc avec confiance, recourez à notre ministère, vous serez accueillis avec tendresse ; pendant le cours de ce Jubilé, avec la grâce de Dieu, nous pourvoirons à tous vos besoins. Le matin, nous vous aiderons à méditer la parole de Dieu ; le soir, nous vous en ferons une explication familière. Le tribunal de la réconciliation vous sera ouvert à toutes les heures du jour ; des

prières publiques se feront, pour vous édifier et pour vous attirer les secours d'en haut. Tous les pécheurs, quelque énormes et multipliés que puissent être leurs crimes; tous doivent espérer, tous, sans exception, ont droit au salut et à notre ministère. A l'exemple de notre divin Maître, nous ne venons pas appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence. Nous les recevrons avec une tendre sollicitude; nous compatirons à leurs maux, et nous ferons surabonder la charité où le péché aura abondé. Venez donc, M. C. P., nous ne pouvons nous empêcher de vous réitérer nos instances; venez avec une pleine confiance, ayant le désir sincère de votre conversion; venez consoler l'Eglise, faire la joie du ciel, et assurer votre salut éternel.

Si vous profitez tous de la grâce du Jubilé, quel heureux changement s'opérera dans cette paroisse! La paix et la concorde rétablies dans les familles : l'union plus intime des époux; la tendre sollicitude des pères et des mères pour leurs enfans; et la docilité, l'obéissance, le respect et l'amour des enfans pour leurs parens; la réparation des injures et des injustices; la réconciliation des ennemis; la restauration des bonnes mœurs; le règne de la vertu, les œuvres de la Foi; la sanctification des ames, et de plus abondantes bénédictions du Ciel sur notre patrie : tels sont les fruits que nous espérons, que nous attendons de ce Jubilé.

Dieu tout-puissant et miséricordieux, sou-

tenez, perfectionnez, achevez ce que vous avez commencé. Nous le reconnoissons : le prodige le plus éclatant de vos miséricordes est le rétablissement de votre saint culte parmi nous ; et, pour le rétablir dans nos ames, vous avez voulu que l'Eglise nous ouvrît les trésors de miséricorde et de grâce dont vous l'avez rendue dépositaire ! Ah ! Seigneur, nous ne serons pas des ingrats. Voyez votre peuple assemblé dans cette église dont vous lui avez rouvert l'entrée. Il vous bénit, il vous adore, il reconnoît ses fautes, il sollicite son pardon. O mon Dieu ! pardonnez-nous, nous vous en supplions ; rendez-nous dignes de participer aux grâces que vous allez répandre avec profusion en ce saint temps, et recevez-nous de nouveau comme votre peuple, votre peuple d'amour et de bénédiction. Hélas ! par nos iniquités, nous avions rompu l'alliance sacrée que vous aviez faite avec nos pères ; nous la renouvelons aujourd'hui à la face des Autels relevés à votre gloire. Daignez la ratifier dans votre miséricorde, la sceller de votre grâce, et la consommer, en nous recevant dans votre Royaume éternel.

Ainsi soit-il.

N. B. *Cette Instruction peut servir, le premier Dimanche de Carême, en retranchant ce qui regarde le Jubilé et l'Indulgence.*

INSTRUCTIONS

INSTRUCTIONS

POUR LA PREMIÈRE COMMUNION.

Avis à donner le Dimanche avant la première Communion.

DIMANCHE prochain, se fera la première Communion des enfans; cérémonie bien touchante, et à laquelle nous devons tous contribuer. C'est en ce jour, M. C. F., que je dois recueillir le fruit des travaux et des peines que je me donne pendant toute l'année pour vos enfans. J'en serai bien récompensé, si ces chers enfans font tous une bonne Communion. Mais quel malheur, s'il y en avoit quelqu'un qui en fît une sacrilége! Je prie donc instamment, non-seulement les parens de ces enfans, mais encore tous mes paroissiens, d'unir, pendant cette semaine, leurs prières aux miennes, afin d'obtenir, pour ces enfans, toutes les dispositions qui leur sont nécessaires pour qu'ils fassent une digne Communion.

Ce jour-là, à l'issue de Vêpres, nous ferons la rénovation des vœux du Baptême, cérémonie très-touchante et bien salutaire, à laquelle je vous prie d'assister tous avec de grands sentimens de piété, gémissant sur la perte que vous avez faite de votre innocence baptismale; conjurant Dieu de vous la rendre, et renouvelant pour cela les vœux de votre

Baptême, avec une résolution sincère d'y être plus fidèles. Si ceux de mes paroissiens qui n'ont pas encore vu les cérémonies de la première Communion, vouloient y assister, je ne doute pas qu'ils n'en fussent touchés, et que cela ne contribuât efficacement à leur conversion. Vendredi, nous chanterons une Messe, pour demander à Dieu la contrition pour les enfans qui vont se disposer à recevoir l'absolution; et Samedi, nous en célébrerons une autre pour leur obtenir, par l'intercession de la Sainte Vierge, les dispositions qui leur sont nécessaires pour faire une sainte Communion. Je vous exhorte tous à y assister, et à unir vos prières aux nôtres.

EXHORTATION

AVANT LA PREMIÈRE COMMUNION.

Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus. Voici votre Roi, qui vient à vous plein de douceur. *S. Matth.* 21.

Ce ne sont plus des promesses que nous vous faisons, M. C. Enfans; voici le moment de la jouissance. Oui, le voilà arrivé, ce moment heureux après lequel vous soupirez depuis long-temps; ce moment où vous allez recevoir votre Sauveur et votre Dieu. Vous l'avez désiré, mais J. C. l'a désiré avec bien plus d'ardeur que vous. Ah! si vous pouviez lire dans son cœur, quel empressement n'y verriez-vous pas de s'unir à vous!... Que

ne pouvez-vous encore être témoins de la joie nouvelle que ce jour excite dans le Ciel ! Avec quel plaisir vos saints Anges Gardiens se tiennent à vos côtés, pour vous conduire à la sainte Table !.... Et moi, que de consolation j'éprouve actuellement ! Je puis vous le dire, de tous les jours de ma vie, celui-ci est un des plus heureux, puisque c'est le jour où je vais vous donner pour la première fois le Corps et le Sang de notre adorable Sauveur.... Remarquez-vous encore avec quel intérêt vos parens et la paroisse entière viennent être témoins de cette sainte cérémonie, les saints et doux transports que votre aspect leur cause ? Mais, mes chers amis, c'est sur vous-mêmes qu'il faut tourner vos regards et les fixer.

Vous voilà vêtus d'habits blancs, ou plus propres qu'à l'ordinaire ; à votre Baptême, on vous revêtit d'un habit pareil. C'est pour vous rappeler la pureté de conscience qui vous est nécessaire pour recevoir le Dieu de toute sainteté. Plus vous serez purs, plus vos dispositions seront parfaites, et plus aussi J. C., en venant dans vos cœurs, y répandra de grâces. Ouvrez-lui donc vos cœurs, et entrez dans toutes les dispositions qu'exige sa visite.

Esprit-Saint, sans vous tous nos efforts sont inutiles ; daignez donc préparer vous-même les cœurs de ces enfans, comme vous préparâtes autrefois le sein de Marie pour en faire le sanctuaire de la Divinité.

VOTRE premier devoir en ce jour, M. C. Enfans, est d'ouvrir vos cœurs à l'amour et à la reconnoissance. Et il ne faut pour cela, que vous rappeler les innombrables bienfaits que Dieu vous a accordés jusqu'ici. C'est lui, c'est ce Dieu tout-puissant qui vous a donné l'être et la vie; à peine avez-vous ouvert les yeux à la lumière, qu'il vous a mis au nombre de ses enfans bien-aimés, par la grâce du saint Baptême : grâce qu'il n'a pas accordée à beaucoup d'autres. Depuis ce moment, il ne vous a pas perdus de vue un seul instant. Avec quelle tendresse il a veillé sur vous! avec quel soin il vous a nourris! avec quelle attention il a éloigné de vous les écueils si communs et si dangereux à l'enfance! Ne vous a-t-il pas conduits lui-même, comme par la main, jusqu'à ce jour? N'est-ce pas lui encore qui, par une grâce toute spéciale, vous a procuré tant de facilité pour vous instruire, qui vous a fourni tant de moyens pour croître dans sa connoissance et dans son amour? Quelle faveur, mes chers Enfans! en sentez-vous le prix?

Il vient de vous en accorder une autre qui n'est pas moins précieuse. Hélas! comme l'Enfant prodigue, vous aviez abandonné ce bon Père pour suivre vos mauvais penchans; et en vous éloignant de lui, dans quel malheureux état vous étiez tombés! Et ce bon Père a oublié votre ingratitude, il vous a pardonné toutes vos infidélités; par le Sa-

crement de Pénitence, il vous a rendu l'innocence de votre Baptême. Oh ! quel bienfait, mes chers Enfans ! et quelle reconnoissance n'exige-t-il pas de votre part !

Cependant, j'ose le dire : ce n'est encore là que le commencement des miséricordes du Seigneur à votre égard. Il a quelque chose de plus grand encore à vous donner : Et quoi ? c'est lui-même, c'est son Corps adorable, c'est son précieux Sang : voilà le don qu'il veut vous faire aujourd'hui. Il connoît votre foiblesse, il sait que, malgré la grâce de l'absolution qu'il vient de vous accorder, vous êtes excessivement foibles, et que s'il ne demeure pas lui-même en vous, vous ne seriez pas assez forts pour résister à l'ennemi de votre salut. D'ailleurs, l'amitié ne se prouve bien que par l'union intime des cœurs. Or, pour vous prouver combien il vous aime, J. C. veut unir votre cœur au sien, de la manière la plus intime, et se faire votre nourriture. Mais pour cela, ne lui faudra-t-il pas opérer les plus grands miracles ? Eh bien ! il les fera, mes Enfans ; écoutez et comprenez quelle est sa toute-puissance et l'étendue de son amour pour vous.

Le pain qui est maintenant sur l'Autel, il le changera en son Corps ; ensuite, il vous le donnera à manger : ainsi, vous passerez en sa substance ; et cependant, malgré ce changement réel, il conservera toujours l'apparence du pain. Pourquoi ? Pour que vous ne craigniez point de vous en nourrir. O admirable invention de l'amour ! votre Dieu, pour

devenir votre nourriture, se dépouille de l'éclat de sa Divinité et même de la forme de son humanité. S'il eût conservé cet éclat éblouissant qui l'environne, vos foibles yeux n'auroient pu le fixer : ah ! les Patriarches, pour avoir vu seulement un de ses Anges, pensoient devoir mourir. Et s'il eût gardé la forme du corps humain, vous auriez de la répugnance à manger de sa chair vive. Que fera-t-il donc pour contenter son amour et satisfaire vos désirs ? Il prendra l'apparence du pain. Dès lors son union avec vous deviendra facile et parfaite. Il viendra d'abord dans votre bouche, il descendra ensuite dans votre estomac, il se reposera enfin sur votre cœur : dès lors votre chair sera mêlée avec sa chair, son sang coulera avec votre sang, son ame s'unira à votre ame ; que dis-je ? vous participerez même à sa divinité, en sorte que, suivant l'expression de l'Ecriture, vous deviendrez des Dieux, d'autres J. C. *Dii estis, et filii Excelsi omnes.* O excès ! ô prodige d'amour ! Que ferez-vous, mes Enfans, pour y répondre ?

L'Apôtre S. Paul ordonne à celui qui veut communier, de s'éprouver soi-même, c'est-à-dire, d'examiner avec soin s'il n'est pas coupable de péché mortel. Dieu soit béni ! vous vous êtes acquittés de ce devoir par la confession. Cependant, rentrez de nouveau en vous-mêmes, et examinez s'il n'y a plus rien absolument dans votre cœur, qui puisse déplaire au bon Maître qui veut y habiter. Voyez si tout y est dans l'ordre, et s'il est orné comme il convient.

Avez-vous une douleur sincère de toutes les fautes que vous avez commises, et surtout du péché mortel ? Est-ce parce que Dieu est infiniment saint, souverainement bon, et que le péché lui déplaît, que vous êtes repentans d'avoir péché ? Est-ce bien fermement que vous avez résolu de ne plus rien faire qui puisse déplaire à un si bon Père ? Voulez-vous aussi satisfaire à la justice divine, par de dignes fruits de pénitence ? Etes-vous bien décidés à éviter, autant qu'il vous sera possible, toute occasion de pécher, par exemple, de ne plus fréquenter ces mauvaises compagnies qui vous ont portés au mal, de ne plus vous livrer au jeu avec tant de passion ? C'est déjà quelque chose : J. C. demande une autre épreuve.

Pardonnez-vous réellement et de cœur à tous ceux dont vous avez reçu quelque sujet de mécontentement ? n'en serez-vous pas moins empressés à leur vouloir et à leur faire du bien ? Demandez-vous pardon à tous ceux que vous avez offensés, et surtout à vos pères et mères ? Etes-vous bien affligés des chagrins que vous leur avez donnés ? de toutes les peines que vous leur avez faites ? Etes-vous dans la résolution de leur être désormais soumis et respectueux ? Ne voudriez-vous pas aussi pouvoir satisfaire à tous ceux à qui vous avez fait tort, soit dans leurs biens, par les dommages que vous leur avez causés ; soit dans leur réputation, par vos calomnies et vos médisances ; soit dans leurs personnes, par vos injures et par de mau-

vais traitemens ? Et ne voudriez-vous pas le faire le plus tôt possible ? J'aime à croire que ce sont là vos sentimens. Permettez-moi donc de faire pour vous tous et en votre nom, ce qu'il seroit trop long de laisser faire à chacun de vous en particulier.

Pères et mères, je vous demande pardon, au nom de vos enfans, de tous les chagrins qu'ils vous ont donnés, de toutes leurs désobéissances, de tous leurs manquemens envers vous : pardonnez-leur, je vous en conjure. Et vous, M. C. F., qui que vous soyez, je vous prie de remettre à ces enfans tous les torts qu'ils ont pu vous faire. Passons à une autre épreuve.

Si, dans ce moment, Jésus-Christ vous demandoit, comme autrefois à saint Pierre : M'aimez-vous ? m'aimez-vous plus que toute chose ? est-ce de tout votre cœur, de toute votre ame et de toutes vos forces que vous m'aimez ? Pourriez-vous lui répondre avec vérité, comme cet Apôtre : *Seigneur, vous savez que je vous aime ?*

Mes enfans, il est un moyen sûr de savoir si l'on aime quelqu'un, c'est de faire tout ce qui lui plaît. Est-ce là votre volonté à l'égard de Dieu ? voulez-vous bien sincèrement faire tout ce qu'il vous ordonne ; observer fidèlement tous ses Commandemens ? Si vous ne pouvez pas vous rendre ce témoignage, vous n'êtes pas dignes de le recevoir... Reposons-nous un instant.

Savez-vous ce que vous allez recevoir dans la sainte Communion ? Croyez-vous bien fermement que c'est le vrai Corps et le vrai Sang de votre divin Sauveur ? Eh ! M. C. E., ne vous laissez pas tromper par les yeux du corps. Ouvrez, ouvrez les yeux de la foi ; animés de cette foi vive qu'avoit l'Apôtre S. Thomas, écriez-vous avec lui :

« O Dieu caché sous les voiles du Sacrement ! je vous reconnois ; *vous êtes mon Seigneur et mon Dieu !* Mes yeux, à la vérité, n'aperçoivent qu'un peu de pain ; mais la foi me dit, et je crois fermement que ce n'est plus du pain depuis les paroles de la consécration ; mais votre Corps, votre sang, votre ame, votre divinité ; je crois que c'est vous, ô Jésus, mon Sauveur et mon Dieu !

« Oui, je reconnois en cette petite Hostie le Dieu tout-puissant qui a créé le Ciel et la terre ; le Fils unique de Dieu, égal à son Père, éternel comme lui, aussi grand, aussi puissant que lui. Il ne reste ici du pain que l'apparence, pour servir de voile à son infinie Majesté. Ah ! ce grand Dieu ne s'abaisse si fort dans ce Sacrement, que pour me témoigner son amour, pour gagner mon cœur et m'élever jusqu'à lui.

» La foi me découvre, en cette sainte Hostie, le Dieu fait homme pour moi ; le Dieu qui, pour me sauver, a pris dans sa personne divine une ame, un corps semblable au mien, sujet à la faim, à la soif, aux

fatigues, aux souffrances et à la mort. C'est donc ici le même Jésus qui a été formé du sang de la Vierge Marie, qui a été attaché à la Croix et livré à la mort pour notre salut. C'est le même J. C. qui est ressuscité glorieux, qui est monté au Ciel, où il est assis à la droite de son Père, tout resplendissant de gloire; et qui, à la fin du monde, viendra dans tout l'éclat de sa Majesté, juger les vivans et les morts. C'est ce même Dieu fait homme que je vais recevoir dans la sainte Communion. Oui, je le crois. Dieu tout-puissant, j'adore dans l'Hostie votre divinité cachée. Je crois que cette Hostie que je vais recevoir, est le même Dieu que les Anges voient face à face, et que j'espère aussi contempler dans l'éternité. »

Le croyez-vous, M. C. E.? si vous le croyez, comment oserez-vous communier, recevoir dans votre cœur ce Dieu si saint, si puissant et si grand? Y pensez-vous? vous, cendre et poussière, vous unir au Dieu dont la grandeur et la Majesté sont infinies! vous, misère et péché, approcher du Dieu trois fois Saint! vous abîme de foiblesse et de corruption, recevoir un Dieu, la sagesse, la toute-puissance, la sainteté même! Quoi! le Ciel et les Cieux des Cieux ne peuvent le contenir, et vous voudriez le renfermer dans un lieu aussi étroit qu'est votre cœur? Mille millions d'Anges qui l'environnent ne sont pas encore une cour digne de sa grandeur; et vous prétendriez que votre cœur devînt son trône! Mais voudra-t-il bien entrer dans

un cœur si petit et si misérable ? ne sera-t-il pas indigné de se voir si mal reçu, si mal logé ? Ah ! bien loin d'oser vous approcher de lui, ne devriez-vous pas dire, au contraire, avec l'Apôtre, et avec plus de raison encore : *Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur ;* ou du moins, comme le Centenier : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez chez moi ;* hélas ! vous le voyez : mon cœur n'est qu'un amas de corruption et d'infidélités.

Tels sont, M. E., les sentimens dont vous devez être pénétrés. Cependant, relevez votre confiance, car votre Dieu est infiniment bon ; ajoutez donc, avec cet homme de l'Evangile : Il est vrai, Seigneur, que mon ame est souillée de mille taches, sujette à tous les vices. Mais, grand Dieu ! votre puissance n'a point de bornes : il suffit que vous disiez une parole pour que mon ame soit parfaitement purifiée ; et votre bonté est si grande, que je ne doute pas que vous ne le fassiez.

Ah ! dites-la donc cette parole de salut, ô mon Dieu ! dites-moi comme à la pécheresse : *Votre foi vous a sauvé, vos péchés vous sont pardonnés.* Dites-moi comme au Paralytique : *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis.*

Mais..... quel sentiment s'élève dans mon ame ? ah ! quelle triste réflexion vient troubler ici ma joie ! La première de toutes les communions, c'est Jésus Christ lui-même qui la fit faire à ses Apôtres ; ils n'étoient que

douze. Avant de donner son Corps, il avoit eu soin de les instruire, de les purifier, de leur inspirer le divin amour : et cependant, quand il fut sur le point de les communier, que leur dit-il : *Vous êtes purs, mais non pas tous ; parce que*, ajoute l'Evangile, *il savoit qu'un d'eux devoit le trahir*. Hélas ! parmi ce grand nombre de premiers communians que vous êtes, n'y auroit-il pas aussi un Judas, un hypocrite, qui auroit caché quelque péché dans sa Confession, ou qui n'auroit pas eu une véritable douleur de ses péchés, ou qui ne seroit pas résolu de ne plus retomber dans le péché ?

Ah ! Seigneur, s'il en est ainsi, arrêtez ce profanateur, repoussez-le de votre sainte Table ; ne permettez pas qu'il vienne vous trahir et manger sa condamnation, où il ne devroit trouver que le salut et la vie. O mon Dieu ! si jamais je vous ai fait quelque prière avec ferveur, voici la plus ardente. C'est, mon Dieu, que vous éclairiez ce coupable, et que vous l'empêchiez d'aller plus avant ; c'est que vous purifiiez tous ces jeunes cœurs, et que vous les rendiez dignes de vous recevoir. Je leur ai bien dit, en votre nom : Mes enfans, soyez en paix, vos péchés vous sont pardonnés ; allez vous nourrir du pain des Anges, allez recevoir votre Dieu. Mais, Seigneur, avez-vous ratifié dans le Ciel cette absolution ? Hélas ! je ne suis qu'un homme, je ne vois que les dehors : étoient-ils bien sincères ? O scrutateur des cœurs ! vous seul les connoissez, vous seul savez s'ils sont

dignes de vous recevoir : faites-le leur donc connoître dans ce moment ; et s'il en est parmi eux quelqu'un qui en soit indigne, repoussez-le, Seigneur, et ne permettez pas qu'il consomme en ce beau jour le plus énorme de tous les crimes.

Pénétrés de cette juste crainte, écriez-vous avec le saint Roi pénitent : Mon Dieu ! lavez-moi de plus en plus, purifiez parfaitement mon cœur ; ne permettez pas qu'il y reste la moindre tache. Si j'en apercevois encore quelqu'une, ah ! Seigneur, je le déclare à la face du Ciel et de la terre, je ne serois pas si malheureux que d'oser m'approcher de votre sainte Table.

Si vous êtes dans ces sentimens, approchez avec confiance ; c'est Jésus-Christ lui-même qui vous appelle, il vous dit : Venez, mes enfans, venez à moi qui suis votre Père ; venez avec confiance, et ne craignez point.

Allez donc, mes enfans, allez où vous êtes appelés ; allez à ce Dieu si bon qui veut se donner à vous.

Oui, Seigneur, je cours à vous ; venez à moi ; venez, ô mon Bien-Aimé, venez ! mon cœur se presse, il s'agite, il s'embrase du désir de s'unir à vous. *Comme un cerf altéré soupire après une fontaine d'eau vive, de même, mon ame soupire après vous, ô Jésus ! ma force, mon amour et ma vie ; mon ame languit et se consume dans le désir de s'unir à son Dieu. Mon cœur et ma chair brûlent d'ardeur pour le Dieu vivant. O mon Seigneur et mon Dieu ! heu-*

reux ceux qui mangeront ce pain céleste ils vivront dans l'éternité. Donnez-moi-le donc ce pain de vie, afin que je vive. Venez, divin Jésus ! venez satisfaire mes désirs, venez combler mes vœux, et consommer mon bonheur. Heureux, mes chers Enfans, heureux, si vous êtes tous dans ces dispositions : J. C. viendra à vous avec empressement ; il fera ses délices d'habiter dans vos cœurs.

Pères et mères, quelles réflexions ferez-vous au touchant spectacle que vous avez maintenant devant les yeux ? Sans doute, vous éprouvez une grande joie de voir vos enfans dans de si bonnes dispositions, et sur le point de recevoir leur Dieu : il n'est pas de plus grand bonheur que celui-là. Mais, si vous rentrez en vous-mêmes, hélas ! quel regret ! quel amertume doit troubler votre joie ! vous avez été innocens comme ils le sont actuellement ; lorsque vous fîtes votre première Communion, vous étiez dans les mêmes dispositions. Mais, où sont les fruits de cette première Communion ? qu'est devenue votre première ferveur ? Hélas ! dans quel relâchement n'êtes-vous pas tombés depuis cet heureux temps ! quel dégoût n'avez-vous pas maintenant pour la sainte Communion ! Ah ! que la ferveur que vous admirez aujourd'hui dans vos enfans réveille donc la vôtre ! Que cet ardent désir qu'ils ont pour la divine Eucharistie passe en vous, et vous fasse soupirer avec ardeur après cet aliment sacré !

M. C. F., sortons tous aujourd'hui de notre assoupissement; que ce jour soit l'époque de notre retour à Dieu, de notre dévouement à son service; conjurons-le de nous convertir tous à lui; adressons-lui nos vœux, pour attirer sur ces enfans les grâces dont ils ont besoin à cette heure.

Seigneur, nous avons fait nos efforts pour vous préparer les cœurs de ces enfans : achevez votre ouvrage; que votre grâce supplée à notre impuissance et à la leur; venez ensuite les visiter, venez établir votre demeure dans leurs cœurs, et pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

Au moment de la Communion, le Prêtre tenant la sainte Hostie.

Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde... Adorez-le profondément, et dites-lui : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en mon cœur; mais dites seulement une parole, et mon ame sera guérie.* Comme moi, l'Enfant prodigue étoit indigne des embrassemens de son père; néanmoins ce bon père daigna l'embrasser avec tendresse et lui rendre la qualité de son enfant. Ah! mon Jésus a bien plus de tendresse pour moi; il veut devenir ma nourriture : le voici, le voici qui vient à moi. Oui, mon Dieu, c'est vous qui êtes dans cette hostie; je le crois. Venez, le bien-aimé de mon cœur; je soupire après vous. C'est en ce moment que je reconnois com-

bien vous aimez les enfans, puisque vous ne dédaignez pas ma bassesse, ni ma misère, ni la foiblesse de mon âge. Que ferai-je pour vous témoigner ma reconnoissance ? Je n'ai qu'un cœur à vous donner, ô mon Dieu ! mais je vous le donne sans réserve. O mon Sauveur et mon Dieu ! daignez l'agréer, prenez-en possession, fixez-y votre demeure, fixez-l'y pour toujours, et que votre Corps adorable que je vais recevoir soit pour moi le gage de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

EXHORTATION

APRÈS LA COMMUNION.

Actions de grâces.

Le précieux moment, mes chers Enfans : quel bonheur ! quelles délices ne goûtez-vous pas à présent ! Vous voilà donc unis à J. C. ; vous le portez dans votre cœur ; vous avez goûté le don de Dieu ; vous avez senti les douceurs de sa présence. Dans les transports de votre alégresse, ne vous êtes-vous pas écriés avec un Père de l'Eglise : Il faut que le Ciel soit descendu sur la terre, ou que la terre soit montée au Ciel ! et avec S. Pierre sur le Thabor : *Ah ! Seigneur, qu'il fait bon ici !* Oh ! combien est grand le bonheur de celui qui vous possède, ô mon Dieu ! mon cœur et ma chair ont tressailli de joie à votre

approche. O Dieu vivant! que puis-je désirer de plus sur la terre? Non, il n'est pas de bonheur comparable à celui que je goûte actuellement, et je puis dire, comme le vieillard Siméon : *Seigneur, appelez maintenant votre serviteur; je mourrai en paix, parce que mes yeux ont vu mon Sauveur.* Entrant ensuite dans les sentimens qu'éprouvoit la Sainte Vierge, lorsqu'elle contemploit le mystère ineffable qui venoit de s'opérer dans son sein, ne vous êtes-vous pas écriés avec elle : *Mon ame glorifie le Seigneur, et mon esprit est transporté de joie, en pensant à la bonté de Dieu mon Sauveur; car il a bien voulu arrêter ses yeux sur ma bassesse. Ah! le Tout-Puissant, ce Dieu dont le nom est infiniment saint; ce Dieu dont la miséricorde s'étend de génération en génération sur tous ceux qui le craignent, a opéré en moi les plus grandes merveilles.*

Oui, mes chers Enfans, le Seigneur a fait en vous les merveilles les plus étonnantes. Il s'est donné à vous; il réside maintenant au-dedans de vous. Oh! quelle faveur! tout puissant, tout Dieu qu'il est, que pouvoit-il faire, que pouvoit-il vous donner de plus?

Je ne vous parlerai pas davantage de l'excellence du don que vous venez de recevoir: Ce que vous en avez goûté est bien au-dessus de ce que je pourrois vous en dire. Mais plus ce don est grand, plus je dois vous engager à le conserver soigneusement. Ah! mes chers Enfans, n'oubliez jamais que le Dieu qui s'est donné à vous est un Dieu

jaloux, qui veut posséder tout votre cœur. Il en a pris possession, et il désireroit y rester à jamais. Conservez-le donc toujours dans votre cœur; et pour cela, aimez-le par-dessus tout; n'aimez que lui; n'aimez rien que par rapport à lui. Ne permettez pas que, dans ce cœur devenu l'habitation d'un Dieu, il entre rien qui puisse le souiller, et à plus forte raison, en exclurre le Dieu qui s'y est établi.

Souvenez-vous que Dieu est Saint, qu'ainsi vous ne pouvez le conserver en vous, que par la sainteté de votre vie : *Le Temple de Dieu est saint*, dit S. Paul, *et c'est vous-mêmes qui êtes à présent ce Temple*. Si, dans l'ancienne loi, on disoit aux Lévites destinés à porter les vases sacrés du Temple : *Soyez saints, vous qui portez les vases du Seigneur ;* quelle sainteté, quelle pureté ne dois-je pas vous recommander, à vous, mes enfans, qui êtes les vases même du Seigneur, dans lesquels sont enfermés son corps et son sang, son ame et sa divinité ! Eh ! pourriez-vous jamais consentir à ce que le péché vînt souiller ces vases augustes et sacrés ? Pourriez-vous permettre à vos yeux, qui ont eu le bonheur de contempler le Saint des Saints, de se souiller par des regards impurs ? A votre langue, sur laquelle s'est reposé l'Agneau sans tache, de se livrer au jurement, au mensonge, à la médisance, aux paroles obscènes ? A votre cœur, qui est maintenant le tabernacle vivant de Dieu, de devenir le réceptacle des mauvaises pen-

sées, des désirs corrompus, de quelque péché que ce soit ? Ah ! loin de vous un tel attentat ! Fuyez, fuyez jusqu'à l'apparence du mal ; ayez horreur du péché : c'est l'unique moyen de conserver J. C. dans votre cœur. Craignez par-dessus tout de perdre ce divin trésor.

Rappelez-vous, mes chers Enfans, avec quels soins, avec quelle vigilance les Anges gardèrent le saint Sépulcre, après la résurrection de J. C. ; rappelez-vous quels étoient la blancheur et l'éclat de leurs vêtemens ; avec quelle modestie ils apparurent aux saintes femmes. Voilà le modèle de la vigilance et des soins que vous devez employer pour garder votre cœur ; voilà le modèle de la pureté de conscience que vous devez conserver, et de la modestie avec laquelle vous devez paroître dans le monde. Voulez-vous conserver J. C. ? il faut que votre conscience reste pure ; il faut que votre conduite brille par la pratique des vertus chrétiennes ; il faut qu'on remarque une grande modestie dans toute votre personne.

C'est là surtout votre obligation, filles chrétiennes : *Que votre modestie soit telle*, dit S. Paul, *qu'elle soit connue de tout le monde.* Souvenez-vous que J. C. ne se plaît qu'au milieu des lis, c'est-à-dire, d'un cœur pur. Ayez tant de réserve dans tout votre extérieur, que vous forciez tous ceux qui vous verront, à vous respecter. C'est le principal fruit que vous devez retirer de la sainte Communion. La Sainte Vierge ayant porté Jésus-Christ dans son chaste sein, avoit tant

de modestie, qu'elle inspiroit à tous ceux qui la regardoient, la sainte vertu de pureté. Petites Filles, vous avez reçu aujourd'hui le même honneur que cette Vierge sainte. Comme elle, vous portez Jésus-Christ dans votre cœur : annoncez-le donc aussi à tout le monde, par votre pureté, par votre modestie.

Et vous tous, mes chers Enfans, *annoncez les vertus de celui qui vous a appelés à son admirable lumière*, et qui vous a rendus participans de sa divinité. Reconnoissez votre dignité; et puisque vous voilà associés à la nature divine, devenez semblables à Dieu, soyez les imitateurs de Jésus-Christ. N'allez pas dégénérer, et tomber de ce haut degré d'honneur, à la bassesse d'une conduite criminelle. Il ne faudroit cependant qu'un péché mortel pour, de frères de J. C. que vous êtes actuellement, vous rendre les vils esclaves de Satan. Oh! quelle horreur vous devez avoir du péché mortel! avec quel soin vous devez l'éviter! quelles précautions ne devez-vous pas prendre pour vous conserver dans l'innocence!

Ecoutez J. C. qui vous dit comme autrefois à ses Apôtres : *Je ne vous traiterai plus comme des serviteurs, mais comme mes amis. Je n'aurai plus rien de caché pour vous; tout ce qui est à moi est à vous.* Ma Personne, mon Paradis, mon bonheur, tout cela est à vous, si vous me restez fidèles. O heureux amis de Dieu! maintenez-vous constamment dans une amitié si précieuse. Evitez tout ce

qui pourroit la rompre : je veux dire tout péché, toute occasion de péché.

Mais pour cela, il vous faut une grâce divine, une force surnaturelle. Eh bien ! mes chers Enfans, vous la trouverez cette grâce, cette force, dans le fréquent usage du Sacrement que vous venez de recevoir.

Maintenant la salle du festin vous est ouverte : il ne tiendra qu'à vous d'y entrer, quand vous le voudrez; vous pourrez, toutes les fois que vous le désirerez, vous asseoir à la Table du Seigneur, et vous nourrir du pain des forts. Allez-y donc le plus souvent possible; usez de cet aliment précieux, vous dirai-je avec S. Bernard, comme d'un bien qui vous appartient ; ne passez du moins jamais plus d'un mois sans communier : si vous différiez plus long-temps, bientôt vos forces s'affoibliroient, et vous retomberiez dans le péché.

Non-seulement vous devez éviter la rechute dans le péché, il faut encore avancer chaque jour dans la justice et dans la sainteté; car le Seigneur a dit : *Que celui qui est juste devienne encore plus juste*, *et que celui qui est saint s'efforce de devenir encore plus saint.* Or, le moyen d'avancer dans la vertu? c'est encore la fréquente Communion, puisqu'elle nous transforme en J. C., comme parle S. Augustin. Avez-vous besoin de lumière pour connoître vos devoirs? *Approchez de Dieu*, dit le Prophète, *et vous serez éclairés.* Avez-vous besoin de force pour résister aux tentations du démon, pour ne

point vous laisser séduire par les mauvais exemples du monde ; et pour pratiquer la vertu ? allez à la sainte Table : c'est là que vous trouverez la force, le courage, la fidélité, la persévérance. Eh ! n'est-ce pas à cette Table sainte que les Martyrs puisoient ce courage surnaturel qui les rendoit forts comme des lions, qui les faisoit courir au martyre avec joie, souffrir les plus cruels tourmens avec constance, surmonter leurs tyrans et mépriser la mort ? N'est-ce pas dans la sainte Communion que tous les Saints ont trouvé les grâces qui leur ont fait vaincre les passions les plus fortes, et pratiquer les vertus les plus héroïques ? Allez-y donc aussi, et vous y trouverez les mêmes avantages.

Mais, pour trouver dans la sainte Communion ces avantages précieux, portez-y toujours de saintes dispositions ; car les choses saintes ne sont que pour les Saints. Vivez donc saintement, pour mériter de communier souvent ; vivez de la vie de Jésus-Christ, c'est-à-dire, de son esprit, et suivant ses maximes. Regardez-vous désormais comme n'étant plus à vous ; mais à Dieu qui a pris possession de votre cœur. Glorifiez-le toujours par une conduite sainte et irréprochable.

Pères et mères, maîtres et maîtresses, et vous tous, M. F., à qui ces enfans appartiennent, concevez leur bonheur, et voyez le riche trésor qu'ils possèdent dans leur cœur. Veillez sur eux, pour qu'ils le con-

servent avec soin. Nous avons fait nos efforts pour répondre à vos désirs : nous leur avons fait connoître Dieu ; nous leur avons appris à le servir et à l'aimer ; nous les avons instruits également de leurs obligations envers vous : ils savent maintenant qu'ils doivent vous aimer, vous obéir et vous respecter. Ils savent aussi ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, et au prochain : ils sont maintenant dans les plus heureuses dispositions ; donnez dorénavant tous vos soins pour les y conserver, pour les y maintenir : c'est votre obligation. Ne vous imaginez pas que, leur première Communion faite, vous soyez déchargés d'eux ; au contraire, vous êtes plus obligés que jamais de les surveiller et de les édifier ; parce que vous rendrez compte à Dieu des grâces qu'il vient de leur faire.

En sortant de nos mains, ils rentrent dans les vôtres ; mais, en vous les rendant, je vous dirai ce que disoit autrefois un Prophète à un roi d'Israel, en lui confiant la garde d'un homme : *Gardez cet homme avec soin; car, s'il vient à vous échapper, vous en répondrez sur votre vie*. Gardez donc ces enfans qui vous sont confiés ; veillez à ce qu'ils conservent le Dieu de sainteté qu'ils portent dans leur cœur ; parce que si, par votre faute ils viennent à le perdre, hélas ! vous vous perdrez avec eux. Ah ! quel seroit votre malheur, si, par une molle condescendance, vous les laissiez fréquenter les mauvaises compagnies, vivre à leur gré, s'éloigner des Sacremens ! quel seroit votre malheur surtout, si, au lieu

de les édifier, vous leur donniez de mauvais exemples, n'approchant pas vous-mêmes des Sacremens, n'étant pas assidus aux saints Offices, menant une conduite peu chrétienne! Hélas! bientôt ils feroient comme vous, et vous vous précipiteriez ensemble dans les abîmes éternels.

Mon Dieu! préservez les pères et les enfans d'un si grand malheur. Père *Saint, conservez* ces enfans dans l'innocence : vous m'en aviez chargé, j'ai fait ce qui dépendoit de moi pour répondre à vos vues; je leur ai annoncé les vérités que je tenois de vous : ils les ont écoutées, ils les ont reçues et goûtées: accordez-leur la grâce d'être fidèles à les pratiquer. Je ne vous prie pas de les ôter de ce monde, quoique ce seroit peut-être leur avantage. Eh! dans quel autre moment pourroient-ils être mieux disposés à paroître devant vous? Mais il faut qu'ils achètent le Ciel, et que pour cela ils portent leur croix; il faut qu'ils servent sur la terre à vos divines volontés: exécutez sur eux vos desseins. Ce que je vous demande, ô mon Dieu! c'est que vous les préserviez du mal qui règne dans le monde, des maximes et des scandales du monde; c'est que vous les souteniez par votre grâce au milieu des dangers qu'ils courront dans le monde, et peut-être même au milieu de leurs parens. Je vous le demande, Seigneur, afin qu'ils persévèrent dans votre amour jusqu'à la fin, et qu'ils obtiennent la couronne éternelle, dont ils ont reçu aujourd'hui le précieux gage.

Vierge

Vierge sainte, ô Marie! je les mets sous votre maternelle protection; soyez leur tendre Mère: ils portent dans leur cœur votre adorable Fils; que cette considération vous engage à les aimer toujours comme vos enfans, à les protéger, et à leur obtenir la grâce de vivre et mourir fidèles à leurs résolutions. Ainsi soit-il.

POUR LA RÉNOVATION

DES VŒUX DU BAPTÊME.

Au jour de la première Communion.

LORSQUE Dieu eut délivré son peuple de la cruelle servitude de Pharaon, il lui fit dire par Moïse: *Ce jour sera pour vous un monument de mes miséricordes, et vous le célébrerez chaque année comme une fête solennelle à la gloire du Seigneur votre Dieu.* (Exod. 12, 14.)

Mes chers Enfans, cette ordonnance vous regarde bien plus que les Israélites. Sans doute, elles furent bien grandes les merveilles que le Seigneur opéra pour les délivrer du dur esclavage où ils gémissoient. Il les sauva du glaive de l'ange exterminateur, il leur fit un passage a travers la mer Rouge, où tous leurs ennemis furent engloutis; et après les avoir arrachés des mains cruelles de leurs oppresseurs, il les nourrit d'une manne céleste dans le désert: que pouvoit-

il faire de plus pour son peuple? Mais qu'elles sont bien plus grandes encore les miséricordes de Dieu en votre faveur! Par le Baptême, et ensuite par l'absolution, il vous a affranchis de la servitude du démon, il vous a arrachés au feu de l'Enfer que vous méritiez, il a noyé tous vos péchés dans la mer Rouge de son sang; enfin, il vous a nourris de sa propre chair.

O jour heureux! jour le plus beau de vos jours! pourriez-vous l'oublier jamais; et ne devez-vous pas le célébrer chaque année de votre vie avec un renouvellement de reconnoissance et d'amour? Ce grand jour vous rappelle trois bienfaits ineffables: votre consécration à Dieu par le Baptême, votre réconciliation avec Dieu par le sacrement de Pénitence, et votre union avec Dieu par la sainte Communion. Faisons quelques réflexions sur chacun de ces bienfaits. Mais auparavant, adressons-nous au Saint-Esprit qui seul peut nous faire connoître ces grandes vérités, nous les faire aimer et pratiquer.

Pour sentir la grâce que Dieu vous a faite par le saint Baptême, réfléchissez, mes Enfans, à l'état malheureux, dans lequel vous étiez avant de l'avoir reçu. Hélas! vous étiez enveloppés dans la masse de perdition; votre mère vous avoit conçus dans le péché, vous y étiez nés. Vous étiez, par conséquent, les ennemis de Dieu, un objet d'horreur à ses yeux, des enfans de colère, les esclaves du démon, privés du droit au Paradis, des

victimes destinées pour l'enfer. Oh ! que votre sort étoit alors triste et malheureux !

Qu'est-il arrivé par le Baptême ? Dieu, par ce Sacrement, vous a retirés de cet état si funeste. C'est dans cet heureux moment que, vous faisant renaître de l'eau et du Saint-Esprit, ce Dieu de sainteté à fait mourir en vous le péché ; il vous a délivrés de l'esclavage du démon ; il vous a donné un nouvel être et une vie divine, il a enrichi votre ame des trésors de sa grâce. A ce moment heureux, vous êtes devenus une nouvelle créature en J. C., et ce Dieu Sauveur a répandu sur vous toutes sortes de bénédictions spirituelles. Vous êtes devenus les enfans du Père céleste, les frères de J. C., le temple et le sanctuaire du Saint-Esprit. Enfin, pour comble de bonheur, Dieu par le Baptême vous a donné le droit et l'espérance de participer un jour à sa vie glorieuse et immortelle.

Oh ! mes Enfans, quelle reconnoissance peut être proportionnée à une telle grâce? Ne devez-vous pas vous écrier avec le Prophète : *Que vous rendrai-je, Seigneur, pour ce bienfait inestimable ? O mon ame ! bénissez le Seigneur, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint Non. O mon ame ! bénissez le Seigneur, et n'oubliez jamais les grâces que vous avez reçues de lui.* Pourquoi ne suis-je pas mort dans le sein de ma mère, comme tant d'autres, ou né parmi les infidèles? Quel mérite avois-je à vos yeux pour vous engager à me faire naître dans le sein de votre Eglise? Seigneur! c'est un effet de

votre miséricorde toute gratuite. Soyez-en béni à jamais, ô mon Dieu!

Cependant, mes Enfans, souvenez-vous que ce n'est qu'à certaines conditions que Dieu vous a accordé cette grâce signalée. Dans votre baptême, il s'est fait et passé, entre Dieu et vous, un contrat, un traité d'alliance, par lequel vous avez pris réciproquement des engagemens mutuels. Dieu vous a promis de se donner lui-même à vous, pendant toute l'éternité; et vous, vous avez promis à Dieu d'être à lui pendant toute votre vie; de lui être fidèles et de garder inviolablement sa sainte Loi. Rien de plus ineffable, de plus admirable que la parole que ce Dieu de bonté vous a donnée sur ce sujet; rien de plus positif ni de plus authentique que les promesses que vous lui avez faites. C'est au pied des Autels, c'est à la face du Ciel et de la terre, c'est en présence de Jésus-Christ, des Anges et des Saints, que vous avez fait ces promesses à Dieu, et que vous lui en avez solennellement juré l'accomplissement. Et que lui avez-vous promis?

Vous lui avez promis de renoncer, et vous avez renoncé effectivement à Satan, à toutes ses œuvres, à toutes ses pompes, c'est-à-dire, au péché, aux maximes, aux vanités du monde, à ses modes, à son luxe, à ses danses, à ses spectacles, à ses plaisirs corrupteurs. Vous avez protesté que vous vous donniez, que vous vous consacriez à la sainte Trinité, un seul Dieu en trois personnes; que vous vous soumettiez à sa con-

duite; que vous vous dévouiez pour toujours à son service. Vous avez promis de vous attacher à J. C.; de suivre sa doctrine, d'imiter ses exemples; vous avez juré enfin de vivre et mourir dans la foi de l'Eglise, et dans l'obéissance à ses commandemens, pour pouvoir participer aux biens spirituels qu'elle procure à ses véritables enfans.

Voilà vos renoncemens, voilà vos vœux, vos promesses: y avez-vous été fidèles? Il est vrai que lorsque vous les avez faits, vous n'aviez pas l'usage de la raison, et que vous ne pouviez pas en sentir l'importance. Mais votre parrain et votre marraine s'étoient engagés pour vous; ils avoient promis que vous y seriez fidèles. Service important qu'ils vous ont rendu; car, sans cela, vous seriez restés les esclaves du démon, les ennemis de Dieu, les victimes de l'Enfer. Dans la suite, vous les avez ratifiés vous-mêmes, toutes les fois que vous avez fait quelque profession publique de notre sainte Religion. Vous les ratifiez encore tous les jours, lorsque vous faites le signe de la croix, que vous récitez l'Oraison dominicale, ou que vous assistez à la sainte Messe. Et je suis convaincu que, quand votre parrain et votre marraine ne l'auroient pas fait pour vous, maintenant que vous connoissez l'état déplorable d'une personne qui n'a pas reçu le Baptême, et le bonheur inestimable de celui qui l'a reçu, vous le demanderiez avec instance, et que vous n'hésiteriez pas, pour vous procurer ce bonheur, de vous engager

à toutes les obligations qu'il impose. Et n'est-ce pas ce que vous désirez faire en ce beau jour, où Dieu vous a rendu la grâce de l'innocence baptismale, et où il s'est donné lui-même à vous, pour être à jamais votre héritage ? Mais prenez garde, mes Enfans, de le faire sincèrement, de bon cœur, et avec une ferme volonté d'y être fidèles tous les jours de votre vie. Si ce sont là vos sentimens, mettez-vous à genoux, et dites tous avec moi :

» O mon Dieu! quand vous m'avez accordé la grâce du Baptême, je n'étois pas en état de connoître la grandeur de ce bienfait, ni de vous en remercier. Seigneur, vous m'avez prévenu de l'abondance de vos miséricordes, dans le temps où je ne pouvois ni les désirer, ni les sentir. Maintenant je connois le don ineffable que vous m'avez fait, et je vous en rends mes très-humbles actions de grâces. Mais, mon Dieu ! quelle confusion pour moi, à la vue de l'abus et de la profanation que j'ai faite de mon Baptême ! Que sont devenues mes promesses ? où sont les biens que vous m'aviez accordés ? Vous m'aviez lavé du péché originel, et je me suis souillé de mes propres péchés ; j'avois renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et j'ai oublié ce renoncement; hélas ! j'ai ouvert mon cœur aux discours du monde, aux pompes du démon, aux œuvres de cet esprit de ténèbres ; je vous ai abandonné, vous, mon Seigneur et mon Dieu, pour me donner à votre ennemi, à l'en-

nemi de mon salut, au démon; j'ai méprisé vos saints Commandemens; j'ai perdu le Ciel; je me suis précipité de nouveau dans les enfers : voilà mon ingratitude ; voilà l'abîme que je me suis creusé.

» Ah! Seigneur, oubliez mes iniquités; voyez à vos pieds un coupable qui vous demande grâce, et qui désire de réparer son ingratitude passée, et de s'engager à vous par de nouveaux sermens, mais pour y être fidèle à jamais.

» Oui, Seigneur, je renonce de tout mon cœur à Satan; j'abandonne cet ennemi mortel de votre gloire et de mon salut; et je quitte son parti pour toujours. Je ne veux plus écouter ses tentations, ni avoir aucune liaison avec les pécheurs ses ministres.

» Je renonce au monde et à toutes ses pompes, à l'éclat trompeur et au faux brillant de ses honneurs, de ses plaisirs et de ses richesses : à ses vanités, à ses danses, à ses coutumes pernicieuses et à ses maximes corrompues.

» Je renonce au démon et à toutes ses œuvres; au mensonge dont il est le père, à l'orgueil, à la haine, à l'envie, à l'impureté, à l'intempérance, à la médisance, à toutes sortes de péchés, et à ce qui peut m'y porter, comme à la malignité et à la corruption de mon cœur, aux mauvaises compagnies et aux occasions dangereuses.

» C'est à vous, très-sainte et adorable Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, que je me dévoue

et me consacre, comme à mon Créateur et à mon souverain Seigneur.

» Père céleste, je suis votre enfant; je veux donc vous rendre le respect, l'amour, l'obéissance et le service que je vous dois, et que vous demandez de moi.

» O Jésus! qui êtes la voie, la vérité et la vie, je m'attache à vous; je suis résolu d'imiter vos exemples, de suivre vos maximes, de garder vos commandemens.

» Esprit-Saint, je me donne à vous et je me soumets à votre conduite: vivez et régnez à jamais dans mon cœur.

» Ah! que je suis heureux d'être né dans le sein de l'Eglise Catholique, et d'y avoir été élevé! Faites, Seigneur, que je vive en véritable enfant de cette Eglise, afin que j'aie part à ses avantages, c'est-à-dire que je puisse obtenir la rémission de mes péchés, avoir une bonne mort, un jugement favorable, une résurrection glorieuse et une éternité bienheureuse. Je crois tout ce qu'elle enseigne; je veux, avec le secours de votre grâce, ô mon Dieu! pratiquer tout ce qu'elle ordonne. En un mot, je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres; et je vous choisis, ô mon Dieu! pour mon Seigneur et pour mon Maître; je veux, avec le secours de votre grâce, observer fidèlement tous vos Commandemens. »

Qu'avez-vous dit, mes Enfans? à quoi vous êtes-vous obligés? Pensez-y; dès ce moment, vous n'êtes plus à vous; vous appartenez à Dieu. Votre esprit, votre cœur, votre corps,

toute votre personne est à Dieu. Tout ce qui est en vous doit être désormais employé pour sa gloire et à son service.

Maintenant, aimer les pompes du monde, suivre les maximes du monde, rechercher les vanités du monde, ce seroit renoncer à votre qualité de Chrétien; ce seroit violer l'engagement sacré de votre Baptême. Maintenant, vous abandonner au péché, ce seroit une profanation et un sacrilége; ce seroit fouler aux pieds le Sang de J. C., par lequel vous avez été sanctifiés; ce seroit faire outrage à l'Esprit de grâce et de sainteté qui habite en vous, le chasser honteusement de votre cœur, et vous remettre sous l'empire du démon. Loin de vous un si grand malheur.

Pour éviter ce malheur si affreux, rappelez-vous souvent les promesses que vous avez faites à Dieu dans votre Baptême, et que vous venez de renouveler; n'oubliez jamais le saint engagement que vous y avez contracté : le caractère ineffaçable du Baptême rend cet engagement éternel et irrévocable; ces promesses sont écrites dans le livre de vie; Dieu les garde dans le Ciel; c'est sur ces promesses qu'il vous jugera au moment de votre mort; votre salut éternel dépend absolument de votre fidélité à les remplir. Pour les graver plus profondément dans votre cœur, nous allons aller aux Fonts Baptismaux. Là, chacun de vous mettant la main droite sur ces Fonts sacrés, dira à haute voix : Je renonce à Satan, à ses pompes, à ses œuvres, et je choisis J. C. pour mon

maître. Tenant de l'autre main un cierge allumé, vous vous rappellerez ces paroles que le Prêtre vous dit, aussitôt après votre Baptême : « Recevez ce flambeau ardent; conservez votre baptême par une vie pure et irréprochable, et gardez fidèlement les commandemens, afin qu'à l'heure de votre mort vous soyez reçu dans le ciel, et que vous ayez la vie éternelle. » n'oubliez jamais ces paroles, M. E.; soyez fidèles à ces avis; et le ciel sera votre récompense.

Des Fonts Baptismaux, nous irons auprès du Confessionnal. C'est dans ce saint Tribunal, mes Enfans, que la clémence de Dieu vous a pardonné les péchés que vous aviez eu le malheur de commettre depuis votre baptême. Hélas! vous aviez perdu cette précieuse innocence qui vous fut donnée au baptême : ici, elle vous a été rendue, et c'est en vertu des mérites de J. C. Oh! quel bienfait! ne l'oubliez jamais, M. E.; mais n'oubliez pas non plus les promesses que vous y avez faites. C'est de ne plus retomber dans le péché; c'est d'en éviter les occasions; et d'avancer de jour en jour dans la vertu. Vous renouvellerez ces résolutions; et pour prouver que c'est sérieusement que vous les faites, vous mettrez les uns après les autres la main sur le Confessionnal, et vous direz : « Oui, mon Dieu! je renonce au péché; accordez-moi la grâce de ne plus y retomber. »

De là je vous conduirai au pied de l'Autel. Oh! mes Enfans, que cet Autel est saint!

que de faveurs vous y avez reçues ! C'est sur cet autel que j'ai consacré aujourd'hui les hosties que vous avez eu le bonheur de recevoir ; et c'est par cette consécration, qu'elles sont devenues le vrai Corps et le vrai Sang de J. C. C'est de cet autel que je vous ai donné à manger ce Corps adorable ; c'est dans ce tabernacle, que la divine Eucharistie sera conservée nuit et jour, afin qu'on puisse vous la porter dès que vous tomberez malades, et vous la faire recevoir en Viatique. Oui, M. E., J. C. réside continuellement dans ce tabernacle, afin d'être toujours au milieu de nous. Venez donc le visiter souvent ; mais soyez saisis d'un saint tremblement, à la vue de ce saint Tabernacle ; n'en approchez qu'avec une foi vive, une humilité profonde, et adorez en tremblant le Dieu vivant qui le remplit de sa présence.

Pour donner un témoignage public de votre foi et de votre respect envers cet auguste Sacrement, vous vous prosternerez devant lui ; vous l'adorerez du plus profond de votre cœur ; vous lui demanderez pardon de toutes les irrévérences dont vous vous êtes rendus coupables envers lui ; et vous lui promettrez de vous en approcher souvent et dignement.

Pour vous, M. C. P., quelle part prendrez-vous à cette édifiante cérémonie ? Certes, elle ne vous regarde pas moins que ces enfans. Et d'abord, avez-vous conservé la grâce de votre baptême ? avez-vous été fidèles aux renoncemens, aux vœux, aux promesses que vous y aviez faits ? Par le

péché mortel, on renonce à Dieu, on se met sous l'empire du démon. Hé ! que de péchés mortels n'avez-vous pas commis pendant toute votre vie ! Lorsque vous nous verrez aux Fonts Baptismaux, ah ! pleurez vos infidélités et vos parjures ; demandez-en sincèrement pardon à Dieu ; conjurez-le de vous recevoir encore à son service ; renouvelez avec nous les vœux de votre baptême, avec une volonté ferme d'y être fidèles jusqu'à votre dernier soupir.

Pendant que nous serons devant le Tribunal de la Pénitence, demandez pardon à Dieu de votre négligence à vous y présenter, et de l'abus que vous avez fait de ce grand Sacrement. Prenez la ferme résolution de ne plus croupir dans le péché ; et qu'aussitôt que vous aurez eu le malheur d'en commettre, vous recourrez avec un cœur contrit à ce Tribunal de miséricorde, pour vous réconcilier avec votre Dieu.

Enfin, lorsque vous nous verrez au pied de l'Autel, humiliez-vous profondément au souvenir de tous les outrages que vous avez faits à J. C. dans le Sacrement de son amour. Promettez-lui que désormais vous le visiterez fréquemment, vous vous tiendrez modestement en sa présence, vous assisterez avec ferveur et piété à la sainte Messe, et que vous vous approcherez souvent de la sainte Communion.

Puissiez-vous entrer tous dans ces sentimens, être fidèles à toutes ces résolutions ! Partons, M. F., et que l'Esprit de Dieu nous anime tous, dans ces saintes démarches.

Aux Fonts Baptismaux.

« Je renonce à Satan, à ses pompes et
» à ses œuvres : je choisis J. C. pour mon
» maître. »

Au Confessionnal.

« Je renonce au péché : mon Dieu, accor-
» dez-moi la grâce de n'y plus retomber. »

A l'Autel.

« O mon Sauveur et mon Dieu ! Je crois
» fermement que vous êtes aussi réellement
» dans le Saint-Sacrement que dans le Ciel ;
» je crois que vous y êtes en corps et en ame,
» en tant que Dieu, et en tant qu'homme.
» Je vous y adore de tout mon cœur. Je
» vous promets de venir souvent vous vi-
» siter, de me tenir avec un saint recueil-
» lement en votre présence, et de m'ap-
» procher de la sainte Communion tous les
» mois. Loué et adoré soit à jamais le très-
» saint Sacrement de l'Autel ! Ainsi soit il. »

Levez-vous, mes Enfans, et n'oubliez jamais la tendresse que Jésus-Christ vous a témoignée aujourd'hui ; n'oubliez pas non plus les doux sentimens d'amour que vous venez de goûter au pied de l'Autel.

Une autre chose que je vous recommande de n'oublier jamais, c'est qu'aujourd'hui vous êtes devenus les membres de J. C., et que vous lui êtes incorporés. O l'auguste dignité ! ne la profanez jamais ; demeurez en J. C., et J. C. demeurera en vous. Fuyez,

mes Enfans, fuyez jusqu'à l'apparence du mal, et conservez votre ame dans la grâce, afin que J. C. ne vous rejette pas de sa face, quand il viendra vous juger. Craignez Dieu, honorez vos parens, ayez une vraie charité envers le prochain; imitez J. C. votre divin modèle. Priez pour moi, mes chers Enfans, afin que je fasse mon salut en vous mettant dans le chemin du Ciel; afin que je consomme saintement ma carrière, et que je sois réuni avec vous dans le Paradis. Je veux encore, à l'exemple de mon Sauveur, vous imposer les mains et vous donner ma bénédiction. Approchez-vous de moi.

Vous êtes mes enfans, et je veux être votre père; j'aurai soin de vous élever chrétiennement, et de vous nourrir du Corps et du Sang de J. C. Jamais je ne vous abandonnerai, mes Enfans, ni à la vie, ni à la mort. Soyez bénis † de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit. Amen.

Allez en paix.

Exhortation aux Parens et à la Paroisse.

Parens heureux, actuellement vos enfans sont sanctifiés; ils sont les membres de Jésus-Christ, ses temples vivans et la demeure du Saint-Esprit. Je vous les remets entre les mains, mais comme des dépôts précieux et sacrés; c'est en exigeant de vous que vous veilliez sur eux avec la plus grande sollicitude. Prenez garde qu'aucun d'eux ne

soit arraché par votre faute des bras de Jésus-Christ. Malheur à vous, si, par votre négligence, ou par vos mauvais exemples, ou par une fausse tendresse, vous contribuiez à leur perte ! elle retomberoit sur vous. J. C. vous redemanderoit compte de son Corps et de son Sang, de leur ame, de leur innocence baptismale, et de tous les bienfaits dont il vient de les combler. Ne croyez pas qu'il soit indifférent sur leur perte ; il veut que vous les lui rendiez avec cette sainteté qu'il leur a donnée en les purifiant dans son sang ; et il l'exige si rigoureusement, que si vous osiez y manquer, il vous puniroit avec plus de sévérité, qu'il ne punit le meurtrier de son frère, le cruel Caïn.

Cependant, M. C. F., combien un enfant s'écarte aisément de la voie du salut! combien le vase dans lequel il porte la grâce précieuse de l'innocence est fragile ! que d'ennemis conspirent à sa perte ! que de dangers il court, surtout dans le malheureux siècle où nous vivons ! N'est-ce pas une raison qui doit vous engager à veiller sur eux avec plus de soin ? Vous êtes leurs Anges Gardiens visibles ; J. C. les a confiés à votre garde, et ils lui sont infiniment chers. Veillez donc sur eux, comme devant en rendre compte à celui qui vous les a confiés. Observez-vous en leur présence ; ayez une telle circonspection dans vos paroles et dans vos actions, qu'ils n'aperçoivent en vous rien qui puisse les porter au péché. Donnez-leur de bons avis, et soutenez vos avis par vos bons exemples.

Plus ils avanceront en âge, plus ils seront exposés à se pervertir. Vous devrez donc alors les surveiller avec plus d'exactitude. Soyez fidèles à ce devoir, pères et mères ; je vous en conjure par votre propre salut, par celui de vos enfans, et par le sang de J. C. qui coule maintenant dans leurs veines. Ce n'est pas assez de prendre garde qu'ils ne perdent point la grâce qu'ils ont reçue aujourd'hui, il faut encore donner tous vos soins pour les y faire croître de jour en jour. Ils ont pris les résolutions les plus sages et les plus salutaires ; mais vous savez avec quelle facilité nous oublions nos meilleures résolutions. Rappelez-leur donc souvent les promesses qu'ils ont faites en votre présence, soit aux fonts du Baptême, soit au tribunal de la Pénitence, soit au pied de l'Autel. Heureux, mille fois heureux, si vous venez à bout de les conserver inviolablement unis à J. C., et dans l'état de grâce ! Ils seront votre joie et votre consolation dans cette vie, votre gloire et votre couronne dans l'autre.

Pour vous, M. C. F., qui que vous soyez, je vous prie de m'écouter, ou plutôt écoutez J. C. lui-même. Craignez de manquer aux égards dus à ces enfans ; craignez d'en scandaliser un seul. Leurs Anges qui sont continuellement en présence de Dieu, deviendroient devant lui vos accusateurs au grand jour de ses vengeances.

De ma vie je n'ai donné de malédiction à personne ; mais aujourd'hui je me vois forcé

de prononcer, au nom de J. C., les plus foudroyans anathèmes. Malheur à l'homme qui donnera du scandale à un seul de ces enfans! Malheur à celui qui, par ses mauvais exemples, par ses propos, ou de quelque manière que ce soit, lui enlèvera son innocence: il vaudroit mieux pour lui qu'on lui attachât une pierre au cou et qu'on le précipitât au fond de la mer! C'est surtout au tribunal de Dieu, M. F., que vous reconnoîtriez toute l'énormité de ce scandale. Il vous redemanderoit compte de cette ame que vous auriez perdue; et J. C. vous redemanderoit le Sang qu'il a répandu pour elle, et dont il l'a abreuvée aujourd'hui. Scandaliser ces enfans, ce ne seroit pas seulement attaquer leur ame pour lui donner la mort, ce seroit attaquer Jésus-Christ même, qui vit en eux, et à qui ils appartiennent.

Ah! M. C. F., je vous en conjure, ne vous exposez pas à détruire, en un moment, le fruit de tant de travaux, auxquels je me livre depuis si long-temps pour vos enfans. Mais pourquoi me compté-je ici pour quelque chose? Ne vous exposez pas à détruire, dans un moment, ce qui a coûté à J. C. plus de trente-trois ans de larmes, d'efforts et de souffrances, sa vie même. Montrez-leur, au contraire, par une vie chrétienne, ce qu'ils doivent faire pour être agréables à Dieu, et demeurer constamment unis à J. C. Ils prieront pour vous; et les grâces qu'ils vous obtiendront, vous récompenseront, avec surabondance, des soins que vous leur donnerez.

Ainsi, nous aurons tous la consolation de marcher dans la justice et la sainteté, sous les yeux de notre Dieu, jusqu'à ce que nous ayons le bonheur de jouir de sa présence dans l'éternité.

Vous le voyez, mes Frères, le Seigneur a fait aujourd'hui à ces enfans et à toute la paroisse les grâces les plus signalées. Il est de notre devoir de l'en remercier. A cet effet, nous allons chanter le *Te Deum*, et donner la bénédiction du Saint-Sacrement. Après cela, vous vous retirerez en paix. Mais n'oubliez pas les douces impressions que cette solennité a dû faire dans vos ames. Lors même que nous serons parvenus au Ciel, cet heureux jour nous présentera le plus agréable souvenir. Fasse le Seigneur, qu'il soit pour nous tous un jour de salut! Ainsi soit-il.

AVIS A DONNER

Trois semaines après la première Communion.

Vous avez été touchés, M. C. F., de la piété avec laquelle vos enfans ont fait leur première Communion: l'intérêt que vous avez pris à cette importante cérémonie, m'a beaucoup consolé. Il s'agit maintenant d'assurer les fruits de cette sainte action. Beaucoup de parens s'imaginent que, la première Communion une fois faite, ils ne sont plus autant obligés de veiller sur leurs enfans. Au contraire, ils

doivent dès lors redoubler de vigilance sur ces enfans, de peur qu'ils ne perdent une grâce si précieuse. Ils doivent les envoyer au Catéchisme, autant qu'il est possible, et les mener à confesse tous les mois. Afin de les aider à remplir ce devoir, j'assignerai, chaque mois, un jour où ces enfans viendront se confesser; et pour les préparer à la Confession et à la Communion, je leur ferai le Catéchisme deux jours auparavant. Comme il y aura Dimanche prochain un mois qu'ils ont eu le bonheur de faire leur première Communion, je vous prie de les envoyer vendredi et samedi prochains au Catéchisme : nous les confesserons samedi; et Dimanche, ceux qui en seront jugés dignes, communieront. Nous observerons pour eux cette règle, jusqu'à la première Communion prochaine.

POUR LA SECONDE COMMUNION

DES ENFANS.

Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus. Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur. *S. Matth. c.* 21.

C'EST pour la seconde fois, M. E., que je vous annonce cette heureuse nouvelle. Qu'il est agréable pour vous de l'entendre, qu'il est doux pour moi d'en être le porteur! Mais si cette voix qui n'est que la parole de J. C. fait déjà sur vous une si douce impression, que sera-ce lorsque vous aurez le

bonheur de le posséder lui-même ! Jérusalem, ouvrez vos portes : voici le Fils de David, le Roi de gloire, le Sauveur du monde qui arrive. Mes chers Enfans, il veut faire son entrée dans vos cœurs, etc. *Tome V, pour le Dimanche des Rameaux.*

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

Des INSTRUCTIONS contenues dans ce Volume.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

